



**POLYTECH<sup>®</sup>**  
**TOURS**

Département  
Aménagement et Environnement



Ecole d'ingénieurs  
polytechnique  
de l'université de Tours

**CITERES**  
UMR 6173  
Cités, Territoires,  
Environnement et Sociétés

**Equipe IPA-PE**  
Ingénierie du Projet  
d'Aménagement, Paysage,  
Environnement

**Projet de Fin d'Etudes**

# **Mesure de la vulnérabilité socio-spatiale face à la dépendance automobile : étude de cas en Touraine**



**CHAINTRON Louis**  
**CHÊNE Elora**  
**VAUTRIN Antony**

**2015-2016**

**Directeur de recherche :**  
**MARTOUZET Denis**



# Mesure de la vulnérabilité socio-spatiale face à la dépendance automobile : étude de cas en Touraine

CHAINTRON Louis  
CHÊNE Elora  
VAUTRIN Antony

2015-2016

Directeur de recherche :  
MARTOUZET Denis

## AVERTISSEMENT

Cette recherche a fait appel à des lectures, enquêtes et interviews. Tout emprunt à des contenus d'interviews, des écrits autres que strictement personnel, toute reproduction et citation, font systématiquement l'objet d'un référencement.

L'auteur (les auteurs) de cette recherche a (ont) signé une attestation sur l'honneur de non plagiat.

## FORMATION PAR LA RECHERCHE ET PROJET DE FIN D'ETUDES EN GENIE DE L'AMENAGEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT

La formation au génie de l'aménagement, assurée par le département aménagement de l'Ecole Polytechnique de l'Université de Tours, associe dans le champ de l'urbanisme et de l'aménagement, l'acquisition de connaissances fondamentales, l'acquisition de techniques et de savoir-faire, la formation à la pratique professionnelle et la formation par la recherche. Cette dernière ne vise pas à former les seuls futurs élèves désireux de prolonger leur formation par les études doctorales, mais tout en ouvrant à cette voie, elle vise tout d'abord à favoriser la capacité des futurs ingénieurs à :

- Accroître leurs compétences en matière de pratique professionnelle par la mobilisation de connaissances et de techniques, dont les fondements et contenus ont été explorés le plus finement possible afin d'en assurer une bonne maîtrise intellectuelle et pratique
- Accroître la capacité des ingénieurs en génie de l'aménagement à innover tant en matière de méthodes que d'outils, mobilisables pour affronter et résoudre les problèmes complexes posés par l'organisation et la gestion des espaces.

La formation par la recherche inclut un exercice individuel de recherche, le projet de fin d'études (P.F.E.), situé en dernière année de formation des élèves ingénieurs. Cet exercice correspond à un stage d'une durée minimum de trois mois, en laboratoire de recherche, principalement au sein de l'équipe Ingénierie du Projet d'Aménagement, Paysage et Environnement de l'UMR 6173 CITERES à laquelle appartiennent les enseignants-chercheurs du département aménagement.

Le travail de recherche, dont l'objectif de base est d'acquérir une compétence méthodologique en matière de recherche, doit répondre à l'un des deux grands objectifs :

- Développer toute ou partie d'une méthode ou d'un outil nouveau permettant le traitement innovant d'un problème d'aménagement
- Approfondir les connaissances de base pour mieux affronter une question complexe en matière d'aménagement.

**Afin de valoriser ce travail de recherche nous avons décidé de mettre en ligne les mémoires à partir de la mention bien.**

## REMERCIEMENTS

Tout d'abord, nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont répondu à nos questions et qui ont prêté attention à notre sujet durant toute la période de sa réalisation.

Ensuite, nous souhaitons remercier mon tuteur, Mr MARTOUZET Denis, pour le temps qu'il nous a accordé en rendez-vous, pour les réponses apportées à nos questions diverses et variées et pour nous avoir fait avancer efficacement dans notre travail de recherche.

Nous remercions également Mr LACASSE Pascal, chef du service de la planification, des programmes et de l'aménagement au Ministère des Transports du Québec, d'avoir accepté de nous recevoir en entretien, d'avoir répondu à nos questions et de nous avoir donné quelques éléments de réponse ainsi que son point de vue.

Enfin, merci à toutes les personnes ayant participé de loin ou de près à une quelconque avancée dans notre travail. C'est-à-dire les enseignants chercheurs comme Mmes GRALEPOIS Mathilde et LANGLOIS Amandine et Mr PALKA Gaëtan en France et Mr TORRES Juan et Mme NEGRON Paula au Québec à l'Université de Montréal.

## SOMMAIRE

AVERTISSEMENT.....	4
FORMATION PAR LA RECHERCHE ET PROJET DE FIN D'ETUDES EN GENIE DE L'AMENAGEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT .....	5
REMERCIEMENTS.....	6
SOMMAIRE.....	7
CONTEXTUALISATION DU PROJET .....	9
INTRODUCTION.....	10
I.    LE CONSTAT .....	10
A. <i>La voiture, trop présente dans nos vies quotidiennes</i> .....	10
B. <i>Des territoires aux mobilités différentes</i> .....	10
II.   PLAN DU RAPPORT .....	12
<b>PARTIE 1 : ETAT DE L'ART.....</b>	<b>13</b>
<b>PARTIE 2 : TERRAIN ET METHODE.....</b>	<b>18</b>
I.    LA MOBILITE SUR LE TERRITOIRE TOURANGEAU .....	18
A. <i>Le réseau routier</i> .....	18
B. <i>Le réseau ferré</i> .....	20
C. <i>Les lignes de bus</i> .....	21
D. <i>Conclusion sur les réseaux</i> .....	23
E. <i>Motorisation des habitants</i> .....	23
II.   L'ECHANTILLONNAGE .....	25
A. <i>Une diversité de sexes et d'âges</i> .....	25
B. <i>Classe sociale des personnes enquêtées</i> .....	27
III.  TRAITEMENTS DES DONNEES GPS .....	29
A. <i>Localisation des personnes enquêtées</i> .....	29
B. <i>Les scénarios</i> .....	39
C. <i>Les méthodes</i> .....	40
<b>PARTIE 3 : MESURE ET INTERPRETATION .....</b>	<b>44</b>
I.    VULNERABILITE SELON LE MODE DE TRANSPORT CHOISI .....	44
A. <i>Personnes non-vulnérables</i> .....	44
B. <i>Personnes vulnérables</i> .....	46
C. <i>Interprétation des résultats</i> .....	48
II.   VULNERABILITE SELON LA LOCALISATION .....	50
A. <i>Méthode</i> .....	50
B. <i>Interprétation des résultats</i> .....	52
III.  VULNERABILITE SELON LE COUT DE DEPLACEMENT .....	55
A. <i>Méthode utilisée</i> .....	55
B. <i>Base de données requise</i> .....	56
C. <i>Application de la méthode</i> .....	57
D. <i>Interprétation des résultats</i> .....	62
E. <i>Limites de la méthode</i> .....	63
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>65</b>

<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	<b>67</b>
<b>TABLE DES ILLUSTRATIONS</b> .....	<b>71</b>
CARTE .....	71
FIGURE .....	71
GRAPHIQUE .....	71
TABLEAU .....	72
<b>ANNEXE</b> .....	<b>73</b>
TRAITEMENT DE DONNEES .....	73
A. <i>Méthode 1</i> .....	73
B. <i>Méthode 2</i> .....	249
C. <i>Méthode 3</i> .....	257

## CONTEXTUALISATION DU PROJET

Ce projet de fin d'études fait suite à un précédent travail de recherche mené sur la période 2009–2012 par l'équipe PériVia dont le responsable scientifique est M. Denis Martouzet, chercheur à l'UMR 7324 CITERES et professeur en aménagement-urbanisme au département Aménagement et Environnement de l'école Polytechnique de l'université François Rabelais de Tours. Intitulée « Le périurbain à l'épreuve des modèles d'habiter – La viabilité périurbaine entre théorie(s) et pratique(s), » cette recherche s'interroge principalement sur le périurbain et plus particulièrement sur la question suivante : quels peuvent être les éléments relatifs aux pratiques des habitants et usagers de ce territoire qui, en explicitant à la fois leur mobilité, leur mode d'habiter et les liens qui unissent celles-ci, permettent d'envisager la durabilité potentielle de ce territoire ?

Grâce à 37 personnes qui ont choisi d'être « tracées » pendant une voire deux semaines avec un GPS, ils ont pu facilement réaliser un traitement individuel et statistique qui les ont amenés à clarifier certains aspects pratiques concernant le rapport à l'espace (périurbain, rural et urbain) à l'échelle du quotidien qui s'inscrit dans le territoire départemental comme à l'échelle nationale. Chacune de ces 37 personnes ont des vies totalement différentes les unes des autres. En effet, certaines personnes habitent et/ou travaillent en territoire rural, d'autres en territoire urbain. Certaines font du sport le matin, d'autres le soir. Certaines font des courses trois fois par semaine, d'autres une voire zéro.

A la suite de ce travail de recherche, M. Martouzet nous a proposé de réaliser un projet de fin d'études qui serait donc une analyse des derniers travaux effectués. Bien qu'exploratoire dans sa quasi intégralité, la finalité du sujet consiste en la mesure de la vulnérabilité socio-spatiale face à la dépendance automobile.

L'objectif de ce projet de fin d'études est de mesurer la dépendance à l'automobile des usagers – ici des personnes précédemment « tracées » – dans des situations concrètes. Pour cela, à travers différents scénarios qui seront détaillés dans la suite, il s'agit de recalculer les durées de déplacement telles qu'elles auraient été en l'absence de possibilité d'utilisation de la voiture personnelle pour proposer une mesure de la vulnérabilité socio-spatiale face à la dépendance automobile. Bien évidemment, le travail qui est fait dans la suite, plus précisément en annexe 1 où l'on retrouve le traitement de données avec les trois méthodes expliquées plus loin, n'est en aucun cas une mesure de la réalité. Nous sommes dans le virtuel car le sujet est un sujet de type « exploratoire ».

Dans un souci de confidentialité, les noms et prénoms des personnes tracées seront gardés secrets. En ce sens, chaque personne aura une lettre et un chiffre qui leur seront associés dans la suite du document. Ces identifiants seront les mêmes que dans le document précédent rédigé par PériVia.

## INTRODUCTION

### I. Le constat

#### A. La voiture, trop présente dans nos vies quotidiennes

Aujourd'hui, le monde se présente comme un archipel de lieux cimentés par la mobilité à toutes les échelles (Levy, 2011). Au quotidien, nous avons besoin de nous déplacer. Que ce soit pour le travail, pour les activités ou encore pour les loisirs, les transports rencontrent une forte demande. Outre les transports en commun, la voiture reste le moyen de transport le plus utilisé par les français avant le vélo.

Pour corroborer ces chiffres, l'institut d'études indépendant ICMA Group a réalisé un sondage en 2015, répondant à la demande de la société d'intérim Randstad, sur un échantillon représentatif de 9 000 français actifs ou potentiellement âgés de 18 à 65 ans. D'après ce sondage, 6 français sur 10 utilisent leur voiture personnelle pour se rendre à leur travail soit 63 %. Plus loin, on retrouve les transports en commun avec 18 % et le vélo avec 4 %. Ces chiffres sont très peu différents de ceux inscrits dans le rapport de 2010 du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie où 61 % des français utilisent leur voiture, 16 % les transports en commun et 2 % leur vélo pour effectuer le trajet de chez eux jusqu'à leur travail.

Petit à petit, la voiture consomme de l'espace (Crozet, 2011). Les distances domicile-travail s'allongent de plus en plus tout en gardant la même durée. En effet, ce phénomène se rapproche de la conjecture de Zahavi qui expose le fait qu'avec l'augmentation des vitesses de transport, ce n'est pas le temps passé pour la mobilité qui diminue mais la distance parcourue qui augmente et donc la consommation d'espaces avec. Cet effet permet, en quelque sorte, de stabiliser la dépendance automobile puisque les non-automobilistes restent dans les centres (Dupuy, 2002). Par conséquent, en mobilité locale comme à longue distance, la voiture reste donc le mode de transport le plus dominant et les habitudes des français ne changent pas. De plus, il faut penser qu'un déplacement régulier vers le travail en voiture à 20 km de chez soi coûte environ 250 euros par mois, c'est-à-dire ampute d'un quart un salaire au SMIC (Orfeuill, 2010).

#### B. Des territoires aux mobilités différentes

##### 1. Territoires urbains et périurbains

Les territoires urbains sont des espaces où la forte densité d'activités et la forte desserte en transports publics devraient rendre l'usage de la voiture individuelle quasiment nulle. En effet, de nombreux centres urbains offrent aujourd'hui la possibilité de se déplacer grâce aux transports urbains publics tels que les métros, les tramways et les bus. Leurs rotations et leur quasi omniprésence sont un atout et une force dans la réduction de la présence de la voiture des centres urbains. De ce fait, la plupart du temps, les transports publics ont une plus grande efficacité par rapport à la voiture personnelle.

A la périphérie des territoires urbains, on retrouve les territoires périurbains. La plupart des personnes qui y vivent sont fortement attirées par les services et les activités proposés par le territoire urbain comme, par exemple, la source d'emplois. Quelques fois desservi par les transports publics, les rotations de ces derniers sont très faibles et les temps de transports sont trop élevés pour ces grandes distances par rapport à ceux générés par la voiture. Par conséquent, les habitants de ces territoires doivent se servir la plupart du temps de leur voiture personnelle.

Pour information, en Touraine en 2012, la population vivant en territoires urbain et périurbain est de 451 000 sur un total de 597 000, soit environ 76 % (INSEE, 2012).

## *2. Territoires ruraux*

Les territoires ruraux sont, quant à eux, des espaces où la faible densité d'activités et la faible desserte en transports publics rendent indispensable l'usage de la voiture individuelle. Ainsi, les populations rurales sont bien plus motorisées que la moyenne nationale malgré de plus faibles revenus et une plus forte proportion de personnes âgées qu'en milieu urbain. Et pourtant, dans ces espaces dits ruraux, se trouve près du quart de la population métropolitaine qui est actuellement en croissance. De plus, les pouvoirs publics, notamment en milieu rural, s'interrogent aujourd'hui sur les solutions permettant de développer des mobilités qui soient moins émettrices de CO<sub>2</sub> et plus respectueuses de l'environnement, et de limiter la dépendance à la voiture (et au pétrole) sur leur territoire (Huyghe, 2015).

Pour information, en Touraine en 2012, la population vivant en territoire rural est de 146 000 sur un total de 597 000, soit environ 24 % (INSEE, 2012).

## II. Plan du rapport

Dans la suite de ce rapport et pour sa rédaction, nous avons fait le choix de découper notre travail en trois grandes parties.

Dans un premier temps, nous ferons l'état de l'art en ce qui concerne la vulnérabilité des ménages, la dépendance à l'automobile, la mobilité et les modes de vie. Nous verrons, grâce à celui-ci, la démarche que nous avons suivie et l'aboutissement à notre sujet définitif.

Ensuite, nous présenterons la mobilité en générale sur le territoire Tourangeau grâce aux différents réseaux de transports et avec la motorisation des ménages. Puis, sous forme de rappel, nous présenterons les caractéristiques de l'échantillonnage sur lequel nous travaillons. Il s'agit là de résumer brièvement les caractéristiques socio-spatiales des personnes enquêtées en prenant en compte leurs lieux de vie et de travail ainsi que leurs âges et professions. Par la suite, nous détaillerons nos trois méthodes de traitements des données à partir des deux scénarios imaginés. Comme notre sujet est un sujet exploratoire, les scénarios proposés ne reflètent, en aucun cas, la réalité mais une éventualité.

Enfin, dans une troisième et dernière partie, nous terminerons par l'élaboration de la mesure de la vulnérabilité de ces personnes selon des critères spécifiques. Nous avons proposé différentes mesures avec, entre autres, une mesure selon le coût et aussi selon les localisations géographiques (distance et temps). Dans cette partie, nous ferons également l'interprétation de nos résultats.

Nous concluons ce travail en rappelant les différents résultats de nos analyses ainsi que des éléments des parties précédentes et en proposant des pistes de recherche pour les travaux à venir.

## PARTIE 1 : ETAT DE L'ART

Le sujet de ce projet de fin d'études que nous traitons recouvre plusieurs thématiques. En effet, nous avons pu faire ressortir quatre grands thèmes : la vulnérabilité, le « mode d'habiter, » la mobilité et la dépendance automobile qu'il convient de définir pour mieux en comprendre le sens. Nous nous attarderons plus sur la dépendance automobile ainsi que sur la vulnérabilité car il s'agit des thèmes centraux de notre sujet.

Tout d'abord, Verry et Vanco (2009) qualifient de vulnérables les ménages qui allouent plus de 18 % de leur budget aux dépenses de mobilité quotidienne (carburant, stationnement, péage, achat, réparation et assurance). Plus largement, Marie Huyghe (2015), dans sa thèse intitulée *Habiter les territoires – Comprendre les dynamiques spatiales et sociales à l'œuvre, évaluer les perspectives d'évolution des pratiques de mobilité des ménages* considère comme vulnérables les ménages aux budgets faibles à modestes, contraints d'effectuer au quotidien des déplacements longs et coûteux et dépendants de leur voiture. Nous pourrions également considérer que la vulnérabilité dépend de la localisation des activités des personnes.

Contrairement aux études de Verry et Vanco (2009) et Nicolas, Verry et Vanco (2012), nous ne prenons pas comme éventualité une augmentation dans le prix des énergies. Quoiqu'il en soit, grâce à leurs études, ils permettent d'aboutir à des conclusions suivant les caractéristiques socio-économiques des ménages vulnérables aux hausses des prix des énergies. Huyghe *et al.* (2013) explique qu'il existe cinq niveaux de cette vulnérabilité en fonction du budget des ménages et du nombre de déplacements effectués :

1 : ménages aux revenus élevés, qui se déplacent peu : cadres/professions supérieures qui travaillent près de leur domicile.

2 : ménages aux revenus élevés, qui font des grandes distances : supérieures/cadres, qui travaillent dans l'agglomération.

3 : ménages aux revenus moyens, qui se déplacent peu à moyennement : retraités ou des actifs (employés, salariés) qui travaillent relativement près de leur domicile.

4 : ménages aux revenus faibles à moyens, qui se déplacent peu : actifs au chômage, ou des actifs à faible revenus qui travaillent près de chez eux.

5 : ménages aux revenus faibles à moyens, qui se déplacent beaucoup : employés/salariés qui travaillent dans l'agglomération.

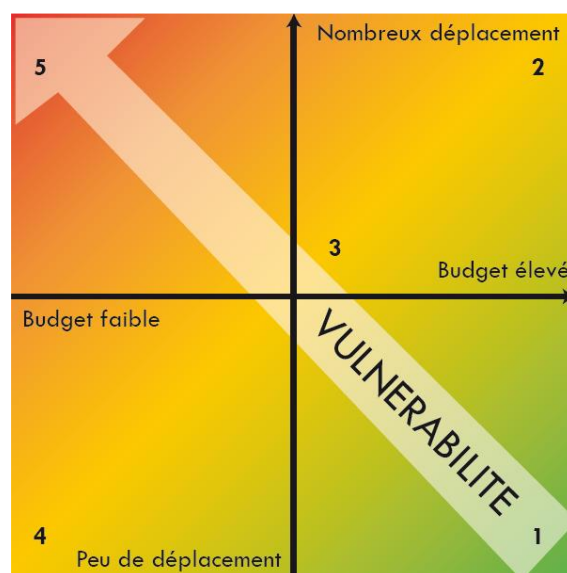


Figure 1 : niveau de vulnérabilité (Huyghe, 2015)

Mais, aux caractéristiques socioéconomiques s'ajoutent des caractéristiques socio-spatiales : la distance entre le domicile et le travail, la taille des ménages, le nombre d'enfants à charge, la configuration urbaine de la ville, etc.

La méthode que propose les auteurs permet de mettre en évidence sur un territoire les points sensibles et, par conséquent, les endroits où les acteurs locaux doivent agir pour solutionner les problèmes. Des aménagements et des politiques pour favoriser un report modal peut être envisageable et permettre à ces ménages vulnérables de réduire leurs dépenses. En effet, Verry et Vanco (2009) ont pu remarquer que les personnes les plus vulnérables aux hausses des tarifs étaient localisées principalement en périphérie des villes, dans le périurbain, et dans les territoires ruraux. Ces personnes ont une nécessité à se motoriser pour pouvoir profiter pleinement des possibilités offertes par la voiture particulière (Motte, 2007). Cela crée alors une radicale opposition entre ménages motorisés et non-motorisés. Gabriel Dupuy parle même d'une forme « d'handicap de mobilité. » De ce fait, les politiques d'amélioration de la mobilité urbaine doivent proposer des solutions adaptées et efficaces pour ces personnes. Pour l'instant, en l'absence de services de transports en commun constituant des alternatives crédibles à la voiture, des situations d'assignation se développent (Le Breton, 2002) qui peuvent se traduire par du chômage, de la précarité et de l'exclusion sociale (Huyghe, 2015).

Il est également bon de noter que l'installation en milieu rural va généralement de pair avec une augmentation du budget-mobilité souvent ignorée ou sous-évaluée par les ménages : les ménages les plus vulnérables, pour parvenir à assumer ce budget-transport, doivent alors limiter d'autres dépenses (notamment liées aux loisirs ou aux autres consommations d'énergie) dégradant par-là leur confort de vie (Huyghe, 2015).

Dans ce rapport, nous nous focaliserons sur un point qui n'a pas été traité lors des études faites précédemment à savoir la dépendance automobile. En effet, la vulnérabilité des ménages face aux hausses des prix des énergies étant déjà traitée, nous mesurerons la vulnérabilité socio-spatiale face à la dépendance automobile.

De ce fait, nous voyons apparaître la notion de mobilité. D'après le dictionnaire, la mobilité est la propriété ou le caractère de ce qui peut se déplacer ou être déplacé dans l'espace et par extension ou métaphoriquement changer de fonction, d'aspect et de forme, ou être instable. Il faut comprendre le mot mobilité en termes de mobilité au niveau spatial mais également au niveau social.

Avant, la mobilité était perçue comme étant imposée à l'individu alors que maintenant, on parle davantage de potentiel de mobilité. Dans la ville d'aujourd'hui, le droit au mouvement devient essentiel (Ascher, 2004 ; Lefebvre, 1972). La mobilité est donc une capacité nécessaire au mode de vie actuel, elle peut être considérée comme un facteur qui permet le droit à la ville (Lefebvre, 1972).

On peut facilement parler d'un droit-créance : « un droit qui implique une responsabilité de la société pour que tous disposent des moyens effectifs, pratiques et culturels, de se déplacer et d'accéder à la ville toute entière » (Ascher, 2004, p24).

Le mode de transport que nous allons étudier est l'automobile dont l'avènement a eu lieu à partir des années 1960. La notion de dépendance automobile apparaît dans la littérature en 1989 et est développée en premier par Peter Newman et Jeffrey Kenworthy, deux chercheurs australiens. Après 10 années de recherches et de collectes de données sur 31 métropoles, ils ont remarqué que la consommation annuelle de carburant est en relation inverse avec la densité urbaine. La limite de cette méthode réside dans le fait que chaque partie du monde étudiée possède des caractéristiques et des modes d'urbanisation différents ainsi que des richesses à l'extrême opposée l'une de l'autre. De plus, leur définition de la dépendance automobile est très restreinte et est un effet appliqué seulement à la ville et non à l'utilisateur comme on pourrait le penser aux premiers abords. Pour eux, l'échelle d'étude de cette dépendance se restreint à l'agglomération et leur approche pour définir la dépendance automobile est avant tout spatiale. Par conséquent, d'autres chercheurs comme Gabriel Dupuy en 1999 dans son œuvre *La dépendance automobile : symptômes, analyses, diagnostic, traitements* ont tenté une tout autre définition en s'appuyant cette fois-ci sur l'utilisateur qui est le principal acteur concerné par cette dépendance. Selon ce dernier, la définition prend tout son sens avec le concept de système automobile.

Premièrement, la dépendance vis-à-vis d'un mode de déplacement correspond à une absence de choix modal possible. Ici, cela signifie que la dépendance automobile est le résultat d'une absence de choix modal autre que l'automobile pour l'utilisateur.

Deuxièmement, la dépendance est un effet négatif résultant de la privatisation réelle ou potentielle de l'avantage procuré par la taille du système automobile. Ainsi, pour pouvoir l'estimer, il faut pouvoir comparer la situation de ceux qui participent au système automobile à la situation de ceux qui n'y participent pas.

Troisièmement, la dépendance automobile n'est pas individuelle. C'est par le comportement des autres que nous sommes incités à utiliser l'automobile entraînant ainsi un « cercle vertueux » d'effets positifs qui emporte avec lui un « cercle vicieux » d'effets négatifs dus au développement de l'automobile. En effet, l'accès à l'automobile est un véritable « cercle magique » comme il le définit dans son ouvrage. Plus il y a de véhicules, plus il y a des fonds dédiés et la circulation automobile en sera d'autant plus grande. De ce fait, on remarque un développement du réseau routier. On aura alors une dispersion des activités et un étalement urbain important et l'accessibilité sera améliorée avec des distances plus grandes parcourues pour un même temps donné. De plus, on remarque que dès lors que le système automobile se développe, les systèmes alternatifs se dégradent (bus, vélo, tramway).

Il est donc important de lier la dépendance automobile avec son système (ndlr : le système automobile). C'est un facteur clef de cette dépendance. En effet, tout est pensé autour de l'automobile : les infrastructures routières à grandes vitesses, l'accession de véhicules motorisés pour les ménages à revenus moyens et même faibles, la mise en place

d'infrastructures spécialement dédiées à la voiture comme les garages, les concessions de voitures mais aussi les motels, la restauration rapide et autres lieux similaires destinés spécialement à l'automobiliste. Le système automobile entraîne donc la dépendance automobile.

Par conséquent, la dépendance automobile est définie comme étant un système complexe dans lequel l'usage de l'automobile est central et dans lequel les performances supérieures de la voiture particulière par rapport aux autres modes tendent à lui donner une place croissante et hégémonique. Ce processus, qui varie d'intensité dans le temps et selon les territoires, pourrait conduire à une forme d'exclusion pour les ménages ne pouvant se motoriser ou peinant à profiter pleinement des possibilités offertes par la voiture particulière (Motte, 2007). L'automobile tendant à être indispensable dans notre système de déplacement, cela nuit aux personnes ne possédant pas de véhicules motorisés au risque d'être marginalisés s'ils restent non-motorisés.

Mais, souvent associée à des problématiques de transports et de déplacements, de nombreuses études et recherches en matière de mobilité abordent celle-ci davantage comme un problème à résoudre que comme une caractéristique majeure des modes de vie urbains. Ce faisant, on sous-estime le lien étroit qui existe entre mobilité physique et accessibilité spatiale. En effet, les modes vies et, par conséquent, les modes d'habiter, doivent être pris en compte dans les problématiques de mobilité. Enfin, la mobilité se compose de l'accessibilité, des compétences individuelles des personnes et de l'appropriation individuelle du territoire (Flamm et Kaufmann, 2006)

Le « mode d'habiter » est une notion qui se situe à l'intersection entre la notion géographique et la notion sociologique du mode de vie (Nicole Mathieu, 2012). D'autres auteurs, comme Mathis Stock (2009), Lussault (2003) ou encore Lévy (2011), insistent sur la pratique des lieux et la spatialité des acteurs individuels. De plus, l'analyse des modes d'habiter permet de rendre compte de nouveaux phénomènes et de ses conséquences comme la périurbanisation (Frelat-Kahn et Lazzarotti, 2012) car l'espace des individus n'est plus seulement local mais en bien sous forme de réseaux.

Il y aurait 3 grands types de modes de vie, chacun renvoyant à des pratiques de mobilités quotidiennes différentes (Kaufmann, 1999) :

- Le mode de vie citadin caractérisé par une utilisation des espaces urbains par contiguïté et proximité : beaucoup de déplacements à l'intérieur du quartier avec une forte utilisation des espaces publics, des modes collectifs et actifs. Ce sont principalement des couples et des personnes jeunes vivants dans les quartiers centraux.
- Le mode de vie californien caractérisé par une utilisation d'espaces étendus et discontinus : des déplacements plus longs mais possibles grâce aux infrastructures majeures de transport. On retrouve un fort investissement dans la sphère privée car ce sont des ménages qui quittent la ville pour s'installer à l'extérieur.

- Le mode de vie métropolitain caractérisé par une inscription dans des réseaux de villes : permet à l'individu de s'inscrire dans un réseau de villes avec une prépondérance de la sphère du travail et usage de modes multiples selon les besoins.

Ainsi, à l'exception du mode de vie métropolitain, il est facile de déterminer les modes de transport et leur utilisation au quotidien en lien avec les modes de vie énoncés précédemment. Par exemple, le mode de vie californien concerne les individus et les ménages motorisés alors que le mode de vie citadin est celui de la marche à pied et plus généralement du transport actif<sup>1</sup> (Ravalet, 2007).

De plus en plus, des ménages quittent la ville en quête d'un cadre de vie plus agréable. Ce cadre-ci est trouvé dans les milieux ruraux où les nuisances liées à la ville (pollution, bruit, odeur, visuelle, stress) sont inexistantes. Mais, ce nouveau mode d'habiter, plus « rural, » est néanmoins encore largement citadin. C'est d'ailleurs sur cet équilibre ville/campagne que se fonde en quelque sorte le mode d'habiter. Les ménages acceptent et apprécient de vivre en milieu rural parce qu'ils savent qu'ils peuvent rapidement rejoindre une ville, son animation, son dynamisme, voire son anonymat (Huyghe, 2015) et le plus souvent leur lieu de travail. Dans ce dernier cas, on parle de mobilités réversibles associées à la vie professionnelle. Ce sont elles qui ont la plus grande influence sur l'espace urbain.

En somme, la localisation résidentielle des ménages et les moyens de transport sont avant tout le résultat d'arbitrages sous contraintes (Kaufmann et Jemelin, 2003).

Par conséquent, nous sommes arrivés à une méthode qui consiste à recalculer les temps de déplacement comme ils auraient été en l'absence de la possibilité d'utiliser la voiture personnelle sur la base des tracés GPS récupérés par les précédentes études de PériVia. Ainsi, nous pourrions voir quelle personne a besoin d'utiliser son véhicule pour réaliser sa journée et savoir sous quelles conditions ces personnes sont ou non vulnérables face à la dépendance automobile.

Puis, grâce à ces calculs, nous utiliserons une méthode de calcul proposé par Jean-Pierre Dupuy et Jean Robert (1976) pour obtenir une vitesse généralisée pour chaque mode de déplacement. Cette vitesse généralisée prend en compte les kilomètres parcourus dans l'année et le revenu annuel des personnes entre autres. Ainsi, nous l'appliquerons à la mesure de la dépendance automobile et, si la vitesse de la voiture est supérieure aux autres modes de déplacement, alors cette personne sera dépendante de la voiture et vulnérable face à celle-ci.

A noter que ce ne sera pas la seule méthode utilisée.

---

<sup>1</sup> Le transport actif comprend toute forme de déplacement où l'énergie motrice est fournie par l'individu, donc essentiellement la marche et le vélo (Torres et Lewis, 2010).

## PARTIE 2 : TERRAIN ET METHODE

### I. La mobilité sur le territoire tourangeau

Beaucoup de facteurs vont influencer sur la mobilité des personnes. En effet, la dispersion des équipements, la répartition de la population ou encore leur localisation sont primordiales pour comprendre la mobilité des personnes sur un territoire. De ce fait, nous précisons ici l'offre en matière de transports puis l'utilisation même de ces réseaux.

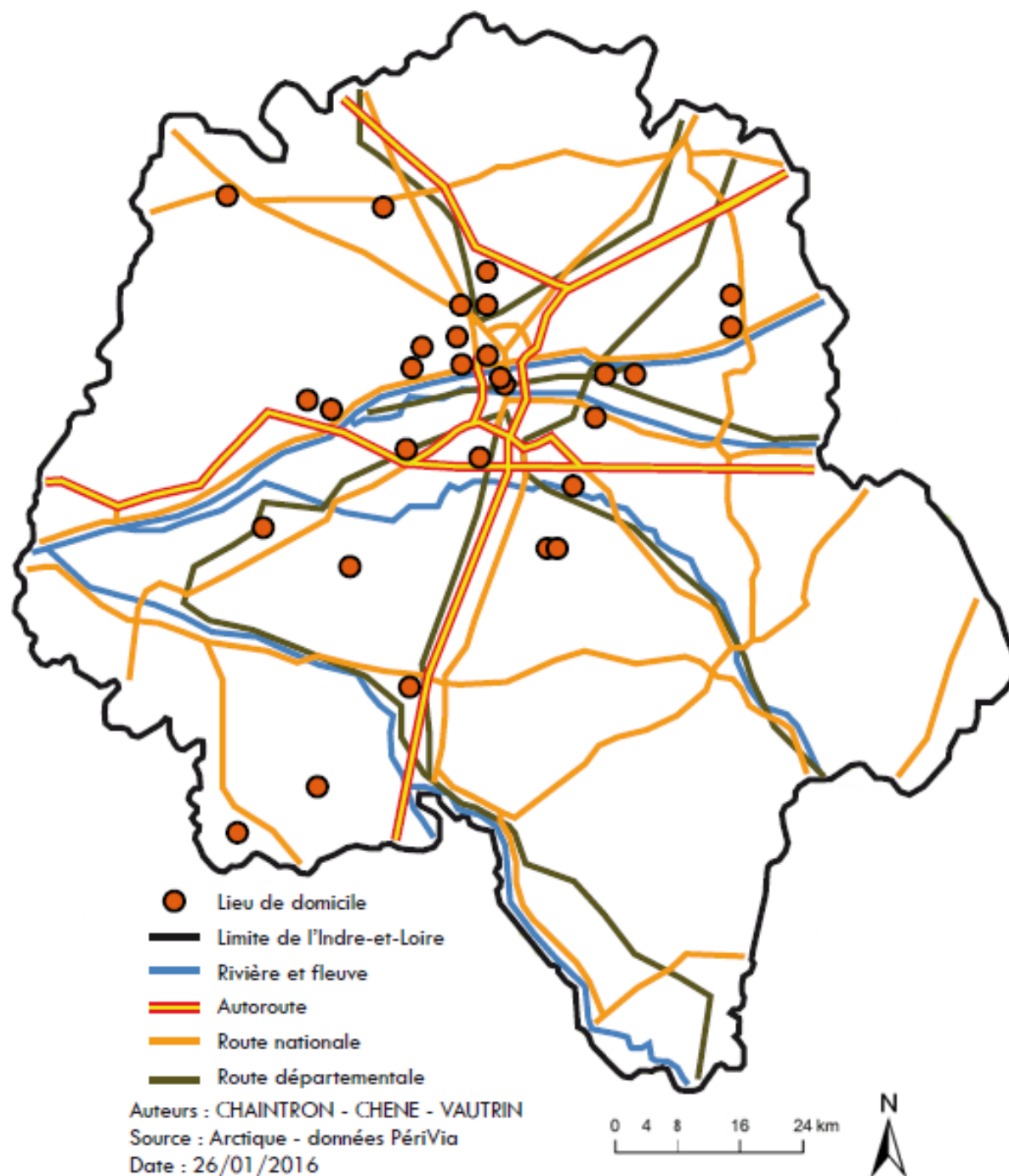
#### A. Le réseau routier

Le département d'Indre-et-Loire est relié aux autres réseaux nationaux. L'agglomération de Tours se situe sur un véritable nœud autoroutier :

- Vers Paris (via Blois et Orléans) par l'autoroute A10 ;
- Vers Bordeaux (via Poitiers) par l'autoroute A10 ;
- Vers Angers (par l'autoroute A85) et, au-delà, Nantes (par l'A11) et la Roche-sur-Yon (par l'A87) ;
- Vers le Mans (par l'A28) et, au-delà Rennes (par l'A81) et Rouen (par l'A28) ;
- Vers Vierzon puis Bourges (par l'A85) et, au-delà, Clermont-Ferrand, Saint-Etienne et Lyon (par l'A71, l'A72 et l'A47).

Ce réseau est tellement vaste que l'on ne recense pas moins de 17 entrées/sorties d'autoroute (8 sur l'A10, 8 sur l'A85 et 1 sur l'A28) dont 12 en dehors de l'agglomération de Tours, c'est-à-dire dans le périmètre de notre zone d'étude à savoir dans l'ensemble du département. Ce réseau autoroutier est secondé par un réseau de routes nationales permettant de rejoindre d'autres villes plus petites telle que Chinon ou Saumur par exemple.

En analysant le réseau routier avec le lieu de domicile (carte 1 page suivante), nous avons pu nous rendre compte que la majorité des personnes enquêtées réside proche des axes structurants tels que les autoroutes ou les routes nationales.



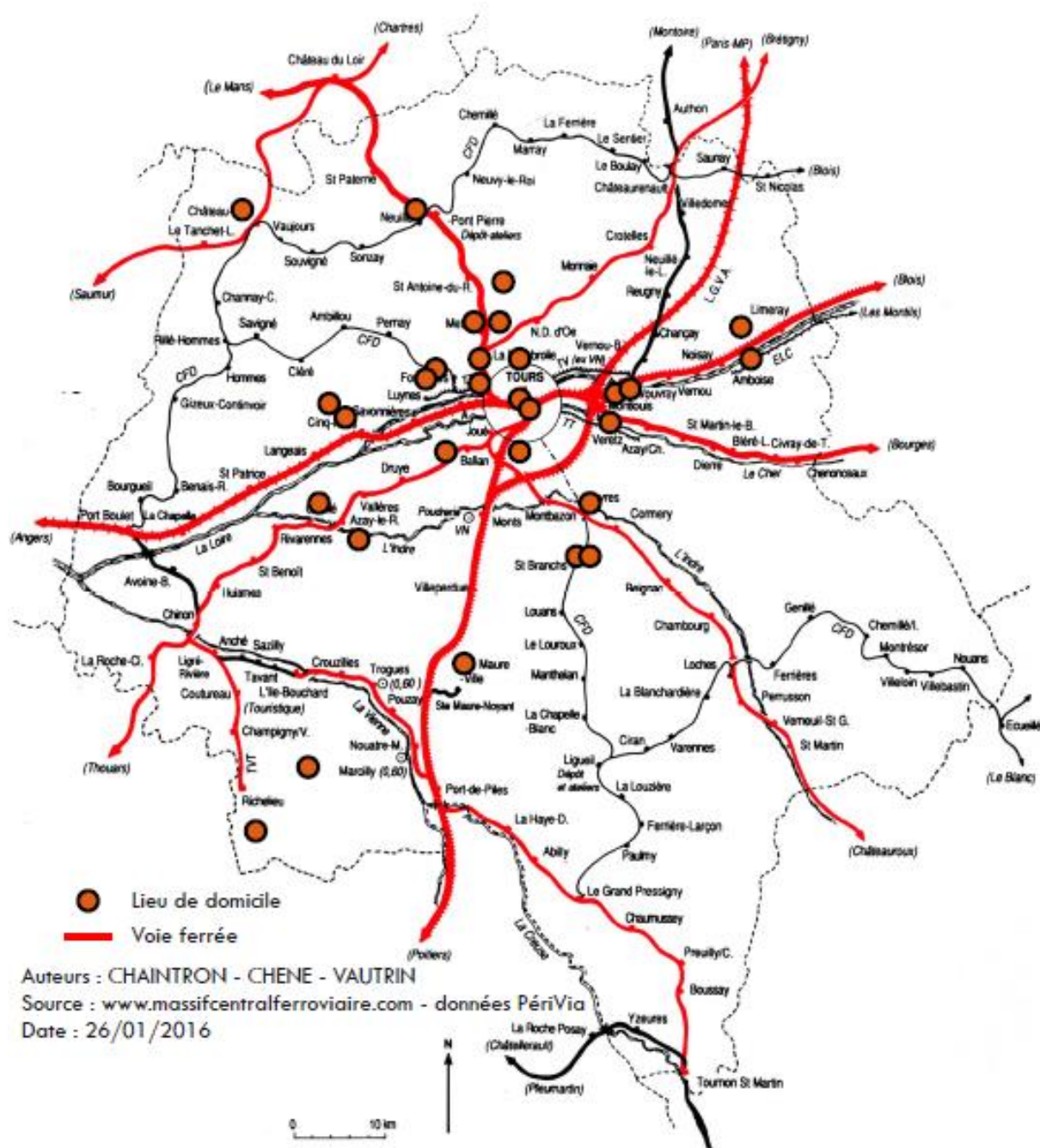
Carte 1 : réseau routier d'Indre-et-Loire

Par conséquent, en plus d'être un choix de vie, le lieu de domicile est un endroit stratégique quant à l'utilisation du véhicule personnel motorisé. Plus proche des réseaux routiers de grande vitesse, le temps de trajet sera raccourci et donc la voiture sera forcément privilégiée pour tous types de déplacements. De plus, comme nous l'avons précisé en introduction, les espaces ruraux et périurbains sont très peu desservis par les transports en commun et donc le choix du transport pour les déplacements est vite fait. On se sert de la voiture.

## B. Le réseau ferré

L'agglomération de Tours est desservie par le Train à Grand Vitesse (TGV) en gares de Tours et de Saint-Pierre-des-Corps, situées à 4 kilomètres l'une de l'autre, situant le chef-lieu de département à environ une heure de la gare Montparnasse de Paris.

Par ailleurs, Tours ou Saint-Pierre-des-Corps sont reliés par rail à Saumur, Angers et Nantes, Chinon, Châtelleraut, Poitiers, Châteauroux, Vendôme, Bourges, Lyon, Blois, Orléans, Paris, Le Mans et Caen.



Carte 2 : réseau ferré d'Indre-et-Loire

44 communes d'Indre-et-Loire sont desservies par les trains utilisant ces lignes. Même si, géographiquement parlant, le territoire semble bien desservi, il ne faut pas oublier les faibles fréquences de passage ainsi que les nombreux arrêts des Trains Express Régionaux (TER) desservant le périurbain et le rural.

Malheureusement, les temps de parcours des TER ne rendent pas ce mode de transport très attractif dès que l'on s'éloigne de l'agglomération. Pour le prouver, une zone de chalandise, de desserte, peut être tracée. On remarque que l'ensemble des gares à moins de 20 minutes de celle de Tours se situent dans un polygone qui ne recouvre que 1/6 du territoire d'Indre-et-Loire. En outre, pour relier deux communes périurbaines ou rurales, il y a une nécessité d'effectuer un changement de train en gare de Tours (PériVia, 2012).

Une analyse faite lors de la construction du rapport de PériVia montre que l'offre en matière de déplacements en transports collectifs est relativement bien répartie sur le territoire mais, qu'en matière de qualité et de fréquence, elle présente des disparités importantes. Globalement, le réseau ferré d'Indre-et-Loire est dense et le potentiel de desserte est élevé. Mais l'offre semble encore insuffisante et peut, cependant, être améliorée.

## C. Les lignes de bus

### 1. *Lignes de transports interurbains (Fil Vert)*

Ce réseau de chemins de fer est secondé par le réseau des bus « Fil vert », géré par le Conseil Général. Celui-ci est aussi structuré en étoile dont le point central est la commune de Tours. De plus, on remarque que cette étoile ne dessert pas et donc délaisse le Sud-Ouest et le Sud-Est du département. Ce choix est sûrement justifié dans le fait que les lignes de trains TER viennent compléter ce réseau de transport. Sur ce réseau de bus, contrairement au ferré, certains pôles urbains secondaires sont reliés. En conséquence, le Sud du département est beaucoup mieux desservi que le Nord dont les communes sont reliées uniquement à Tours.

Cependant, les temps d'attentes et de trajets pour les bus sont relativement longs, parfois même décourageants : plus de 1h20 pour relier Tours à partir des petites communes aux limites du département d'Indre-et-Loire.



Carte 3 : réseau « Fil vert » (Fil Vert, 2015)

## 2. Lignes de transports urbains (Fil Bleu)

A une plus petite échelle, celle de la commune de Tours et de son agglomération Tour(s)Plus, on retrouve le réseau « Fil Bleu » géré par la communauté d'agglomération. Ce vaste réseau de bus dessert l'intégralité de l'agglomération Tourangelle grâce à ses 29 lignes dont une de tramway. Il représente un avantage considérable quant au report modal des personnes.

Le réseau dessert, à ses extrémités, Saint-Etienne-de-Chigny et Berthenay à l'Ouest, Chanceaux-sur-Choisille au Nord, Vernou-sur-Brenne et La-Ville-aux-Dames à l'Est et Ballan-Miré, Joué-lès-Tours, Chambray-lès-Tours et Saint-Avertin au Sud.

Néanmoins, le problème reste le même. Plus l'on s'éloigne de la commune centre (*i.e.* Tours), et plus la fréquence et les temps de trajets des bus deviennent longs ce qui peut décourager les utilisateurs.

La carte du réseau Fil Bleu étant trop dense, il est impossible de la mettre dans le rapport. Le lien pour la trouver et l'avoir dans une qualité plus élevée est le suivant : [https://www.filbleu.fr/images/infosvoyageurs/plans/2015-septembre/Plan\\_bustram\\_septembre\\_2015.pdf](https://www.filbleu.fr/images/infosvoyageurs/plans/2015-septembre/Plan_bustram_septembre_2015.pdf)

#### **D. Conclusion sur les réseaux**

Nous avons pu remarquer, grâce aux cartes précédentes, que le département d'Indre-et-Loire dispose d'un fort maillage et d'une offre de transport en commun assez importante. Mais ces réseaux de transports collectifs proposent des trajets qui sont assez limités et où les fréquentations et rotations des transports sont faibles. De ce fait, peu de personnes fréquentent ces types de transports (trains et bus interurbains) et la demande diminue. La différence entre l'offre et la demande est donc très importante. Si l'offre augmentait, alors la demande serait plus élevée et les réseaux de transports beaucoup plus utilisés ce qui favoriserait le report modal.

Néanmoins, le réseau de transports collectifs qui fonctionne le mieux est le réseau « Fil Bleu » car il propose des temps de trajets souvent raccourcis et une meilleure rotation de ses bus aux arrêts.

Mais, finalement et malheureusement, c'est la route qui reste le plus utilisée. En tout cas, elle l'est en matière de temps de déplacement et de flexibilité que ce soit dans le périurbain tourangeau ou le rural vers Tours et inversement. Les voies de circulations transversales sont suffisamment denses et efficaces pour permettre l'intégralité des déplacements. Ce réseau routier n'est pas complémentaire d'autres réseaux, il est plaqué sur l'ensemble du territoire, du fait de l'héritage de la constitution des routes pendant et après la révolution industrielle.

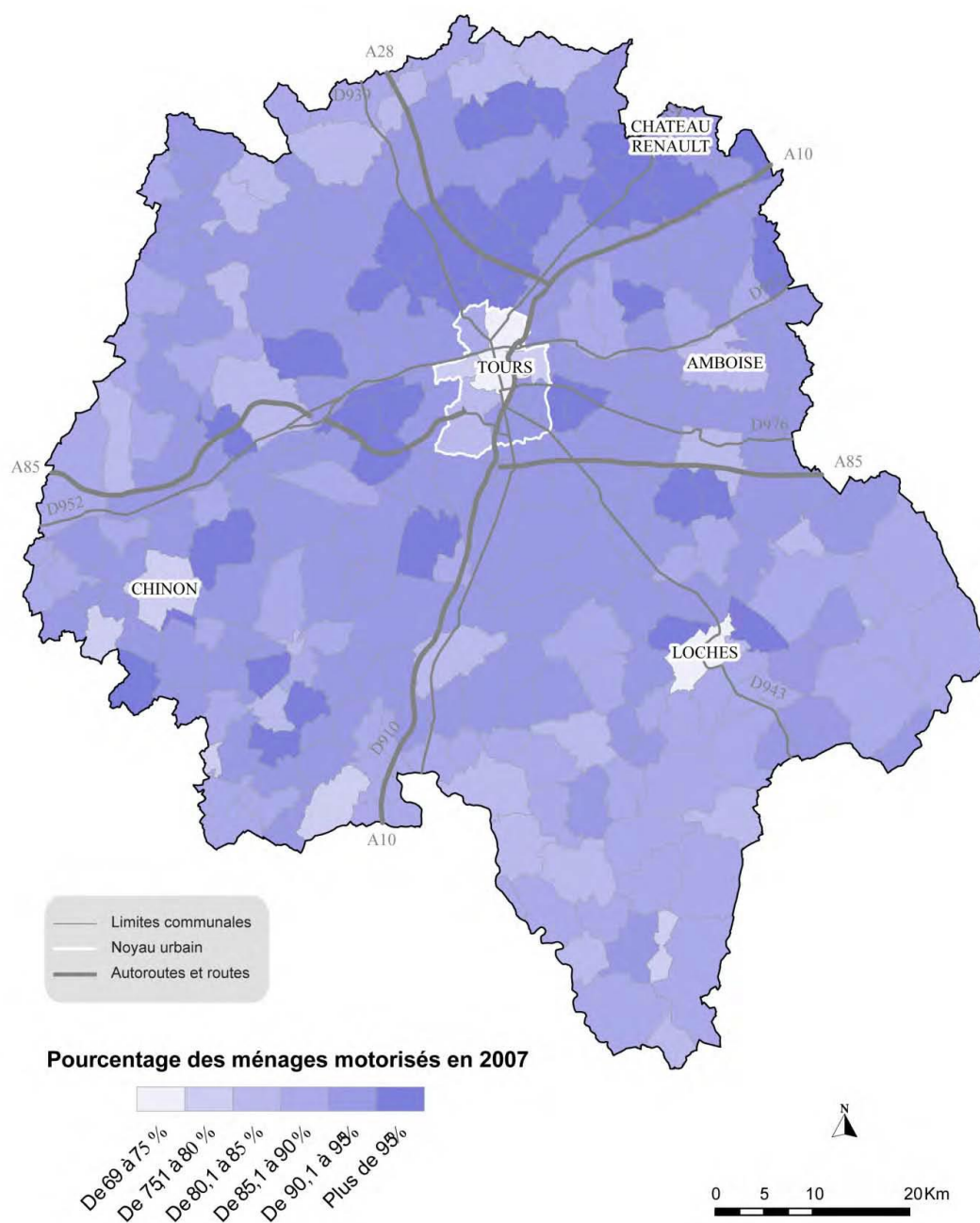
Les points majeurs à noter sont les suivants :

- Des réseaux de transport en commun centrés presque exclusivement sur Tours et son agglomération ;
- Un réseau routier de qualité, centré sur Tours mais maillé dans le périurbain proche ou lointain ;
- Des réseaux routiers et de transport en commun beaucoup plus efficaces dans l'agglomération et à proximité de celle-ci que dans le périurbain et le rural.

#### **E. Motorisation des habitants**

On remarque, grâce à la carte ci-dessous, réalisée par Périvia, que le taux de motorisation, élevé dans tout le département, l'est plus encore dans une couronne située entre 10 et 30 km de Tours. Ce qui ressort de la façon la plus évidente est le taux de motorisation plus faible dans l'agglomération de Tours et dans les pôles urbains secondaires (Loches, Chinon, etc).

Sur l'ensemble des flux quotidiens pour motif de travail, l'unité urbaine de Tours représente 70% des destinations de l'ensemble des déplacements. Les communes périurbaines de l'agglomération de Tours sont donc fortement polarisées par ce pôle urbain principal. L'analyse des flux quotidiens domicile-travail montre également que d'autres pôles apparaissent sans être comparables à ce pôle principal. La ville de Tours représente à elle seule la première destination du département pour 38% des travailleurs. Ces déplacements vers le pôle de Tours s'effectuent, d'après le recensement de 2006, à 88% en voiture particulière et seulement 7,5% en transport en commun. Cette proportion est largement supérieure à la moyenne régionale.



Sources : INSEE 2007 et BD carto® IGN ©  
Réalisation : PFE ADN, PériVia 2012

Carte 4 : taux de motorisation des ménages (PériVia, 2012)

## II. L'échantillonnage

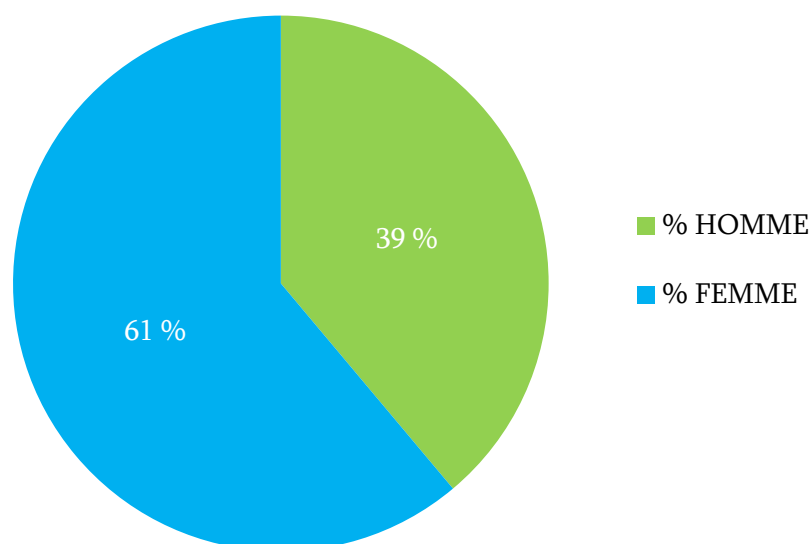
Au sein de notre périmètre, le département d'Indre-et-Loire, nous avons fait le choix d'étudier un panel de personnes qui n'est pas représentatif de la totalité des habitants du département concerné. En effet, pour avoir un échantillonnage de personnes le plus diversifié et le plus représentatif d'un territoire, il nous faudrait recueillir les données de plus de 500 personnes. Or, dans notre cas, ce sont 37 personnes qui ont acceptées de vivre au quotidien avec un GPS durant deux semaines comme nous avons pu le signaler précédemment.

Les critères principaux de diversité des personnes enquêtées sont l'âge, la distance et le temps entre le lieu de résidence et le lieu de travail, la distance et le temps entre le lieu de résidence et le centre urbain de Tours, la diversité des situations professionnelles et la taille des ménages. Par diversité des personnes enquêtées, nous entendons donc des personnes travaillant à l'extérieur de leurs domiciles ou à leurs domiciles, des adolescents, des personnes se déplaçant beaucoup dans le département, des personnes retraitées, des couples ayant un ou plusieurs enfant(s) à charge ou non et la catégorie socio-professionnelle de la personne.

De plus, notre étude ne concernant que la dépendance automobile en Indre-et-Loire, nous avons initialement prioriser les personnes utilisant uniquement leur voiture pour se déplacer. Puis, nous avons ouvert notre étude aux personnes utilisant également leur vélo et les transports en commun. En effet, nous nous sommes rendus compte, finalement, que ces personnes étaient moins dépendantes de la voiture car elles avaient déjà effectué un report modal de leurs déplacements. Finalement, une seule personne a été écartée de notre étude car, durant la semaine où elle possédait le GPS, elle se déplaçait à l'extérieur du département pour des raisons familiales et était, de ce fait, en congé. En conséquence, ce sont les trajets de 36 personnes qui vont être étudiés et traités dans la suite du rapport.

### A. Une diversité de sexes et d'âges

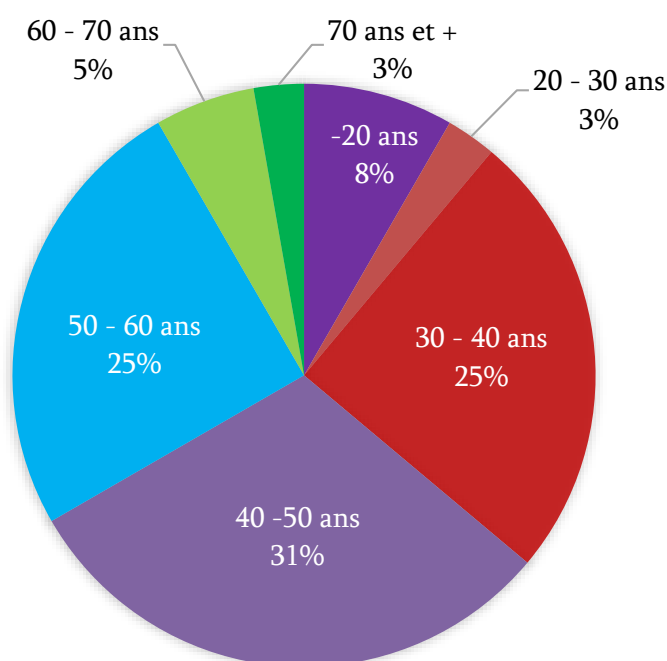
Dans notre échantillon, la proportion d'hommes et de femmes est de 13 pour 22 ce qui engendre donc un certain déséquilibre concernant le sexe des enquêtés. Néanmoins, ceci est peu significatif pour la suite de notre travail car nous étudions uniquement les déplacements de ces personnes même s'il est vrai que les activités, avec utilisation de la voiture personnelle, des hommes et des femmes peuvent différer.



Graphique 1 : répartition des enquêtés par sexe (Auteurs, 2016)

La plus grande catégorie d'âge des enquêtés, représentée par plus de 81%, est la tranche d'âge des 30-60 ans. Cette tranche est très représentative de l'échantillon car elle correspond à des personnes insérées dans la vie active depuis peu voire plus longtemps et qui ont, en plus du permis B, une possibilité de s'acheter une voiture car elles disposent des revenus nécessaires pour.

Cela signifie également que ces personnes ont une bonne condition physique pour pouvoir utiliser, par exemple, le vélo sur des distances moyennes. En effet, nous imaginons ici qu'une personne âgée de 70 ans ou plus ne pourra pas, dans la plupart des cas, utiliser son vélo sur une longue distance contrairement à une personne âgée d'une vingtaine ou trentaine d'années.

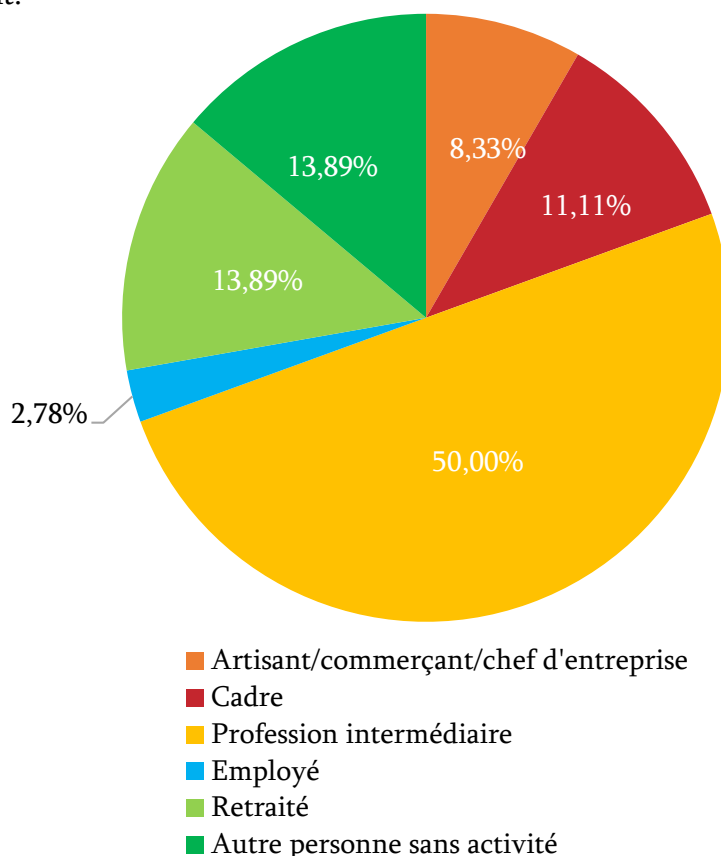


Graphique 2 : répartition des enquêtés par tranche d'âge (Auteurs, 2016)

## B. Classe sociale des personnes enquêtées

70% des personnes enquêtées sont des personnes actives. Ces personnes se rendent donc, quotidiennement, quotidiennement à leur travail dans les tranches horaires habituelles (8h-12h et 14h-18h). Parmi ces personnes, elles ont, pour 50%, des professions intermédiaires<sup>2</sup>. Ce sont donc des personnes appartenant à la classe moyenne.

L'intérêt d'analyser les différentes catégories socio-professionnelles est très important pour observer, par la suite, quelle part de leur budget les ménages annuellement.

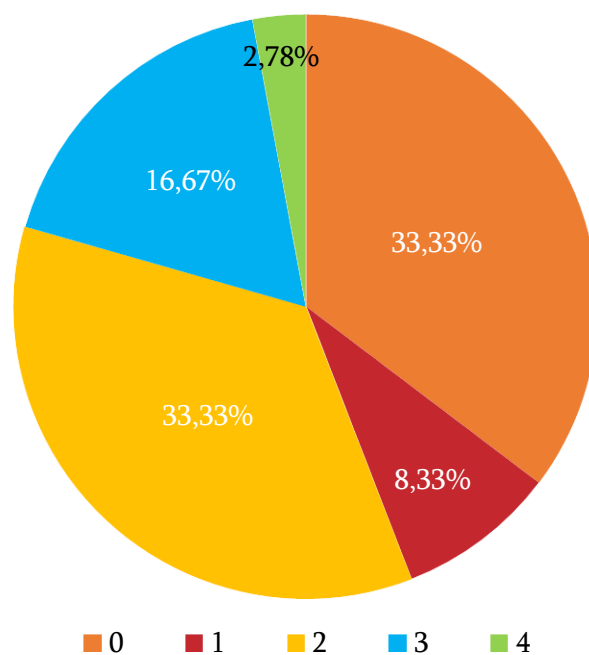


Graphique 3 : répartition des enquêtés par classes socio-professionnelles (Auteurs, 2016)

Enfin, le graphique suivant nous présente le nombre d'enfant(s) par foyer. Ce chiffre est important également puisque cela va influencer, pour certains foyers, sur les trajets extraprofessionnels à savoir les trajets pour amener l'enfant à ses activités scolaires et extra-scolaires, chez la nourrice, etc.

Il faut souligner que nous n'avons pas pris en compte les enfants pour les personnes de plus de 61 ans car nous considérons que ces derniers ne vivent plus chez leurs parents. Une autre limite est l'âge des enfants. En effet, nous faisons l'hypothèse qu'un enfant ayant plus de 18 ans et vivant toujours chez ses parents est autonome pour ses activités du fait qu'il peut posséder le permis B et utiliser une voiture s'il en a une à disposition.

<sup>2</sup> Profession intermédiaire : personnes travaillant dans l'enseignement, la santé et le travail social ; parmi eux, les instituteurs, les infirmières, les assistantes sociales.



Graphique 4 : répartition des enquêtés par nombre d'enfants par foyer (Auteurs, 2016)

### III. Traitements des données GPS

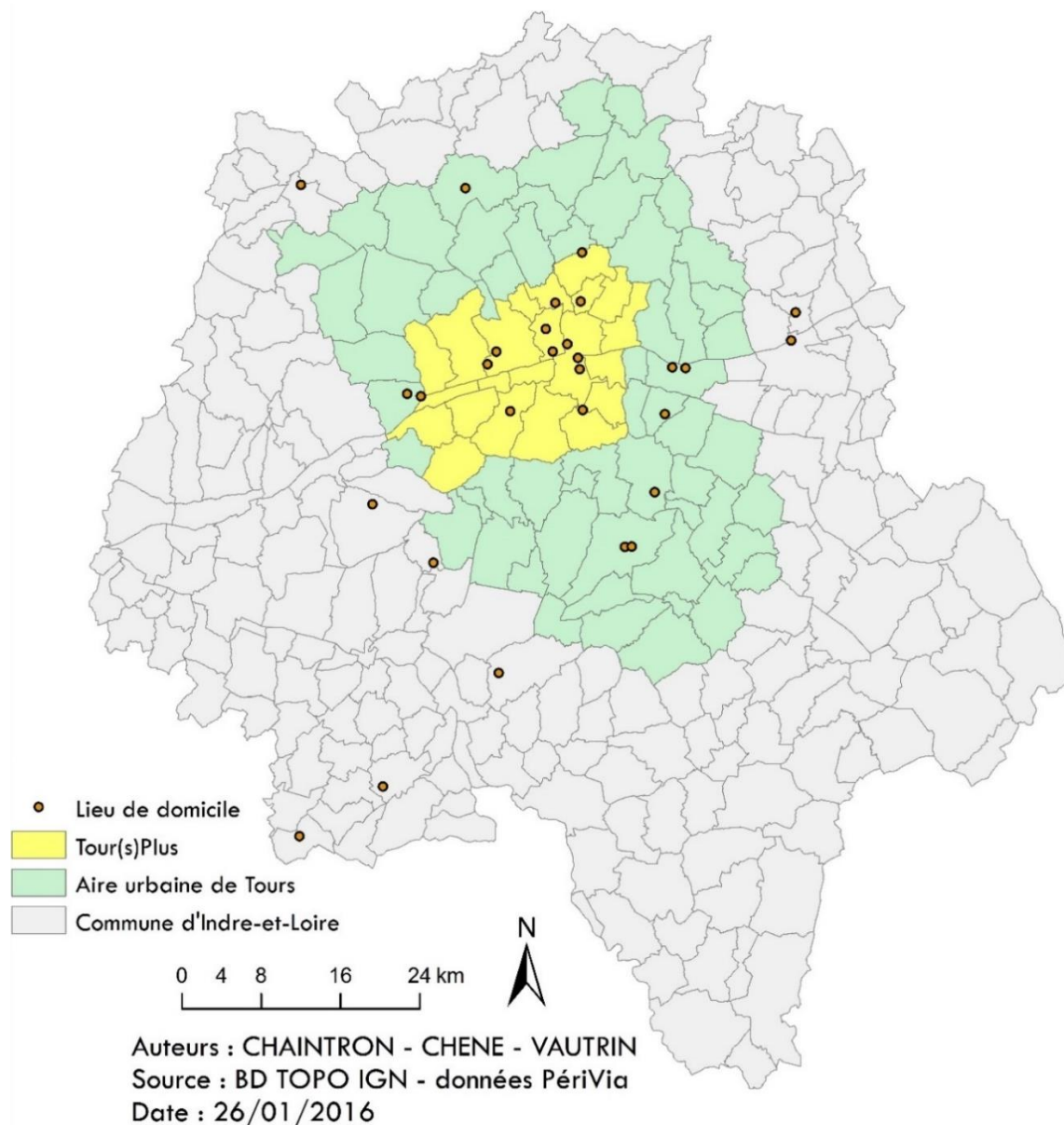
#### A. Localisation des personnes enquêtées

##### 1. *Lieu de domicile, lieu de travail et flux*

##### a) Des lieux de domicile très disparates

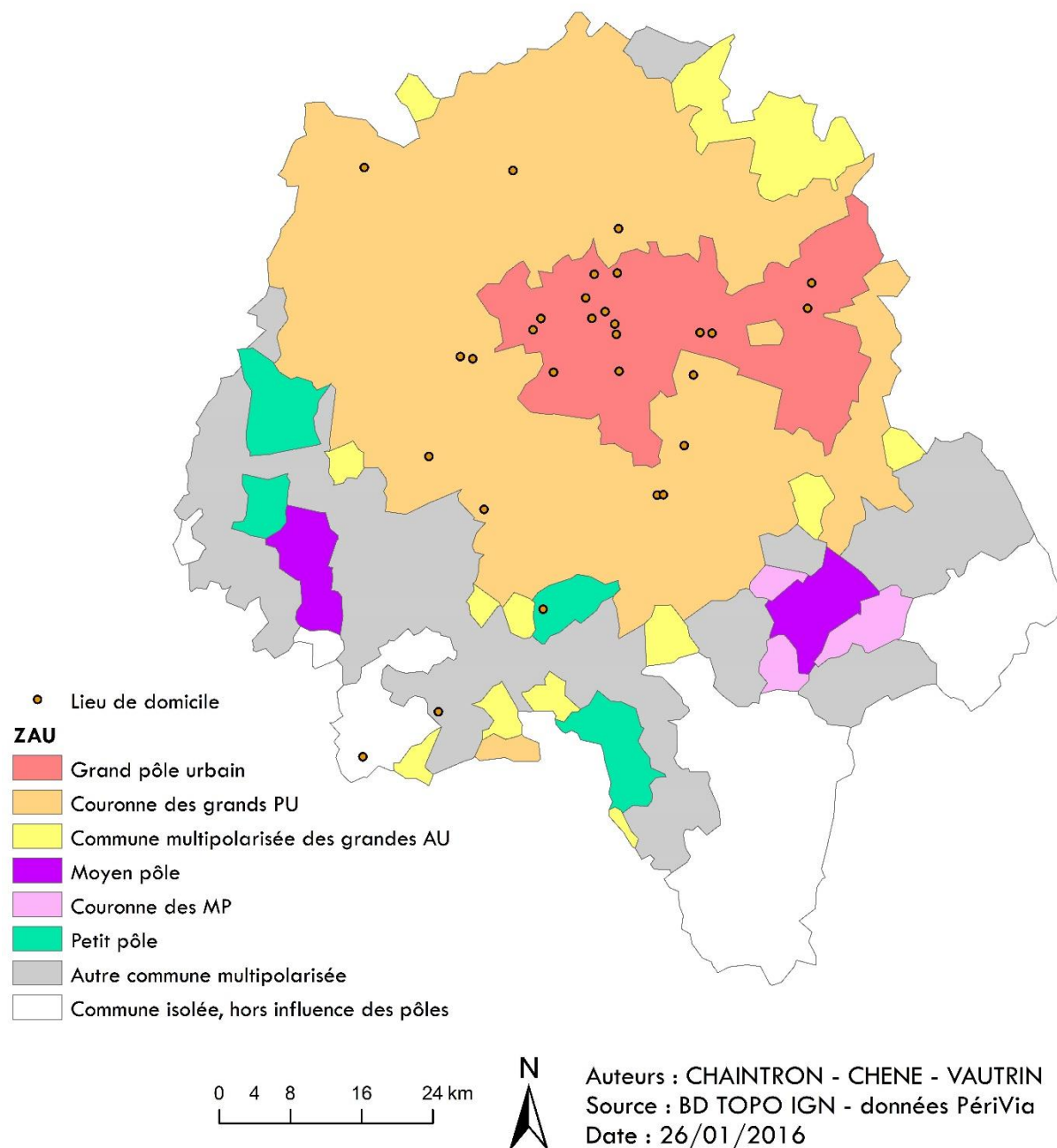
La répartition des lieux de domicile sur le département d'Indre-et-Loire (voir carte 5 ci-dessous) des personnes suivies est la suivante :

- 5 au sein de la commune de Tours ;
- 11 sein de la communauté d'agglomération Tour(s)Plus hors Tours soit 16 avec Tours ;
- 11 au sein de l'aire urbaine de Tours hors Tour(s)Plus soit 27 au total avec Tour(s)Plus ;
- 9 au sein des autres communes.



Carte 5 : lieu de domicile des enquêtés

Une majeure partie des domiciles des personnes de l'échantillon est localisée dans les zones périurbaines<sup>3</sup> de Tours. On observe très bien une disparité dans les lieux de résidence qui est confirmée grâce à la carte ci-dessous montrant le lieu de domicile des enquêtés selon les Zones d'Aires Urbaines (ZAU).



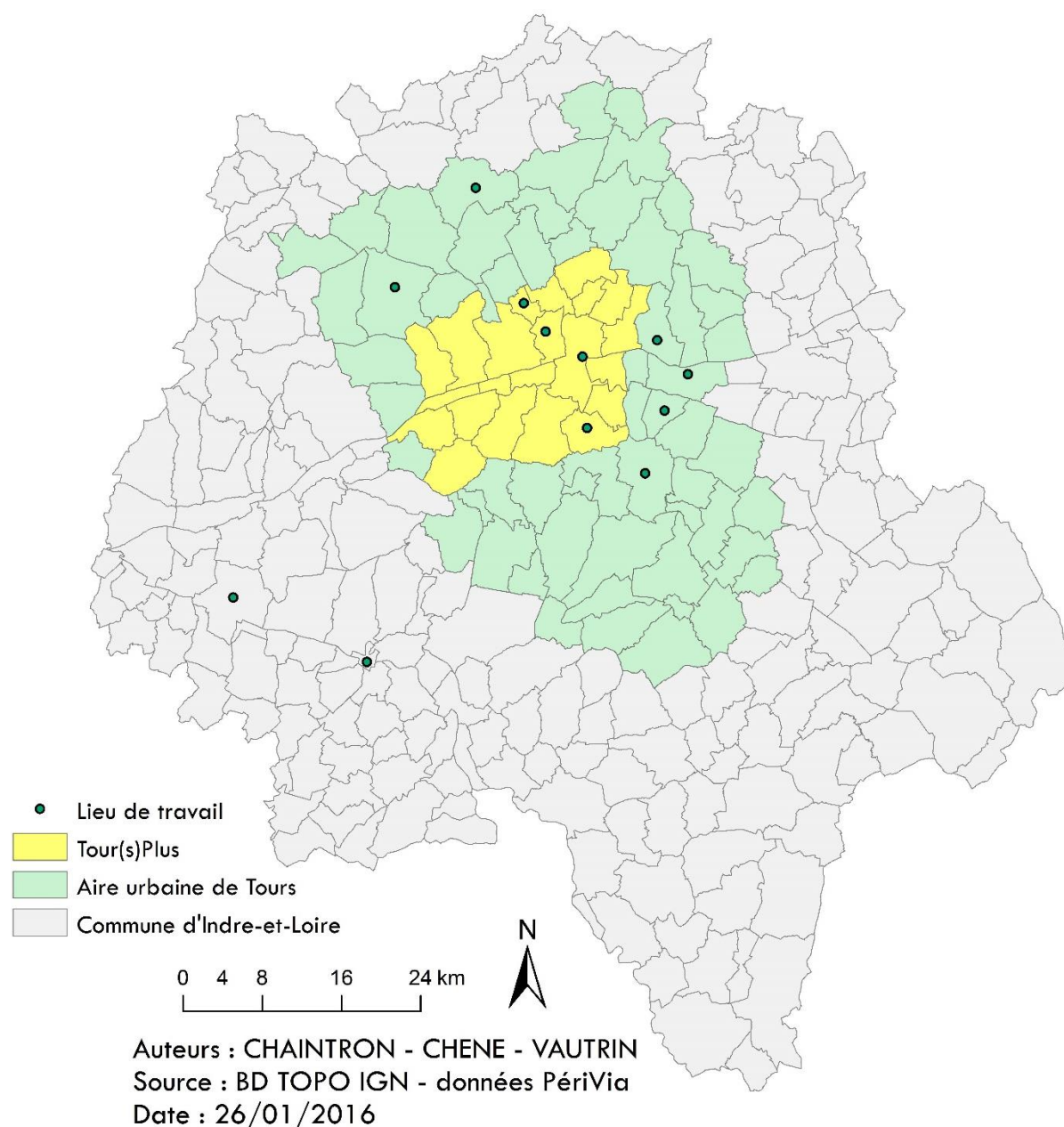
Carte 6 : lieu de domicile des enquêtés par ZAU

<sup>3</sup> Nous entendons par périurbain les zones situées dans les environs immédiats d'une ville, à la périphérie des villes.

### b) Des lieux de travail très concentrés

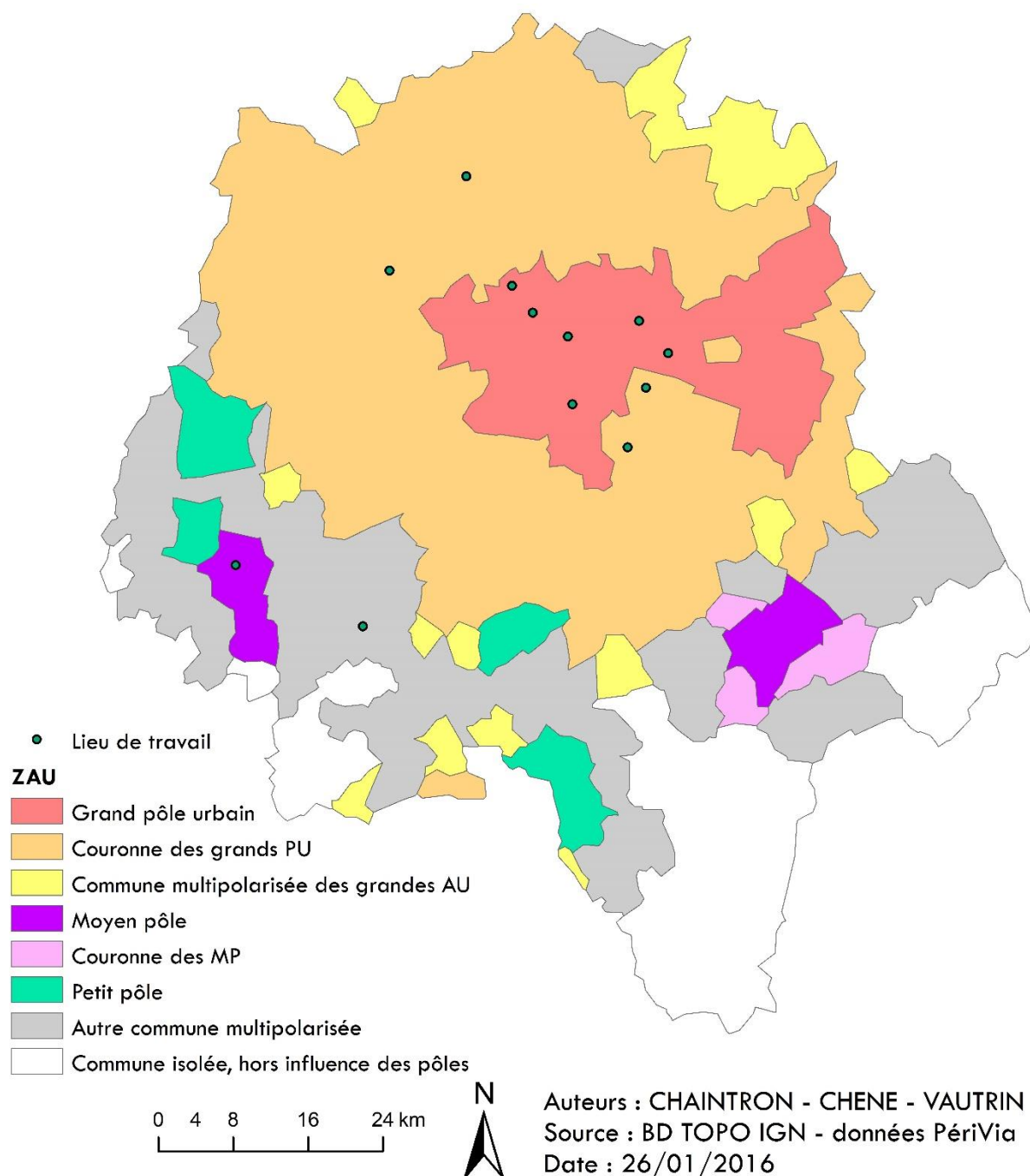
Par la suite, le même travail concernant les lieux de travail (travail ou école) a été réalisé. L'adresse exact des lieux de travail n'étant pas connue, nous avons pris la ville de travail. Par conséquent, la répartition des lieux de travail sur le département d'Indre-et-Loire (voir carte 7 ci-dessous) des personnes suivies est la suivante :

- 23 au sein de la commune de Tours ;
- 3 sein de la communauté d'agglomération Tourangelle Tour(s)Plus hors Tours soit 26 avec Tours ;
- 7 au sein de l'aire urbaine de Tours hors Tour(s)Plus soit 33 au total avec Tour(s)Plus ;
- 3 au sein des autres communes.



Carte 7 : lieu de travail des enquêtés

Une majeure partie des lieux de travail des personnes de l'échantillon est localisée dans les zones de Tours. Les résultats peuvent se lire sur la carte ci-dessous montrant le lieu de travail des enquêtés selon les Zones d'Aires Urbaines (ZAU). On remarque que l'aire de la Couronne de la ville de Tours ne correspond pas en soit à un fort bassin d'emplois ou, du moins, ne correspond pas à une zone de travail pour les personnes enquêtées.



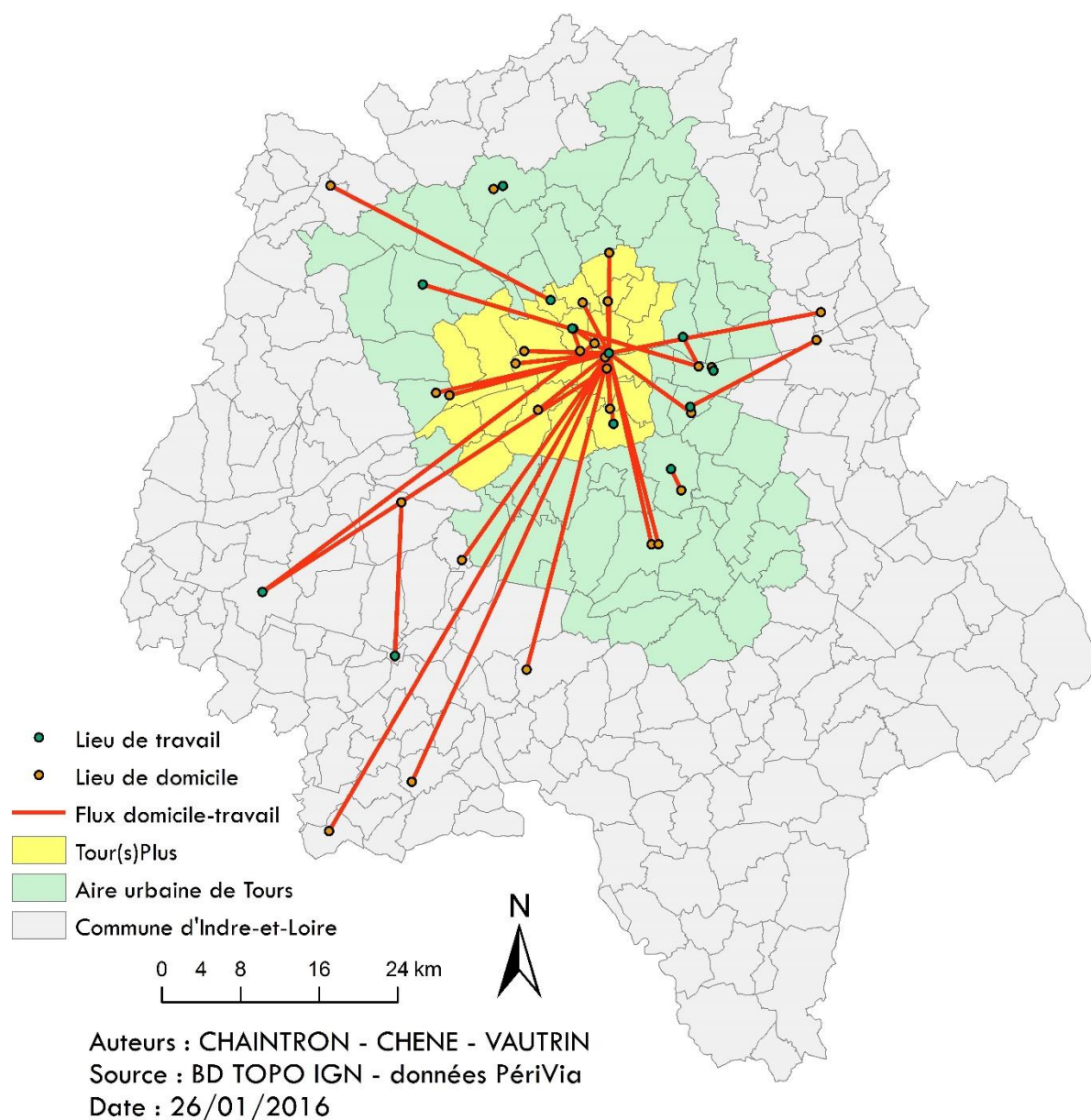
Carte 8 : lieu de travail des enquêtés selon par ZAU

### c) Flux domicile-travail

Finalement, on obtient la carte des flux domicile-travail suivante. Globalement, on remarque que les traits convergent vers un seul et même endroit qu'est la commune de Tours. Néanmoins, ce n'est pas la seule ville. On voit également que certains traits s'arrêtent dans des communes de l'agglomération Tourangelle Tour(s)Plus. On a donc une forte concentration d'emplois et une attraction très forte des personnes dans cette zone.

Sur les 36 personnes, on peut remarquer que seuls 7 personnes travaillent et habitent dans la même commune. Ces villes correspondent, pour la plupart, à des communes

ne faisant pas partie de la communauté d'agglomération.



Carte 9 : flux domicile-travail des enquêtés

## 2. Distance et durée domicile-centre urbain et domicile-travail

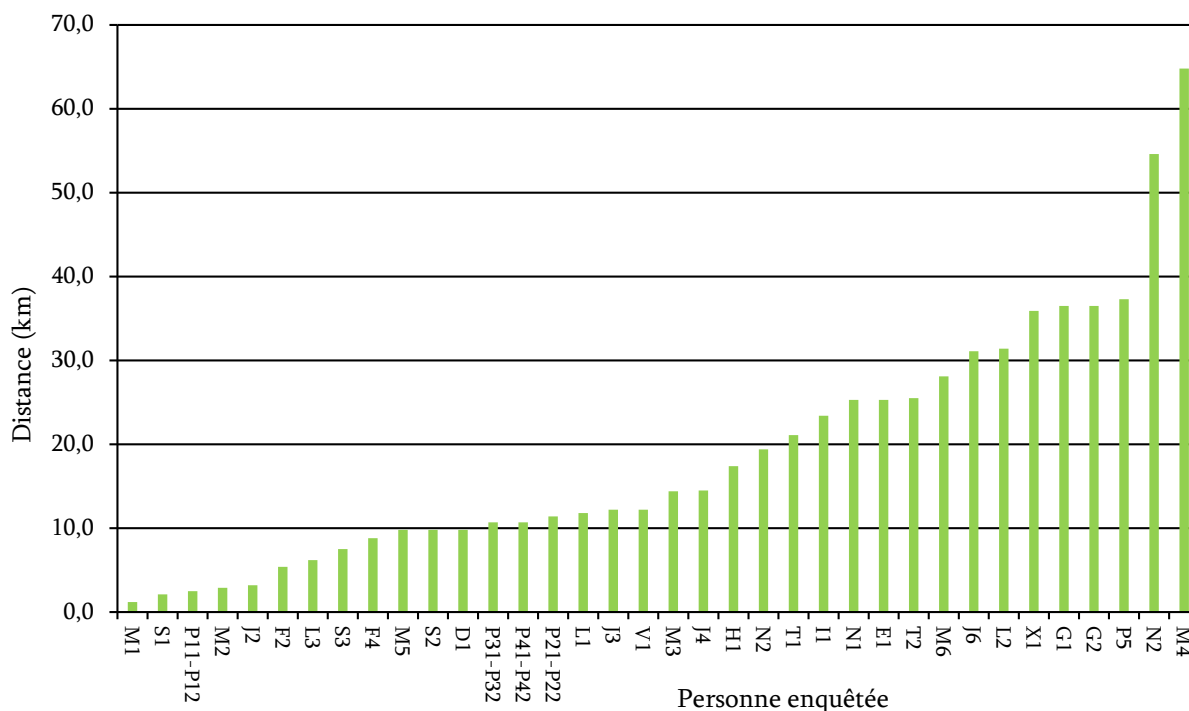
Pour faciliter la compréhension des graphiques suivants, voici un tableau recensant l'ID, la commune de résidence et la commune de travail des personnes enquêtées.

ID	Commune Résidence	Commune Travail
N1	Amboise	Véretz
H1	Cinq-Mars-la-Pile	Tours
S1	Tours	Chinon
N2	Luzé	Tours
M1	Tours	Chambray-Lès-Tours
L1	Ballan-Miré	Tours
M2	Véretz	Tours
I1	Saint-Branchs	Tours
T1	Esvres-sur-Indre	Esvres-sur-Indre
J3	Montlouis-sur-Loire	Amboise
V1	Montlouis-sur-Loire	Vouvray
L2	Saint-Branchs	Tours
S2	Fondettes	Tours
D1	Fondettes	Tours
M5	Fondettes	Tours
J2	Saint-Cyr-sur-Loire	Saint-Cyr-sur-Loire
M3	Montlouis-sur-Loire	Montlouis-sur-Loire
P2	Fondettes	Tours
P1	Tours	Chinon
P4	Tours	Tours
P3	Tours	Tours
P5	Sainte-Maure-de-Touraine	Tours
M4	Faye-la-Vineuse	Tours
F2	Saint-Cyr-sur-Loire	Tours
L3	Chambray-Lès-Tours	Tours
J4	Chanceaux-sur-Choisille	Tours
S3	Mettray	Tours
J6	Villaines-les-Rochers	Tours
F4	Notre-Dame-d'Oé	Tours
G1	Château-la-Vallière	La Membrolle-sur-Choisille
G2	Château-la-Vallière	La Membrolle-sur-Choisille
E1	Neuillé-Pont-Pierre	Neuillé-Pont-Pierre
T2	Neuillé-Pont-Pierre	Neuillé-Pont-Pierre
X1	Cheillé	L'Île Bouchard
M6	Pocé-sur-Cisse	Tours
N3	Cinq-Mars-la-Pile	Tours

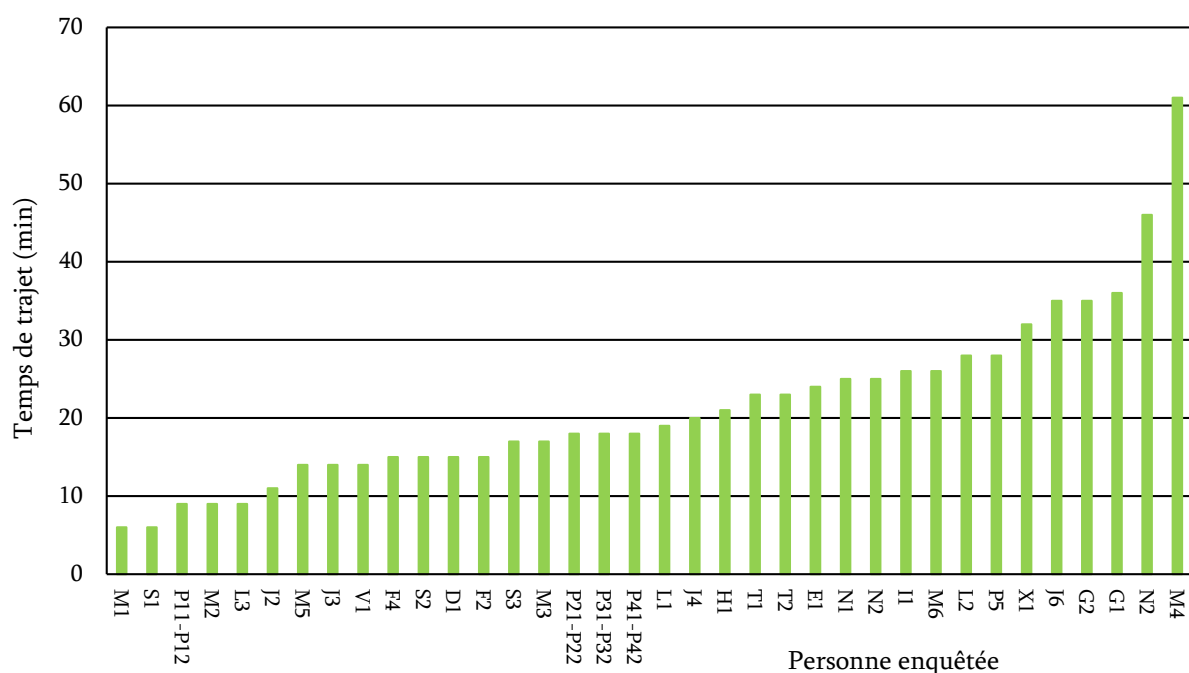
Tableau 1 : ID, commune de résidence et commune de travail des personnes enquêtées (Auteur, 2016)

**a) Domicile-centre urbain**

Afin de se faire une première idée concernant le degré de dépendance des personnes enquêtées, nous avons réalisé un graphique représentant la distance et le temps effectif entre les lieux de résidence des personnes et le centre urbain de Tours. La moyenne, en kilomètres, de cette distance pour les 36 enquêtés est de 18,9 pour 21 minutes.



Graphique 5 : distance du lieu de domicile au centre urbain de Tours (Auteurs, 2016)



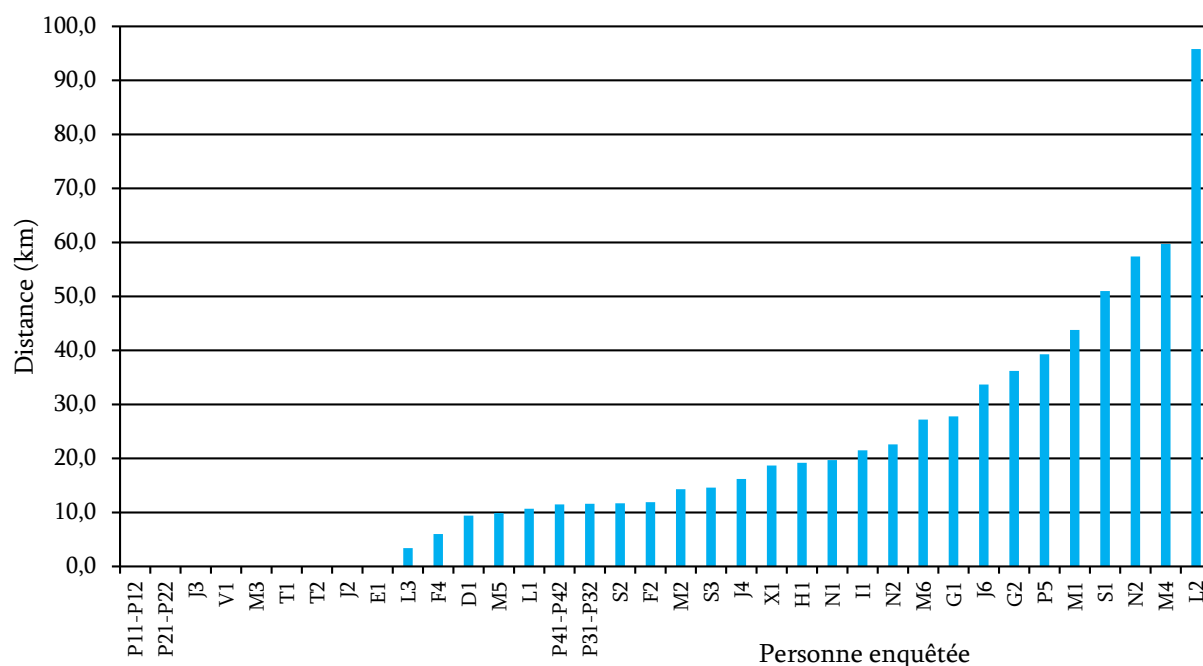
Graphique 6 : temps de trajet du lieu de domicile au centre urbain de Tours (Auteurs, 2016)

Ces deux graphiques nous montrent la même chose et cela est compréhensible puisque plus la distance est grande plus le temps de trajet est long pour un même moyen de locomotion qu'est la voiture. Il y a tout de même quelques changements concernant la position des personnes entre durée et distance, cela est dû au trafic moins fluide des automobilistes traversant des centres-villes fréquentés par les voitures aux heures de pointe. Mais cela est aussi dû au fait de l'utilisation d'axes routiers plus rapides.

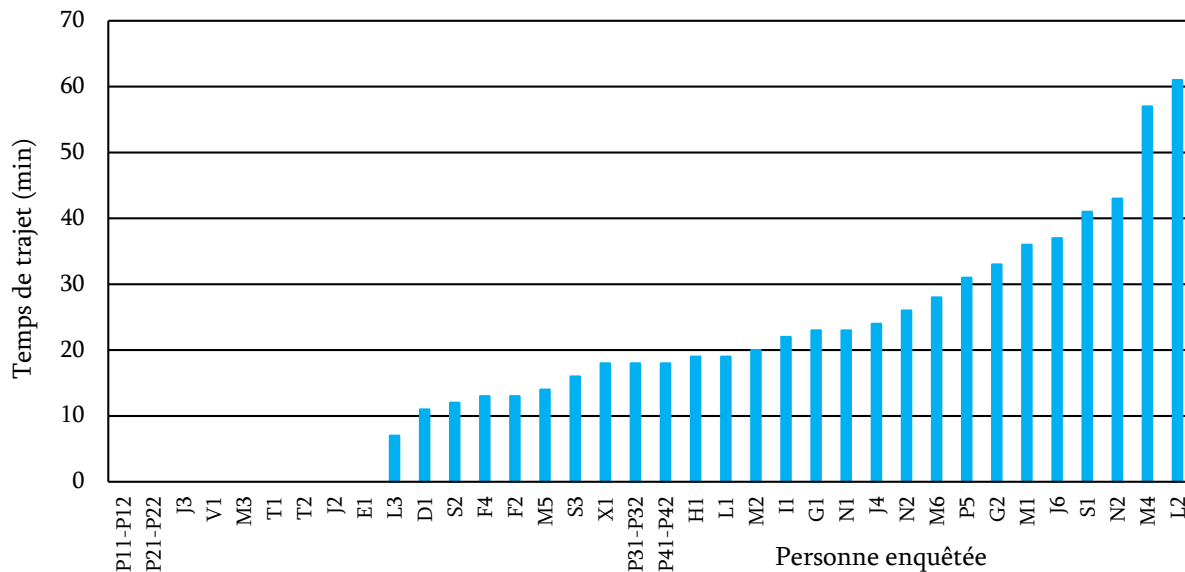
### b) Domicile-travail

Toujours dans la même optique, nous avons réalisé un graphique représentant la distance et le temps de trajet effectif entre les lieux de résidence et les lieux de travail de ces personnes. Il s'avère que la moyenne de cette distance pour les 36 enquêtés est de 26,1 km et que celle du temps est de 25 min. Sachant que 70% des enquêtés se rendent quotidiennement (exception pour les week-end) au travail, c'est une distance et un temps non négligeables pour les personnes.

De plus, cette moyenne se rapproche des chiffres donnés par l'INSEE en 2007, tous territoires confondus. En effet, d'après ceux-ci, la distance moyenne domicile-travail pour un français est de 25,9 km et la durée de 23 min.



Graphique 7 : distance du lieu de domicile au lieu de travail (Auteurs, 2016)

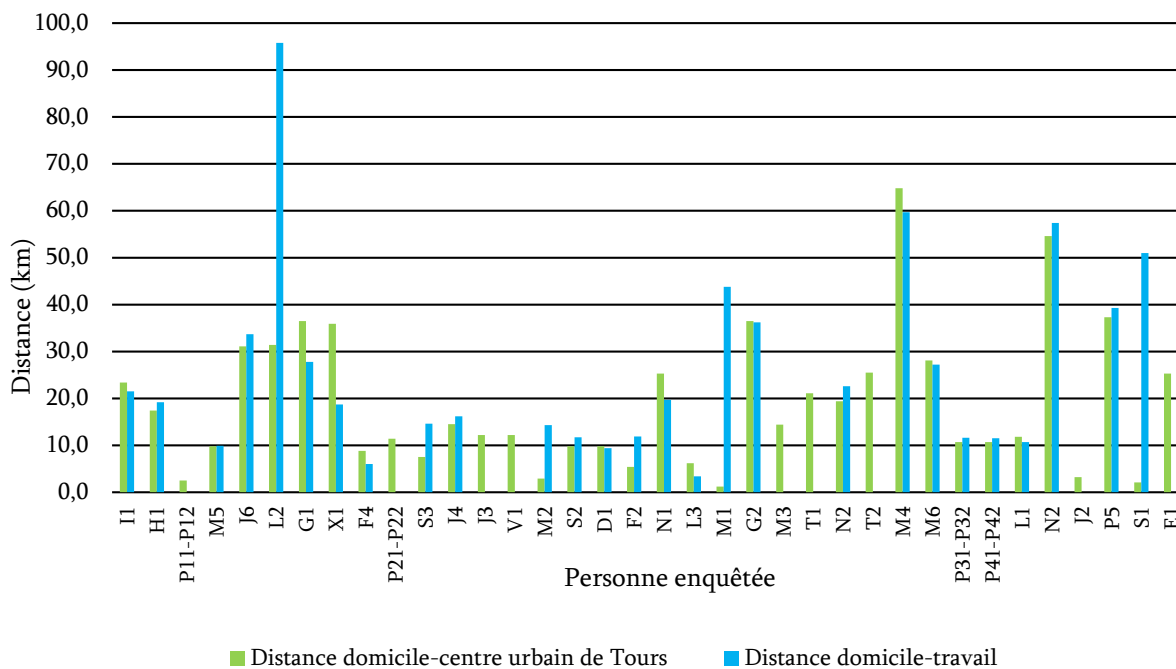


Graphique 8 : temps de trajet du lieu de domicile au lieu de travail (Auteurs, 2016)

Nous pensons, dans un premier temps, que les personnes les plus dépendantes à l'automobile sont celles qui sont les plus éloignées de leur lieu de travail mais aussi des lieux d'activités (ici du centre urbain de Tours). Donc, nous supposons que la dépendance automobile pourrait être liée à la distance et le temps séparant le lieu de résidence et le lieu de travail d'une part et, d'autre part, le lieu de résidence et le centre urbain de Tours. Ce sont les deux premiers critères qui nous sont venus à l'esprit en parlant de dépendance automobile.

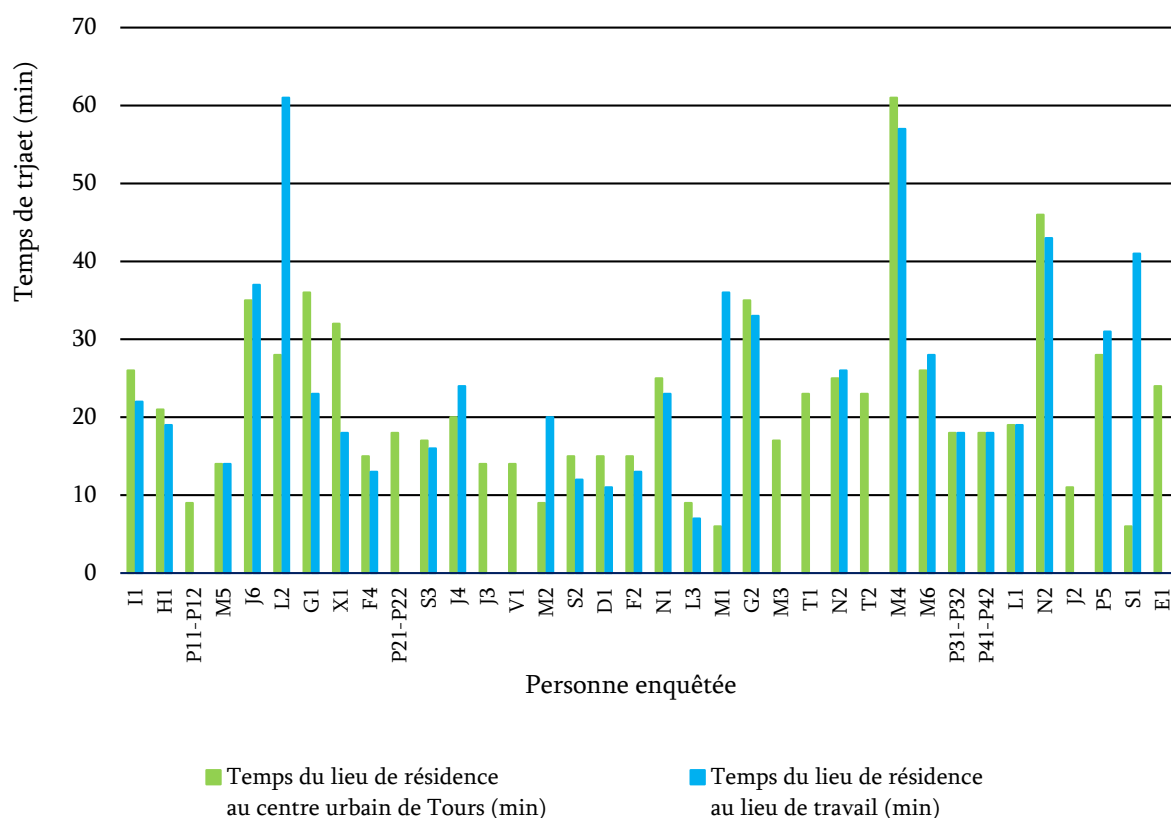
Compte tenu de ces critères qui sont le temps et la distance, nous pouvons facilement évaluer la vulnérabilité des personnes face à la dépendance automobile.

c) Comparaison des distances et des durées



Graphique 9 : comparatif entre distance domicile-travail et domicile-centre urbain de Tours (Auteurs, 2016)

En comparant les deux distances précédentes, on remarque que les distances domicile-travail et domicile-centre urbain de Tours sont approximativement similaires. Mais alors, les personnes vont-elles toutes travailler dans le centre urbain de Tours ? Travaillent-elles dans des communes périphériques de Tours et se rendent dans cette dernière ville pour les activités ? Ou tout simplement, ces personnes ne se rendent pas dans le centre urbain de Tours car elles ont tout à proximité de leur lieu de travail ou sur le chemin domicile-travail ? Cette dernière question nous paraît peu probable car il a été prouvé que les personnes habitant dans le périurbain et le rural polarisé<sup>4</sup> effectuent de plus longs trajets au quotidien du fait de l'emplacement des activités autour et dans le pôle urbain le plus proche.



Graphique 10 : comparatif entre temps domicile-travail et domicile-centre urbain de Tours (Auteurs, 2016)

L'analyse comparative entre temps domicile-travail et temps domicile-centre urbain de Tours nous révèle les mêmes conclusions.

<sup>4</sup> Une commune est dite polarisée si elle est isolée et se trouve dans l'aire d'influence d'un pôle.

## **B. Les scénarios**

Pour rappel, les scénarios suivants sont le produit de nos imaginations pour justifier la non utilisation de la voiture individuelle.

Concernant le premier scénario, nous savons que le premier fournisseur en pétrole de la France est la Russie (17%) suivie du Kazakhstan (13%). Dans un contexte politique tendu (entre la Russie et l'occident), la Russie fait du Kazakhstan un point de repère essentiel. De ce fait, le dialogue politique entre la France et la Russie se complique de plus en plus suite à l'annexion de la Crimée (Péninsule situé au sud de l'Ukraine). En effet, l'Union Européenne va prochainement mettre en place des sanctions à l'encontre de la Russie et pense sérieusement à suspendre les pays dirigés par Poutine du G8. Suite à ces déclarations, la Russie coupe tout approvisionnement en pétrole à ses voisins occidentaux (dont la France). Elle incite vivement le Kazakhstan à en faire de même. Ce sont donc 30% de l'approvisionnement en pétrole pour la France qui sont coupés. Suite à cette annonce, la France doit faire des choix politiques stratégiques, le pétrole devient une ressource rare.

En conséquence, les transports en commun sont privilégiés, au détriment de véhicules personnels motorisés, pour répondre aux besoins du plus grand nombre et car les ressources d'essence ne sont plus suffisantes pour alimenter tous les véhicules du pays.

Concernant le deuxième scénario, petit à petit et avec l'évolution de la population mondiale, les ressources fossiles, dont l'or noir que la Terre nous fournit, s'épuisent. Il y a une réelle pénurie et plus aucun pays n'a accès au pétrole. Par conséquent, les réserves d'essence se retrouvent vides. Parallèlement à cela, les réseaux ferrés ont été démontés au profit d'un nouveau mode de transport qui fonctionnait à l'essence également et qui proposait une meilleure desserte et une vitesse de déplacement plus grande.

Il n'existe donc plus de moyen de locomotion motorisé. Le seul et unique moyen de se déplacer est le transport actif.

### C. Les méthodes

En annexe se trouve l'intégralité des résultats des méthodes de traitement de données.

Pour pouvoir faire une mesure de la vulnérabilité socio-spatiale face à la dépendance automobile, nous avons dû recalculer les parcours des personnes avec la non-possibilité d'utiliser la voiture personnelle.

Pour ce faire, à partir des coordonnées GPS de chaque personne, pour rappel 36, nous avons recalculé chaque trajet, un à un, pour pouvoir observer les différences dans les temps de trajet d'une part et de pouvoir émettre des interprétations et réfléchir aux critères de dépendance des personnes d'autre part.

Au préalable, nous avons sélectionné une journée en semaine et une journée en week-end la plus complète et la plus représentative possible d'un être humain inséré dans la vie active.

Il faut savoir que chaque journée des personnes enquêtées dans les données que nous disposons est organisée de la manière suivante :

- Un trajet avec un moyen de transport et des heures de départ et d'arrivée ;
- Une activité avec des heures de début et de fin ;
- Des coordonnées GPS de ces différents lieux d'activités (départ et arrivée) que nous avons reconverti en adresse, non pas pour s'immiscer dans leurs vies privées mais pour nous aider dans le traitement de données ;
- Les motifs de leurs déplacements.

Tn°	D	A	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	08h30	08h32	?	Château-la-Vallière (Rue du Marteleur) – Château-la-Vallière (Avenue du Général de Gaulle)	Voiture
2	08h36	08h38	Domicile	Château-la-Vallière (Avenue du Général de Gaulle) – Château-la-Vallière (Rue du Marteleur)	Voiture
3	08h45	09h31	Travail	Château-la-Vallière (Rue du Marteleur) – Tours (Rue des Amandiers)	Voiture
4	16h02	16h37	Courses	Tours (Rue des Amandiers) – Château-la- Vallière (Super U, Avenue du Général de Gaulle)	Voiture
5	16h49	16h51	Domicile	Château-la-Vallière (Super U, Avenue du Général de Gaulle) – Château-la-Vallière (Rue du Marteleur)	Voiture

Tableau 2 : exemple de tableau utilisé pour le traitement de données (personne G2, un mercredi) (PériVia, 2012)

Pour rappel, notre erreur, lors du traitement des données, a été, au départ, de ségréguer les individus. Par-là, nous voulons dire que nous avons tout de suite exclu les personnes qui n'utilisaient pas la voiture. En effet, les ségréguer en deux catégories ne fut pas la bonne idée car nous nous sommes rendus compte que les personnes n'utilisant pas la voiture étaient, de fait, moins vulnérable à la dépendance automobile ce qui pouvait nous faire avancer dans notre démarche de mesure de la vulnérabilité.

Nous avons choisi trois méthodes pour traiter les données que nous disposions. La méthode 1 a été réalisée avec l'intégralité des personnes enquêtées tandis que les méthodes 2 et 3 ont été réalisées avec seulement 4 personnes à cause d'un manque de temps.

### 1. Méthode 1

Pour cette première méthode, nous nous sommes uniquement intéressés aux déplacements que les personnes effectuaient. Par conséquent, la personne démarre la journée à la même heure que celle donnée par le tableau mais la finira plus tard. Il s'en suit que les heures des activités seront décalées mais que leurs durées seront conservées comme telles. Forcément, dans certains cas, nous nous retrouvons avec des journées supérieures à 24h.

Avec cette méthode et grâce à nos scénarios, nous récupérons deux tableaux avec le détail des trajets.

Tn°	D	A	Motif	Départ - Arrivée	Mode
1	08h30	08h35		Château-la-Vallière (Rue du Marteleur) – Château-la-Vallière (Avenue du Général de Gaulle)	Pied
2	08h40	08h44	Domicile	Château-la-Vallière (Avenue du Général de Gaulle) – Château-la-Vallière (Rue du Marteleur)	Pied
3	08h52	14h10	Travail	Château-la-Vallière (Rue du Marteleur) – Tours (Rue des Amandiers)	Pied + Bus
4	20h50	12h50 (J+1)	Course	Tours (Rue des Amandiers) – Château-la- Vallière (Avenue du Général de Gaulle)	Pied + Bus
5	13h02 (J+1)	13h10 (J+1)	Domicile	Château-la-Vallière (Avenue du Général de Gaulle) – Château-la-Vallière (Rue du Marteleur)	Pied

[d : 08h30] → Déplacement 1 : pied (5 min) [a : 08h35] → Activité 1 (5 min)

[d : 08h40] → Déplacement 2 : pied (2 min) [a : 08h44] → Activité 2 (8 min)

[d : 08h52] → Déplacement 3 : bus + pied (4h42) [a : 14h10] → Activité 3 (6h40)

[d : 20h50] → Déplacement 4 : bus + pied (16h50) [a : 12h50 J+1] → Activité 4 (12 min)

[d : 13h02 J+1] → Déplacement 5 : pied (8 min) [a : 13h10 J+1]

Tableau 3 : traitement de données, méthode 1, scénario 1 (personne G2, un mardi) (Auteurs, 2016)

Tn°	D	A	Motif	Départ - Arrivée	Mode
1	08h30	08h31		Château-la-Vallière (Rue du Marteleur) – Château-la-Vallière (Avenue du Général de Gaulle)	Vélo
2	08h32	08h34	Domicile	Château-la-Vallière (Avenue du Général de Gaulle) – Château-la-Vallière (Rue du Marteleur)	Vélo
3	08h42	10h27	Travail	Château-la-Vallière (Rue du Marteleur) – Tours (Rue des Amandiers)	Vélo
4	17h08	19h08	Course	Tours (Rue des Amandiers) – Château-la-Vallière (Avenue du Général de Gaulle)	Vélo
5	19h20	19h22	Domicile	Château-la-Vallière (Avenue du Général de Gaulle) – Château-la-Vallière (Rue du Marteleur)	Vélo

[d : 08h30] → Déplacement 1 : vélo (1 min) [a : 08h31] → Activité 1 (5 min)

[d : 08h32] → Déplacement 2 : vélo (2 min) [a : 08h34] → Activité 2 (8 min)

[d : 08h42] → Déplacement 3 : vélo (1h45) [a : 10h27] → Activité 3 (6h40)

[d : 17h08] → Déplacement 4 : vélo (2h00) [a : 19h08] → Activité 4 (12 min)

[d : 19h20] → Déplacement 5 : vélo (2 min) [a : 19h22]

Tableau 4 : traitement de données, méthode 1, scénario 2 (personne G2, un mardi) (Auteurs, 2016)

Dans l'exemple donné, le scénario 1 (utilisation des transports en commun) nous donne une journée de 28h40 et le scénario 2 (utilisation des transports actifs) nous donne une journée de 10h52 sachant que la journée initiale durait 8h21.

Comme montré ici, dans certains cas, il s'avère que l'on retrouve certaines incohérences car la personne se trouve à faire les magasins à 23h ou travaille de 16h à 20h et de 22h à 2h du matin par exemple. Cela n'est pas grave car, ainsi, nous pouvons nous rendre compte de la durée de la journée.

## 2. Méthode 2

Pour cette seconde méthode, nous sommes repartis sur le même principe que la méthode 1, c'est-à-dire, de recalculer les temps de déplacements mais, cette fois-ci, en conservant les mêmes horaires et durées d'activité. Par conséquent, on arrive à un chevauchement et, de surcroît, une incompatibilité en ressort.

Voici un exemple, mais malheureusement, la qualité n'est pas optimale à cause de l'orientation de la page. Néanmoins, cette méthode se retrouve en annexe.



Figure 2 : traitement de données, méthode 2 (personne M5, un samedi) (Auteurs, 2016)

Cette méthode nous permet de nous rendre compte de l'importance de certaines durées de trajets. En effet, alors qu'un déplacement peut prendre 21 minutes en voiture, il en prendra seulement 22 en vélo et 57 minutes en transport actif. On peut ainsi mieux se comprendre l'utilisation constante et quasiment inévitable de la voiture personnelle motorisée.

### 3. Méthode 3

Notre troisième et dernière méthode a été réalisée en prenant en compte que l'être humain faisait des choix. C'est-à-dire que nous avons mis en parallèle les scénarios 1 et 2. Pour une personne, nous retrouvons les durées moyennes des déplacements en transport en commun et en transport actif.

Notre réflexion a ensuite été la suivante : une personne fera forcément le choix de la rapidité pour son mode de transport. On obtient donc le tableau suivant

Trajet	Durée moyenne en vélo	Durée moyenne en transports en commun	Moyen le plus court
1	1h18	1h (trajet) + 15 min (attente)	Transports en commun
2	9 min	20 min (trajet) + 5 min (attente)	Vélo
3	8 min	19 min (trajet) + 2 min (attente)	Vélo
4	5 min	10 min (trajet) + 6 min (attente)	Vélo
5	1 min	2 min (pied)	Vélo
6	13 min	21 min (trajet) + 5 min (attente)	Vélo
7	1h14	50 min (trajet) + 15 min (attente)	Transports en commun
8	3 min	7 min (pied)	Vélo

Tableau 5 : traitement de données, méthode 3 (personne L2, un mercredi) (Auteurs, 2016)

## PARTIE 3 : MESURE ET INTERPRETATION

La vulnérabilité des personnes peut être mesurée de différentes façons. En effet, nous en avons retenu trois qui sont la mesure par rapport au coût, la mesure par rapport à la localisation géographique et la mesure selon le mode de transport choisi.

### I. Vulnérabilité selon le mode de transport choisi

L'erreur que nous avons commise lors du traitement des données nous a permis de nous rendre compte d'une chose. En effet, nous avons remarqué que nous ne pouvions pas considérer comme vulnérables les personnes qui n'utilisent pas leur voiture ou qui l'utilisent uniquement pour se rendre dans des parkings relais.

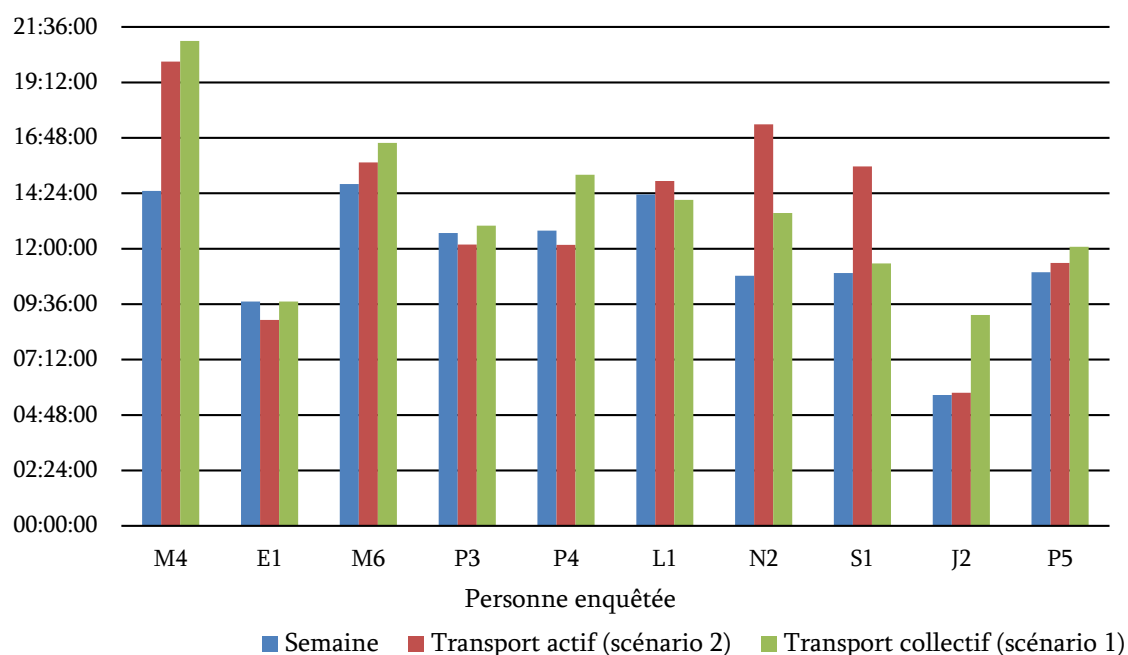
#### A. Personnes non-vulnérables

De ce fait, nous en avons conclu que, dès le départ, 10 personnes n'étaient pas dépendantes de la voiture et ce, quel que soit leur localisation géographique. Néanmoins, nous avons quand même choisi de recalculer leurs déplacements sans l'utilisation au préalable de leur voiture pour se rendre aux parkings.

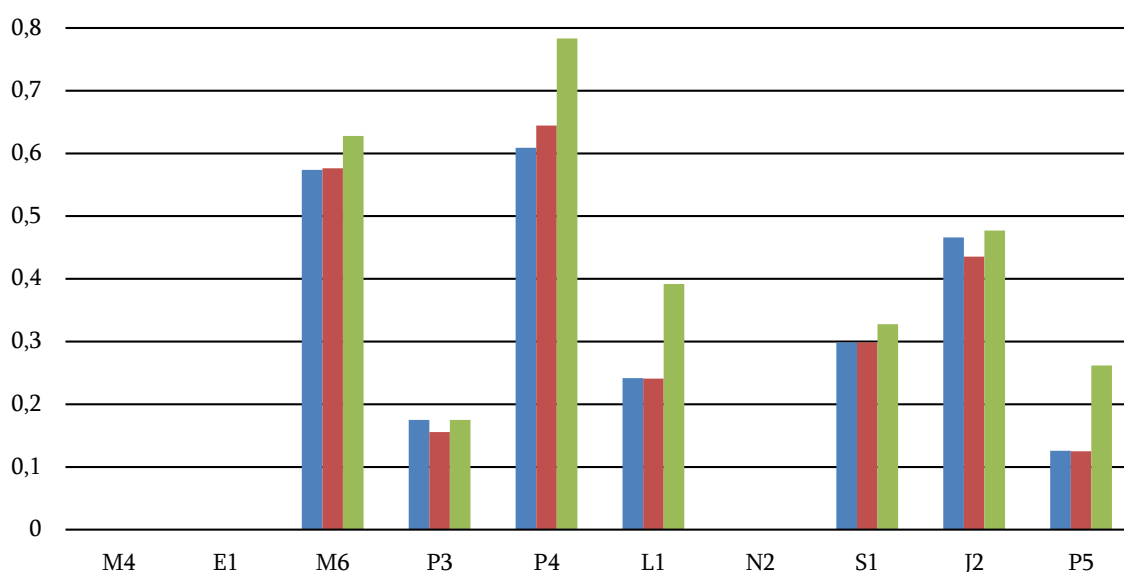
ID	Semaine	Scénario 2	Scénario 1	WE	Scénario 2	Scénario 1
M4	<b>14h30</b>	20h06 (+5h36)	21h00 (+6h30)			
E1	<b>9h43</b>	8h55 (-48 min)	9h43 (+0)			
M6	<b>14h48</b>	15h44 (+56 min)	16h35 (+1h47)	<b>13h46</b>	13h50 (+4 min)	15h04 (+1h18)
P3	<b>12h41</b>	12h11 (-30 min)	13h00 (+19 min)	<b>4h12</b>	3h44 (-28 min)	4h12 (+0)
P4	<b>12h47</b>	12h10 (- 37min)	15h12 (+2h25)	<b>14h37</b>	15h28 (+51 min)	18h48 (+4h11)
L1	<b>14h21</b>	14h56 (+35 min)	14h07 (-14 min)	<b>5h48</b>	5h47 (-1 min)	9h24 (+3h36)
N2	<b>10h50</b>	17h23 (+ 6h33)	13h33 (+2h43)			
S1	<b>10h57</b>	15h34 (+4h37)	11h22 (+25 min)	<b>7h10</b>	7h10 (+0)	7h52 (+42 min)
J2	<b>5h40</b>	5h46 (+6 min)	9h08 (+3h28)	<b>11h11</b>	10h27 (-44 min)	11h27 (+16 min)
P5	<b>10h59</b>	11h23 (+24 min)	12h05 (+1h06)	<b>3h01</b>	3h00 (-1 min)	6h17 (+3h16)

Tableau 6 : récapitulatif des scénarios pour les personnes non-vulnérables (Auteurs, 2016)

Les deux graphiques ci-après récapitulant sous forme plus visuelle l'issue des deux scénarios nous permet de mieux comprendre ce tableau et de faire des remarques.



Graphique 11 : récapitulatif des durées en semaine des personnes non-vulnérables (Auteurs, 2016)



Graphique 12 : récapitulatif des durées en week-end des personnes non-vulnérables (Auteurs, 2016)

On remarque que les différences de temps sont assez petites voire que certains modes de déplacements sont plus rapides qu'initialement. Pour la plupart, le temps de trajet en transport collectif est similaire aux trajets initiaux en semaine tandis que, pour le week-end, ce sont les transports actifs du fait de la baisse de fréquence des transports en commun.

Les colonnes qui n'existent pas dans le graphique des durées en week-end est dû au fait qu'aucune information GPS n'était disponible sur les relevés.

## B. Personnes vulnérables

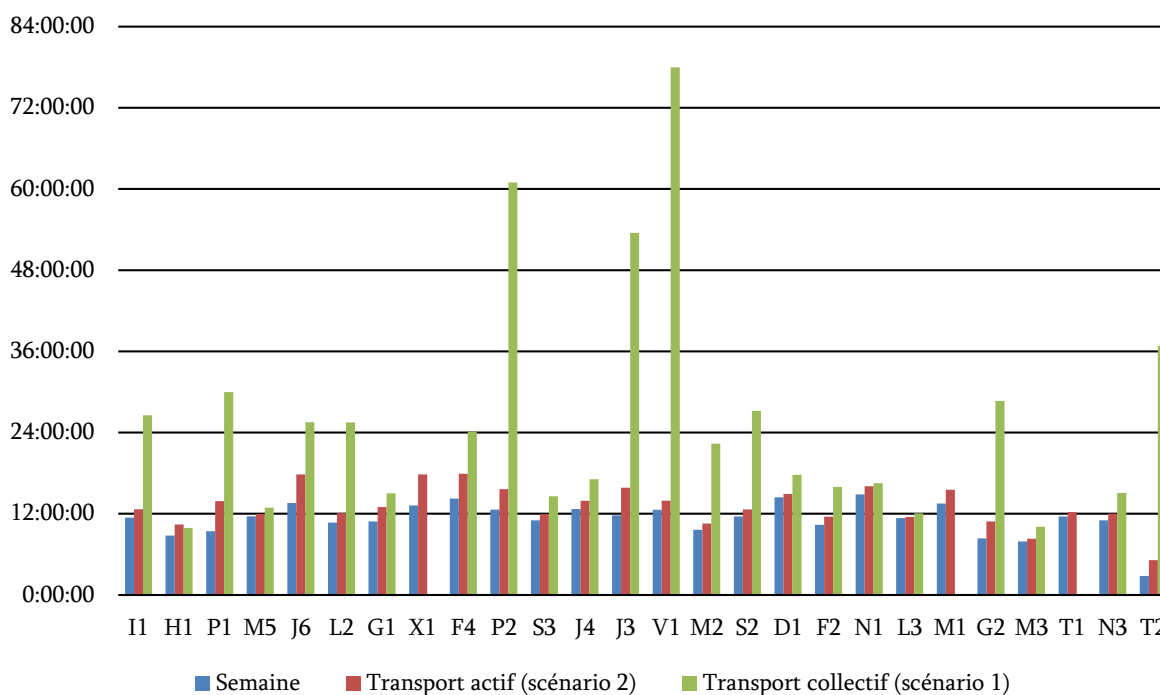
Concernant les 26 autres personnes, ceux-ci utilisent toujours la voiture personnelle. De ce fait, nous pouvons dire qu'ils sont dépendants à cette dernière, peu importe leur localisation géographique ou les autres critères socio-spatiaux.

ID	Semaine	Scénario 2	Scénario 1	WE	Scénario 2	Scénario 1
I1	11h26	12h40 (+1h14)	26h33 (+15h07)	7h26	9h33 (+2h07)	55h43 (+48h17)
H1	8h47	10h25 (+1h38)	9h54 (+1h07)	6h32	6h57 (+ 25min)	--
P1	9h25	13h52 (+4h27)	29h58 (+20h33)	6h16	5h52 (-24 min)	7h20 (+1h04)
M5	11h37	11h56 (+19 min)	12h54 (+1h17)	8h28	9h29 (+1h01)	23h15 (+14h47)
J6	13h35	17h49 (+4h14)	25h32 (+11h57)	4h05	8h12 (+4h07)	--
L2	10h42	12h05 (+1h23)	25h30 (+14h48)	9h14	21h42 (+12h28)	--
G1	10h51	13h00 (+2h09)	15h02 (+4h11)	13h15	15h52 (+2h37)	52h04 (+39h49)
X1	13h14	17h49 (+4h35)	--	9h52	11h54 (+2h02)	--
F4	14h15	17h55 (+3h40)	24h08 (+9h53)			
P2	12h37	15h39 (+3h02)	60h58 (+48h21)	8h04	9h05 (+1h01)	12h53 (+4h49)
S3	11h02	11h57 (+55 min)	14h34(+3h32)			
J4	12h43	13h55 (+1h12)	17h07(+4h24)	1h53	2h25 (+32 min)	3h47(+1h54)
J3	11h46	15h51 (+4h05)	53h31 (+41h45)			
V1	12h35	13h56 (+1h21)	77h59 (+65h24)	4h53	5h56 (+1h03)	49h37 (+44h44)
M2	9h38	10h33 (+55 min)	22h22 (+12h44)	7h13	9h07 (+1h54)	27h51 (+20h38)
S2	11h36	12h38 (+1h02)	27h13 (+15h37)	11h07	15h25 (+4h18)	44h03 (+32h56)
D1	14h26	14h56 (+30 min)	17h45 (+3h19)	11h46	15h02 (+3h16)	31h05 (+19h19)
F2	10h22	11h34 (+1h12)	15h58 (+5h36)			

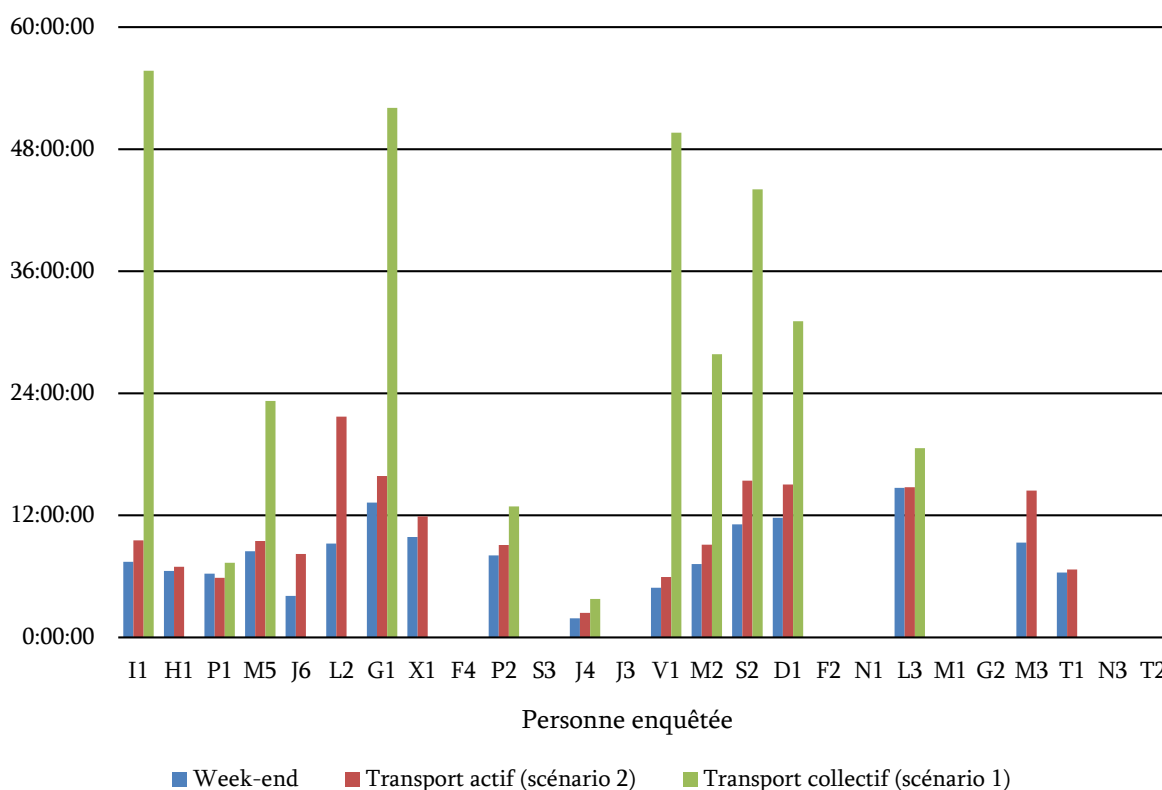
N1	14h51	16h04 (+1h13)	16h31 (+1h40)			
L3	11h21	11h32 (+11 min)	12h04 (+43 min)	14h42	14h46 (+4 min)	18h36 (+3h54)
M1	13h30	15h33 (+2h03)	--			
G2	8h21	10h52 (+2h31)	28h40 (+20h19)			
M3	7h54	8h19 (+25 min)	10h05 (+2h11)	9h19	14h26 (+5h07)	--
T1	11h36	12h15 (+39 min)	--	6h23	6h41 (+18 min)	--
N2	11h01	12h01 (+1h)	15h05 (+4h04)			
T2	2h48	5h08 (+2h20)	36h50 (+34h02)			

Tableau 7 : récapitulatif des scénarios pour les personnes non-vulnérables (Auteurs, 2016)

Comme plus haut, les deux graphiques suivants permettent de mieux visualiser les choses et de comprendre le tableau ci-dessus.



Graphique 13 : récapitulatif des durées en semaine des personnes vulnérables (Auteurs, 2016)



Graphique 14 : récapitulatif des durées en week-end des personnes vulnérables (Auteurs, 2016)

Que ce soit en week-end ou en semaine, les transports actifs ont quasiment les mêmes temps de trajet que ceux de la journée initiale. En semaine, on retrouve pour certaines personnes une presque égalité entre tous les temps de trajets. Par conséquent, un report modal est possible pour ces dernières. Comme pour la partie précédente, les transports en commun circulent moins le week-end et donc les temps de trajet sont rallongés. On peut en conclure que les transports en commun ne sont pas les moyens de transport les plus adaptés pour ces personnes du fait des durées de trajet beaucoup trop longues et, finalement, irréalisables car supérieures à 24h.

Les colonnes qui n'existent pas dans le graphique des durées en week-end est dû au fait qu'aucune information GPS n'était disponible sur les relevés.

### C. Interprétation des résultats

Dans cette première mesure de la vulnérabilité aucun critère de localisation ou social n'a été utilisé, bien qu'il faille que les enquêtés disposent d'une voiture pour se déplacer. Par conséquent, cette mesure ne repose que sur un choix effectué par les enquêtés pour sélectionner son mode de déplacement quotidiennement.

Pour réaliser cette méthode, nous avons séparé l'échantillon en deux groupes bien distincts : ceux qui utilisent leur voiture à longueur de journée et ceux qui ne l'utilisent que pour aller se garer avant de se rendre sur leurs lieux de travail puis qui se servent des transports en commun pour se déplacer. Immédiatement, nous avons conclu que les personnes utilisant la voiture tous les jours et toute la journée étaient vulnérables face à la dépendance automobile et que les autres ne l'étaient pas, ou alors l'étaient moins.

Au final, nous voyons très bien qu'un report modal peut être effectué plus facilement en semaine qu'en week-end dans les deux cas. Néanmoins, ce report ne concerne pas forcément les transports collectifs très peu fréquents dans les communes où habitent ces personnes. Lorsque la différence entre la journée initiale et celle en transports collectifs est de plus de 100%, alors nous pouvons dire que la journée est irréalisable. On remarque que lorsque c'est le cas, les durées des transports collectifs dépassent 24h. Il concerne principalement le vélo et la marche à pied.

Mais ce report modal ne peut pas être efficace si les distances de parcours sont trop longues. Avec le graphique ci-dessous tiré d'un ouvrage de Dekoster et Schollaert de 1999, on remarque bien que le vélo est plus rapide que la voiture seulement si la distance parcourue ne dépasse pas 4 km. Le transport en commun sera toujours moins rapide dans tous les cas.

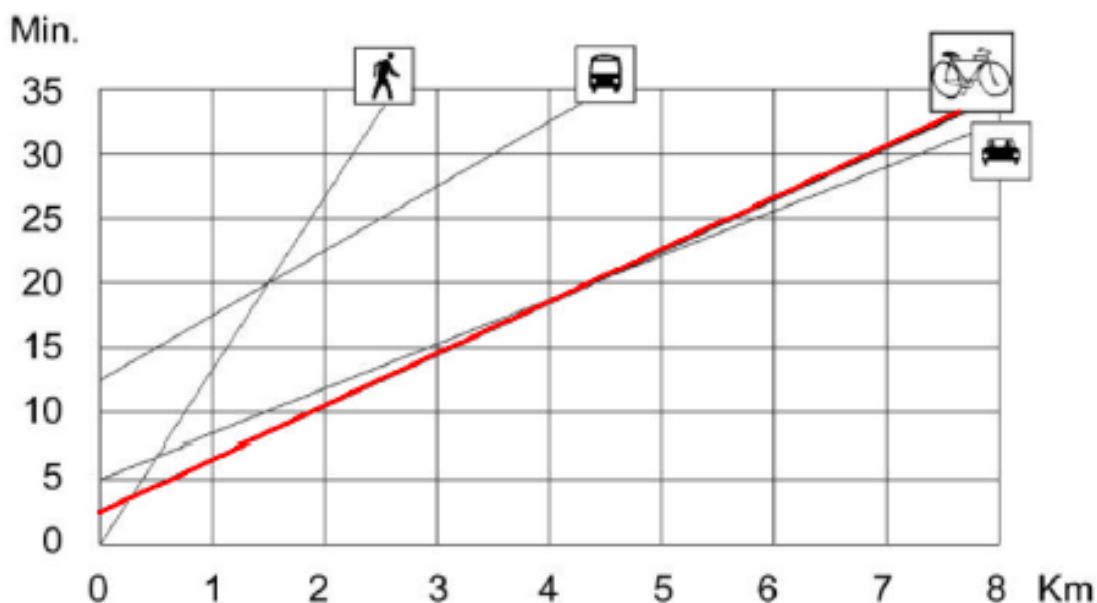


Figure 3 : durée de déplacement des différents modes de transports selon la distance (Dekoster et Schollaert, 1999)

En analysant ce graphique, on remarque qu'il est plus avantageux de marcher que de prendre les transports en commun si la distance à parcourir est inférieure à 1,5 km. De même il est plus intéressant d'utiliser le vélo par rapport à la voiture si la distance à parcourir est inférieure à 4,5 km. Ce graphique montre également qu'il n'est jamais intéressant d'utiliser le transport en commun si on a le choix entre celui-ci, le vélo ou la voiture.

L'enjeu étant donc que le « point de croisement » entre vélo et voiture soit le plus éloigné possible, c'est-à-dire que le vélo soit plus intéressant en matière de temps que la voiture sur un plus grand nombre de kilomètres. Il en est de même pour les deux autres modes alternatifs à la voiture que sont la marche à pied (mais si on ne peut pas marcher plus vite que 5km/h, on peut améliorer les déplacements avec des parcours sans obstacles par exemple) et les transports en commun. Plus les transports alternatifs à la voiture vont être efficaces, en matière de temps toujours, plus la voiture va perdre de ses avantages et moins le système automobile sera intéressant (Dupuy, 1999).

## II. Vulnérabilité selon la localisation

Ici, la question que l'on se pose est la suivante : une personne est-elle vulnérable face à la dépendance automobile de par sa localisation géographique ? Instinctivement, la réponse est oui. En effet, plus l'on s'éloigne des centres urbains et plus les trajets se rallongent, en temps et en distance, et donc l'utilisation de la voiture semble plus que nécessaire tandis qu'en centre-ville, la voiture semble ralentie par la forte affluence d'usagers.

### A. Méthode

Grâce aux graphiques des distances domicile-travail, nous émettons l'hypothèse que ne sont pas vulnérables face à la dépendance automobile les personnes qui effectuent moins de 20 km pour aller à leur travail et, inversement, sont vulnérables les personnes qui doivent parcourir plus de 20 km. Nous avons choisi la distance de 20 km car il s'agit presque de la distance moyenne domicile-travail donnée par l'INSEE en 2007, à savoir 25,9 km. Voici le tableau et sa légende :

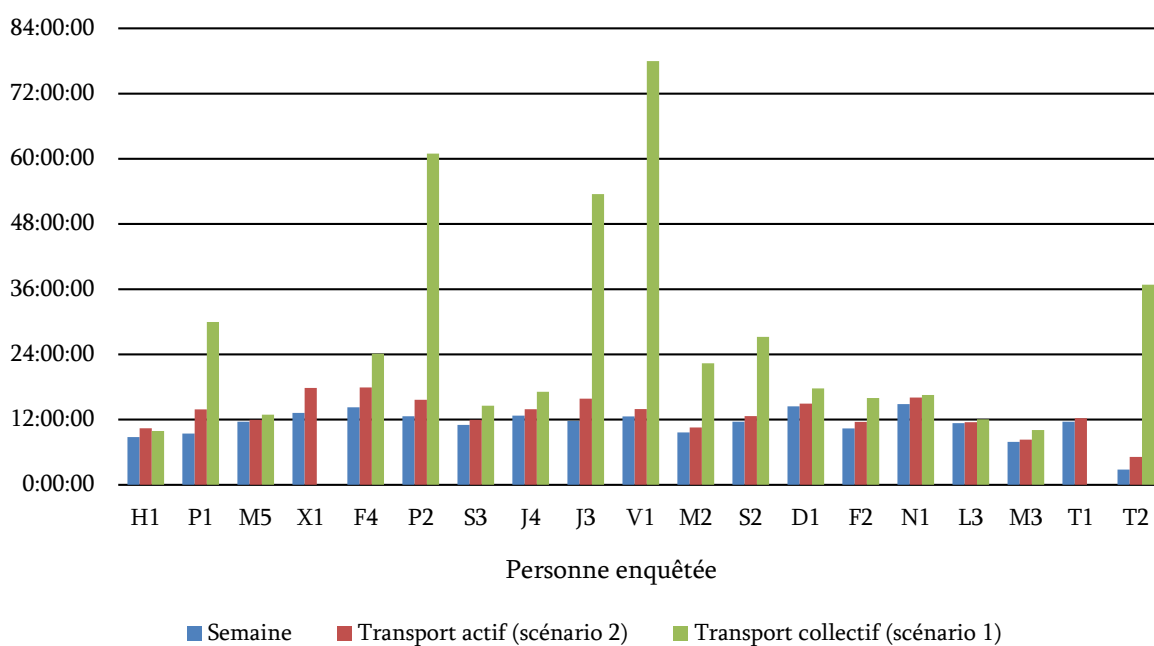
- Les personnes qui effectuent moins de 20 km pour aller à leur travail sont soulignées en jaune et en vert :
  - Les personnes soulignées en jaune sont celles qui utilisent leur voiture pour se déplacer au quotidien ;
  - Celles soulignées en vert sont celles qui utilisent les transports en commun pour se rendre au travail. Leurs usages de la voiture sont très faibles, deux déplacements par jour pour se rendre à la gare ou aux parkings relais et repartir. Nous pouvons dire que ces personnes sont peu voire non-vulnérables (voir partie précédente).
- Les personnes qui effectuent plus de 20 km pour aller à leur travail sont soulignées en bleu et blanc :
  - Les personnes soulignées en bleu sont celles qui effectuent plus de 20 km mais qui utilisent les transports en commun pour aller au travail. Ainsi, il est possible de d'affirmer que ces personnes sont non-vulnérables ou, du moins, peu-vulnérables (voir partie précédente) ;
  - Celles en blanc sont les personnes qui effectuent plus de 20 km pour aller jusqu'à leur travail et qui sont, par conséquent, vulnérables face à la dépendance automobile.

ID	Enfants	Commune Résidence	Commune Travail
N1	2	Amboise	Véretz
H1	2	Cinq-Mars-la-Pile	Tours
S1	0	Tours	Chinon
N2	2	Luzé	Tours
M1	3	Tours	Chambray-Lès-Tours
L1	0	Ballan-Miré	Tours

M2	2	Véretz	Tours
I1	0	Saint-Branchs	Tours
T1		Esvres-sur-Indre	Esvres-sur-Indre
J3	1	Montlouis-sur-Loire	Amboise
V1	2	Montlouis-sur-Loire	Vouvray
L2	2	Saint-Branchs	Tours
S2		Fondettes	Tours
D1	1	Fondettes	Tours
M5	2	Fondettes	Tours
J2	3	Saint-Cyr-sur-Loire	Saint-Cyr-sur-Loire
M3	2	Montlouis-sur-Loire	Montlouis-sur-Loire
P2	1	Fondettes	Tours
P1	0	Tours	Chinon
P4	2	Tours	Tours
P3	0	Tours	Tours
P5	0	Sainte-Maure-de-Touraine	Tours
M4	2	Faye-la-Vineuse	Tours
F2	2	Saint-Cyr-sur-Loire	Tours
L3	1	Chambray-Lès-Tours	Tours
J4	0	Chanceaux-sur-Choisille	Tours
S3	2	Mettray	Tours
J6	3	Villaines-les-Rochers	Tours
F4	3	Notre-Dame-d'Oé	Tours
G1	3	Château-la-Vallière	La Membrolle-sur-Choisille
G2	0	Château-la-Vallière	La Membrolle-sur-Choisille
E1	3	Neuillé-Pont-Pierre	Neuillé-Pont-Pierre
T2	3	Neuillé-Pont-Pierre	Neuillé-Pont-Pierre
X1	4	Cheillé	L'Île Bouchard
M6	3	Pocé-sur-Cisse	Tours
N3	1	Cinq-Mars-la-Pile	Tours

Tableau 8 : personnes vulnérables et non vulnérables selon le critère de localisation (Auteurs, 2016)

Avec ce tableau, il est possible de remarquer que 19 personnes travaillent à moins de 20 km de leur lieu de domicile et qu'elles utilisent la voiture pour se déplacer au quotidien. Le choix de se concentrer sur ces 19 personnes uniquement réside dans le fait que le postulat de départ a été de dire qu'une personne effectuant 20 km ou moins pour se rendre à son lieu de travail n'est pas vulnérable face à la dépendance automobile. Or, ces 19 personnes sur 24 travaillant à moins de 20 km utilisent leur voiture et sont donc vulnérables. Enfin, on remarque aussi que 5 personnes sur 12 travaillent à plus de 20 km et n'utilisent pas leur voiture. Par conséquent, nous pouvons dire que notre hypothèse n'est pas vérifiée et s'avère être fausse.



Graphique 15 : récapitulatif des durées en semaine des personnes effectuant moins de 20 km mais qui utilisent la voiture (Auteurs, 2016)

Avec notre hypothèse, nous pouvons affirmer que ces 19 personnes ne peuvent pas être vulnérables face à la dépendance automobile. Pourtant, si l'on regarde le graphique précédent, on remarque que, finalement, peu de choix s'offre à eux en ce qui concerne les transports. Seul le vélo permet de maintenir une journée quasi similaire à l'initiale. Pour les durées en transports en commun qui sont aussi proches de la journée initiale, ces personnes habitent dans la communauté d'agglomérations Tour(s)Plus qui dispose d'un service de transports collectifs assez performant bien que les plus petites villes périphériques de la commune soient moins desservies.

Pour rebondir et essayer de comprendre ce phénomène, nous avons recherché dans la documentation fournie et les entretiens passés avec ces personnes les raisons d'une utilisation constante de la voiture. Il en est ressorti que ce n'est pas la localisation géographique la principale cause à cette dépendance mais bien des facteurs sociaux tel que le nombre d'enfants à charge ou les activités extraprofessionnelles effectuées. En effet, dans notre cas, 17 personnes ont des enfants. Il faut donc gérer les activités liées à ceux-ci comme les acheminements à l'école par exemple. De surcroît, l'utilisation de la voiture semble inévitable et indispensable car immédiatement après la dépose des enfants, la personne part au travail et n'a pas le temps de repasser chez elle pour prendre un autre moyen de transport.

## B. Interprétation des résultats

Nous pouvons dire que la localisation du choix de vie et des activités est un critère fondamental dans l'utilisation ou non de la voiture personnelle. Un deuxième critère à prendre en compte est l'accumulation de facteurs sociaux. On retrouve par exemple le nombre d'enfants à charge dans le foyer, du revenu des personnes pour accéder à la motorisation, des activités effectuées, etc.

Au final, peu importe la distance à parcourir, la voiture est privilégiée par les personnes enquêtées. En conséquence, il ne suffit pas d'habiter proche de son lieu de travail pour prendre les transports en commun et laisser la voiture garer chez soi. Nous voyons bien là que la voiture est abondamment utilisée et que seulement 5 personnes effectuant moins de 20 km utilisent les transports collectifs. Il en est de même pour les 5 personnes effectuant plus de 20 km. Le choix d'utilisation d'un mode de transport ou d'un autre est aussi une décision financière avant tout et selon les gains de temps et la praticité. Le choix va également résider dans l'offre de transports disponibles sur place mais aussi sur la densité du réseau et des rotations de ses services.

La dépendance sociétale à la voiture est le résultat de différents critères sociaux et spatiaux. Pour répondre à la question initialement posée, nous pouvons affirmer que la distance vis-à-vis du lieu de travail est un critère à prendre en compte pour mesurer la vulnérabilité face à la dépendance automobile. Mais il faut aussi prendre en compte certains facteurs sociaux tel que le nombre d'enfants comme l'on a pu le constater car ce dernier va engendrer une utilisation de la voiture plus importante du fait des activités liées à ces derniers. L'âge de ces personnes est également à prendre en compte ainsi que les capacités physiques. En effet, un trajet en voiture sera de fait moins fatigant physiquement qu'un voyage à pied ou en vélo. Enfin, nous avons pu remarquer que la catégorie socioprofessionnelle des personnes n'influe pas sur le choix des transports. Certains cadres peuvent parfaitement utiliser les transports en commun par exemple. On revient donc sur l'offre en transports en commun proposé par les villes mais aussi de sa densification pour proposer une plus large offre dans les destinations.

Si l'on reprend la méthode de calcul numéro 3 (voir en annexe), nous pouvons nous rendre compte que le vélo est toujours le moyen de transport le plus rapide comparativement aux transports en commun. Mais comme énoncé plus haut, la condition physique a une importance dans l'utilisation de ce moyen de locomotion physiquement riche.

Pour illustrer cela, nous avons eu l'opportunité d'interroger Pascal Lacasse, Chef du service de la planification, des programmes et de l'aménagement au Ministère des Transports du Québec, qui nous a dit cela : « *Je vais prendre ma propre situation. J'habite dans un quartier qui est très dense. C'est une rue commerciale, deux épiceries, divers éléments mais quand l'on prend la situation personnelle de quelqu'un, on arrive à un moment donné où l'automobile est comme une obligation. Aujourd'hui, on ne peut plus choisir un domicile en fonction du travail d'une seule personne. Il y a deux emplois à considérer donc que fait-on ? On se met proche de l'un ou proche de l'autre ? Moi je viens travailler en transport collectif alors que ma conjointe prend son véhicule et va travailler à un endroit qui n'est pas accessible en transport collectif. Sauf que si l'on rajoute en plus les enfants, on peut choisir un quartier puisque l'école primaire est à côté. Quant à celle au secondaire, elle est assez grande pour y aller à pied. Donc, comme individu, nous sommes liés à pleins de choix collectifs qui ne sont pas nécessairement liés et ce qui fait que, quand l'on est rendu une famille, c'est un ensemble de concessions et l'automobile fait partie de*

*ces concessions là parce que l'on se bat toujours contre le temps. Mais en général, les gens font toujours en sorte d'habiter à 30 minutes de leur travail pour avoir une zone de décompression. »*

Un deuxième exemple, tout aussi intéressant, est celui de Gaby (Kaufmann, Leveugle, Ravalet et Vincent-Geslin, 2014). Gaby est une jeune aide-soignante en région parisienne qui doit s'occuper seule de ses trois enfants en bas-âge. Ses journées sont longues et se ressemblent. En effet, elle doit emmener les enfants à la crèche, à l'école et aller au travail. Tout cela en bus et métro car elle ne possède pas de voiture. Elle fait donc 2h40 de transports en commun par jour et arrive souvent en retard à la garderie où attendent ses enfants. Le problème est que dans six mois, elle n'aura plus de travail et chercher un emploi qui est obligatoirement desservi en transport en commun est un vrai calvaire. De plus, elle ne veut pas quitter son appartement car elle a noué des liens avec des personnes dans son quartier. On se rend compte à travers cette courte bande dessinée des contraintes engendrées par l'absence de voiture mais aussi le lieu d'habitation qui est un véritable point d'attache pour les personnes.

### III. Vulnérabilité selon le coût de déplacement

Il est évident que le temps de trajet est un critère primordial pour un déplacement. Plus le temps de déplacement est court, plus le moyen de locomotion est efficace. Mais il y a une seconde variable que nous pouvons prendre en compte : le coût de déplacement. En effet, dans un contexte économique actuel difficile, il est intéressant d'évoquer le prix des déplacements d'autant plus qu'une voiture représente une part non négligeable du budget d'un foyer : en 2008, le budget des ménages est de 3 800€ et ce chiffre est en constante augmentation avec 4 300€ sur la base d'une distance annuelle parcourue de 12 800 km en 2012 (Gazzane, 2014 ; Nicolas, Verry et Vanco, 2012).

Les premières études en rapport avec les critères de choix modaux datant des années 1960 (Gillen, 1977 ; Young, 1969 ; Quandt et Baumol, 1966 dans Huygues, 2015) ont révélé que le premier critère de choix modal était le prix. Une étude plus récente (Cappigny et Hatchuel, 2008, dans Huygues, 2015) a affirmé ces résultats en énonçant que le coût de déplacement est le premier critère de choix pour plus de 40% des personnes enquêtées. Et pourtant les budgets liés à l'utilisation d'une voiture sont très souvent méconnus de la part des automobilistes et sont souvent limités aux seules dépenses de carburant en oubliant l'assurance, l'entretien du véhicule, la carte grise, le coût d'achat qui représentent plus de 70% du budget lié à l'utilisation de la voiture (Cordier, 2012, dans Huygues, 2015).

Donc, après avoir analysé la vulnérabilité des ménages face à la dépendance automobile suivant le moyen de transport et le temps de trajet, nous allons faire de même suivant le coût pour un même déplacement à pied, en vélo, en transport en commun et en voiture.

#### A. Méthode utilisée

Il existe une multitude de méthodes permettant de calculer le coût d'un trajet impliquant de plusieurs facteurs. Mais avant d'énoncer la méthode que nous allons choisir pour évaluer la vulnérabilité des ménages face à la dépendance automobile suivant le coût alloué à leurs déplacements, il est nécessaire de définir à partir de quel moment nous considérons qu'un ménage est vulnérable à la voiture. Pour rappel, Verry et Vanco (2009) qualifient de vulnérables les ménages qui allouent plus de 18% de leur budget total aux dépenses de mobilité quotidienne ce qui englobe carburant, stationnement, péage, achat et réparation, assurance.

Le principe de calcul que nous allons utiliser ici date de 1976 et est évoqué par Jean-Pierre Dupuy et Jean Robert. « *On estime d'abord toutes les dépenses annuelles liées à la possession de l'automobile. Ces dépenses sont converties en temps, en les divisant par le revenu horaire : c'est donc le temps qu'il faut passer à travailler pour obtenir les ressources nécessaires à l'acquisition et à l'utilisation de la voiture. On l'additionne ensuite au temps passer effectivement à se déplacer, à attendre dans les embouteillages, à entretenir la voiture, à faire le plein, etc. Le temps global ainsi obtenu, mis en rapport avec le kilométrage annuel, permet d'obtenir la vitesse généralisée de l'automobile* » (Dupuy et Robert, 1976). A savoir que le temps de déplacement que nous avons calculé dans la partie

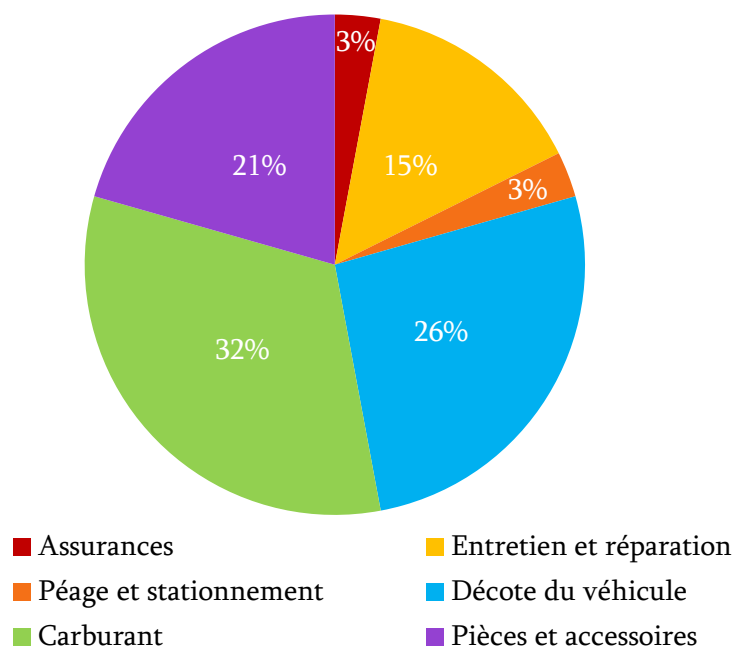
précédente comprend également le temps passé à faire le plein d'essence ainsi que le temps perdu dans les embouteillages.

Nous mettrons en application le même principe pour le vélo et le transport en commun. Cette méthode permet alors d'intégrer le coût d'utilisation de la voiture et de la transformer en temps grâce au revenus horaire des personnes enquêtées. Ce temps est divisé par le nombre de kilomètres annuels effectués afin d'obtenir une vitesse moyenne généralisée pour la voiture, le vélo et le TC. Cette méthode va alors nous permettre de voir si, en ajoutant le coût aux temps de déplacement, la voiture reste « le meilleur choix modal. » Si on ne prenait que le coût de déplacement en compte, alors il serait évident que la voiture ne serait pas avantageuse par rapport aux transports en commun et aux vélos à la vue de ses dépenses annuelles élevées.

### B. Base de données requise

A présent, nous allons effectuer une base de données regroupant les dépenses liées à la possession d'une voiture. Pour cela, nous nous référerons à l'article de l'ADETEC, *le coût réel de la voiture*, écrit par Bruno Cordier en 2012 car ce sont les données les plus récentes et les plus justes à l'heure actuelle (Huygue, 2015). Afin de réaliser le budget annuel lié à l'utilisation de la voiture, nous allons utiliser les données suivantes :

- Assurance : 0,01€/km
- Entretien et réparation : 0,05€/km
- Péage et stationnement : 0,01€/km
- Décote du véhicule : 0,09/km
- Carburant : 0,11€/km
- Pièces et accessoires : 0,07€/km



Graphique 16 : prix de revient d'une voiture en 2012 (Auteurs, 2016)

Il apparaît donc que le coût du carburant représente plus de 30% des dépenses totales liées à l'utilisation de la voiture suivi de près par la décote du véhicule (26%) ainsi que les pièces et accessoires (21%) (Cordier, 2012).

L'inflation cumulée entre 2012 (date de l'étude) et 2016 étant de 4%<sup>5</sup>, cela va nous permettre d'augmenter de 4% les prix énoncés ci-dessus. Dans le même temps, le prix du carburant a diminué de près de 30%, nous allons réajuster ce-dernier également. Ce qui nous donne finalement le tableau suivant (la couleur rouge des lignes du tableau correspond à l'inflation de 4% tandis que la couleur verte correspond à une baisse de 32% des prix du carburant) :

	Coût kilométrique 2012	Coût kilométrique 2016
Assurances	0,0100 €	0,0104 €
Entretien et réparation	0,0500 €	0,0520 €
Péage et stationnement	0,0100 €	0,0104 €
Décote du véhicule	0,0900 €	0,0936 €
Pièces et accessoires	0,0700 €	0,0728 €
Carburant	0,1100 €	0,0748 €
<b>TOTAL</b>	<b>0,3400 €</b>	<b>0,3140 €</b>

Tableau 9 : prix de revient kilométrique d'une voiture en 2016 par rapport à 2012 (Auteurs, 2016)

Grâce à une forte baisse des prix du carburant entre 2012 et 2016 et malgré une inflation entre ces deux dates, le coût de revient kilométrique de l'utilisation de la voiture est passé de 0,34 €/km à 0,314 €/km soit une baisse de 8,5% uniquement grâce à la baisse du prix du carburant. Il est intéressant alors de noter que l'augmentation du prix du carburant pourrait rendre certains ménages vulnérables à la dépendance automobile qui ne le sont pas actuellement. C'est d'ailleurs ce qu'ont prouvé Nicolas, Vanco et Verry en 2012 dans l'article *Mobilité quotidienne et vulnérabilité des ménages*.

### C. Application de la méthode

Afin de pouvoir comparer cette méthode d'analyse par le coût et le temps à celle effectuée uniquement par le temps et le choix de transport (méthode 3), nous allons reprendre les mêmes personnes enquêtées.

	Kmhebdomadaires	Kma
M5	226	11 742
L2	722	37 544
M3	313	16 276
J4	260	13 525

Tableau 10 : kilométrages hebdomadaires et annuels (Auteurs, 2016)

<sup>5</sup> [http://france-inflation.com/calculateur\\_inflation.php](http://france-inflation.com/calculateur_inflation.php)

Ce tableau nous donne le kilométrage annuel parcouru par les quatre personnes enquêtées. La méthode de calcul a été simplifiée :

$$Km_a = (Km_{js} \times 5 + Km_{jw} \times 2) \times 52$$

Avec :

- $Km_a$  : kilométrage annuel ;
- $Km_{js}$  : kilométrage d'une journée type en semaine ;
- $Km_{jw}$  : kilométrage d'un jour du week-end (samedi ou dimanche).

Nous avons fait le choix de multiplier le kilométrage du jour en semaine par 5 et celui du week-end par 2 afin de simplifier les calculs. De même, nous avons fait le choix de multiplier cette semaine type par 52 pour avoir le kilométrage annuel même si toutes les semaines ne se ressemblent pas. Nous avons donc émis l'hypothèse que les jours de congés annuels où il n'y a pas de déplacements domicile-travail étaient pallier par les départs en vacances où le nombre de kilomètres est élevé (à condition de partir en vacances en voiture). Nous retrouverons le tableau des calculs complet en annexe.

### 1. Voiture

Grâce aux deux tableaux 9 et 10 précédents, nous allons pouvoir calculer le coût annuel allouer aux déplacements en voiture pour les quatre personnes choisies.

	Coût hebdomadaire	Coût annuel
M5	71 €	3 687 €
L2	227 €	11 789 €
M3	98 €	5 111 €
J4	82 €	4 247 €

Tableau 11 : coûts de revient hebdomadaire et annuel (Auteurs, 2016)

Les coûts annuels correspondent à ceux évoquer par Bruno Cordier en 2012 dans son article *Le coût réel de la voiture*.

La troisième étape de la méthode consiste à transformer le coût annuel en temps. Grâce à catégorie socioprofessionnelle (CSP) de chacune des quatre personnes enquêtées, nous allons pouvoir avoir une idée du salaire mensuel puis annuel de chaque personne. « Ces dépenses sont converties en temps, en les divisant par le revenu horaire : c'est donc le temps qu'il faut passer à travailler pour obtenir les ressources nécessaires à l'acquisition et à l'utilisation de la voiture » (Dupuy et Robert, 1976).

	CSP	Salaire annuel
M5	8	12 000 € <sup>6</sup>
L2	2	19 680 € <sup>7</sup>
M3	7	15 600 € <sup>8</sup>
J4	4	27 048 € <sup>9</sup>

Tableau 12 : salaires annuels des personnes enquêtées (Auteurs, 2016)

Nous savons donc à présent le salaire annuel de chacune des quatre personnes. Il est intéressant de noter les différents profils étudiés :

- CSP 8 : personne sans activité ;
- CSP 2 : artisan, commerçant et chef d'entreprise ;
- CSP 7 : retraité ;
- CSP 4 : profession intermédiaire.

	Salaire annuel	Temps de travail annuel	Coût voiture annuel	Temps à travailler pour coût voiture	Part du temps (et du budget) consacré à la voiture
M5	12 000 €	1 575 h	3 687 €	484 h	31%
L2	19 680 €	1 575 h	11 789 €	943 h	60%
M3	15 600 €	1 575 h	5 111 €	516 h	33%
J4	27 048 €	1 575 h	4 247 €	247 h	16%

Tableau 13 : part du temps et du budget consacré à la voiture par rapport au revenus annuels (Auteurs, 2016)

Ici, nous avons calculé le temps que la personne a dû travailler pour pallier à ses coûts de déplacement en voiture, en admettant que ces personnes travaillent 35 h par semaine et 1 575h par an (35 x 45). M5 et M3 consacrent plus de 30% de leurs budgets à la voiture ce qui est conséquent. J4 consacre moitié moins de son budget à la voiture que les deux précédents. 16% correspond au budget moyen des français alloué à la voiture (Cordier, 2012). Enfin, la part de budget de L2 consacrée aux déplacements est trop grande pour être représentative de la réalité. Nous expliquerons cette si grande différence dans la dernière sous-partie intitulée « limites de la méthode. »

Les résultats précédemment obtenus vont être additionnés au temps passé effectivement à se déplacer et à entretenir sa voiture : « *on l'additionne ensuite au temps passer effectivement à se déplacer, à attendre dans les embouteillages, à entretenir la voiture, à faire le plein, etc* » (Dupuy et Robert, 1976).

<sup>6</sup> [www.journaldunet.com/management/salaire-cadres/1159725-rsa/](http://www.journaldunet.com/management/salaire-cadres/1159725-rsa/)

<sup>7</sup> [www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg\\_id=0&ref\\_id=NATnon04251](http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=0&ref_id=NATnon04251)

<sup>8</sup> [bfmbusiness.bfmtv.com/votre-argent/retraite-les-10-chiffres-qui-devraient-vous-surprendre-886222.html](http://bfmbusiness.bfmtv.com/votre-argent/retraite-les-10-chiffres-qui-devraient-vous-surprendre-886222.html)

<sup>9</sup> [www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg\\_id=0&ref\\_id=NATnon04251](http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=0&ref_id=NATnon04251)

	Temps hebdomadaire de déplacement	Temps annuel de déplacement	Temps annuel d'entretien	Temps total
M5	8h40	450 h	90 h	540 h
L2	13h55	725 h	145 h	870 h
M3	6h33	340 h	68 h	408 h
J4	6h36	345 h	69 h	414 h

Tableau 14 : temps de déplacement en voiture + entretien (Auteurs, 2016)

Le tableau ci-dessus nous indique le temps total que chaque personne met pour se déplacer et pour entretenir sa voiture. Le temps annuel correspond au temps hebdomadaire multiplié par 52 semaines. N'ayant pas trouvé dans la littérature un temps « référence » concernant le temps d'entretien annuel du véhicule, nous avons jugé que ce temps pourrait donc correspondre à 20% du temps de déplacement annuel. Il suffit ensuite d'additionner le temps trouvé ci-dessus avec le temps que la personne a besoin de travailler pour subvenir à ses besoins de déplacement.

	Temps à travailler pour conduire	Temps de déplacements et d'entretiens	Temps totaux
M5	484 h	540 h	1 024 h
L2	943 h	870 h	1 813 h
M3	516 h	408 h	924 h
J4	247 h	414 h	661 h

Tableau 15 : temps total de la voiture en une année (Auteurs, 2016)

« Le temps global ainsi obtenu, mis en rapport avec le kilométrage annuel, permet d'obtenir la vitesse généralisée de l'automobile » (Dupuy et Robert, 1976). C'est la dernière étape du calcul, il faut ramener les temps engendrés par l'utilisation de la voiture en kilométrage annuel afin d'obtenir une vitesse moyenne. Le temps trouvé correspond donc au temps de déplacement, additionné au temps à travailler pour couvrir les coûts de possession et au temps d'entretien correspondant à 20% du temps de déplacement.

	Kilométrages annuels	Temps totaux	Vitesses moyennes
M5	11 742 km	1 024 h	11,5 km/h
L2	37 544 km	1 813 h	20,7 km/h
M3	16 276 km	824 h	19,8 km/h
J4	13 525 km	661 h	20,5 km/h

Tableau 16 : vitesse généralisée de l'automobile (Auteurs, 2016)

Avec ce dernier tableau, on remarque que la masse salariale influe sur la vitesse moyenne d'une personne. En effet, malgré le fait que M5 soit la personne parcourant le moins de kilomètres annuellement, c'est également la personne ayant le salaire le plus bas. Sa vitesse généralisée est donc la plus basse. De même, L2 a une vitesse plus élevée que M3 malgré un kilométrage annuel deux fois supérieure à ce dernier. Cela s'explique également par la différence de salaire annuel de l'ordre de 5 000 € entre les deux personnes.

Une démarche similaire sera effectuée pour le vélo et le transport en commun afin de comparer ces différents choix modaux. Il sera plus évident d'effectuer le calcul pour ces deux modes de transport car l'un ne coûte que très peu d'argent (vélo) tandis que le coût d'un transport en commun est fixe (mensuel ou annuel).

## 2. Transport en commun

Les quatre personnes enquêtées n'auront pas besoin d'utiliser d'autres moyens de locomotion que le bus (Fil Vert et Fil Bleu) et le tramway de Tours. Il existe un abonnement mensuel permettant l'utilisation de ces trois transports en commun qui s'élève à une hauteur de 71,50 €. Il est évident que les personnes doivent également marcher en plus de prendre les transports en commun. Ce temps de marche est donc comptabilisé. De plus, nous avons vu que les journées en transport en commun s'allongeaient conséquemment avec le temps d'attente du bus. C'est pour cela que nous allons prendre en compte le temps d'attente qui fait également partie d'un trajet « porte-à-porte. »

	Salaire annuel	Temps de travail annuel	Coût TC annuel	Temps à travailler pour coût TC	Part du temps (et du budget) consacré au TC
<b>M5</b>	12 000 €	1 575 h	858 €	113 h	7%
<b>L2</b>	19 680 €	1 575 h	858 €	69 h	4%
<b>M3</b>	15 600 €	1 575 h	858 €	87 h	6%
<b>J4</b>	27 048 €	1 575 h	858 €	50 h	3%

Tableau 17 : part du temps et du budget consacré au TC par rapport au revenus annuels (Auteurs, 2016)

	Temps hebdomadaire de déplacement	Temps annuel de déplacement
<b>M5</b>	45 h	2 350 h
<b>L2</b>	86 h	4 500 h
<b>M3</b>	17 h	860 h
<b>J4</b>	31 h	1 630 h

Tableau 18 : temps de déplacement en TC (Auteurs, 2016)

Malheureusement, L2 et M3 ne peuvent effectuer leurs déplacements en transport en commun les week-ends car leurs destinations ne sont pas desservies par ce mode de transport. C'est pour cela qu'ils sont représentés en gris sur les tableaux ci-dessus. Le temps de déplacement n'est donc pas exact car les déplacements le week-end ne sont pas comptabilisés. Nous n'analyserons pas les résultats obtenus pour ces deux personnes.

	Temps à travailler pour prendre le TC	Temps de déplacements en TC	Temps totaux
M5	113 h	2 350 h	2 463 h
L2	69 h	4 500 h	4 569 h
M3	87 h	860 h	947 h
J4	50 h	1 630 h	1 680 h

Tableau 19 : temps total du TC en une année (Auteurs, 2016)

	Kilométrage annuel	Temps total	Vitesse moyenne
M5	11 742 km	2 463 h	4,8 km/h
L2	37 544 km	4 569 h	8,2 km/h
M3	16 276 km	947 h	17,2 km/h
J4	13 525 km	1 680 h	8,1 km/h

Tableau 20 : vitesse généralisée en TC (Auteurs, 2016)

### 3. Vélo

Enfin, nous effectuons le même travail avec les déplacements uniquement à vélo en considérant que les dépenses à vélo sont nulles.

	Temps hebdomadaire de déplacement	Temps annuel de déplacement
M5	18h30	960 h
L2	37h30	1 950 h
M3	17h30	920 h
J4	13h45	720 h

Tableau 21 : temps de déplacement en vélo (Auteurs, 2016)

	Kilométrage annuel	Temps total	Vitesse moyenne
M5	11 742 km	960 h	12,2 km/h
L2	37 544 km	1 950 h	19,3 km/h
M3	16 276 km	920 h	17,7 km/h
J4	13 525 km	720 h	18,8 km/h

Tableau 22 : vitesse généralisée en vélo (Auteurs, 2016)

### D. Interprétation des résultats

	Vitesse moyenne en voiture	Vitesse moyenne en TC	Vitesse moyenne en vélo
M5	11,5 km/h	4,8 km/h	12,2 km/h
L2	20,7 km/h		19,3 km/h
M3	19,8 km/h		17,7 km/h
J4	20,5 km/h	8,1 km/h	18,8 km/h

Tableau 23 : tableau des vitesses généralisées (Auteurs, 2016)

Les vitesses obtenues entre la voiture et le vélo sont sensiblement identiques, alors que le transport en commun est hors compétition.

Cependant, la voiture reste le moyen de transport le plus efficace pour trois des quatre personnes enquêtées même en prenant en considération le prix, ce qui entre en contradiction avec les résultats obtenus par Jean Pierre Dupuy et Robert dans les années 1970 où le vélo s'était avéré être le moyen de locomotion le plus efficace suivi du transport en commun et enfin de la voiture. Cela peut s'expliquer très simplement. En effet, nos enquêtés habitent dans le périurbain à dominante rurale et doivent effectuer des distances importantes pour leurs travaux et activités. La fréquence des transports et le niveau de desserte des transports en commun en milieu rural n'incitent pas les personnes à utiliser ce moyen de transport. De même, comme nous l'avons vu précédemment avec le graphique de Dekoster et Schollaert (1999), le vélo est plus intéressant que la voiture sur des distances inférieures à 5 km et dans un milieu plutôt urbain ne favorisant pas l'utilisation de la voiture. Ici, les distances effectuées sont bien supérieures à 5 km et dans un milieu plutôt rural. Ce phénomène peut également s'expliquer par le fait que les infrastructures de transports s'améliorent de jour en jour ainsi que les moyens de transport. La motorisation des ménages est un fait et le seul moyen de palier à l'utilisation de la voiture, et donc de réduire la dépendance automobile, est de concentrer les zones d'emplois et d'avoir un réseau de transport en commun solide et efficace.

Finalement, grâce à cette méthode, si la vitesse en voiture est supérieure à celles des autres modes, alors nous pouvons dire que ces personnes sont vulnérables face à la dépendance automobile. En conséquence, M5 n'est pas vulnérable face à la dépendance automobile puisqu'il peut utiliser son vélo, la vitesse étant supérieure à celle de la voiture. L2, M3 et J4 sont vulnérables face à la dépendance automobile

	Différence par rapport au plus rapide (voiture)	Différence par rapport au plus rapide (TC)	Différence par rapport au plus rapide (vélo)
M5	-0,8 km/h	-7,5 km/h	
L2			-1,5 km/h
M3			-2 km/h
J4		-12,5 km/h	-1,7 km/h

Tableau 24 : différences par rapport au moyen de transport le plus rapide (Auteurs, 2016)

Ce tableau nous confirme le fait que le vélo et la voiture ont sensiblement la même vitesse généralisée.

### E. Limites de la méthode

Ici, nous ne prenons pas en compte les variations de consommation des véhicules liées à leurs anciennetés, leurs chevaux fiscaux ainsi que leurs catégories (citadine, intermédiaire, familiale, etc.). Nous ne prenons également pas en compte le fait qu'un véhicule ne décote pas de la même manière qu'un autre (cela dépend de son prix d'achat, dans l'état dans lequel il est préservé, etc.) et sa décote n'est pas proportionnelle au temps.

En effet, un véhicule décote beaucoup les deux premières années puis cela tend à diminuer. Enfin, le lieu dans lequel circule la personne (urbain ou rural) affecte également la consommation du véhicule, ce que nous n'avons pas pris en compte également.

L2 parcourt 360 km le samedi (long déplacement professionnel). Par conséquent, nous n'avons donc pas multiplié par 2 cette journée car, le dimanche, il ne fera certainement pas le même parcours. De plus, c'est peut-être un trajet exceptionnel dans l'année donc nous avons fait le choix de ne pas multiplier la journée du samedi par 2 pour L2. Cela ne reflète sûrement pas la réalité.

Les salaires des personnes enquêtées sont des salaires moyens pour chaque catégorie et ne représentent pas le salaire réel de chaque personne. La marge d'erreur est ici assez importante.

En transport en commun, nous avons considéré que la personne pouvait effectuer son trajet le samedi comme le dimanche, ce qui, en réalité, n'est pas forcément le cas. En effet, le dimanche, certains transports en commun n'ont pas le même niveau de desserte que le samedi (journée de référence utilisée pour les week-end).

Il est évident que les personnes ne peuvent utiliser leurs vélos tout au long de l'année pour se déplacer : les conditions météorologiques ainsi que la condition physique des personnes est un facteur à prendre en compte pour les transports actifs. De plus, une famille ne va pas partir en vacances en vélo. C'est donc un budget supplémentaire à prendre en considération.

## CONCLUSION

Afin de répondre au sujet de ce projet de fin d'études qui est, rappelons-le, la mesure de la vulnérabilité socio-spatiale face à la dépendance automobile, nous avons, tout d'abord, établi un état de l'art. Ce dernier, couplé à l'intitulé du sujet, nous a permis de faire ressortir quatre grandes notions. La première étant la vulnérabilité, qui est liée au nombre de déplacements qu'un ménage doit réaliser quotidiennement ainsi que de son budget réservé pour l'utilisation de son véhicule personnel, mais aussi aux caractéristiques socio-spatiales de ces ménages (distance domicile-travail, lieu de vie, taille du ménage, etc.) et à l'offre de transport alternatif à la voiture. La seconde correspond à la mobilité, le fait de se déplacer spatialement mais aussi socialement, devenue une capacité nécessaire au mode de vie actuel de tous et un moyen d'appliquer un droit universel, c'est le droit à la ville. Ensuite nous arrivons à la dépendance automobile qui est le fait d'utiliser quasi exclusivement sa voiture personnelle par la volonté et les habitudes individuelles mais aussi collectives, elle est liée au système dans lequel on vit et on se déplace qui tend à donner une place encore plus grande à l'automobile. Enfin, la quatrième et dernière notion est les modes d'habiter, elle est attachée à la notion de dépendance automobile pour trouver une solution à cette dernière et est proche de la notion de mode de vie. Elles prennent en compte les contextes spatiaux mais aussi sociologiques des ménages et peuvent être de différents types (citadin, californien et métropolitain), tous ayant des modes de transport et des façons de pratiquer la mobilité quotidienne.

Dans le but de questionner ces modes d'habiter et de connaître l'impact de l'utilisation de la voiture sur la population, nous avons mis en place trois mesures. Ces mesures ont été calculées à l'aide d'un échantillon de 36 personnes provenant d'études précédentes de PériVia.

Par la mise en place de deux scénarios fictifs, l'un impliquant une utilisation modérée du pétrole disponible et l'autre supprimant toutes possibilités de déplacement par véhicules motorisés, collectif ou non, nous avons procédé à trois méthodes de calcul basés sur le temps de transports. Pour chacune de ces méthodes, nous avons établi une journée type des 36 personnes tracées qui a ensuite été notre base de travail. Pour la première méthode, nous avons calculé les temps de déplacement de chacun des individus, pour les deux scénarios, en gardant leur temps d'activité de leur journée type afin de connaître la durée totale de la journée de ces individus avec ces nouveaux temps de déplacements. La seconde méthode, quant à elle, est basée sur la différence entre les temps de transports de la journée initiale et ceux calculés pour les deux scénarios, en gardant les horaires et durées des activités de chacun. La dernière méthode que nous avons réalisée prend en compte le fait que ce sont des êtres humains qui se déplacent et que ces derniers font des choix. En confrontant les durées de déplacement en transports collectifs et en transports actifs, le temps de déplacement est un critère primordial dans le choix de déplacement des personnes.

Finalement, grâce à ces méthodes de calcul, nous avons classé la vulnérabilité des personnes selon trois catégories : le mode de transport, la localisation et le coût. Nous

pouvons alors constater que les personnes les plus vulnérables, selon le mode de transport choisi, sont celles qui initialement utilisent leur véhicule personnel quotidiennement et tout au long de la journée. En ce qui concerne la localisation géographique, nous émettons l'hypothèse que sont vulnérables les personnes habitant à plus de 20 km de leur lieu de travail et, inversement, ne sont pas vulnérables les personnes habitant à moins de 20 km. Nous remarquons alors que cette hypothèse s'avère fautive dans le sens où 19 personnes sur 24 censées ne pas être vulnérables utilisent leur voiture au quotidien. Cependant, d'autres critères sociaux sont à prendre en compte, comme le nombre d'enfant à charge et scolarisé, le nombre de personnes dans le foyer ou encore la condition physique des individus. De plus, les personnes habitant en zones urbaines et y réalisant toutes leurs activités sont moins vulnérables que celles habitant ou ayant des activités en zone rurale grâce à la plus grande présence de transports se substituant à l'automobile. Le coût de l'utilisation de la voiture représente un budget important pour les ménages, c'est pourquoi nous avons aussi voulu traiter de la vulnérabilité selon le coût et la vitesse de déplacement. Au contraire des deux vulnérabilités précédentes, les personnes utilisant leur voiture personnelle sont moins vulnérables en matière de coûts que celles utilisant les transports en commun.

En somme, l'automobile reste le moyen de transport le plus rapide, le plus efficace et le moins coûteux dans le contexte socio-spatial des personnes enquêtées ce qui les rend, en majorité, très vulnérable face à la dépendance automobile. En effet, habitant principalement en périurbain ou en zone rurale, un report modal ne pourrait se faire dans les conditions actuelles car les distances à parcourir sont trop grandes. Rappelons que le vélo est plus rapide que la voiture pour des distances inférieures à 5 km et que les transports en commun ne bénéficient pas, encore, d'une offre de qualité pour ces zones. Une offre de transport dit « de qualité » a été définie par Baptiste et Huyghe (2014) comme étant « *un service qui peut constituer une alternative compétitive avec la voiture. La qualité des services est évaluée à partir de quatre critères : les grilles horaires, avec a minima des dessertes le matin entre 7h et 9h, et le soir entre 17h et 19h ; la fréquence des dessertes, avec plusieurs dessertes le matin et le soir ; la durée du trajet, qui doit être équivalente ou inférieure à la durée du trajet réalisé en voiture ; les tarifs pratiqués, qui doivent être équivalents ou plus avantageux que les coûts des déplacements en voiture.* »

Pour réduire cette dépendance automobile existante, il faudrait concentrer les lieux attractifs comme les zones d'emplois mais aussi augmenter le coût du trajet en voiture pour augmenter la probabilité d'utilisation des transports en commun (Iaurif, 2000, dans Huyghe, 2015), ce qui, pour le moment, est impossible à cause de la faible concentration de population dans les zones rurales.

Ce sujet est exploratoire, il est donc possible de lui donner suite. Pour cela, nous proposons de reprendre contact avec les personnes tracées afin de leur demander les choix de mode de transports, de déplacements et d'activités qu'elles feraient si elles étaient en incapacité d'utiliser leur véhicule personnel, sachant qu'une de leur journée type ne pourrait se faire en 24h. Cela permettrait de questionner les modes d'habiter de chacun et de connaître les activités ou les choix de vie mis en avant.

## BIBLIOGRAPHIE

ASCHER, F. (2004). Le sens du mouvement. Introduction. In : ALLEMAND, S., ASCHER, F. et LEVY, J. Les sens du mouvement. Paris : Belin, Modernité et mobilités. pp21-34.

BOULEAU, M., METTETAL, L. (2012). Le périurbain en quête de proximité. Transports n°475.

CAPPIGNY, A., HATCHUEL, G. (2008). 2008 : les vacances des français s'ajustent à leur pouvoir d'achat. CREDOC. pp39-59.

CORDIER., B. (2012). Le coût réel de la voiture en 2012. ADETEC.

CROZET, Y. (2011). Mobilité : les gains de temps ne sont plus ce qu'ils étaient... In : GAY, C., KAUFMANN, V., LANDRIEVE, S., VINCENT-GUESLIN, S. Mobile immobile : quels choix, quels droits pour 2030, Volume 1. La tour d'Aigues : Edition de l'Aube. pp.68-79

DEKOSTER, J., SCHOLLAERT, U. (1999). Cycling : The Way Ahead For Towns And Cities : A Handbook for Local Authorities, European Communities. 63p.

D'ERCOLE, R., THOURET, J.C., DOLLFUS, O., ASTE, J.P. (1994). Les vulnérabilités des sociétés et des espaces urbanisés : concepts, typologie, modes d'analyse, Revue de géographie alpine, Tome 82 N°4.

DUPUY, J.P., ROBERT, J. (1976). La trahison de l'opulence. Paris.

DUPUY, G. (1995). Les territoires de l'automobile, Paris : Anthropos. 216p. Collection Villes.

DUPUY, G. (1999). La dépendance automobile : Symptômes, analyses, diagnostic, traitements, Paris : Anthropos. 160p. Collection Villes.

DUPUY, G. (2002). Cities and automobile dependence revisité : les contrariétés de la densité, Revue d'Économie Régionale & Urbaine (1). pp141-156.

FLAMM, M., KAUFMANN, V. (2006). Operationalising the Concept of Motility: A Qualitative Study. pp167-189.

FLONNEAU, M. (2010). L'autorefolement et ses limites, Paris : Descartes & Cie. 90p. Cultures mobiles.

FRELAT-KAHN, B., LAZZAROTTI, O. (dir.). (2012). Habiter. Vers un nouveau concept ? Paris. Armand Colin. 332p.

GAZZANE, H. (2014). Les Français ont consacré 4300 euros à leur voiture l'an dernier. Quotidien Le Figaro.

GILLEN, D. W. (1977). Parking costs and urban mode choice. *Journal of Urban Economy* Vol.44. pp186-199.

HUYGHE, M., BAPTISTE, H., CARRIERE, J. P. (2013). Quelles mobilités en milieu rural à faible densité ?, Rapport final. 297p.

HUYGHE, M. (2015). Habiter les territoires ruraux - Comprendre les dynamiques spatiales et sociales à l'œuvre, évaluer les perspectives d'évolution des pratiques de mobilité des ménages, Rapport final. 464p.

IAURIF. (2000). Recherche sur le choix modal en milieu urbain. Rapport final. 74p.

ICMA Group. (2015). 6 français sur 10 utilisent leur voiture pour se rendre à leur travail. Sondage.

INSEE. (2007). Les déplacements domicile-travail amplifiés par la périurbanisation.

KAUFMANN, V. (1999). Mobilité et vie quotidienne : synthèse et questions de recherche. Centre de prospective et de veille scientifique. 64p.

KAUFMANN, V. JEMELIN, C. (2003). Articulation entre urbanisme et transports : quelles marges de manoeuvre ?. *Revue internationale des sciences sociales*. pp329-340.

LE BRETON, E. (2002). Les raisons de l'assignation territoriale, quelques éléments d'appréhension des comportements de mobilité de personnes disqualifiées.

LEFEBVRE, H. (1972). Le droit à la ville. Espace et politique. Paris : Éditions Anthropos. 281p.

LEVY, J. (2011). Modèle de mobilité, enjeux de société. In : GAY, C., KAUFMANN, V., LANDRIEVE, S., VINCENT-GUESLIN, S. *Mobile Immobile : Quels choix, quels droits pour 2030*, Volume 2. La Tour d'Aigues : Edition de l'Aube. pp.27-39.

LUSSAULT, M. (2003). Lieu. In : LEVY, J., LUSSAULT, M. *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Belin. pp561-563.

MATHIEU, N. (2012). Le mode d'habiter, à l'origine d'un concept. In : MOREL-BROCHET, A., ORTAR, N. *La fabrique des modes d'habiter*, Paris : L'Harmattan. pp.35-53.

MARTOUZET, D. (2012). Le périurbain à l'épreuve des modèles d'habiter - La viabilité périurbaine entre théorie(s) et pratique(s). Equipe PériVia. Rapport final. 403p.

MOREL-BROCHET, A., ORTAR, N. (2014). Les modes d'habiter à l'épreuve de la durabilité. Norois n°231.

MOTTE-BEAUMVOL, B. (2007). La dépendance automobile pour l'accès des ménages aux services : Le cas de la grande couronne francilienne, Armand Colin. 190p.

NEWMAN, P., KENWORTHY, J. (2006). Urban design to reduce automobile dependence in centers, *Opolis : An International Journal of Suburban and Metropolitan Studies*. Volume 2. pp. 35-52.

NICOLAS, J. P., VANCO, F., VERRY, D. (2012). Mobilité quotidienne et vulnérabilité des ménages, *Revue d'Économie Régionale & Urbaine* (1). pp.19-44.

ORFEUIL, J. P. (2010). La mobilité, nouvelle question sociale ?, *SociologieS*. Dossiers. Frontières sociales, frontières culturelles, frontières techniques.

QUANDT, R., E., BAUMOL, W. (1966). The demand for abstract modes : theory and measurement. *Journal of Regional Sciences* Vol.6.

RAVELET, E., VINCENT-GESLIN, V., KAUFMANN, V., LEVEUGLE, J. (2014). Tranches de vie mobile - enquête sociologique et manifeste sur la grande mobilité liée au travail. Lausanne, Loco. 77p.

STOCK, M. (2006). Pratiques des lieux, modes d'habiter, régimes d'habiter : pour une analyse triologique des dimensions spatiales des sociétés humaines. *Travaux de l'Institut de Géographie de Reims*. pp.213-230.

TORRES, J., EWIS, P. (2010). Proximité et transport actif. Le cas des déplacements entre l'école et la maison à Montréal et à Trois-Rivières, *Environnement urbain*. pp.1-15.

VERRY, D., VANCO F. (2009). La vulnérabilité des ménages face à l'augmentation du prix des carburants : une comparaison française, *Colloque Eurocities*. Namur.

VIARD, J. (2011). La mobilité, culture des temps modernes. In : GAY, C., KAUFMANN, V., LANDRIEVE, S., VINCENT-GUESLIN, S. *Mobile Immobile : Quels choix, quels droits pour 2030*, Volume 2. La Tour d'Aigues : Edition de l'Aube. pp.45-57.

VINCENT-GESLIN, S. (2012). Des racines et des ailes : Les mobilités pendulaires, stratégie de conciliation entre vie privée et vie professionnelle, *SociologieS*.

YOUNG, K. H. (1969). An abstract mode approach to the demand for travel. Transportation Research Vol.3. pp443-461.

## TABLE DES ILLUSTRATIONS

### Carte

Carte 1 : réseau routier d'Indre-et-Loire.....	19
Carte 2 : réseau ferré d'Indre-et-Loire .....	20
Carte 3 : réseau « Fil vert » (Fil Vert, 2015) .....	22
Carte 4 : taux de motorisation des ménages (PériVia, 2012) .....	24
Carte 5 : lieu de domicile des enquêtés .....	29
Carte 6 : lieu de domicile des enquêtés par ZAU .....	30
Carte 7 : lieu de travail des enquêtés.....	31
Carte 8 : lieu de travail des enquêtés selon par ZAU .....	32
Carte 9 : flux domicile-travail des enquêtés .....	33

### Figure

Figure 1 : niveau de vulnérabilité (Huyghe, 2015).....	13
Figure 2 : traitement de données, méthode 2 (personne M5, un samedi) (Auteurs, 2016)	43
Figure 3 : durée de déplacement des différents modes de transports selon la distance (Dekoster et Schollaert, 1999) .....	49

### Graphique

Graphique 1 : répartition des enquêtés par sexe (Auteurs, 2016).....	26
Graphique 2 : répartition des enquêtés par tranche d'âge (Auteurs, 2016) .....	26
Graphique 3 : répartition des enquêtés par classes socio-professionnelles (Auteurs, 2016)	27
Graphique 4 : répartition des enquêtés par nombre d'enfants par foyer (Auteurs, 2016) ..	28
Graphique 5 : distance du lieu de domicile au centre urbain de Tours (Auteurs, 2016).....	35
Graphique 6 : temps de trajet du lieu de domicile au centre urbain de Tours (Auteurs, 2016).....	35
Graphique 7 : distance du lieu de domicile au lieu de travail (Auteurs, 2016).....	36
Graphique 8 : temps de trajet du lieu de domicile au lieu de travail (Auteurs, 2016).....	37
Graphique 9 : comparatif entre distance domicile-travail et domicile-centre urbain de Tours (Auteurs, 2016) .....	37
Graphique 10 : comparatif entre temps domicile-travail et domicile-centre urbain de Tours (Auteurs, 2016) .....	38
Graphique 11 : récapitulatif des durées en semaine des personnes non-vulnérables (Auteurs, 2016).....	45
Graphique 12 : récapitulatif des durées en week-end des personnes non-vulnérables (Auteurs, 2016).....	45
Graphique 13 : récapitulatif des durées en semaine des personnes vulnérables (Auteurs, 2016).....	47
Graphique 14 : récapitulatif des durées en week-end des personnes vulnérables (Auteurs, 2016).....	48

Graphique 15 : récapitulatif des durées en semaine des personnes effectuant moins de 20 km mais qui utilisent la voiture (Auteurs, 2016).....	52
Graphique 16 : prix de revient d'une voiture en 2012 (Auteurs, 2016) .....	56

## Tableau

Tableau 1 : ID, commune de résidence et commune de travail des personnes enquêtées (Auteur, 2016) .....	34
Tableau 2 : exemple de tableau utilisé pour le traitement de données (personne G2, un mercredi) (PériVia, 2012) .....	40
Tableau 3 : traitement de données, méthode 1, scénario 1 (personne G2, un mardi) (Auteurs, 2016).....	41
Tableau 4 : traitement de données, méthode 1, scénario 2 (personne G2, un mardi) (Auteurs, 2016).....	42
Tableau 5 : traitement de données, méthode 3 (personne L2, un mercredi) (Auteurs, 2016) .....	43
Tableau 6 : récapitulatif des scénarios pour les personnes non-vulnérables (Auteurs, 2016) .....	44
Tableau 7 : récapitulatif des scénarios pour les personnes non-vulnérables (Auteurs, 2016) .....	47
Tableau 8 : personnes vulnérables et non vulnérables selon le critère de localisation (Auteurs, 2016).....	51
Tableau 9 : prix de revient kilométrique d'une voiture en 2016 par rapport à 2012 (Auteurs, 2016).....	57
Tableau 10 : kilométrages hebdomadaires et annuels (Auteurs, 2016) .....	57
Tableau 11 : coûts de revient hebdomadaire et annuel (Auteurs, 2016).....	58
Tableau 12 : salaires annuels des personnes enquêtées (Auteurs, 2016) .....	59
Tableau 13 : part du temps et du budget consacré à la voiture par rapport au revenus annuels (Auteurs, 2016) .....	59
Tableau 14 : temps de déplacement en voiture + entretien (Auteurs, 2016).....	60
Tableau 15 : temps total de la voiture en une année (Auteurs, 2016) .....	60
Tableau 16 : vitesse généralisée de l'automobile (Auteurs, 2016) .....	60
Tableau 17 : part du temps et du budget consacré au TC par rapport au revenus annuels (Auteurs, 2016).....	61
Tableau 18 : temps de déplacement en TC (Auteurs, 2016) .....	61
Tableau 19 : temps total du TC en une année (Auteurs, 2016).....	62
Tableau 20 : vitesse généralisée en TC (Auteurs, 2016) .....	62
Tableau 21 : temps de déplacement en vélo (Auteurs, 2016) .....	62
Tableau 22 : vitesse généralisée en vélo (Auteurs, 2016) .....	62
Tableau 23 : tableau des vitesses généralisées (Auteurs, 2016).....	62
Tableau 24 : différences par rapport au moyen de transport le plus rapide (Auteurs, 2016) .....	63

## ANNEXE

### Traitement de données

#### A. Méthode 1

Dans la suite :

- « Activité x » désigne le laps de temps qui s'écoule entre l'heure d'arrivée du trajet  $Tn^{\circ}x$  et l'heure de départ du trajet  $Tn^{\circ}(x+1)$  ;
- « SPDC » est l'anagramme de Saint-Pierre-des-Corps ;
- « 0 min » correspond à une durée inférieure à 1 minute.

► (I1)

**Samedi 6 Novembre 2010**



Journée initiale (journée de 7h26) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	10h35	10h55	?	Saint-Branches (Rue des Alisiers) – Saint-Avertin (Allée de la Mauberdière)	Voiture
2	11h34	11h40	Parking	Saint-Avertin (Allée de la Mauberdière) – Tours (UFR Sciences et Techniques)	Voiture
3	11h40	11h42	Travail ?	Tours (UFR Sciences et Techniques) – Tours (UFR Sciences et Techniques)	Pied
4	11h47	12h00	?	Tours (UFR Sciences et Techniques) – Tours (Rue Giraudeau)	Voiture

5	12h32	12h42		Tours (Rue Giraudeau) – Saint-Avertin (Allée de la Maubertière)	Voiture
6	12h53	12h55		Saint-Avertin (Allée de la Maubertière) – Saint-Avertin (Rue de la Sagerie)	Voiture
7	12h57	13h13		Saint-Avertin (Rue de la Sagerie) – Montbazon (Rue Nationale)	Voiture
8	13h19	13h31	Domicile	Montbazon (Rue Nationale) – Saint-Branchs (Rue des Alisiers)	Voiture
9	14h14	14h26	?	Saint-Branchs (Rue des Alisiers) – Monts (Rue du Val de l'Indre, Complexe Aquatique Spadium)	Voiture
10	15h17	15h45	Parking	Monts (Rue du Val de l'Indre, Complexe Aquatique Spadium) – SPDC (Parking CC Atlantes)	Voiture
11	15h45	15h49	Achats ?	SPDC (Parking CC Atlantes) – SPDC (CC Atlantes)	Pied
12	16h06	16h08		SPDC (CC Atlantes) – SPDC (Parking CC Atlantes)	Pied
13	16h10	16h12	Parking	SPDC (Parking CC Atlantes) – Tours (Avenue Jacques Chautemps, Parc des Expos)	Voiture
14	16h15	17h21	Salon ?	Tours (Avenue Jacques Chautemps, Parc des Expos) – Tours (Avenue Jacques Chautemps, Parc des Expos)	Pied
15	17h22	17h23	Achats ?	Tours (Avenue Jacques Chautemps, Parc des Expos) – SPDC (Rue de la Bretèche)	Voiture
16	17h30	18h01	Domicile	SPDC (Rue de la Bretèche) – Saint-Branchs (Rue des Alisiers)	Voiture

En vélo (journée de 9h33) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	10h35	11h34	?	Saint-Branchs (Rue des Alisiers) – Saint-Avertin (Allée de la Maubertière)	Vélo
2	12h13	12h21	Parking	Saint-Avertin (Allée de la Maubertière) – Tours (UFR Sciences et Techniques)	Vélo
3	12h21	12h23	Travail ?	Tours (UFR Sciences et Techniques) – Tours (UFR Sciences et Techniques)	Pied
4	12h28	12h45	?	Tours (UFR Sciences et Techniques) – Tours (Rue Giraudeau)	Vélo
5	13h17	13h38	?	Tours (Rue Giraudeau) – Saint-Avertin (Allée de la Maubertière)	Vélo

6	13h49	13h50		Saint-Avertin (Allée de la Mauberdière) – Saint-Avertin (Rue de la Sagerie)	Vélo
7	13h52	14h23		Saint-Avertin (Rue de la Sagerie) – Montbazon (Rue Nationale)	Vélo
8	14h29	14h58	Domicile	Montbazon (Rue Nationale) – Saint-Branchs (Rue des Alisiers)	Vélo
9	15h41	16h19	?	Saint-Branchs (Rue des Alisiers) – Monts (Rue du Val de l'Indre, Complexe Aquatique Spadium)	Vélo
10	17h08	18h04	Parking	Monts (Rue du Val de l'Indre, Complexe Aquatique Spadium) – SPDC (Parking CC Atlantes)	Vélo
11	18h04	18h08	Achats ?	SPDC (Parking CC Atlantes) – SPDC (CC Atlantes)	Pied
12	18h25	18h27	Parking	SPDC (CC Atlantes) – SPDC (Parking CC Atlantes)	Pied
13	18h29	18h33		SPDC (Parking CC Atlantes) – Tours (Avenue Jacques Chautemps, Parc des Expos)	Vélo
14	18h36	18h42	Salon ?	Tours (Avenue Jacques Chautemps, Parc des Expos) – Tours (Avenue Jacques Chautemps, Parc des Expos)	Pied
15	18h43	18h48	Achats ?	Tours (Avenue Jacques Chautemps, Parc des Expos) – SPDC (Rue de la Bretèche)	Vélo
16	18h55	20h08	Domicile	SPDC (Rue de la Bretèche) – Saint-Branchs (Rue des Alisiers)	Vélo

[d : 10h35] → Déplacement 1 : vélo (59 min) [a : 11h34] → Activité 1 (39 min)  
[d : 12h13] → Déplacement 2 : vélo (8 min) [a : 12h21] → Activité 2 (0 min)  
[d : 12h21] → Déplacement 3 : pied (2 min) [a : 12h23] → Activité 3 (5 min)  
[d : 12h28] → Déplacement 4 : vélo (17 min) [a : 12h45] → Activité 4 (32 min)  
[d : 13h17] → Déplacement 5 : vélo (21 min) [a : 13h38] → Activité 5 (11 min)  
[d : 13h49] → Déplacement 6 : vélo (1 min) [a : 13h50] → Activité 6 (2 min)  
[d : 13h52] → Déplacement 7 : vélo (31 min) [a : 14h23] → Activité 7 (6 min)  
[d : 14h29] → Déplacement 8 : vélo (29 min) [a : 14h58] → Activité 8 (43 min)  
[d : 15h41] → Déplacement 9 : vélo (38 min) [a : 16h19] → Activité 9 (49 min)  
[d : 17h08] → Déplacement 10 : vélo (56 min) [a : 18h04] → Activité 10 (0 min)  
[d : 18h04] → Déplacement 11 : pied (4 min) [a : 18h08] → Activité 11 (17 min)  
[d : 18h25] → Déplacement 12 : pied (2 min) [a : 18h27] → Activité 12 (2 min)  
[d : 18h29] → Déplacement 13 : vélo (4 min) [a : 18h33] → Activité 13 (3 min)  
[d : 18h36] → Déplacement 14 : pied (6 min) [a : 18h42] → Activité 14 (1 min)  
[d : 18h43] → Déplacement 15 : vélo (5 min) [a : 18h48] → Activité 15 (7 min)  
[d : 18h55] → Déplacement 16 : vélo (1h13 min) [a : 20h08]

En transport en commun (journée de 55h43) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	10h35	10h44	?	Saint-Branchs (Rue des Alisiers) – Saint-Branchs (Arrêt Les Coquettes)	Pied
2	12h38	13h05		Saint-Branchs (Arrêt Les Coquettes) – Chambray-les-Tours (Arrêt Renault)	Bus
3	13h05	13h08		Chambray-les-Tours (Arrêt Renault) - Tours (Arrêt Parc Sud)	Pied
4	13h30	13h35		Tours (Arrêt Parc Sud) – Saint-Avertin (Arrêt Rosnay)	Bus
5	13h35	13h46		Saint-Avertin (Arrêt Rosnay) - Saint-Avertin (Allée de la Mauberdière)	Pied
6	14h25	14h36	Travail ?	Saint-Avertin (Allée de la Mauberdière) – Saint-Avertin (Arrêt Rosnay)	Pied
7	14h55	15h03		Saint-Avertin (Arrêt Rosnay) – Tours (Arrêt Fac Grandmont)	Bus
8	15h03	15h06		Tours (Arrêt Fac Grandmont) - Tours (UFR Sciences et Techniques)	Pied
9	15h11	15h16	?	Tours (UFR Sciences et Techniques) – Tours (Arrêt Arsonval)	Pied
10	15h18	15h34		Tours (Arrêt Arsonval) - Tours (Arrêt Général Renault)	Bus
11	15h34	15h36		Tours (Arrêt Général Renault) - Tours (Rue Giraudeau)	Pied
12	16h08	16h10	?	Tours (Rue Giraudeau) – Tours (Arrêt Général Renault)	Pied
13	16h11	16h28		Tours (Arrêt Général Renault) – Tours (Arrêt Bonamy)	Bus
14	16h40	16h47		Tours (Arrêt Bonamy) - Saint-Avertin (Arrêt Rosnay)	Bus
15	16h47	16h58		Saint-Avertin (Arrêt Rosnay) - Saint-Avertin (Allée de la Mauberdière)	Pied
16	17h09	17h14	?	Saint-Avertin (Allée de la Mauberdière) – Saint-Avertin (Rue de la Sagerie)	Pied
17	17h16	17h28	?	Saint-Avertin (Rue de la Sagerie) – Chambray-les-Tours (Arrêt Renault)	Pied
18	17h42	17h55		Chambray-les-Tours (Arrêt Renault) - Montbazon (Arrêt La Courtille)	Bus
19	17h55	17h56		Montbazon (Arrêt La Courtille) - Montbazon (Rue Nationale)	Pied

20	18h02	18h03	Domicile	Montbazon (Rue Nationale) – Montbazon (Arrêt La Courtille)	Pied
21	18h55	19h09		Montbazon (Arrêt La Courtille) - Saint-Branchs (Arrêt Centre)	Bus
22	19h09	19h18		Saint-Branchs (Arrêt Centre) - Saint-Branchs (Rue des Alisiers)	Pied
23	20h01	20h12	Loisirs ?	Saint-Branchs (Rue des Alisiers) – Saint-Branchs (Arrêt Les Coquettes)	Pied
24	06h56 (J+2)	07h25 (J+2)	Loisirs ?	Saint-Branchs (Arrêt Les Coquettes) – Chambray-les-Tours (Arrêt Renault)	Bus
25	12h30 (J+2)	13h05 (J+2)		Chambray-les-Tours (Arrêt Renault) – Monts (Arrêt Piscine)	Bus
26	13h05 (J+2)	13h06 (J+2)		Monts (Arrêt Piscine) - Monts (Rue du Val de l'Indre, Complexe Aquatique Spadium)	Pied
27	13h55 (J+2)	14h16 (J+2)	Achats ?	Monts (Rue du Val de l'Indre, Complexe Aquatique Spadium) – Monts (Gare)	Pied
28	14h44 (J+2)	14h53 (J+2)		Monts (Gare) – Tours (Gare)	Train
29	15h09 (J+2)	15h14 (J+2)		Tours (Gare) – SPDC (Gare)	Train
30	15h14 (J+2)	15h16 (J+2)		SPDC (Gare) – SPDC (Arrêt St Pierre Gare)	Pied
31	15h20 (J+2)	15h28 (J+2)		SPDC (Arrêt St Pierre Gare) – Tours (Docteur Fournier)	Bus
32	15h32 (J+2)	15h36 (J+2)		Tours (Docteur Fournier) – Tours (Arrêt Leccia)	Bus
33	15h36 (J+2)	15h45 (J+2)		Tours (Arrêt Leccia) - SPDC (CC Atlantes)	Pied
34	16h02 (J+2)	16h10 (J+2)	Salon ?	SPDC (CC Atlantes) – Tours (Avenue Jacques Chautemps, Parc des Expos)	Pied
35	16h13 (J+2)	16h20 (J+2)	Achats ?	Tours (Avenue Jacques Chautemps, Parc des Expos) – SPDC (Rue de la Bretèche)	Pied
36	16h27 (J+2)	16h29 (J+2)	Domicile	SPDC (Rue de la Bretèche) – SPDC (Arrêt Grands Mortiers)	Pied
37	16h32 (J+2)	16h43 (J+2)		SPDC (Arrêt Grands Mortiers) – Tours (Arrêt Lac)	Bus
38	16h49 (J+2)	16h55 (J+2)		Tours (Arrêt Lac) – Tours (Arrêt Parc Sud)	Bus
39	16h55 (J+2)	16h58 (J+2)		Tours (Arrêt Parc Sud) - Chambray-les-Tours (Arrêt Renault)	Pied
40	17h42 (J+2)	18h09 (J+2)		Chambray-les-Tours (Arrêt Renault) - Saint-Branchs (Arrêt Centre)	Bus

41	18h09 (J+2)	18h18 (J+2)		Saint-Branchs (Arrêt Centre) - Saint-Branchs (Rue des Alisiers)	Pied
----	----------------	----------------	--	--	------

[d : 10h35] → Déplacement 1 : pied (13 min) [a : 10h48] → Activité 1 (1h50)  
 [d : 12h38] → Déplacement 2 : bus (27 min) [a : 13h05] → Activité 2 (0 min)  
 [d : 13h05] → Déplacement 3 : pied (3 min) [a : 13h08] → Activité 3 (22 min)  
 [d : 13h30] → Déplacement 4 : bus (5 min) [a : 13h35] → Activité 4 (0 min)  
 [d : 13h35] → Déplacement 5 : pied (11 min) [a : 13h46] → Activité 5 (39 min)  
 [d : 14h25] → Déplacement 6 : pied (11 min) [a : 14h36] → Activité 6 (19 min)  
 [d : 14h55] → Déplacement 7 : bus (8 min) [a : 15h03] → Activité 7 (0 min)  
 [d : 15h03] → Déplacement 8 : pied (3 min) [a : 15h06] → Activité 8 (5 min)  
 [d : 15h11] → Déplacement 9 : pied (5 min) [a : 15h16] → Activité 9 (2 min)  
 [d : 15h18] → Déplacement 10 : bus (16 min) [a : 15h34] → Activité 10 (0 min)  
 [d : 15h34] → Déplacement 11 : pied (2 min) [a : 15h36] → Activité 11 (32 min)  
 [d : 16h08] → Déplacement 12 : pied (2 min) [a : 16h10] → Activité 12 (1 min)  
 [d : 16h11] → Déplacement 13 : bus (17 min) [a : 16h28] → Activité 13 (12 min)  
 [d : 16h40] → Déplacement 14 : bus (7 min) [a : 16h47] → Activité 14 (0 min)  
 [d : 16h47] → Déplacement 15 : pied (11 min) [a : 16h58] → Activité 15 (11 min)  
 [d : 17h09] → Déplacement 16 : pied (5 min) [a : 17h14] → Activité 16 (2 min)  
 [d : 17h16] → Déplacement 17 : pied (12 min) [a : 17h28] → Activité 17 (14 min)  
 [d : 17h42] → Déplacement 18 : bus (13 min) [a : 17h55] → Activité 18 (0 min)  
 [d : 17h55] → Déplacement 19 : pied (1 min) [a : 17h56] → Activité 19 (6 min)  
 [d : 18h02] → Déplacement 20 : pied (1 min) [a : 18h03] → Activité 20 (52 min)  
 [d : 18h55] → Déplacement 21 : bus (14 min) [a : 19h09] → Activité 21 (0 min)  
 [d : 19h09] → Déplacement 22 : pied (9 min) [a : 19h18] → Activité 22 (43 min)  
 [d : 20h01] → Déplacement 23 : pied (11 min) [a : 20h12] → Activité 23 (10h44)  
 [d : 06h56 J+2] → Déplacement 24 : bus (29 min) [a : 07h25 J+2] → Activité 24 (5h05)  
 [d : 12h30 J+2] → Déplacement 25 : bus (35 min) [a : 13h05 J+2] → Activité 25 (0 min)  
 [d : 13h05 J+2] → Déplacement 26 : pied (1 min) [a : 13h06 J+2] → Activité 26 (49 min)  
 [d : 13h55 J+2] → Déplacement 27 : pied (21 min) [a : 14h16 J+2] → Activité 27 (28 min)  
 [d : 14h44 J+2] → Déplacement 28 : train (9 min) [a : 14h53 J+2] → Activité 28 (16 min)  
 [d : 15h09 J+2] → Déplacement 29 : train (5 min) [a : 15h14 J+2] → Activité 29 (0 min)  
 [d : 15h14 J+2] → Déplacement 30 : pied (2 min) [a : 15h16 J+2] → Activité 30 (2 min)  
 [d : 15h20 J+2] → Déplacement 31 : bus (8 min) [a : 15h28 J+2] → Activité 31 (4 min)  
 [d : 15h32 J+2] → Déplacement 32 : bus (4 min) [a : 15h36 J+2] → Activité 32 (0 min)  
 [d : 15h36 J+2] → Déplacement 33 : pied (9 min) [a : 15h45 J+2] → Activité 33 (17 min)  
 [d : 16h02 J+2] → Déplacement 34 : pied (8 min) [a : 16h10 J+2] → Activité 34 (3 min)  
 [d : 16h13 J+2] → Déplacement 35 : pied (7 min) [a : 16h20 J+2] → Activité 35 (7 min)  
 [d : 16h27 J+2] → Déplacement 36 : pied (2 min) [a : 16h29 J+2] → Activité 36 (3 min)  
 [d : 16h32 J+2] → Déplacement 37 : bus (11 min) [a : 16h43 J+2] → Activité 37 (6 min)  
 [d : 16h49 J+2] → Déplacement 38 : bus (6 min) [a : 16h55 J+2] → Activité 38 (0 min)  
 [d : 16h55 J+2] → Déplacement 39 : pied (3 min) [a : 16h58 J+2] → Activité 39 (44 min)  
 [d : 17h42 J+2] → Déplacement 40 : bus (27 min) [a : 18h09 J+2] → Activité 40 (0 min)  
 [d : 18h09 J+2] → Déplacement 41 : pied (9min) [a : 18h18 J+2]

Remarque :

- En transport en commun, cette personne n'a pas besoin de se stationner. Il n'y a pas de services Fil Vert le dimanche. Le service Monts → Tours ne s'effectue que le matin et le service Tours → Monts que l'après-midi.

Mercredi 10 Novembre 2010



Journée initiale (journée de 11h26) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	09h08	09h24	Accompagnement	Saint-Branchs (Rue des Alisiers) – Chambray-lès-Tours (Allée Le Corbusier)	Voiture
2	09h54	10h00	Acheminement	Chambray-lès-Tours (Allée Le Corbusier) – Tours (Rue des Frères Buhler)	Voiture
3	10h00	10h02	Travail	Tours (Rue des Frères Buhler) – Tours (UFR Sciences et Techniques)	Pied
4	20h08	20h34	Domicile	Tours (UFR Sciences et Techniques) – Saint Branchs (Rue des Alisiers)	Voiture

En vélo (journée de 12h40) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	09h08	09h59	Accompagnement	Saint-Branchs (Rue des Alisiers) – Chambray-lès-Tours (Allée Le Corbusier)	Vélo

2	10h29	10h39	Acheminement	Chambray-lès-Tours (Allée Le Corbusier) – Tours (UFR Sciences et Techniques)	Vélo
3	20h47	21h48	Domicile	Tours (UFR Sciences et Techniques) – Saint Branchs (Rue des Alisiers)	Vélo

[d : 09h08] → Déplacement 1 : vélo (51 min) [a : 09h59] → Activité 1 (30 min)

[d : 10h29] → Déplacement 2 : vélo (10 min) [a : 10h39] → Activité 2 (10h08)

[d : 20h47] → Déplacement 3 : vélo (1h01) [a : 21h48]

En transport en commun (journée de 26h04) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	07h50	07h58	Accompagnement	Saint Branchs (Allée Le Corbusier) – Saint Branchs (Arrêt Place de l'Oratoire)	Pied
2	08h05	08h50		Saint Branchs (Arrêt Place de l'Oratoire) – Tours (Arrêt Halte routière)	Bus
3	09h05	09h24		Tours (Arrêt Halte routière) – Chambray-lès-Tours (Arrêt 130, avenue Grand Sud)	Bus
4	09h24	09h51		Chambray-lès-Tours (Arrêt 130, avenue Grand Sud) – Chambray-lès-Tours (Allée Le Corbusier)	Pied
5	10h21	10h52	Acheminement	Chambray-lès-Tours (Allée Le Corbusier) – Tours (UFR Sciences et Techniques)	Pied
6	21h00	21h08	Domicile	Tours (UFR Sciences et Techniques) – Joué-lès-Tours (Arrêt 41, avenue de Bordeaux)	Pied
7	09h18 (J+1)	9h46 (J+1)	Domicile	Joué-lès-Tours (Arrêt 41, avenue de Bordeaux) – Saint Branchs (Arrêt Place de l'Oratoire)	Bus
8	9h46 (J+1)	9h54 (J+1)		Saint Branchs (Arrêt Place de l'Oratoire) – Saint Branchs (Allée Le Corbusier)	Pied

[d : 7h50] → Déplacement 1 : pied (8 min) [a : 7h58] → Activité 1 (7 min)

[d : 8h05] → Déplacement 2 : bus (45 min) [a : 8h50] → Activité 2 (15 min)

[d : 9h05] → Déplacement 3 : bus (19 min) [a : 9h24] → Activité 3 (0 min)

[d : 9h24] → Déplacement 4 : pied (27 min) [a : 9h51] → Activité 4 (30 min)

[d : 10h21] → Déplacement 5 : pied (31 min) [a : 10h52] → Activité 5 (10h08)

[d : 21h00] → Déplacement 6 : pied (8 min) [a : 21h08] → Activité 6 (12h10)

[d : 9h18 J+1] → Déplacement 7 : bus (28 min) [a : 9h46 J+1] → Activité 7 (0 min)

[d : 9h46 J+1] → Déplacement 8 : pied (8 min) [a : 9h54 J+1]

En transport en commun (journée de 26h33) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	07h21	07h29	Accompagnement	Saint Branchs (Allée Le Corbusier) – Saint Branchs (Arrêt Place de l'Oratoire)	Pied
2	07h36	08h02		Saint Branchs (Arrêt Place de l'Oratoire) – Chambray-lès-Tours (Arrêt 130, avenue Grand Sud)	Bus
3	08h02	08h29		Chambray-lès-Tours (Arrêt 130, avenue Grand Sud) – Chambray-lès-Tours (Allée Le Corbusier)	Pied
4	08h59	09h30	Acheminement	Chambray-lès-Tours (Allée Le Corbusier) – Tours (UFR Sciences et Techniques)	Pied
5	19h38	19h46	Domicile	Tours (UFR Sciences et Techniques) – Joué-lès-Tours (Arrêt 41, avenue de Bordeaux)	Pied
6	09h18 (J+1)	9h46 (J+1)	Domicile	Joué-lès-Tours (Arrêt 41, avenue de Bordeaux) – Saint Branchs (Arrêt Place de l'Oratoire)	Bus
7	9h46 (J+1)	9h54 (J+1)		Saint Branchs (Arrêt Place de l'Oratoire) – Saint Branchs (Allée Le Corbusier)	Pied

[d : 7h21] → Déplacement 1 : pied (8 min) [a : 7h29] → Activité 1 (7 min)

[d : 7h36] → Déplacement 2 : bus (26 min) [a : 8h02] → Activité 2 (0 min)

[d : 8h02] → Déplacement 3 : pied (27 min) [a : 8h29] → Activité 3 (30 min)

[d : 8h59] → Déplacement 4 : pied (31 min) [a : 9h30] → Activité 4 (10h08)

[d : 19h38] → Déplacement 5 : pied (8 min) [a : 19h46] → Activité 5 (13h32)

[d : 9h18 J+1] → Déplacement 6 : bus (28 min) [a : 9h46 J+1] → Activité 6 (0 min)

[d : 9h46 J+1] → Déplacement 7 : pied (8 min) [a : 9h54 J+1]

Remarque :

- En vélo et en partant à la même heure (9h08), cette personne ne peut pas être présente aux bons horaires de travail (10h02 jusqu'à 20h08). Dans ce cas-là, il lui est recommandé de partir plus tôt et elle pourra être présente aux bons horaires.
- En transport en commun, sans l'accompagnement, la journée serait la même puisque le bus pour rentrer est aux alentours de 18h00.

► (H1)

Dimanche 10 Octobre 2010



Journée initiale (journée de 6h32) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	09h55	10h15	Famille	Cinq-Mars-la-Pile (Chemin Paul Louis Courier) – Pernay (Rue du Palais de Justice)	Voiture
2	13h04	13h17	Voisins	Pernay (Rue du Palais de Justice) – Cinq-Mars-la-Pile (Chemin Paul Louis Courier, proche)	Voiture
3	14h20	14h21	Domicile	Cinq-Mars-la-Pile (Chemin Paul Louis Courier, proche) – Cinq-Mars-la-Pile (Chemin Paul Louis Courier)	Voiture
4	14h53	15h10	Plage	Cinq-Mars-la-Pile (Chemin Paul Louis Courier) – Cinq-Mars-la-Pile (Bord de Loire)	Pied
5	16h14	16h27	Domicile	Cinq-Mars-la-Pile (Bord de Loire) – Cinq-Mars-la-Pile (Chemin Paul Louis Courier)	Pied

En vélo (journée de 6h57) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	09h55	10h33	Famille	Cinq-Mars-la-Pile (Chemin Paul Louis Courier) – Pernay (Rue du Palais de Justice)	Vélo
2	13h33	14h00	Voisins	Pernay (Rue du Palais de Justice) – Cinq-Mars-la-Pile (Chemin Paul Louis Courier, proche)	Vélo

3	15h03	15h04	Domicile	Cinq-Mars-la-Pile (Chemin Paul Louis Courier, proche) – Cinq-Mars-la-Pile (Chemin Paul Louis Courier)	Vélo
4	15h36	15h42	Plage	Cinq-Mars-la-Pile (Chemin Paul Louis Courier) – Cinq-Mars-la-Pile (Bord de Loire)	Pied
5	16h46	16h52	Domicile	Cinq-Mars-la-Pile (Bord de Loire) – Cinq-Mars-la-Pile (Chemin Paul Louis Courier)	Pied

[d : 09h55] → Déplacement 1 : vélo (38 min) [a : 10h33] → Activité 1 (2h49)

[d : 13h22] → Déplacement 2 : vélo (38 min) [a : 14h00] → Activité 2 (1h03)

[d : 15h03] → Déplacement 3 : vélo (1 min) [a : 15h04] → Activité 3 (32 min)

[d : 15h36] → Déplacement 4 : vélo (6 min) [a : 15h42] → Activité 4 (1h04)

[d : 16h46] → Déplacement 5 : vélo (6 min) [a : 16h52]

Remarque :

- En vélo, sa journée s'allonge de seulement 30 minutes. En plus de faire un geste pour la planète, il fait du sport ce qui est bon pour la santé.
- En transport en commun, la journée n'est pas faisable car, le dimanche, Fil Vert ne circule pas. Il doit donc attendre le lendemain pour faire sa journée.

Lundi 11 Octobre 2010



Journée initiale (journée de 8h47) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	08h27	08h30	Accompagnement	Cinq-Mars-la-Pile (Chemin Paul Louis Courier) – Cinq-Mars-la-Pile (Rue de la Loire)	Voiture
2	08h34	09h05	Travail	Cinq-Mars-la-Pile (Rue de la Loire) – Tours (Allée Ferdinand de Lesseps)	Voiture
3	16h28	16h44	Commerce	Tours (Allée Ferdinand de Lesseps) – St-Etienne-de-Chigny (Quai de la Loire)	Voiture
4	16h47	16h53		St-Etienne-de-Chigny (Quai de la Loire) – Cinq-Mars-la-Pile (Rue Nationale)	Voiture

5	17h04	17h05	Accompagnement	Cinq-Mars-la-Pile (Rue Nationale) – Cinq-Mars-la-Pile (Rue de la Loire)	Voiture
6	17h10	17h14	Domicile	Cinq-Mars-la-Pile (Rue de la Loire) – Cinq-Mars-la-Pile (Chemin Paul Louis Courier)	Voiture

En vélo (journée de 10h25) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	08h27	08h36	Accompagnement	Cinq-Mars-la-Pile (Chemin Paul Louis Courier) – Cinq-Mars-la-Pile (Rue de la Loire)	Vélo
2	08h40	09h44	Travail	Cinq-Mars-la-Pile (Rue de la Loire) – Tours (Allée Ferdinand de Lesseps)	Vélo
3	17h07	18h08	Commerce	Tours (Allée Ferdinand de Lesseps) – St-Etienne-de-Chigny (Quai de la Loire)	Vélo
4	18h11	18h25		St-Etienne-de-Chigny (Quai de la Loire) – Cinq-Mars-la-Pile (Rue Nationale)	Vélo
5	18h36	18h38	Accompagnement	Cinq-Mars-la-Pile (Rue Nationale) – Cinq-Mars-la-Pile (Rue de la Loire)	Vélo
6	18h43	18h52	Domicile	Cinq-Mars-la-Pile (Rue de la Loire) – Cinq-Mars-la-Pile (Chemin Paul Louis Courier)	Vélo

[d : 08h27] → Déplacement 1 : vélo (9 min) [a : 08h36] → Activité 1 (4 min)

[d : 08h40] → Déplacement 2 : vélo (1h14) [a : 09h44] → Activité 2 (7h23)

[d : 17h07] → Déplacement 3 : vélo (1h01) [a : 18h08] → Activité 3 (3 min)

[d : 18h11] → Déplacement 4 : vélo (14 min) [a : 18h25] → Activité 4 (11 min)

[d : 18h36] → Déplacement 5 : vélo (2 min) [a : 18h38] → Activité 5 (5 min)

[d : 18h43] → Déplacement 6 : vélo (9 min) [a : 18h52]

En transport en commun et en vélo (journée de 9h54) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	08h16	08h25	Accompagnement	Cinq-Mars-la-Pile (Chemin Paul Louis Courier) – Cinq-Mars-la-Pile (Rue de la Loire)	Vélo
2	08h29	08h30	Travail	Cinq-Mars-la-Pile (Rue de la Loire) – Cinq-Mars-la-Pile (Gare SNCF)	Vélo

3	08h32	08h46		Cinq-Mars-la-Pile (Gare SNCF) – Tours (Gare SNCF)	Train
4	08h48	09h02		Tours (Gare SNCF) – Tours (Allée Ferdinand de Lesseps)	Vélo
5	16h25	17h26	Commerce	Tours (Allée Ferdinand de Lesseps) – St-Etienne-de-Chigny (Quai de la Loire)	Vélo
6	17h29	17h43		St-Etienne-de-Chigny (Quai de la Loire) – Cinq-Mars-la-Pile (Rue Nationale)	Vélo
7	17h54	17h56	Accompagnement	Cinq-Mars-la-Pile (Rue Nationale) – Cinq-Mars-la-Pile (Rue de la Loire)	Vélo
8	18h01	18h10	Domicile	Cinq-Mars-la-Pile (Rue de la Loire) – Cinq-Mars-la-Pile (Chemin Paul Louis Courier)	Vélo

[d : 08h16] → Déplacement 1 : vélo (9 min) [a : 08h25] → Activité 1 (4 min)  
 [d : 08h29] → Déplacement 2 : vélo (1 min) [a : 09h30] → Activité 2 (2 min)  
 [d : 08h32] → Déplacement 3 : train (14 min) [a : 08h46] → Activité 3 (2 min)  
 [d : 08h48] → Déplacement 4 : vélo (14 min) [a : 09h02] → Activité 4 (7h23)  
 [d : 16h25] → Déplacement 5 : vélo (1h01) [a : 17h26] → Activité 5 (3 min)  
 [d : 17h29] → Déplacement 6 : vélo (14 min) [a : 17h43] → Activité 6 (11 min)  
 [d : 17h54] → Déplacement 7 : vélo (2 min) [a : 17h56] → Activité 7 (5 min)  
 [d : 18h01] → Déplacement 8 : vélo (9 min) [a : 18h10]

Remarque :

- En vélo, cette personne ne peut pas être présente aux bons horaires de travail (9h05 jusqu'à 16h28). C'est pourquoi, il lui est recommandé de partir plus tôt pour être présent sur son lieu de travail aux bonnes heures.
- En transport en commun, la personne doit prendre le train avec son vélo pour pouvoir effectuer les activités « commerce » qui suivent car aucune gare ne se trouve à Saint-Etienne de Chigny.

► (N1)

Lundi 27 Septembre 2010



Journée initiale (journée de 14h51) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	07h09	07h33	Travail	Amboise (Rue de la Tannerie) – Véretz (Rue Buissonnière)	Voiture
2	17h32	18h02	Domicile	Véretz (Rue Buissonnière) – Amboise (Rue de la Tannerie)	Voiture
3	21h00	22h00	Jogging	Amboise (Rue de la Tannerie) – Amboise (Rue de la Tannerie)	Pied

En vélo (journée de 16h04) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	07h09	08h13	Travail	Amboise (Rue de la Tannerie) – Véretz (Rue Buissonnière)	Vélo
2	18h12	19h15	Domicile	Véretz (Rue Buissonnière) – Amboise (Rue de la Tannerie)	Vélo
3	22h13	23h13	Jogging	Amboise (Rue de la Tannerie) – Amboise (Rue de la Tannerie)	Pied

[d : 07h09] Déplacement 1 : vélo (1h04) [a : 08h13] → Activité 1 (9h59)

[d : 18h12] Déplacement 2 : vélo (1h03) [a : 19h15] → Activité 2 (2h58)

[d : 22h13] Déplacement 3 : course/pied (1h00) [a : 23h13]

En transport en commun (journée de 16h31) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	06h51	06h55	Travail	Amboise (Rue de la Tannerie) – Amboise (Gare SNCF)	Vélo

2	06h58	07h28		Amboise (Gare SNCF) – Montlouis (Gare SNCF)	Train
3	07h28	07h38		Montlouis (Gare SNCF) – Véretz (Rue Buissonnière)	Vélo
4	17h27	17h37	Domicile	Véretz (Rue Buissonnière) – Montlouis (Gare SNCF)	Vélo
5	18h31	19h20		Montlouis (Gare SNCF) – Amboise (Gare SNCF)	Train
6	19h20	19h24		– Amboise (Rue de la Tannerie)	Vélo
7	22h22	23h22	Jogging	Amboise (Rue de la Tannerie) – Amboise (Rue de la Tannerie)	Pied

[d : 06h51] Déplacement 1 : vélo (4 min) [a : 06h55] → Activité 1 (3 min)

[d : 06h58] Déplacement 2 : train (30 min) [a : 07h28] → Activité 2 (0 min)

[d : 07h28] Déplacement 3 : vélo (10 min) [a : 07h38] → Activité 3 (9h59)

[d : 17h27] Déplacement 4 : vélo (10 min) [a : 17h37] → Activité 4 (54 min)

[d : 18h31] Déplacement 5 : train (49 min) [a : 19h20] → Activité 5 (0 min)

[d : 19h20] Déplacement 6 : vélo (4 min) [a : 19h24] → Activité 6 (2h58)

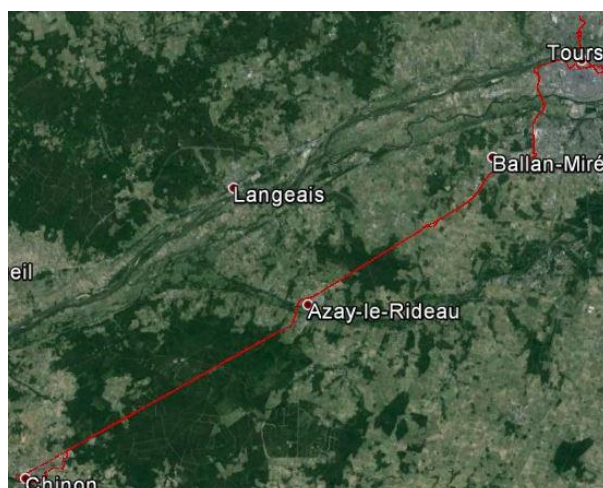
[d : 22h22] Déplacement 7 : course/pied (1h00) [a : 23h22]

Remarque :

- En vélo, pour être présent au travail, cette personne doit partir beaucoup plus tôt (40 minutes plus tôt). Son jogging se fera quand même plus tard.
- En transport en commun, cette personne a le choix. Soit elle utilise le réseau Fil Vert auquel cas sa journée va durer très longtemps, soit elle utilise le train. En train, cette personne arrive un peu en retard au travail (5 minutes) mais doit partir plus tôt (20 minutes) pour avoir le premier train. Le suivant étant à 14h et donc rallongeant encore plus sa journée. Le prix du train coûte 14€ aller/retour. Dans les deux cas, son jogging se fera plus tard.

► (P11-P12)

Mercredi 8 Décembre 2010



Journée initiale (journée de 9h25) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ - Arrivée	Mode
1	09h52	10h00		Tours (Rue Villeret) – Tours (Rue Valentin Haüy)	Voiture
2	10h00	10h02	Course	Tours (Rue Valentin Haüy) – Tours (Rue François Hardouin)	Voiture
3	10h35	10h49		Tours (Rue François Hardouin) – Tours (Place Nicolas Frumeaud)	Voiture
4	11h02	11h10		Tours (Place Nicolas Frumeaud) – Tours (Rue des Abeilles)	Voiture
5	11h13	11h30	Domicile	Tours (Rue des Abeilles) – Tours (Rue Villeret)	Voiture
6	13h49	14h33		Tours (Rue Villeret) – Chinon (Rue de Ronsard)	Voiture
7	17h12	17h18		Chinon (Rue de Ronsard) – Chinon (Avenue François Mitterand)	Voiture
8	17h25	18h12		Chinon (Avenue François Mitterand) – Tours (Rue Julien le Roy)	Voiture
9	19h01	19h17	Domicile	Tours (Rue Julien le Roy) – Tours (Rue Villeret)	Voiture

En vélo (journée de 13h52) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ - Arrivée	Mode
1	09h52	9h56		Tours (Rue Villeret) – Tours (Rue Valentin Haüy)	Vélo
2	9h56	10h01	Course	Tours (Rue Valentin Haüy) – Tours (Rue François Hardouin)	Vélo
3	10h34	10h50		Tours (Rue François Hardouin) – Tours (Place Nicolas Frumeaud)	Vélo
4	11h03	11h13		Tours (Place Nicolas Frumeaud) – Tours (Rue des Abeilles)	Vélo
5	11h16	11h38	Domicile	Tours (Rue des Abeilles) - Tours (Rue Villeret)	Vélo
6	13h57	16h59		Tours (Rue Villeret) – Chinon (Rue de Ronsard)	Vélo
7	19h38	19h46		Chinon (Rue de Ronsard) – Chinon (Avenue François Mitterand)	Vélo
8	19h53	22h41		Chinon (Avenue François Mitterand) – Tours (Rue Julien le Roy)	Vélo
9	23h30	23h44	Domicile	Tours (Rue Julien le Roy) – Tours (Rue Villeret)	Vélo

[d : 09h52] → Déplacement 1 : vélo (4 min) [a : 09h56] → Activité 1 (0 min)  
 [d : 09h56] → Déplacement 2 : vélo (5 min) [a : 10h01] → Activité 2 (33 min)  
 [d : 10h34] → Déplacement 3 : vélo (16 min) [a : 10h50] → Activité 3 (13 min)  
 [d : 11h03] → Déplacement 4 : vélo (10 min) [a : 11h13] → Activité 4 (3 min)  
 [d : 11h16] → Déplacement 5 : vélo (22 min) [a : 11h38] → Activité 5 (2h19)  
 [d : 13h57] → Déplacement 6 : vélo (2h58) [a : 16h59] → Activité 6 (2h39)  
 [d : 19h38] → Déplacement 7 : vélo (8 min) [a : 19h46] → Activité 7 (7 min)  
 [d : 19h53] → Déplacement 8 : vélo (2h48) [a : 22h41] → Activité 8 (49 min)  
 [d : 23h30] → Déplacement 9 : vélo (14 min) [a : 23h44]

En transport en commun (journée de 29h58) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ - Arrivée	Mode
1	09h52	10h04		Tours (Rue Villeret) – Tours (Rue Valentin Haüy)	Pied
2	10h04	10h10	Course	Tours (Rue Valentin Haüy) – Tours (Rue François Hardouin)	Pied
3	10h43	10h52		Tours (Rue François Hardouin) – Tours (Trois rivières)	Pied
4	10h56	11h07		Tours (Trois rivières) – Tours (Jean Jaurès)	Bus
5	11h13	11h24		Tours (Jean Jaurès) - Tours (Place Nicolas Frumeaud)	Bus
6	11h37	11h52		Tours (Place Nicolas Frumeaud) – Tours (Dr Fournier)	Bus
7	11h52	11h58		Tours (Dr Fournier) – Tours (Rue des abeilles)	Pied
8	12h01	12h06	Domicile	Tours (Rue des Abeilles) - Tours (Dr Fournier)	Pied
9	12h06	12h29		Tours (Dr Fournier) – Tours (Tranchée)	Bus+tram
10	12h29	12h37		Tours (Tranchée) – Tours (Rue Villeret)	Pied
11	14h56	15h05		Tours (Rue Villeret) – Tours (Tranchée)	Pied
12	15h06	15h30		Tours (Tranchée) – Tours (Lycée Grandmont)	Bus+tram
13	16h18	17h03		Tours (Lycée Grandmont) – Sainte-Maure-de-Touraine (Parking des 4 routes)	Bus
14	08h10 (J+1)	08h50 (J+1)		Sainte-Maure-de-Touraine (Parking des 4 routes) – Chinon (Statue de Rabelais)	Bus

15	08h50 (J+1)	08h58 (J+1)		Chinon (Statue de Rabelais) – Chinon (Rue Ronsard)	Pied
16	11h37 (J+1)	11h51 (J+1)		Chinon (Rue Ronsard) – Chinon (Avenue François Mitterrand)	Pied
17	11h58 (J+1)	12h08 (J+1)		Chinon (Avenue François Mitterrand) – Chinon (Lycée Cugnot)	Pied
18	12h10 (J+1)	12h58 (J+1)		Chinon (Lycée Cugnot) – Sainte- Maure-de-Touraine (Parking des 4 routes)	Bus
19	13h10 (J+1)	13h55 (J+1)		Sainte-Maure-de-Touraine (Parking des 4 routes) – Tours (Lycée Grandmont)	Bus
20	13h57 (J+1)	14h20 (J+1)		Tours (Lycée Grandmont) – Tours (Halles)	Bus
21	14h20 (J+1)	14h24 (J+1)		Tours (Halles) – Tours (Rue Julien le Roy)	Pied
22	15h13 (J+1)	15h24 (J+1)		Tours (Rue Julien le Roy) – Tours (Rue Nationale)	Pied
23	15h27 (J+1)	15h32 (J+1)		Tours (Rue Nationale) – Tours (La Tranchée)	Tram
24	15h32 (J+1)	15h40 (J+1)		Tours (La Tranchée) – Tours (Rue Villeret)	Pied

[d : 09h52] → Déplacement 1 : pied (12 min) [a : 10h04] → Activité 1 (0 min)  
 [d : 10h04] → Déplacement 2 : pied (6 min) [a : 10h10] → Activité 2 (33 min)  
 [d : 10h43] → Déplacement 3 : pied (9 min) [a : 10h52] → Activité 3 (4 min)  
 [d : 10h56] → Déplacement 4 : bus (11 min) [a : 11h07] → Activité 4 (6 min)  
 [d : 11h13] → Déplacement 5 : bus (11 min) [a : 11h24] → Activité 5 (13 min)  
 [d : 11h37] → Déplacement 6 : bus (15 min) [a : 11h52] → Activité 6 (0 min)  
 [d : 11h52] → Déplacement 7 : pied (6 min) [a : 11h58] → Activité 7 (3 min)  
 [d : 12h01] → Déplacement 8 : pied (5 min) [a : 12h06] → Activité 8 (0 min)  
 [d : 12h06] → Déplacement 9 : bus+tram (23 min) [a : 12h29] → Activité 9 (0 min)  
 [d : 12h29] → Déplacement 10 : pied (8 min) [a : 12h37] → Activité 10 (2h19)  
 [d : 14h56] → Déplacement 11 : pied (9 min) [a : 15h05] → Activité 11 (1 min)  
 [d : 15h06] → Déplacement 12 : bus+tram (24 min) [a : 15h30] → Activité 12 (48 min)  
 [d : 16h18] → Déplacement 13 : bus (45 min) [a : 17h03] → Activité 13 (15h07 min)  
 [d : 08h10 J+1] → Déplacement 14 : bus (40 min) [a : 08h50 J+1] → Activité 14 (0 min)  
 [d : 08h50 J+1] → Déplacement 15 : pied (8 min) [a : 08h58 J+1] → Activité 15 (2h39)  
 [d : 11h37 J+1] → Déplacement 16 : pied (14 min) [a : 11h51 J+1] → Activité 16 (7 min)  
 [d : 11h58 J+1] → Déplacement 17 : pied (10 min) [a : 12h08 J+1] → Activité 17 (2 min)  
 [d : 12h10 J+1] → Déplacement 18 : bus (48 min) [a : 12h58 J+1] → Activité 18 (12 min)  
 [d : 13h10 J+1] → Déplacement 19 : bus (45 min) [a : 13h55 J+1] → Activité 19 (2 min)  
 [d : 13h57 J+1] → Déplacement 20 : bus (23 min) [a : 14h20 J+1] → Activité 20 (0 min)  
 [d : 14h20 J+1] → Déplacement 21 : pied (4 min) [a : 14h24 J+1] → Activité 21 (49 min)

[d : 15h13 J+1] → Déplacement 22 : pied (11 min) [a : 15h24 J+1] → Activité 22 (3 min)

[d : 15h27 J+1] → Déplacement 23 : tram (5 min) [a : 15h32 J+1] → Activité 23 (0 min)

[d : 15h32 J+1] → Déplacement 24 : pied (8 min) [a : 15h40 J+1]

Remarque :

- En vélo, cette personne finie ses activité 4h30 plus tard qu'en se déplaçant en voiture.
- En transport en commun, Chinon est mal desservie depuis Tours (plusieurs changements, et horaires mal adaptées).

**Samedi 18 décembre 2010**



Journée initiale (journée de 6h16) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ - Arrivée	Mode
1	12h12	12h21	Course	Tours (Rue Villeret) – Tours (Place Nicolas Copernic)	Voiture
2	12h28	12h30	Course	Tours (Place Nicolas Copernic) – Tours (Rue des Frères Wright)	Voiture
3	12h47	12h58	Course	Tours (Rue des Frères Wright) – Tours (Place du Président Coty)	Voiture
4	13h25	13h27	Domicile	Tours (Place du Président Coty) – Tours (Rue Villeret)	Voiture
5	16h55	17h04	Stationnement	Tours (Rue Villeret) – Tours (Cour de l'Armorial)	Voiture
6	17h04	17h06		Tours (Cour de l'Armorial) – Tours (Rue Lavoisier)	Pied

7	17h47	17h48	Retour stationnement	Tours (Rue Lavoisier) – Tours (Cour de l'Armorial)	Pied
8	17h49	17h58	Stationnement	Tours (Cour de l'Armorial) – Tours (Rue des Déportés)	Voiture
9	18h03	18h18	Course	Tours (Rue des Déportés) – Tours (Rue des Déportés)	Pied
10	18h19	18h28	Domicile	Tours (Rue des Déportés) – Tours (Rue Villeret)	Voiture

En vélo (journée de 5h52) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ - Arrivée	Mode
1	12h12	12h22	Course	Tours (Rue Villeret) – Tours (Place Nicolas Copernic)	Vélo
2	12h29	12h32	Course	Tours (Place Nicolas Copernic) – Tours (Rue des Frères Wright)	Vélo
3	12h39	12h50	Course	Tours (Rue des Frères Wright) – Tours (Place du Président Coty)	Vélo
4	13h17	13h18	Domicile	Tours (Place du Président Coty) – Tours (Rue Villeret)	Vélo
5	16h46	16h56	Stationnement	Tours (Rue Villeret) – Tours (Cour de l'Armorial)	Vélo
6	16h56	16h57		Tours (Cour de l'Armorial) – Tours (Rue Lavoisier)	Vélo
7	17h38	17h39	Retour stationnement	Tours (Rue Lavoisier) – Tours (Cour de l'Armorial)	Vélo
8	17h40	17h43	Stationnement	Tours (Cour de l'Armorial) – Tours (Rue des Déportés)	Vélo
9	17h48	17h51	Course	Tours (Rue des Déportés) – Tours (Rue des Déportés)	Vélo
10	17h52	18h04	Domicile	Tours (Rue des Déportés) – Tours (Rue Villeret)	Vélo

[d : 12h12] → Déplacement 1 : vélo (10 min) [a : 12h22] → Activité 1 (7 min)

[d : 12h29] → Déplacement 2 : vélo (3 min) [a : 12h32] → Activité 2 (17 min)

[d : 12h39] → Déplacement 3 : vélo (11 min) [a : 12h50] → Activité 3 (27 min)

[d : 13h17] → Déplacement 4 : vélo (1 min) [a : 13h18] → Activité 4 (3h28)

[d : 16h46] → Déplacement 5 : vélo (10 min) [a : 16h56] → Activité 5 (0 min)

[d : 16h56] → Déplacement 6 : vélo (1 min) [a : 16h57] → Activité 6 (41 min)

[d : 17h38] → Déplacement 7 : vélo (1 min) [a : 17h39] → Activité 7 (1 min)

[d : 17h40] → Déplacement 8 : vélo (3 min) [a : 17h43] → Activité 8 (5 min)

[d : 17h48] → Déplacement 9 : vélo (3 min) [a : 17h51] → Activité 9 (1 min)

[d : 17h52] → Déplacement 10 : vélo (12 min) [a : 18h04]

En transport en commun (journée de 7h20) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ - Arrivée	Mode
1	12h12	12h46	Course	Tours (Rue Villeret) – Tours (Place Nicolas Copernic)	Pied
2	12h53	12h58	Course	Tours (Place Nicolas Copernic) – Tours (Rue des Frères Wright)	Pied
3	13h15	13h50	Course	Tours (Rue des Frères Wright) – Tours (Place du Président Coty)	Pied
4	14h17	14h19	Domicile	Tours (Place du Président Coty) – Tours (Rue Villeret)	Pied
5	17h47	18h06	Stationnement	Tours (Rue Villeret) – Tours (Cour de l'Armorial)	Pied
6	18h06	18h07		Tours (Cour de l'Armorial) – Tours (Rue Lavoisier)	Pied
7	18h48	18h49	Retour stationnement	Tours (Rue Lavoisier) – Tours (Cour de l'Armorial)	Pied
8	18h50	19h01	Stationnement	Tours (Cour de l'Armorial) – Tours (Rue des Déportés)	Pied
9	19h06	19h19	Course	Tours (Rue des Déportés) – Tours (Rue des Déportés)	Pied
10	19h20	19h24	Domicile	Tours (Rue des Déportés) – Tours (Rue Nationale)	Pied
11	19h27	19h32		Tours (Rue Nationale) – Tours (La Tranchée)	Tram
12	19h32	19h40		Tours (La Tranchée) – Tours (Rue Villeret)	Pied

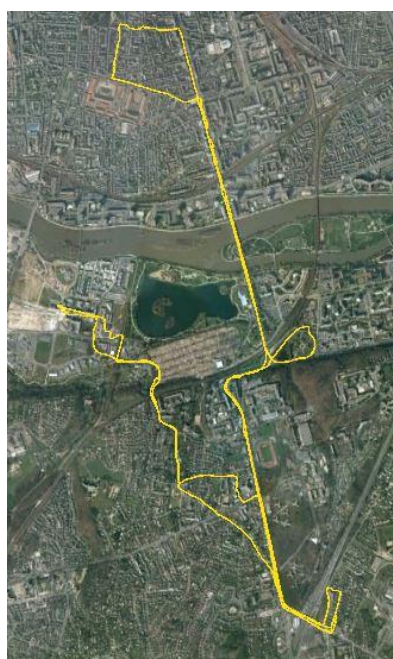
[d : 12h12] → Déplacement 1 : pied (34 min) [a : 12h46] → Activité 1 (7 min)  
 [d : 12h53] → Déplacement 2 : pied (5 min) [a : 12h58] → Activité 2 (17 min)  
 [d : 13h15] → Déplacement 3 : pied (35 min) [a : 13h50] → Activité 3 (27 min)  
 [d : 14h17] → Déplacement 4 : pied (2 min) [a : 14h19] → Activité 4 (3h28)  
 [d : 17h47] → Déplacement 5 : pied (29 min) [a : 18h06] → Activité 5 (0 min)  
 [d : 18h06] → Déplacement 6 : pied (1 min) [a : 18h07] → Activité 6 (41 min)  
 [d : 18h48] → Déplacement 7 : pied (1 min) [a : 18h49] → Activité 7 (1 min)  
 [d : 18h50] → Déplacement 8 : pied (11 min) [a : 19h01] → Activité 8 (5 min)  
 [d : 19h06] → Déplacement 9 : pied (13 min) [a : 19h19] → Activité 9 (1 min)  
 [d : 19h20] → Déplacement 10 : pied (4 min) [a : 19h24] → Activité 10 (4 min)  
 [d : 19h27] → Déplacement 11 : tram (5 min) [a : 19h32] → Activité 11 (0 min)  
 [d : 19h32] → Déplacement 12 : pied (12 min) [a : 19h40]

Remarque :

- En vélo, il est avantageux, d'un point de vue du temps de déplacement, d'utiliser le vélo dans ce cas de figure (gain de 24 min sur une journée de 6h16) car nous sommes sur des trajets de petites distances (< 5 km) et en ville (Tours).
- En transport en commun, seulement un seul trajet est plus rapide par rapport à la marche à pied. C'est le trajet Tours (Rue des Déportés) – Tours (Rue Villeret) grâce au tramway.

► (L3)

Mercredi 11 Mars 2011



Journée initiale (journée de 11h21) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	07h46	07h58	Travail	Chambray-lès-Tours (Rue de la Bruyère) – Tours (DAE, Allée Ferdinand de Lesseps)	Vélo
2	14h00	14h04	Travail	Tours (DAE, Allée Ferdinand de Lesseps) – Tours (UFR de DESS, Avenue Jean Portalis)	Vélo
3	17h34	17h47	Domicile	Tours (UFR de DESS, Avenue Jean Portalis) – Chambray-lès-Tours (Rue de la Bruyère)	Vélo
4	17h56	18h14	?	Chambray-lès-Tours (Rue de la Bruyère) – Tours (Rue de Boisdenier)	Voiture
5	18h58	19h07	Domicile	Tours (Rue de Boisdenier) – Chambray- lès-Tours (Rue de la Bruyère)	Voiture

En vélo (journée de 11h32) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	07h46	07h58	Travail	Chambray-lès-Tours (Rue de la Bruyère) – Tours (DAE, Allée Ferdinand de Lesseps)	Vélo
2	14h00	14h04	Travail	Tours (DAE, Allée Ferdinand de Lesseps) – Tours (UFR de DESS, Avenue Jean Portalis)	Vélo
3	17h34	17h47	Domicile	Tours (UFR de DESS, Avenue Jean Portalis) – Chambray-lès-Tours (Rue de la Bruyère)	Vélo
4	17h56	18h12	?	Chambray-lès-Tours (Rue de la Bruyère) – Tours (Rue de Boisdénier)	Vélo
5	18h56	19h18	Domicile	Tours (Rue de Boisdénier) – Chambray-lès-Tours (Rue de la Bruyère)	Vélo

[d : 07h46] Déplacement 1 : vélo (12 min) [a : 07h58] → Activité 1 (6h02)

[d : 14h00] Déplacement 2 : vélo (4 min) [a : 14h04] → Activité 2 (3h30)

[d : 17h34] Déplacement 3 : vélo (13 min) [a : 17h47] → Activité 3 (9 min)

[d : 17h56] Déplacement 4 : vélo (18 min) [a : 18h12] → Activité 4 (44 min)

[d : 18h56] Déplacement 5 : vélo (22 min) [a : 19h18]

En transport en commun et vélo (journée de 12h04) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	07h46	07h58	Travail	Chambray-lès-Tours (Rue de la Bruyère) – Tours (DAE, Allée Ferdinand de Lesseps)	Vélo
2	14h00	14h04	Travail	Tours (DAE, Allée Ferdinand de Lesseps) – Tours (UFR de DESS, Avenue Jean Portalis)	Vélo
3	17h34	17h47	Domicile	Tours (UFR de DESS, Avenue Jean Portalis) – Chambray-lès-Tours (Rue de la Bruyère)	Vélo
4	17h56	18h00	?	Chambray-lès-Tours (Rue de la Bruyère) – Chambray-lès-Tours (Arrêt P+R Sagerie)	Pied
5	18h01	18h19		Chambray-lès-Tours (Arrêt P+R Sagerie) – Tours (Arrêt Boisdénier)	Bus
6	18h19	18h29		Tours (Arrêt Boisdénier) – Tours (Rue de Boisdénier)	Pied
7	19h13	19h23	Domicile	Tours (Rue de Boisdénier) – Tours (Arrêt Boisdénier)	Pied
8	19h33	19h46		Tours (Arrêt Boisdénier) – Chambray-lès-Tours (Arrêt P+R Sagerie)	Bus
9	19h46	19h50		Chambray-lès-Tours (Arrêt P+R Sagerie) – Chambray-lès-Tours (Rue de la Bruyère)	Pied

[d : 07h46] Déplacement 1 : vélo (12 min) [a : 07h58] → Activité 1 (6h02)

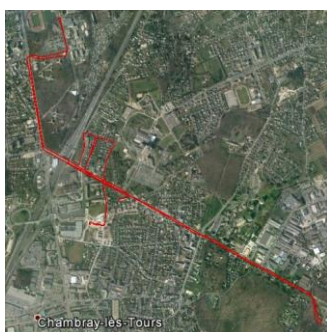
[d : 14h00] Déplacement 2 : vélo (4 min) [a : 14h04] → Activité 2 (3h30)

- [d : 17h34] Déplacement 3 : vélo (13 min) [a : 17h47] → Activité 3 (9 min)  
 [d : 17h56] Déplacement 4 : pied (4 min) [a : 18h00] → Activité 4 (1 min)  
 [d : 18h01] Déplacement 5 : bus (18 min) [a : 18h19] → Activité 5 (0 min)  
 [d : 18h19] Déplacement 6 : pied (10 min) [a : 18h29] → Activité 6 (44 min)  
 [d : 19h13] Déplacement 7 : pied (10 min) [a : 19h23] → Activité 7 (10 min)  
 [d : 19h33] Déplacement 8 : bus (13 min) [a : 19h46] → Activité 8 (0 min)  
 [d : 19h46] Déplacement 9 : pied (4 min) [a : 19h50]

Remarque :

- En vélo, cette personne ne perd que 10 minutes sur sa journée.
- En transport en commun, sachant qu'il utilise son vélo sur la première partie de journée, cette personne ne prend les transports en commun que sur sa deuxième partie de journée (dernière activité). Malgré cela, il perd 40 minutes avec l'utilisation des transports en commun.

Samedi 12 Mars 2011



Journée initiale (journée de 14h42) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	10h03	10h10	?	Chambray-lès-Tours (Rue de la Bruyère) – Chambray-lès-Tours (Lycée agricole, Route de Loches)	Voiture
2	10h33	10h42	Courses/Achats	Chambray-lès-Tours (Lycée agricole, Route de Loches) – Chambray-lès-Tours (CC Cap Sud, Rue Alexandra David Néel)	Voiture
3	11h17	11h19	Domicile	Chambray-lès-Tours (CC Cap Sud, Rue Alexandra David Néel) – Chambray-lès-Tours (Rue de la Bruyère)	Voiture
4	18h06	18h11	Sport	Chambray-lès-Tours (Rue de la Bruyère) – Tours (Avenue Monge)	Voiture
5	20h38	20h44	?	Tours (Avenue Monge) – Chambray-lès-Tours (Avenue de la République)	Voiture

6	00h42 (J+1)	00h45 (J+1)	Domicile	Chambray-lès-Tours (Avenue de la République) – Chambray-lès-Tours (Rue de la Bruyère)	Voiture
---	----------------	----------------	----------	---	---------

En vélo (journée de 14h46) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	10h03	10h12	?	Chambray-lès-Tours (Rue de la Bruyère) – Chambray-lès-Tours (Lycée agricole, Route de Loches)	Vélo
2	10h35	10h43	Courses/Achats	Chambray-lès-Tours (Lycée agricole, Route de Loches) – Chambray-lès-Tours (CC Cap Sud, Rue Alexandra David Néel)	Vélo
3	11h18	11h20	Domicile	Chambray-lès-Tours (CC Cap Sud, Rue Alexandra David Néel) – Chambray-lès-Tours (Rue de la Bruyère)	Vélo
4	18h07	18h12	Sport	Chambray-lès-Tours (Rue de la Bruyère) – Tours (Avenue Monge)	Vélo
5	20h39	20h49	?	Tours (Avenue Monge) – Chambray-lès-Tours (Avenue de la République)	Vélo
6	00h47 (J+1)	00h49 (J+1)	Domicile	Chambray-lès-Tours (Avenue de la République) – Chambray-lès-Tours (Rue de la Bruyère)	Vélo

[d : 10h03] Déplacement 1 : vélo (9 min) [a : 10h12] → Activité 1 (23 min)

[d : 10h35] Déplacement 2 : vélo (8 min) [a : 10h43] → Activité 2 (35 min)

[d : 11h18] Déplacement 3 : vélo (2 min) [a : 11h20] → Activité 3 (6h47)

[d : 18h07] Déplacement 4 : vélo (5 min) [a : 18h12] → Activité 4 (2h27)

[d : 20h39] Déplacement 5 : vélo (10 min) [a : 20h49] → Activité 5 (3h58)

[d : 00h47 J+1] Déplacement 6 : vélo (2 min) [a : 00h49 J+1]

En transport en commun (journée de 18h36) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	10h03	10h07	?	Chambray-lès-Tours (Rue de la Bruyère) – Chambray-lès-Tours (Arrêt P+R Sagerie)	Pied
2	12h21	12h31		Chambray-lès-Tours (Arrêt P+R Sagerie) – Chambray-lès-Tours (Arrêt LP Agricole)	Bus
3	12h31	12h33		Chambray-lès-Tours (Arrêt LP Agricole) – Chambray-lès-Tours (Lycée agricole, Route de Loches)	Pied

4	12h56	13h08	Courses/Achats	Chambray-lès-Tours (Lycée agricole, Route de Loches) – Chambray-lès-Tours (Arrêt Tilleuls)	Pied
5	13h29	13h34		Chambray-lès-Tours (Arrêt Tilleuls) – Chambray-lès-Tours (Arrêt Dujardin)	Bus
6	13h34	13h50		Chambray-lès-Tours (Arrêt Dujardin) – Chambray-lès-Tours (CC Cap Sud, Rue Alexandra David Néel)	Pied
7	14h25	14h35	Domicile	Chambray-lès-Tours (CC Cap Sud, Rue Alexandra David Néel) – Chambray-lès-Tours (Rue de la Bruyère)	Pied
8	21h22	21h38	Sport	Chambray-lès-Tours (Rue de la Bruyère) – Tours (Avenue Monge)	Pied
9	00h05 (J+1)	00h30 (J+1)	?	Tours (Avenue Monge) – Chambray-lès-Tours (Avenue de la République)	Pied
10	04h28 (J+1)	04h39 (J+1)	Domicile	Chambray-lès-Tours (Avenue de la République) – Chambray-lès-Tours (Rue de la Bruyère)	Pied

[d : 10h03] Déplacement 1 : pied (4 min) [a : 10h07] → Activité 1 (2h14)

[d : 12h21] Déplacement 2 : bus (10 min) [a : 12h31] → Activité 2 (0 min)

[d : 12h31] Déplacement 3 : pied (2 min) [a : 12h33] → Activité 3 (23 min)

[d : 12h56] Déplacement 4 : pied (12 min) [a : 13h08] → Activité 4 (21 min)

[d : 13h29] Déplacement 5 : bus (5 min) [a : 13h34] → Activité 5 (0 min)

[d : 13h34] Déplacement 6 : pied (16 min) [a : 13h50] → Activité 6 (35 min)

[d : 14h25] Déplacement 7 : pied (10 min) [a : 14h35] → Activité 7 (6h47)

[d : 21h22] Déplacement 8 : pied (16 min) [a : 21h38] → Activité 8 (2h27)

[d : 00h05 J+1] Déplacement 9 : pied (25 min) [a : 00h30 J+1] → Activité 9 (3h58)

[d : 04h28 J+1] Déplacement 6 : pied (11 min) [a : 04h39 J+1]

Remarque :

- En vélo, la différence de temps est de 4 minutes.
- En transport en commun, les derniers trajets se font à pied car le service des bus est terminé.

► (M5)

Samedi 20 Novembre 2010



Journée initiale (journée de 8h28) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	12h53	12h56	?	Fondettes (Rue de Gannay) – Fondettes (Rue de Vallières)	Voiture
2	13h24	13h27	Domicile	Fondettes (Rue de Vallières) – Fondettes (Rue de Gannay)	Voiture
3	17h34	17h54	?	Fondettes (Rue de Gannay) – Tours (Rue du Rempart)	Voiture
4	17h59	18h09	Achats	Tours (Rue du Rempart) – Tours (Avenue Maginot, Kiabi)	Voiture
5	18h35	18h38	Achats	Tours (Avenue Maginot, Kiabi) – Tours (Rue Pierre et Marie Curie)	Voiture
6	19h28	19h49	Achats	Tours (Rue Pierre et Marie Curie) – Tours (Allée Ferdinand de Lesseps)	Voiture
7	20h59	21h11	Domicile	Tours (Allée Ferdinand de Lesseps) – Fondettes (Rue de Gannay)	Voiture

En vélo (journée de 9h29) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	12h53	12h58	?	Fondettes (Rue de Gannay) – Fondettes (Rue de Vallières)	Vélo
2	13h26	13h31	Domicile	Fondettes (Rue de Vallières) – Fondettes (Rue de Gannay)	Vélo
3	17h38	18h13	?	Fondettes (Rue de Gannay) – Tours (Rue du Rempart)	Vélo

4	18h18	18h35	Achats	Tours (Rue du Rempart) – Tours (Avenue Maginot, Kiabi)	Vélo
5	19h01	19h07	Achats	Tours (Avenue Maginot, Kiabi) – Tours (Rue Pierre et Marie Curie)	Vélo
6	19h57	20h29	Achats	Tours (Rue Pierre et Marie Curie) – Tours (Allée Ferdinand de Lesseps)	Vélo
7	21h39	22h22	Domicile	Tours (Allée Ferdinand de Lesseps) – Fondettes (Rue de Gannay)	Vélo

[d : 12h53] → Déplacement 1 : vélo (5 min) [a : 12h58] → Activité 1 (28 min)

[d : 13h26] → Déplacement 2 : vélo (5 min) [a : 13h31] → Activité 2 (4h09)

[d : 17h38] → Déplacement 3 : vélo (35 min) [a : 18h13] → Activité 3 (5 min)

[d : 18h18] → Déplacement 4 : vélo (17 min) [a : 18h35] → Activité 4 (26 min)

[d : 19h01] → Déplacement 5 : vélo (6 min) [a : 19h07] → Activité 5 (50 min)

[d : 19h57] → Déplacement 6 : vélo (32 min) [a : 20h29] → Activité 6 (1h10)

[d : 21h39] → Déplacement 7 : vélo (43 min) [a : 22h22]

En transport en commun (journée de 23h15) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	12h53	13h11	?	Fondettes (Rue de Gannay) – Fondettes (Rue de Vallières)	Pied
2	13h39	13h57	Domicile	Fondettes (Rue de Vallières) – Fondettes (Rue de Gannay)	Pied
3	18h04	18h05	?	Fondettes (Rue de Gannay) – Fondettes (Arrêt Les Muses)	Pied
4	18h31	18h55		Fondettes (Arrêt Les Muses) – Tours (Arrêt Mirabeau)	Bus
5	18h55	18h58		Tours (Arrêt Mirabeau) – Tours (Rue du Rempart)	Pied
6	19h03	19h07	Achats	Tours (Rue du Rempart) – Tours (Arrêt Mirabeau)	Pied
7	19h10	19h25		Tours (Arrêt Mirabeau) – Tours (Arrêt Luxembourg)	Bus
8	19h25	19h38		Tours (Arrêt Luxembourg) – Tours (Avenue Maginot, Kiabi)	Pied
9	20h04	20h09	Achats	Tours (Avenue Maginot, Kiabi) – Tours (Arrêt Niepce)	Pied
10	20h10	20h15		Tours (Arrêt Niepce) – Tours (Arrêt LP Clouet)	Bus
11	20h15	20h21		Tours (Arrêt LP Clouet) – Tours (Rue Pierre et Marie Curie)	Pied
12	21h11	21h19	Achats	Tours (Rue Pierre et Marie Curie) – Tours (Arrêt Petite Arche)	Pied

13	21h20	21h43		Tours (Arrêt Petite Arche) – Tours (Arrêt Charcot)	Bus
14	21h57	22h04		Tours (Arrêt Charcot) – Tours (Arrêt Heure Tranquille)	Tram
15	22h04	22h10		Tours (Arrêt Heure Tranquille) – Tours (Allée Ferdinand de Lesseps)	Pied
16	23h20	23h26	Domicile	Tours (Allée Ferdinand de Lesseps) – Tours (Arrêt Heure Tranquille)	Pied
17	11h21 (J+1)	11h34 (J+1)		Tours (Arrêt Heure Tranquille) – Tours (Arrêt Gare de Tours)	Tram
18	11h34 (J+1)	11h37 (J+1)	Domicile	Tours (Arrêt Gare de Tours) – Tours (Arrêt Gare Vinci)	Pied
19	11h47 (J+1)	12h06 (J+1)		Tours (Arrêt Gare Vinci) – Fondettes (Arrêt Les Muses)	Bus
20	12h06 (J+1)	12h08 (J+1)		Fondettes (Arrêt Les Muses) – Fondettes (Rue de Gannay)	Pied

[d : 12h53] → Déplacement 1 : pied (18 min) [a : 13h11] → Activité 1 (28 min)  
 [d : 13h39] → Déplacement 2 : pied (18 min) [a : 13h57] → Activité 2 (4h07)  
 [d : 18h04] → Déplacement 3 : pied (1 min) [a : 18h05] → Activité 3 (26 min)  
 [d : 18h31] → Déplacement 4 : bus (24 min) [a : 18h55] → Activité 4 (0 min)  
 [d : 18h55] → Déplacement 5 : pied (3 min) [a : 18h58] → Activité 5 (5 min)  
 [d : 19h03] → Déplacement 6 : pied (4 min) [a : 19h07] → Activité 6 (3 min)  
 [d : 19h10] → Déplacement 7 : bus (15 min) [a : 19h25] → Activité 7 (0 min)  
 [d : 19h25] → Déplacement 8 : pied (13 min) [a : 19h38] → Activité 8 (26 min)  
 [d : 20h04] → Déplacement 9 : pied (5 min) [a : 20h09] → Activité 9 (1 min)  
 [d : 20h10] → Déplacement 10 : bus (5 min) [a : 20h15] → Activité 10 (0 min)  
 [d : 20h15] → Déplacement 11 : pied (6 min) [a : 20h21] → Activité 11 (50 min)  
 [d : 21h11] → Déplacement 12 : pied (8 min) [a : 21h19] → Activité 12 (1 min)  
 [d : 21h20] → Déplacement 13 : bus (23 min) [a : 21h43] → Activité 13 (14 min)  
 [d : 21h57] → Déplacement 14 : tram (7 min) [a : 22h04] → Activité 14 (0 min)  
 [d : 22h04] → Déplacement 15 : pied (6 min) [a : 22h10] → Activité 15 (1h10)  
 [d : 23h20] → Déplacement 16 : pied (6 min) [a : 23h26] → Activité 11 (11h55)  
 [d : 11h21 J+1] → Déplacement 17 : tram (13 min) [a : 11h34 J+1] → Activité 12 (0 min)  
 [d : 11h34 J+1] → Déplacement 18 : pied (3 min) [a : 11h37 J+1] → Activité 13 (10 min)  
 [d : 11h47 J+1] → Déplacement 19 : bus (19 min) [a : 12h06 J+1] → Activité 14 (0 min)  
 [d : 12h06 J+1] → Déplacement 20 : pied (2 min) [a : 12h08 J+1] → Activité 15 (1h10)

#### Remarque :

- En vélo et en partant à la même heure (12h53), certains commerces sont fermés. Il devrait donc commencer sa journée plus tôt, c'est-à-dire avant de manger.
- En transport en commun, certains commerces sont fermés en fin de journée.

Lundi 22 Novembre 2010



Journée initiale (journée de 11h37) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	07h27	07h45	Acheminement	Fondettes (Quai de la Guignière) – Tours (Rue François Clouet, parking musicologie)	Voiture
2	07h45	07h54	Travail	Tours (Rue François Clouet, parking musicologie) – Tours (Place Grégoire de Tours, lycée Paul Louis Courier)	Pied
3	16h44	17h13	Domicile	Tours (Place Grégoire de Tours, lycée Paul Louis Courier) – Fondettes (Rue de Gannay)	Voiture
4	18h42	18h59	?	Fondettes (Rue de Gannay) – Tours (Rue François Clouet, parking musicologie)	Voiture
5	19h02	19h04	Retour GPS	Tours (Rue François Clouet, parking musicologie) – Tours (Rue Blanqui)	Voiture

En vélo (journée de 11h56) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	07h27	07h48	Acheminement	Fondettes (Quai de la Guignière) – Tours (Rue François Clouet, parking musicologie)	Vélo
2	07h48	07h49	Travail	Tours (Rue François Clouet, parking musicologie) – Tours (Place Grégoire de Tours, lycée Paul Louis Courier)	Vélo
3	16h39	17h13	Domicile	Tours (Place Grégoire de Tours, lycée Paul Louis Courier) – Fondettes (Rue de Gannay)	Vélo
4	18h42	19h16	?	Fondettes (Rue de Gannay) – Tours (Rue François Clouet, parking musicologie)	Vélo

5	19h19	19h23	Retour GPS	Tours (Rue François Clouet, parking musicologie) – Tours (Rue Blanqui)	Vélo
---	-------	-------	------------	--	------

[d : 07h27] → Déplacement 1 : vélo (21 min) [a : 07h48] → Activité 1 (0 min)

[d : 07h48] → Déplacement 2 : vélo (1 min) [a : 07h49] → Activité 2 (8h50)

[d : 16h39] → Déplacement 3 : vélo (34 min) [a : 17h13] → Activité 3 (1h29)

[d : 18h42] → Déplacement 4 : vélo (34 min) [a : 19h16] → Activité 4 (3 min)

[d : 19h19] → Déplacement 5 : vélo (4 min) [a : 19h23]

En transport en commun (journée de 12h54) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	07h05	07h14	Acheminement	Fondettes (Quai de la Guignière) – Fondettes (Arrêt Pont De La Motte)	Pied
2	07h14	07h29		Fondettes (Arrêt Pont De La Motte) – Tours (Arrêt Gare Vinci)	Bus
3	07h32	07h35		Tours (Arrêt Gare Vinci) – Tours (Arrêt Ursulines)	Bus
4	07h35	07h39		Tours (Arrêt Ursulines) – Tours (Rue François Clouet, parking musicologie)	Pied
5	07h39	07h44	Travail	Tours (Rue François Clouet, parking musicologie) – Tours (Place Grégoire de Tours, lycée Paul Louis Courier)	Pied
6	16h34	16h38	Domicile	Tours (Place Grégoire de Tours, lycée Paul Louis Courier) – Tours (Arrêt St Augustin)	Pied
7	16h53	17h02		Tours (Arrêt St Augustin) – Tours (Arrêt Grand Marché)	Bus
8	17h02	17h03		Tours (Arrêt Grand Marché) – Tours (Arrêt Grand Marché)	Pied
9	17h07	17h27		Tours (Arrêt Grand Marché) – Fondettes (Arrêt Les Muses)	Bus
10	17h27	17h29		Fondettes (Arrêt Les Muses) – Fondettes (Rue de Gannay)	Pied
11	18h58	18h59		Fondettes (Rue de Gannay) – Fondettes (Arrêt Les Muses)	Pied
12	19h19	19h44	?	Fondettes (Arrêt Les Muses) – Tours (Arrêt Mirabeau)	Bus
13	19h44	19h50		Tours (Arrêt Mirabeau) – Tours (Rue François Clouet, parking musicologie)	Pied
14	19h53	19h59	Retour GPS	Tours (Rue François Clouet, parking musicologie) – Tours (Rue Blanqui)	Pied

[d : 07h05] → Déplacement 1 : pied (9 min) [a : 07h14] → Activité 1 (0 min)

[d : 07h14] → Déplacement 2 : bus (15 min) [a : 07h29] → Activité 2 (3 min)

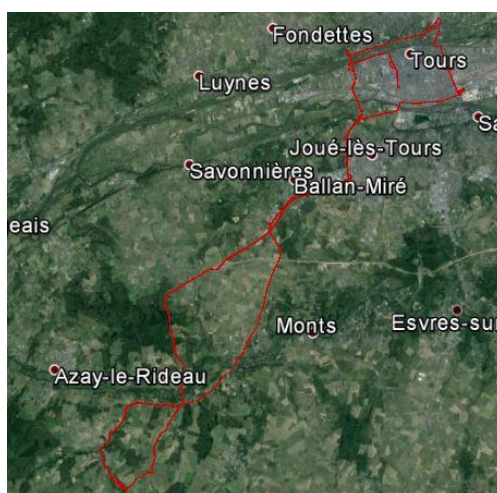
[d : 07h32] → Déplacement 3 : bus (3 min) [a : 07h35] → Activité 3 (0 min)  
 [d : 07h35] → Déplacement 4 : pied (4 min) [a : 07h39] → Activité 4 (0 min)  
 [d : 07h39] → Déplacement 5 : pied (5 min) [a : 07h44] → Activité 5 (8h50)  
 [d : 16h34] → Déplacement 6 : pied (4 min) [a : 16h38] → Activité 6 (15 min)  
 [d : 16h53] → Déplacement 7 : bus (9 min) [a : 17h02] → Activité 7 (0 min)  
 [d : 17h02] → Déplacement 8 : pied (3 min) [a : 17h03] → Activité 8 (4 min)  
 [d : 17h07] → Déplacement 9 : bus (20 min) [a : 17h27] → Activité 9 (0 min)  
 [d : 17h27] → Déplacement 10 : pied (2 min) [a : 17h29] → Activité 10 (1h29)  
 [d : 18h58] → Déplacement 11 : pied (1 min) [a : 18h59] → Activité 11 (20 min)  
 [d : 19h19] → Déplacement 12 : bus (25 min) [a : 19h44] → Activité 12 (0 min)  
 [d : 19h44] → Déplacement 13 : pied (6 min) [a : 19h50] → Activité 13 (3 min)  
 [d : 19h53] → Déplacement 13 : pied (6 min) [a : 19h59]

Remarque :

- En vélo et en partant à la même heure (7h27), cette personne est à l'heure à ses horaires de travail (7h54 jusqu'à 16h44).
- En transport en commun, pour être à l'heure à son travail, il est obligatoire que cette personne se lève plus tôt.

► (J6)

Mercredi 16 Mars 2011



Journée initiale (journée de 13h35) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ - Arrivée	Mode
1	07h14	07h43	Travail	Villaines-les-Rochers (La Guillardin) – Tours Nord (Rue de la Loire)	Voiture
2	12h24	12h33	Course	Tours Nord (Rue de la Loire) – SPDC (Rue de Rochepinard)	Voiture
3	12h41	13h10	Domicile	SPDC (Rue de Rochepinard) – Villaines-les-Rochers (La Guillardin)	Voiture

4	15h24	15h26		Villaines-les-Rochers (La Guillardin) – Villaines-les-Rochers (Rue des Caves Fortes)	Pied
5	15h28	15h29	Domicile	Villaines-les-Rochers (Rue des Caves Fortes) – Villaines-les-Rochers (La Guillardin)	Pied
6	19h23	19h24		Villaines-les-Rochers (La Guillardin) – Villaines-les-Rochers (Rue des Maurusseaux)	Voiture
7	19h26	19h31		Villaines-les-Rochers (Rue des Maurusseaux) – Saché (Chemin de la Carrée)	Voiture
8	20h12	20h37		Saché (Chemin de la Carrée) – Tours (Rue Adrien Deslondains)	Voiture
9	20h39	20h49		Tours (Rue Adrien Deslondains) – Tours (Boulevard Jean Royer)	Voiture

En vélo (journée de 17h49) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ - Arrivée	Mode
1	07h14	09h32	Travail	Villaines-les-Rochers (La Guillardin) – Tours Nord (Rue de la Loire)	Vélo
2	14h13	14h38	Course	Tours Nord (Rue de la Loire) – SPDC (Rue de Rochepinard)	Vélo
3	14h46	16h19	Domicile	SPDC (Rue de Rochepinard) – Villaines-les-Rochers (La Guillardin)	Vélo
4	18h33	18h36		Villaines-les-Rochers (La Guillardin) – Villaines-les-Rochers (Rue des Caves Fortes)	Vélo
5	18h38	18h41	Domicile	Villaines-les-Rochers (Rue des Caves Fortes) – Villaines-les-Rochers (La Guillardin)	Vélo
6	22h35	22h37		Villaines-les-Rochers (La Guillardin) – Villaines-les-Rochers (Rue des Maurusseaux)	Vélo
7	22h39	22h50		Villaines-les-Rochers (Rue des Maurusseaux) – Saché (Chemin de la Carrée)	Vélo
8	23h31	00h54		Saché (Chemin de la Carrée) – Tours (Rue Adrien Deslondains)	Vélo
9	00h56	01h03		Tours (Rue Adrien Deslondains) – Tours (Boulevard Jean Royer)	Vélo

[d : 07h14] → Déplacement 1 : vélo (2h18) [a : 09h32] → Activité 1 (4h41)  
 [d : 14h13] → Déplacement 2 : vélo (25 min) [a : 14h38] → Activité 2 (8 min)  
 [d : 14h46] → Déplacement 3 : vélo (1h33) [a : 16h19] → Activité 3 (2h14)  
 [d : 18h33] → Déplacement 4 : vélo (3 min) [a : 18h36] → Activité 4 (2 min)  
 [d : 18h38] → Déplacement 5 : vélo (3 min) [a : 18h41] → Activité 5 (3h54 min)  
 [d : 22h35] → Déplacement 6 : vélo (2 min) [a : 22h37] → Activité 6 (2 min)  
 [d : 22h39] → Déplacement 7 : vélo (11 min) [a : 22h50] → Activité 7 (41 min)  
 [d : 23h31] → Déplacement 8 : vélo (1h23) [a : 00h54] → Activité 8 (2 min)  
 [d : 00h56] → Déplacement 9 : vélo (7 min) [a : 01h03]

En transport en commun, départ à pied à 07h30 (journée de 25h32) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ - Arrivée	Mode
1	07h30	08h43	Travail	Villaines-les-Rochers (La Guillardin) – Saché (centre)	Pied
2	08h43	09h53		Saché (centre) – Tours (Lycée Grandmont)	Bus
3	09h57	10h19		Tours (Lycée Grandmont) – Tours (Passerelle)	Bus
4	10h19	10h27		Tours (Passerelle) – Tours Nord (Rue de la Loire)	Pied
5	15h08	15h17	Course	Tours Nord (Rue de la Loire) – Tours (Passerelle)	Pied
6	15h27	15h34		Tours (Passerelle) – Tours (Gare Vinci)	Bus
7	15h39	15h51		Tours (Gare Vinci) – SPDC (Rue de Rochepinard)	Bus
8	15h59	16h13	Domicile	SPDC (Rue de Rochepinard) – Tours (Lycée Grandmont)	Bus
9	16h52	18h10		Tours (Lycée Grandmont) – Saché (centre)	Bus
10	18h10	19h23		Saché (centre) – Villaines-les-Rochers (La Guillardin)	Pied
11	21h37	21h51		Villaines-les-Rochers (La Guillardin) – Villaines-les-Rochers (Rue des Caves Fortes)	Pied
12	21h53	22h07	Domicile	Villaines-les-Rochers (Rue des Caves Fortes) – Villaines-les-Rochers (La Guillardin)	Pied
13	02h01 (J+1)	02h10 (J+1)		Villaines-les-Rochers (La Guillardin) – Villaines-les-Rochers (Rue des Maurusseaux)	Pied

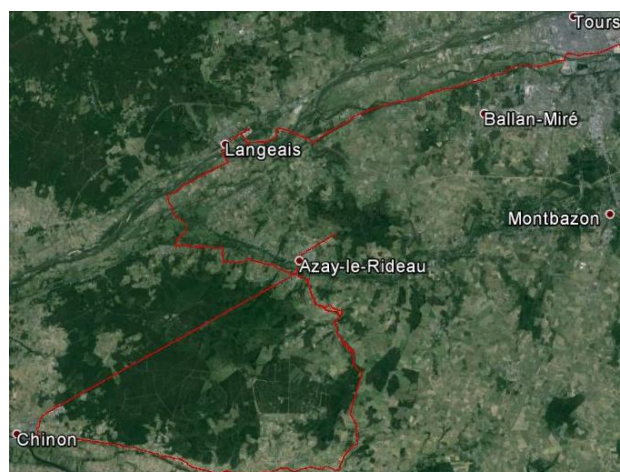
14	02h12 (J+1)	02h45 (J+1)		Villaines-les-Rochers (Rue des Maurusseaux) – Saché (Chemin de la Carrée)	Pied
15	03h26 (J+1)	04h17 (J+1)		Saché (Chemin de la Carrée) – Saché (centre)	Pied
16	06h43 (J+1)	07h59 (J+1)		Saché (centre) – Tours (Lycée Grandmont)	Bus
17	08h06 (J+1)	08h19 (J+1)		Tours (Lycée Grandmont) – Tours (Jean Jaurès)	Bus
18	08h26 (J+1)	08h31 (J+1)		Tours (Jean Jaurès) – Tours (St Eloi)	Bus
19	08h31 (J+1)	08h40 (J+1)		Tours (St Eloi) – Tours (Rue Adrien Deslondains)	Pied
20	08h42 (J+1)	09h02 (J+1)		Tours (Rue Adrien Deslondains) – Tours (Boulevard Jean Royer)	Pied

[d : 07h30] → Déplacement 1 : pied (1h13) [a : 08h43] → Activité 1 (0 min)  
[d : 08h43] → Déplacement 2 : bus (1h10) [a : 09h53] → Activité 2 (4 min)  
[d : 09h57] → Déplacement 3 : bus (22 min) [a : 10h19] → Activité 3 (0 min)  
[d : 10h19] → Déplacement 4 : pied (8 min) [a : 10h27] → Activité 4 (4h41)  
[d : 15h08] → Déplacement 5 : pied (9 min) [a : 15h17] → Activité 5 (10 min)  
[d : 15h27] → Déplacement 6 : bus (7 min) [a : 15h34] → Activité 6 (5 min)  
[d : 15h39] → Déplacement 7 : bus (11 min) [a : 15h51] → Activité 7 (8 min)  
[d : 15h59] → Déplacement 8 : bus (14 min) [a : 16h13] → Activité 8 (39 min)  
[d : 16h52] → Déplacement 9 : bus (1h18) [a : 18h10] → Activité 9 (0 min)  
[d : 18h10] → Déplacement 10 : pied (1h13) [a : 19h23] → Activité 10 (2h14)  
[d : 21h37] → Déplacement 11 : pied (14 min) [a : 21h51] → Activité 11 (2 min)  
[d : 21h53] → Déplacement 12 : pied (14 min) [a : 22h07] → Activité 12 (3h54)  
[d : 02h01 J+1] → Déplacement 13 : pied (9 min) [a : 02h10 J+1] → Activité 13 (2 min)  
[d : 02h12 J+1] → Déplacement 14 : pied (33 min) [a : 02h45 J+1] → Activité 14 (41 min)  
[d : 03h26 J+1] → Déplacement 15 : pied (51 min) [a : 04h17 J+1] → Activité 15 (2h26)  
[d : 06h43 J+1] → Déplacement 16 : bus (1h16) [a : 07h59 J+1] → Activité 16 (7 min)  
[d : 08h06 J+1] → Déplacement 17 : bus (13 min) [a : 08h19 J+1] → Activité 17 (7 min)  
[d : 08h26 J+1] → Déplacement 18 : bus (5 min) [a : 08h31 J+1] → Activité 18 (0 min)  
[d : 08h31 J+1] → Déplacement 19 : pied (9 min) [a : 08h40 J+1] → Activité 19 (2 min)  
[d : 08h42 J+1] → Déplacement 20 : pied (20 min) [a : 09h02 J+1]

Remarque :

- En vélo, en partant à la même heure, cette personne ne peut pas être présente aux bons horaires de travail (07h43 jusqu'à 12h24). Dans ce cas-là, il lui est recommandé de partir plus tôt.
- En transport en commun, pour 8 minutes de course, la personne perd 4h15 de son temps. Il lui serait donc recommandé de trouver un lieu pour faire ses courses non loin de son travail ou de son domicile.

Samedi 19 Mars 2011



Journée initiale (journée de 4h05) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ - Arrivée	Mode
1	11h05	11h29	Dépannage	Villaines-les-Rochers (La Guillardin) – Chinon (Rue de l'Olive)	Voiture
2	11h33	11h38		Chinon (Rue de l'Olive) – Chinon (Route de Tours)	Voiture
3	11h47	12h03		Chinon (Route de Tours) – Saché (Chemin de la Carrée)	Voiture
4	12h08	12h13	Domicile	Saché (Chemin de la Carrée) – Villaines-les-Rochers (La Guillardin)	Voiture
5	13h44	13h47		Villaines-les-Rochers (La Guillardin) – Villaines-les-Rochers (Rue des Caves Fortes)	Voiture
6	13h50	13h58		Villaines-les-Rochers (Rue des Caves Fortes) – Cheillé (Le Bourg)	Voiture
7	14h16	14h29		Cheillé (Le Bourg) – Langeais (Rue Foulques Nerra)	Voiture
8	14h34	14h37	Course	Langeais (Rue Foulques Nerra) – Langeais (Rue Marie Curie)	Voiture
9	14h41	15h10	Parc des expositions	Langeais (Rue Marie Curie) – Tours (Avenue Camille Chautemps)	Voiture

En vélo (journée de 8h12) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ - Arrivée	Mode
1	11h05	12h20	Dépannage	Villaines-les-Rochers (La Guillardin) – Chinon (Rue de l'Olive)	Vélo

2	12h24	12h39		Chinon (Rue de l'Olive) – Chinon (Route de Tours)	Vélo
3	12h48	13h55		Chinon (Route de Tours) – Saché (Chemin de la Carrée)	Vélo
4	14h00	14h15	Domicile	Saché (Chemin de la Carrée) – Villaines-les-Rochers (La Guillardin)	Vélo
5	15h46	15h49		Villaines-les-Rochers (La Guillardin) – Villaines-les-Rochers (Rue des Caves Fortes)	Vélo
6	15h52	16h30		Villaines-les-Rochers (Rue des Caves Fortes) – Cheillé (Le Bourg)	Vélo
7	16h48	17h29		Cheillé (Le Bourg) – Langeais (Rue Foulques Nerra)	Vélo
8	17h34	17h42	Course	Langeais (Rue Foulques Nerra) – Langeais (Rue Marie Curie)	Vélo
9	17h50	19h17	Parc des expositions	Langeais (Rue Marie Curie) – Tours (Avenue Camille Chautemps)	Vélo

[d : 11h05] → Déplacement 1 : vélo (1h15) [a : 12h20] → Activité 1 (4 min)  
 [d : 12h24] → Déplacement 2 : vélo (15 min) [a : 12h39] → Activité 2 (9 min)  
 [d : 12h48] → Déplacement 3 : vélo (1h07) [a : 13h55] → Activité 3 (5 min)  
 [d : 14h00] → Déplacement 4 : vélo (15 min) [a : 14h15] → Activité 4 (1h31)  
 [d : 15h46] → Déplacement 5 : vélo (3 min) [a : 15h49] → Activité 5 (3 min)  
 [d : 15h52] → Déplacement 6 : vélo (38 min) [a : 16h30] → Activité 6 (18 min)  
 [d : 16h48] → Déplacement 7 : vélo (41 min) [a : 17h29] → Activité 7 (5 min)  
 [d : 17h34] → Déplacement 8 : vélo (8 min) [a : 17h42] → Activité 8 (4 min)  
 [d : 17h50] → Déplacement 9 : vélo (1h27) [a : 19h17]

Remarque :

- En vélo, la durée de sa journée est doublée.
- En transport en commun, la journée n'est pas faisable car il n'y a pas de service.

► (N2)

Lundi 27 Juin 2011



Journée initiale (journée de 11h01) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	06h56	07h25	Accompagnement	Cinq-Mars-la-Pile (Route de Roberges) – Tours (Rue des Douets)	Voiture
2	07h26	07h30	Stationnement	Tours (Rue des Douets) – Tours (Rue Pierre et Marie Curie)	Voiture
3	07h30	07h34	Travail	Tours (Rue Pierre et Marie Curie) – Tours (Rue des Douets)	Pied
4	16h26	16h30	Retour Stationnement	Tours (Rue des Douets) – Tours (Rue Pierre et Marie Curie)	Pied
5	16h31	16h50	Stationnement	Tours (Rue Pierre et Marie Curie) – Tours (Avenue André Maginot)	Voiture
6	16h51	16h53	Acheminement	Tours (Avenue André Maginot) – Tours (Place de la Tranchée)	Pied
7	17h23	17h26	Retour Stationnement	Tours (Place de la Tranchée) – Tours (Avenue André Maginot)	Pied
8	17h27	17h57	Domicile	Tours (Avenue André Maginot) – Cinq-Mars-la-Pile (Route de Roberges)	Voiture

En vélo (journée de 12h10) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ - Arrivée	Mode
1	06h56	08h01	Accompagnement	Cinq-Mars-la-Pile (Route de Roberges) – Tours (Rue des Douets)	Vélo
2	08h02	08h05	Stationnement	Tours (Rue des Douets) – Tours (Rue Pierre et Marie Curie)	Vélo
3	08h06	08h09	Travail	Tours (Rue Pierre et Marie Curie) – Tours (Rue des Douets)	Vélo
4	17h01	17h04	Retour Stationnement	Tours (Rue des Douets) – Tours (Rue Pierre et Marie Curie)	Vélo
5	17h04	17h09	Stationnement	Tours (Rue Pierre et Marie Curie) – Tours (Avenue André Maginot)	Vélo
6	17h11	17h17	Acheminement	Tours (Avenue André Maginot) – Tours (Place de la Tranchée)	Vélo
7	17h47	17h55	Retour Stationnement	Tours (Place de la Tranchée) – Tours (Avenue André Maginot)	Vélo
8	17h57	19h06	Domicile	Tours (Avenue André Maginot) – Cinq-Mars-la-Pile (Route de Roberges)	Vélo

[d : 06h56] → Déplacement 1 : vélo (1h15) [a : 08h01] → Activité 1 (1 min)  
 [d : 08h02] → Déplacement 2 : vélo (3 min) [a : 08h05] → Activité 2 (1 min)  
 [d : 08h06] → Déplacement 3 : vélo (3 min) [a : 08h09] → Activité 3 (8h52)  
 [d : 17h01] → Déplacement 4 : vélo (3 min) [a : 17h04] → Activité 4 (0 min)  
 [d : 17h04] → Déplacement 5 : vélo (5 min) [a : 17h09] → Activité 5 (2 min)  
 [d : 17h11] → Déplacement 6 : vélo (6 min) [a : 17h17] → Activité 6 (30 min)  
 [d : 17h47] → Déplacement 7 : vélo (8 min) [a : 17h55] → Activité 7 (2 min)  
 [d : 17h57] → Déplacement 8 : vélo (1h08) [a : 19h06]

En transport en commune (journée de 15h05)

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ - Arrivée	Mode
1	06h45	07h55	Accompagnement	Cinq-Mars-la-Pile (Route de Roberges) – Tours (Rue des Douets)	Pied + TER + Tram + Bus
2	07h56	08h13	Stationnement	Tours (Rue des Douets) – Tours (Rue Pierre et Marie Curie)	Pied + Bus
3	08h14	08h34	Travail	Tours (Rue Pierre et Marie Curie) – Tours (Rue des Douets)	Pied + Bus
4	17h26	17h41	Retour Stationnement	Tours (Rue des Douets) – Tours (Rue Pierre et Marie Curie)	Pied + Bus
5	17h41	18h11	Stationnement	Tours (Rue Pierre et Marie Curie) – Tours (Avenue André Maginot)	Pied + Tram
6	18h13	18h44	Acheminement	Tours (Avenue André Maginot) – Tours (Place de la Tranchée)	Vélo
7	19h14	19h34	Retour Stationnement	Tours (Place de la Tranchée) – Tours (Avenue André Maginot)	Vélo
8	19h36	21h50	Domicile	Tours (Avenue André Maginot) – Cinq-Mars-la-Pile (Route de Roberges)	Vélo

[d : 06h45] → Déplacement 1 : pied TER tram bus (1h10) [a : 07h55] → Activité 1 (1 min)  
 [d : 07h56] → Déplacement 2 : pied + bus (17 min) [a : 08h13] → Activité 2 (1 min)  
 [d : 08h14] → Déplacement 3 : pied + bus (20 min) [a : 08h34] → Activité 3 (8h52)  
 [d : 17h26] → Déplacement 4 : pied + bus (15 min) [a : 17h41] → Activité 4 (0 min)  
 [d : 17h41] → Déplacement 5 : pied (20 min) [a : 18h11] → Activité 5 (2 min)  
 [d : 18h13] → Déplacement 6 : pied bus tram (31 min) [a : 18h44] → Activité 6 (30 min)  
 [d : 19h14] → Déplacement 7 : pied (20 min) [a : 19h34] → Activité 7 (2 min)  
 [d : 19h36] → Déplacement 8 : pied (2h14) [a : 21h50]

Remarque :

- En vélo, cette personne perd 1h dans sa journée. Cela est dû au trajet aller/retour Cinq-Mars-la-Pile – Tours et Tours – Cinq-Mars-la-Pile.

- En transport en commun, cette personne ne perd pas trop de temps par rapport au vélo car il y a une ligne de TER direct entre Cinq-Mars-la-Pile et Tours.

► (M1)

Jeudi 28 Octobre 2010



Journée initiale (journée de 13h30) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	09h54	10h01	Stationnement	Tours (Rue Edouard Michelin) – Tours (Avenue Grammont)	Voiture
2	10h05	10h07	Accès manifestation	Tours (Avenue Grammont) – Tours (Place Thiers/Liberté)	Pied
3	11h45	11h57	Retour stationnement	Tours (Place Thiers/Liberté) – Tours (Avenue Grammont)	Pied
4	11h59	12h11	Travail	Tours (Avenue Grammont) – Chambray-lès-Tours (Rue de la Mairie)	Voiture
5	18h34	18h39	Covoiturage ?	Chambray-lès-Tours (Rue de la Mairie) – Chambray-lès-Tours (Avenue du Bois Lopin)	Voiture
6	18h43	19h24	Travail	Chambray-lès-Tours (Avenue du Bois Lopin) – Dolus-le-Sec (Beletre)	Voiture
7	22h26	23h05	Covoiturage ?	Dolus-le-Sec (Beletre) – Chambray-lès- Tours (Avenue du Bois Lopin)	Voiture
8	23h07	23h24	Domicile	Chambray-lès-Tours (Avenue du Bois Lopin) – Tours (Rue Montaigne)	Voiture

En vélo (journée de 15h33) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ - Arrivée	Mode
1	09h54	10h02	Parking	Tours (Rue Edouard Michelin) – Tours (Avenue Grammont)	Vélo
2	10h05	10h06	Accès manifestation	Tours (Avenue Grammont) – Tours (Place de la Liberté)	Vélo
3	11h42	11h43	Retour parking	Tours (Place de la Liberté) – Tours (Avenue Grammont)	Vélo
4	11h45	12h06	Travail	Tours (Avenue Grammont) – Chambray-lès-Tours (Rue de la Mairie)	Vélo
5	18h28	18h36	Covoiturage	Chambray-lès-Tours (Rue de la Mairie) – Chambray-lès-Tours (Avenue du Bois Lopin)	Vélo
6	18h40	20h21	Travail	Chambray-lès-Tours (Avenue du Bois Lopin) – Dolus-le-Sec (Beletre)	Vélo
7	23h22	01h00 (J+1)	Covoiturage	Dolus-le-Sec (Beletre) – Chambray-lès-Tours (Avenue du Bois Lopin)	Vélo
8	01h02 (J+1)	01h27 (J+1)	Domicile	Chambray-lès-Tours (Avenue du Bois Lopin) – Tours (Rue Montaigne)	Vélo

[d : 09h54] → Déplacement 1 : vélo (8 min) [a : 10h02] → Activité 1 (3 min)

[d : 10h05] → Déplacement 2 : vélo (1 min) [a : 10h06] → Activité 2 (1h38)

[d : 11h42] → Déplacement 3 : vélo (1 min) [a : 11h43] → Activité 3 (2 min)

[d : 11h45] → Déplacement 4 : vélo (18 min) [a : 12h06] → Activité 4 (6h22)

[d : 18h28] → Déplacement 5 : vélo (8 min) [a : 18h36] → Activité 5 (4 min)

[d : 18h40] → Déplacement 6 : vélo (1h41) [a : 20h21] → Activité 6 (3h01)

[d : 23h22] → Déplacement 7 : vélo (1h38) [a : 01h00 J+1] → Activité 7 (2 min)

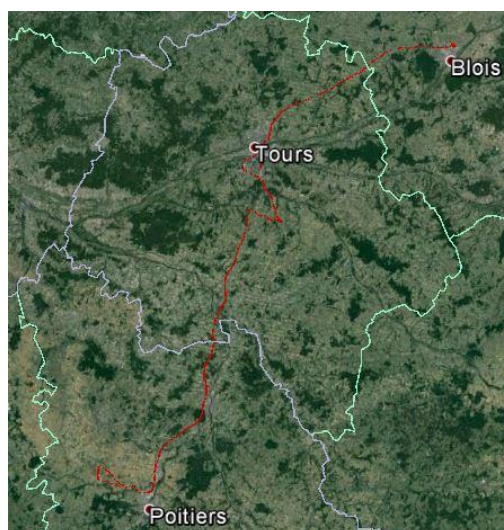
[d : 01h02 J+2] → Déplacement 8 : vélo (27 min) [a : 01h29 J+2]

Remarque :

- En vélo, en partant à la même heure, cette personne ne peut pas être présente aux bons horaires de travail le soir mais peut l'être le matin.
- En transport en commun, Dolus-le-Sec n'est pas desservie en transport en commun.

► (L2)

Samedi 13 Novembre 2010



Journée initiale (journée de 9h14) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	08h27	09h43	Travail	Saint-Branchs (Grande Rue) – Villiers (Rue du Champs Parmant)	Voiture
2	11h37	12h47	Domicile	Villiers (Rue du Champs Parmant) – Saint-Branchs (Grande Rue)	Voiture
3	13h34	14h42	Loisirs	Saint-Branchs (Grande Rue) – La Chaussée-Saint-Victor (Rue des Gailletrous)	Voiture
4	14h47	14h53		La Chaussée-Saint-Victor (Rue des Gailletrous) – Villebarou (Rue de l'Abbaye)	Voiture
5	15h25	16h30	Convivialité	Villebarou (Rue de l'Abbaye) – Saint- Branchs (Grandin)	Voiture
6	17h03	17h04	Domicile	Saint-Branchs (Grandin) – Saint-Branchs (Grande Rue)	Voiture
7	17h38	17h41	Convivialité	Saint-Branchs (Grande Rue) – Saint- Branchs (Rue des Anciens d'AFN)	Voiture

En vélo (journée de 21h42) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	08h27	13h08	Travail	Saint-Branchs (Grande Rue) – Villiers (Rue du Champs Parmant)	Vélo
2	15h02	19h43	Domicile	Villiers (Rue du Champs Parmant) – Saint-Branchs (Grande Rue)	Vélo

3	20h30	00h25 (J+1)	Loisirs	Saint-Branchs (Grande Rue) – La Chaussée-Saint-Victor (Rue des Gailletrous)	Vélo
4	00h30 (J+1)	00h39 (J+1)		La Chaussée-Saint-Victor (Rue des Gailletrous) – Villebarou (Rue de l'Abbaye)	Vélo
5	01h11 (J+1)	04h58 (J+1)	Convivialité	Villebarou (Rue de l'Abbaye) – Saint- Branchs (Grandin)	Vélo
6	05h31 (J+1)	05h33 (J+1)	Domicile	Saint-Branchs (Grandin) – Saint-Branchs (Grande Rue)	Vélo
7	06h07 (J+1)	06h09 (J+1)	Convivialité	Saint-Branchs (Grande Rue) – Saint- Branchs (Rue des Anciens d'AFN)	Vélo

[d : 08h27] → Déplacement 1 : vélo (4h41) [a : 13h08] → Activité 1 (1h54)

[d : 15h02] → Déplacement 2 : vélo (4h41) [a : 19h43] → Activité 2 (47 min)

[d : 20h30] → Déplacement 3 : vélo (3h55) [a : 00h25 J+1] → Activité 3 (5 min)

[d : 00h30 J+1] → Déplacement 4 : vélo (9 min) [a : 00h39 J+1] → Activité 4 (32 min)

[d : 01h11 J+1] → Déplacement 5 : vélo (3h47) [a : 04h58 J+1] → Activité 5 (33 min)

[d : 05h31 J+1] → Déplacement 6 : vélo (2 min) [a : 05h33 J+1] → Activité 6 (34 min)

[d : 06h07 J+1] → Déplacement 7 : vélo (2 min) [a : 06h09 J+1]

Remarque :

- En vélo, même en se levant plus tôt, cette personne ne peut pas utiliser ce moyen de transport pour faire sa journée à cause des distances et des temps de trajet trop importants qui l'empêchent d'être présent aux bonnes heures pour son travail et ses loisirs (fermeture).
- En transport en commun, cette personne ne peut pas se déplacer jusqu'à Villiers.

Mercredi 17 Novembre 2010



Journée initiale (journée de 10h42) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	08h02	08h39	Travail	Saint-Branchs (Grande Rue) – Tours (Rue Giraudeau)	Voiture
2	09h01	09h12		Tours (Rue Giraudeau) – Tours (Rue Frédéric Joliot Curie)	Voiture
3	12h24	12h33	Famille	Tours (Rue Frédéric Joliot Curie) – Tours (Rue Miquel)	Voiture
4	13h54	13h57	Travail	Tours (Rue Miquel) – Tours (Rue Giraudeau)	Voiture
5	14h18	14h19	Travail	Tours (Rue Giraudeau) – Tours (CGE Distribution, Rue Giraudeau)	Voiture
6	14h29	14h41		Tours (CGE Distribution, Rue Giraudeau) – Tours (Rue Frédéric Joliot Curie)	Voiture
7	17h34	18h06	Achats	Tours (Rue Frédéric Joliot Curie) – Saint-Branchs (Route de Tours)	Voiture
8	18h41	18h44	Domicile	Saint-Branchs (Route de Tours) – Saint-Branchs (Grande Rue)	Voiture

En vélo (journée de 12h05) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	08h02	09h20	Travail	Saint-Branchs (Grande Rue) – Tours (Rue Giraudeau)	Vélo
2	09h42	09h51		Tours (Rue Giraudeau) – Tours (Rue Frédéric Joliot Curie)	Vélo
3	13h03	13h11	Famille	Tours (Rue Frédéric Joliot Curie) – Tours (Rue Miquel)	Vélo
4	14h32	14h37	Travail	Tours (Rue Miquel) – Tours (Rue Giraudeau)	Vélo
5	14h58	14h59		Tours (Rue Giraudeau) – Tours (CGE Distribution, Rue Giraudeau)	Vélo
6	15h09	15h22		Tours (CGE Distribution, Rue Giraudeau) – Tours (Rue Frédéric Joliot Curie)	Vélo
7	18h15	19h29	Achats	Tours (Rue Frédéric Joliot Curie) – Saint-Branchs (Route de Tours)	Vélo
8	20h04	20h07	Domicile	Saint-Branchs (Route de Tours) – Saint-Branchs (Grande Rue)	Vélo

[d : 08h02] → Déplacement 1 : vélo (1h18) [a : 09h20] → Activité 1 (22 min)

[d : 09h42] → Déplacement 2 : vélo (9 min) [a : 09h51] → Activité 2 (3h12)

[d : 13h03] → Déplacement 3 : vélo (8 min) [a : 13h11] → Activité 3 (1h21)

[d : 14h32] → Déplacement 4 : vélo (5 min) [a : 14h37] → Activité 4 (21 min)

[d : 14h58] → Déplacement 5 : vélo (1 min) [a : 14h59] → Activité 5 (10 min)

[d : 15h09] → Déplacement 6 : vélo (13 min) [a : 15h22] → Activité 6 (2h53)

[d : 18h15] → Déplacement 7 : vélo (1h14) [a : 19h29] → Activité 7 (35 min)

[d : 20h04] → Déplacement 8 : vélo (3 min) [a : 20h07]

En transport en commun (journée de 25h30) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	08h00	08h03	Travail	Saint-Branchs (Grande Rue) – Saint-Branchs (Arrêt Centre)	Pied
2	08h05	08h46		Saint-Branchs (Arrêt Centre) – Tours (Arrêt Mirabeau)	Bus
3	08h46	08h48		Tours (Arrêt Mirabeau) – Tours (Arrêt Mirabeau)	Pied
4	08h53	09h08		Tours (Arrêt Mirabeau) – Tours (Arrêt Giraudeau)	Bus
5	09h08	09h10		Tours (Arrêt Giraudeau) – Tours (Rue Giraudeau)	Pied
6	09h32	09h33		Tours (Rue Giraudeau) – Tours (Arrêt Giraudeau)	Pied
7	09h36	09h49	Travail	Tours (Arrêt Giraudeau) – Tours (Arrêt Heurteloup)	Bus
8	09h49	09h52		Tours (Arrêt Heurteloup) – Tours (Rue Frédéric Joliot Curie)	Pied
9	13h04	13h09	Famille	Tours (Rue Frédéric Joliot Curie) – Tours (Arrêt Gare de Tours)	Pied
10	13h16	13h20		Tours (Arrêt Gare de Tours) – Tours (Arrêt Liberté)	Bus
11	13h20	13h27		Tours (Arrêt Liberté) – Tours (Rue Miquel)	Pied
12	14h48	15h03	Travail	Tours (Rue Miquel) – Tours (Rue Giraudeau)	Pied
13	15h24	15h30		Tours (Rue Giraudeau) – Tours (CGE Distribution, Rue Giraudeau)	Pied
14	15h40	15h46		Tours (CGE Distribution, Rue Giraudeau) – Tours (Arrêt Giraudeau)	Pied
15	15h52	16h04		Tours (Arrêt Giraudeau) – Tours (Arrêt Heurteloup)	Bus
16	16h04	16h07		Tours (Arrêt Heurteloup) – Tours (Rue Frédéric Joliot Curie)	Pied
17	19h00	19h08	Achats	Tours (Rue Frédéric Joliot Curie) – Tours (Arrêt Mirabeau)	Pied
18	08h07 (J+1)	08h40 (J+1)		Tours (Arrêt Mirabeau) – Saint-Branchs (Arrêt Centre)	Bus
19	08h40 (J+1)	08h48 (J+1)		Saint-Branchs (Arrêt Centre) – Saint-Branchs (Route de Tours)	Pied

20	09h23 (J+1)	09h30 (J+1)	Domicile	Saint-Branchs (Route de Tours) – Saint-Branchs (Grande Rue)	Pied
----	----------------	----------------	----------	---	------

[d : 08h00] → Déplacement 1 : pied (3 min) [a : 08h03] → Activité 1 (2 min)  
 [d : 08h05] → Déplacement 2 : bus (41 min) [a : 08h46] → Activité 2 (0 min)  
 [d : 08h46] → Déplacement 3 : pied (2 min) [a : 08h48] → Activité 3 (5 min)  
 [d : 08h53] → Déplacement 4 : bus (15 min) [a : 09h08] → Activité 4 (0 min)  
 [d : 09h08] → Déplacement 5 : pied (1 min) [a : 09h10] → Activité 5 (22 min)  
 [d : 09h32] → Déplacement 6 : pied (1 min) [a : 09h33] → Activité 6 (3 min)  
 [d : 09h36] → Déplacement 7 : bus (12 min) [a : 09h49] → Activité 7 (0 min)  
 [d : 09h49] → Déplacement 8 : pied (4 min) [a : 09h52] → Activité 8 (3h12)  
 [d : 13h04] → Déplacement 9 : pied (5 min) [a : 13h09] → Activité 9 (7 min)  
 [d : 13h16] → Déplacement 10 : tram (4 min) [a : 13h20] → Activité 10 (0 min)  
 [d : 13h20] → Déplacement 11 : pied (7 min) [a : 13h27] → Activité 11 (1h21)  
 [d : 14h48] → Déplacement 12 : pied (15 min) [a : 15h03] → Activité 12 (21 min)  
 [d : 15h24] → Déplacement 13 : pied (6 min) [a : 15h30] → Activité 13 (10 min)  
 [d : 15h40] → Déplacement 14 : pied (6 min) [a : 15h46] → Activité 14 (6 min)  
 [d : 15h52] → Déplacement 15 : bus (12 min) [a : 16h04] → Activité 15 (0 min)  
 [d : 16h04] → Déplacement 16 : pied (3 min) [a : 16h07] → Activité 16 (2h53)  
 [d : 19h00] → Déplacement 17 : pied (8 min) [a : 19h08] → Activité 17 (12h59)  
 [d : 08h07 J+1] → Déplacement 18 : bus (33 min) [a : 08h40 J+1] → Activité 18 (8 min)  
 [d : 08h40 J+1] → Déplacement 19 : pied (8 min) [a : 08h48 J+1] → Activité 19 (35 min)  
 [d : 09h23 J+1] → Déplacement 20 : pied (7 min) [a : 09h30 J+1]

Remarque :

- En vélo, pour que cette personne puisse être présente aux bons horaires de travail, il faudrait qu'elle se lève plus tôt pour pouvoir partir plus tôt. Ainsi, elle serait également apte à faire son achat en rentrant chez elle.
- En transport en commun, les bus pour qu'il puisse rentrer sont trop tôt (18h40 pour le dernier). Il faudrait donc qu'il utilise le bus précédent du matin (07h06 ou 07h36) pour pouvoir repartir le soir même et faire rentrer sa journée dans 24h.

► (M4)

Lundi 10 Janvier 2011



Journée initiale (journée de 14h30) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	08h00	08h26	Stationnement gare	Faye-la-Vineuse (Marnay) –	Pied
2	08h27	08h28	Gare	– Noyant-de-Touraine (Gare de Noyant- de-Touraine)	Bus
3	08h29	08h55	Acheminement	Noyant-de-Touraine (Gare de Noyant- de-Touraine) – Tours (Gare de Tours)	Train
4	08h55	08h59	Arrêt de bus	Tours (Gare de Tours) – Tours (Arrêt Jean Jaurès)	Pied
5	09h00	09h11	Arrêt de bus	Tours (Arrêt Jean Jaurès) – Tours (Arrêt Lycée Grandmont)	Bus
6	09h11	09h22	Travail	Tours (Arrêt Lycée Grandmont) – Tours (UFR Sciences et Techniques, Avenue Monge)	Pied
7	13h56	14h03	Courses	Tours (UFR Sciences et Techniques, Avenue Monge) – Joué-lès-Tours (Leclerc, Avenue de Bordeaux)	Pied
8	14h15	14h24	Travail	Joué-lès-Tours (Leclerc, Avenue de Bordeaux) – Tours (UFR Sciences et Techniques, Avenue Monge)	Pied
9	17h59	18h03	Arrêt de bus	Tours (UFR Sciences et Techniques, Avenue Monge) – Tours (Arrêt Fac Grandmont)	Pied
10	18h03	18h25	Arrêt de bus	Tours (Arrêt Fac Grandmont) – Tours (Arrêt Jean Jaurès)	Bus
11	18h26	18h34	Acheminement	Tours (Arrêt Jean Jaurès) – Tours (Gare de Tours)	Pied
12	18h34	19h02	Acheminement	Tours (Gare de Tours) – Gare de Noyant-de-Touraine	Train
13	19h02	19h03	Retour stationnement	Noyant-de-Touraine (Gare de Noyant- de-Touraine) – Noyant-de-Touraine (Allée de la Gare)	Pied
14	19h04	19h33	Domicile	Noyant-de-Touraine (Gare de Noyant- de-Touraine) – Faye-la-Vineuse (Marnay)	Voiture
15	20h57	21h02		Faye-la-Vineuse (Marnay) – Razines (Avenue de l'Ancienne Eglise)	Voiture
16	21h03	21h06		Razines (Avenue de l'Ancienne Eglise) – Braye-sous-Faye (Rue des Acacias)	Voiture
17	22h17	22h30	Domicile	Braye-sous-Faye (Rue des Acacias) – Faye-la-Vineuse (Marnay)	Voiture

En vélo (journée de 20h06) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	08h00	11h15	Travail	Faye-la-Vineuse (Marnay) – Tours (UFR Sciences et Techniques, Avenue Monge)	Vélo
2	17h49	17h51	Course	Tours (UFR Sciences et Techniques, Avenue Monge) – Joué-lès-Tours (Leclerc, Avenue de Bordeaux)	Vélo
3	18h03	18h05	Travail	Joué-lès-Tours (Leclerc, Avenue de Bordeaux) – Tours (UFR Sciences et Techniques, Avenue Monge)	Vélo
4	21h40	00h56 (J+1)	Domicile	Tours (UFR Sciences et Techniques, Avenue Monge) – Faye-la-Vineuse (Marnay)	Vélo
5	02h20 (J+1)	02h28 (J+1)		Faye-la-Vineuse (Marnay) – Razines (Avenue de l'Ancienne Eglise)	Vélo
6	02h29 (J+1)	02h39 (J+1)		Razines (Avenue de l'Ancienne Eglise) – Braye-sous-Faye (Rue des Acacias)	Vélo
7	03h50 (J+1)	04h06 (J+1)	Domicile	Braye-sous-Faye (Rue des Acacias) – Faye-la-Vineuse (Marnay)	Vélo

[d : 08h00] → Déplacement 1 : vélo (3h15) [a : 11h15] → Activité 1 (4h34)

[d : 17h49] → Déplacement 2 : vélo (2 min) [a : 17h51] → Activité 2 (12 min)

[d : 18h03] → Déplacement 3 : vélo (2 min) [a : 18h05] → Activité 3 (3h35 min)

[d : 21h40] → Déplacement 4 : vélo (3h16) [a : 00h56 J+1] → Activité 4 (1h24)

[d : 02h20 J+1] → Déplacement 5 : vélo (8 min) [a : 02h28 J+1] → Activité 5 (1 min)

[d : 02h29 J+1] → Déplacement 6 : vélo (10 min) [a : 02h39 J+1] → Activité 6 (1h11)

[d : 03h50 J+1] → Déplacement 7 : vélo (16 min) [a : 04h06 J+1]

En transport en commune (journée de 21h00) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	05h00	06h45	Arrêt de bus	Faye-la-Vineuse (Marnay) – Richelieu (Place du Cardinal)	Pied
2	06h45	08h30	Arrêt de bus	Richelieu (Place du Cardinal) – Tours (Arrêt Lycée Grandmont)	Bus
3	08h30	08h41	Travail	Tours (Arrêt Lycée Grandmont) – Tours (UFR Sciences et Techniques, Avenue Monge)	Pied
4	13h15	13h25	Courses	Tours (UFR Sciences et Techniques, Avenue Monge) – Joué-lès-Tours (Leclerc, Avenue de Bordeaux)	Pied

6	13h37	13h50	Travail	Joué-lès-Tours (Leclerc, Avenue de Bordeaux) – Tours (UFR Sciences et Techniques, Avenue Monge)	Pied
6	17h25	17h36	Arrêt de bus	Tours (UFR Sciences et Techniques, Avenue Monge) – Tours (Arrêt lycée Grandmont)	Pied
7	17h57	19h23	Arrêt de bus	Tours (Arrêt lycée Grandmont) – Richelieu (Place du Cardinal)	Bus
8	19h23	21h08	Domicile	Richelieu (Place du Cardinal) – Faye-la-Vineuse (Marnay)	Pied
9	22h32	23h04		Faye-la-Vineuse (Marnay) – Razines (Avenue de l'Ancienne Eglise)	Pied
10	23h05	23h46		Razines (Avenue de l'Ancienne Eglise) – Brayе-sous-Faye (Rue des Acacias)	Pied
11	00h57 (J+1)	02h00 (J+1)	Domicile	Braye-sous-Faye (Rue des Acacias) – Faye-la-Vineuse (Marnay)	Pied

[d : 05h00] → Déplacement 1 : pied (1h45) [a : 06h45] → Activité 1 (0 min)

[d : 06h45] → Déplacement 2 : bus (1h45) [a : 8h30] → Activité 2 (0 min)

[d : 08h30] → Déplacement 3 : pied (11 min) [a : 08h41] → Activité 3 (4h34)

[d : 13h15] → Déplacement 4 : pied (10 min) [a : 13h25] → Activité 4 (12 min)

[d : 13h37] → Déplacement 5 : pied (12 min) [a : 13h50] → Activité 5 (3h35)

[d : 17h25] → Déplacement 6 : pied (11 min) [a : 17h36] → Activité 6 (0 min)

[d : 17h57] → Déplacement 7: bus (1h25 min) [a : 19h23] → Activité 7 (0 min)

[d : 19h23] → Déplacement 8 : pied (1h45) [a : 21h08] → Activité 8 (1h24)

[d : 22h32] → Déplacement 9 : pied (32 min) [a : 23h04] → Activité 9 (1 min)

[d : 23h05] → Déplacement 10 : pied (41 min) [a : 23h46] → Activité 10 (1h11)

[d : 00h57 J+1] → Déplacement 11 : pied (01h03 min) [a : 02h00 J+1]

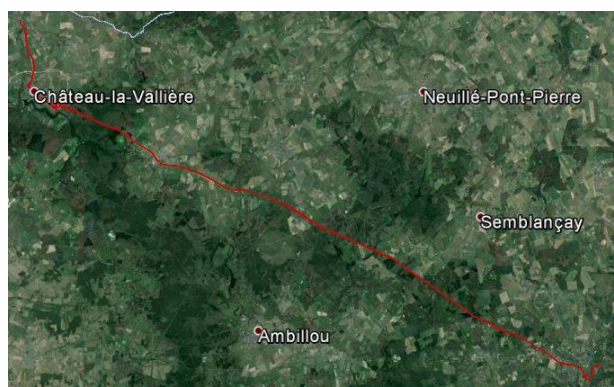
#### Remarque :

- En vélo, en partant à la même heure, cette personne ne peut pas être présente aux bons horaires de travail (fin 21h40 au lieu de 17h59). Il lui est recommandé de partir plus tôt de son domicile. Nous n'avons que 5 déplacements à vélo au lieu de 17 pour la journée initiale, cela s'explique par le fait que la personne fait beaucoup de déplacements pour se rendre à la gare, pour se rendre au bus, etc. Ces déplacements ne sont donc pas nécessaires pour un déplacement en vélo uniquement. Enfin, le trajet domicile-travail en vélo est très long : 3h15 et le retour se fera avec des courses, ce qui rend ce trajet très difficile pour ne pas dire impossible.
- En transport en commun, le départ est à 05h au lieu de 08h car le dernier bus est à 6h45 et qu'il y a 1h45 de marche pour s'y rendre. En revanche, ce bus l'emmène directement sur son lieu de travail sans avoir à prendre le train. Concernant le retour (travail-domicile), cette personne se voit obligé de prendre le bus à son lieu de travail pour la déposer à Richelieu. Il lui reste encore 1h45 de marche depuis

Richelieu pour rejoindre son lieu de domicile. Elle ne peut pas prendre le train pour revenir car la personne serait bloquée à Noyant-de-Touraine (aucun bus à cette heure-ci et plus de 5h de marche pour retourner à son domicile).

► (G1)

Mercredi 30 Mars 2011



Journée initiale (journée de 10h51)

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ - Arrivée	Mode
1	06h22	06h43	La Poste	Château-la-Vallière (Rue du Marteleur) – La Membrolle-sur-Choisille (Rue de la Choisille)	Voiture
2	06h44	06h47	Travail	La Membrolle-sur-Choisille (Rue de la Choisille) – La Membrolle-sur-Choisille (Rue du Moulin Milon)	Voiture
3	14h41	15h05	Domicile	La Membrolle-sur-Choisille (Rue du Moulin Milon) – Château-la-Vallière (Rue du Marteleur)	Voiture
4	16h18	16h25		Château-la-Vallière (Rue du Marteleur) – Villiers-au-Bouin (Place du 8 Mai 1945)	Pied
5	16h55	17h02	Course	Villiers-au-Bouin (Place du 8 Mai 1945) – Château-la-Vallière (Avenue du Général de Gaulle)	Pied
6	17h13	17h15	Domicile	Château-la-Vallière (Avenue du Général de Gaulle) – Château-la-Vallière (Rue du Marteleur)	Voiture

En vélo (journée de 13h00) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ - Arrivée	Mode
1	06h22	07h44	La Poste	Château-la-Vallière (Rue du Marteleur) – La Membrolle-sur-Choisille (Rue de la Choisille)	Vélo

2	07h45	07h51	Travail	La Membrolle-sur-Choisille (Rue de la Choisille) – La Membrolle-sur-Choisille (Rue du Moulin Milon)	Vélo
3	15h45	17h15	Domicile	La Membrolle-sur-Choisille (Rue du Moulin Milon) – Château-la-Vallière (Rue du Marteleur)	Vélo
4	18h28	18h35		Château-la-Vallière (Rue du Marteleur) – Villiers-au-Bouin (Place du 8 Mai 1945)	Vélo
5	19h05	19h09	Course	Villiers-au-Bouin (Place du 8 Mai 1945) – Château-la-Vallière (Avenue du Général de Gaulle)	Vélo
6	19h20	19h22	Domicile	Château-la-Vallière (Avenue du Général de Gaulle) – Château-la-Vallière (Rue du Marteleur)	Vélo

[d : 06h22] → Déplacement 1 : vélo (1h22) [a : 07h44] → Activité 1 (1 min)

[d : 07h45] → Déplacement 2 : vélo (6 min) [a : 07h51] → Activité 2 (7h54)

[d : 15h45] → Déplacement 3 : vélo (1h30) [a : 17h15] → Activité 3 (1h13)

[d : 18h28] → Déplacement 4 : vélo (7 min) [a : 18h35] → Activité 4 (30 min)

[d : 19h05] → Déplacement 5 : vélo (4 min) [a : 19h09] → Activité 5 (11 min)

[d : 19h20] → Déplacement 6 : vélo (2 min) [a : 19h22]

En transport en commun, en partant à 07h03 pour prendre le bus de 07h20 (journée de 15h02) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ - Arrivée	Mode
1	07h03	07h20	La Poste	Château-la-Vallière (Rue du Marteleur) – Château-la-Vallière (Place d'Armes)	Pied
2	07h20	08h00		Château-la-Vallière (Place d'Armes) – Saint-Cyr-sur-Loire (Equatop, Avenue Georges Voisi)	Bus
3	08h00	08h35		Saint-Cyr-sur-Loire (Equatop, Avenue Georges Voisi) – La Membrolle-sur-Choisille (Rue de la Choisille)	Pied
4	8h36	8h51	Travail	La Membrolle-sur-Choisille (Rue de la Choisille) – La Membrolle-sur-Choisille (Rue du Moulin Milon)	Pied
5	16h45	17h23	Domicile	La Membrolle-sur-Choisille (Rue du Moulin Milon) – Saint-Cyr-sur-Loire (Equatop, Avenue Georges Voisi)	Pied
6	18h36	19h23		Saint-Cyr-sur-Loire (Equatop, Avenue Georges Voisi) – Château-la-Vallière (Place d'Armes)	Bus

7	19h23	19h40		La Membrolle-sur-Choisille (Rue du Moulin Milon) – Château-la-Vallière (Rue du Marteleur)	Pied
8	20h53	21h12		Château-la-Vallière (Rue du Marteleur) – Villiers-au-Bouin (Place du 8 Mai 1945)	Pied
9	21h42	21h54	Course	Villiers-au-Bouin (Place du 8 Mai 1945) – Château-la-Vallière (Avenue du Général de Gaulle)	Pied
6	22h05	22h13	Domicile	Château-la-Vallière (Avenue du Général de Gaulle) – Château-la-Vallière (Rue du Marteleur)	Pied

[d : 07h03] → Déplacement 1 : pied (17 min) [a : 07h20] → Activité 1 (0 min)

[d : 07h20] → Déplacement 2 : bus (40 min) [a : 08h00] → Activité 2 (0 min)

[d : 08h00] → Déplacement 3 : pied (35 min) [a : 08h35] → Activité 3 (1 min)

[d : 08h36] → Déplacement 4 : pied (15 min) [a : 08h51] → Activité 4 (7h54)

[d : 16h45] → Déplacement 5 : pied (38 min) [a : 17h23] → Activité 5 (1h13)

[d : 18h36] → Déplacement 6 : bus (47 min) [a : 19h23] → Activité 6 (0 min)

[d : 19h23] → Déplacement 7 : pied (17 min) [a : 19h40] → Activité 7 (1h13)

[d : 20h53] → Déplacement 8 : bus (19 min) [a : 21h12] → Activité 8 (30 min)

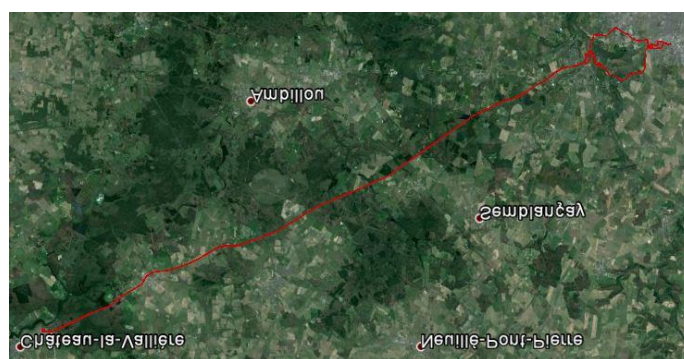
[d : 21h42] → Déplacement 9 : bus (12 min) [a : 21h54] → Activité 9 (11 min)

[d : 22h05] → Déplacement 10 : pied (8 min) [a : 22h13]

Remarque :

- En vélo, cette personne arrivera une heure en retard à son lieu travail.
- En transport en commun, cette personne ne pourra pas effectuer ses achats.

**Samedi 2 Avril 2011**



Journée initiale (journée de 13h15) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ - Arrivée	Mode
1	06h59	07h19	La Poste	Château-la-Vallière (Rue du Marteleur) – La Membrolle-sur-Choisille (Rue de la Choisille)	Voiture

2	07h20	07h23	Travail	La Membrolle-sur-Choisille (Rue de la Choisille) – La Membrolle-sur-Choisille (Rue du Moulin Milon)	Voiture
3	12h57	13h00	Mairie	La Membrolle-sur-Choisille (Rue du Moulin Milon) – La Membrolle-sur-Choisille (Rue Nationale)	Voiture
4	13h04	13h10	Famille/amis	La Membrolle-sur-Choisille (Rue Nationale) – Tours (Rue de Vontes)	Voiture
5	14h41	14h43		Tours (Rue de Vontes) – Tours (Rue de Vontes)	Voiture
6	14h45	14h47	Famille/amis	Tours (Rue de Vontes) – Tours (Rue de Vontes)	Voiture
7	16h43	16h50	Travail	Tours (Rue de Vontes) – La Membrolle-sur-Choisille (Rue du Moulin Milon)	Voiture
8	19h51	20h14	Domicile	La Membrolle-sur-Choisille (Rue du Moulin Milon) – Château-la-Vallière (Rue du Marteleur)	Voiture

En vélo (journée de 15h52) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ - Arrivée	Mode
1	06h59	08h21	La Poste	Château-la-Vallière (Rue du Marteleur) – La Membrolle-sur-Choisille (Rue de la Choisille)	Vélo
2	08h22	08h28	Travail	La Membrolle-sur-Choisille (Rue de la Choisille) – La Membrolle-sur-Choisille (Rue du Moulin Milon)	Vélo
3	14h02	14h06	Mairie	La Membrolle-sur-Choisille (Rue du Moulin Milon) – La Membrolle-sur-Choisille (Rue Nationale)	Vélo
4	14h10	14h30	Famille/amis	La Membrolle-sur-Choisille (Rue Nationale) – Tours (Rue de Vontes)	Vélo
5	16h01	16h05		Tours (Rue de Vontes) – Tours (Rue de Vontes)	Vélo
6	16h07	16h10	Famille/amis	Tours (Rue de Vontes) – Tours (Rue de Vontes)	Vélo
7	18h06	18h20	Travail	Tours (Rue de Vontes) – La Membrolle-sur-Choisille (Rue du Moulin Milon)	Vélo
8	21h21	22h51	Domicile	La Membrolle-sur-Choisille (Rue du Moulin Milon) – Château-la-Vallière (Rue du Marteleur)	Vélo

[d : 06h59] → Déplacement 1 : vélo (1h22) [a : 8h21] → Activité 1 (1 min)

[d : 8h22] → Déplacement 2 : vélo (6 min) [a : 08h28] → Activité 2 (5h34)  
 [d : 14h02] → Déplacement 3 : vélo (4 min) [a : 14h06] → Activité 3 (4 min)  
 [d : 14h10] → Déplacement 4 : vélo (20 min) [a : 14h30] → Activité 4 (1h31)  
 [d : 16h01] → Déplacement 5 : vélo (4 min) [a : 16h05] → Activité 5 (2 min)  
 [d : 16h07] → Déplacement 6 : vélo (3 min) [a : 16h10] → Activité 6 (1h56)  
 [d : 18h06] → Déplacement 7 : vélo (14 min) [a : 18h20] → Activité 7 (3h01)  
 [d : 21h21] → Déplacement 8 : vélo (1h30) [a : 22h51]

En transport en commun (journée de 52h04) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ - Arrivée	Mode
1	07h03	07h20	La Poste	Château-la-Vallière (Rue du Marteleur) – Château-la-Vallière (Place d'Armes)	Pied
2	07h20	08h00		Château-la-Vallière (Place d'Armes) – Saint-Cyr-sur-Loire (Equatop Avenue Georges Voisi)	Bus
3	08h00	08h35		Saint-Cyr-sur-Loire (Equatop Avenue Georges Voisi) – La Membrolle-sur- Choisille (Rue de la Choisille)	Pied
4	8h36	8h51	Travail	La Membrolle-sur-Choisille (Rue de la Choisille) – La Membrolle-sur-Choisille (Rue du Moulin Milon)	Pied
5	14h25	14h43	Mairie	La Membrolle-sur-Choisille (Rue du Moulin Milon) – La Membrolle-sur- Choisille (Rue Nationale)	Pied
6	14h47	15h41	Famille/amis	La Membrolle-sur-Choisille (Rue Nationale) – Tours (Rue de Vontes)	Pied
7	17h12	17h16		Tours (Rue de Vontes) – Tours (Rue de Vontes)	Pied
8	17h18	17h21	Famille/amis	Tours (Rue de Vontes) – Tours (Rue de Vontes)	Pied
9	19h17	20h04	Travail	Tours (Rue de Vontes) – La Membrolle- sur-Choisille (Rue du Moulin Milon)	Pied
10	23h05	23h44	Domicile	La Membrolle-sur-Choisille (Rue du Moulin Milon) – Saint-Cyr-sur-Loire (Equatop Avenue Georges Voisi)	Pied
11	12h08 (J+2)	12h50 (J+2)		Saint-Cyr-sur-Loire (Equatop Avenue Georges Voisi) – Château-la-Vallière (Place d'Armes)	Bus
12	12h50 (J+2)	13h07 (J+2)		Château-la-Vallière (Place d'Armes) – Château-la-Vallière (Rue du Marteleur)	Pied

[d : 07h03] → Déplacement 1 : pied (17 min) [a : 07h20] → Activité 1 (0 min)

[d : 07h20] → Déplacement 2 : bus (40 min) [a : 08h00] → Activité 2 (0 min)

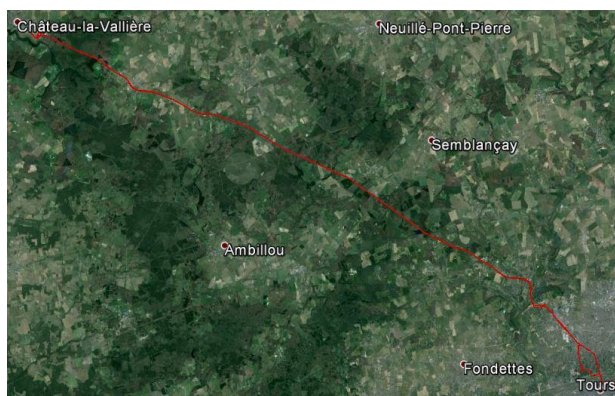
- [d : 08h00] → Déplacement 3 : pied (35 min) [a : 08h35] → Activité 3 (1 min)
- [d : 08h36] → Déplacement 4 : pied (15 min) [a : 08h51] → Activité 4 (5h34)
- [d : 14h25] → Déplacement 5 : pied (18 min) [a : 14h43] → Activité 5 (4 min)
- [d : 14h47] → Déplacement 6 : pied (47 min) [a : 15h41] → Activité 6 (1h31)
- [d : 17h12] → Déplacement 7 : pied (4 min) [a : 17h16] → Activité 7 (2 min)
- [d : 17h18] → Déplacement 8 : pied (3 min) [a : 17h21] → Activité 8 (1h56)
- [d : 19h17] → Déplacement 9 : pied (47 min) [a : 20h04] → Activité 9 (3h01)
- [d : 23h05] → Déplacement 10 : pied (39 min) [a : 23h44] → Activité 10 (36h24)
- [d : 19h17 J+2] → Déplacement 11 : bus (42 min) [a : 20h04 J+2] → Activité 11 (0 min)
- [d : 23h05 J+2] → Déplacement 12 : pied (17 min) [a : 23h44 J+2]

Remarque :

- En vélo, les gains de temps par rapport à la voiture se font principalement, si ce n'est uniquement, sur des trajets courts.
- En transport en commun, comme cette personne finit le travail le samedi soir à 23h, il n'y a donc pas de bus pour le ramener. Deux choix s'imposent à lui : marcher pendant 5h39 min pour rentrer chez lui ou attendre le lundi 04 avril 2011 (n'ayant pas de Fil Vert le dimanche) pour rentrer chez lui en bus. Les deux solutions paraissent invraisemblables mais ce sont les contraintes si jamais il n'y avait aucune alternative au bus et à la marche à pied.

► (G2)

**Mardi 29 Mars 2011**



Journée initiale (journée de 8h21) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	08h30	08h32	?	Château-la-Vallière (Rue du Marteleur) – Château-la-Vallière (Avenue du Général de Gaulle)	Voiture
2	08h36	08h38	Domicile	Château-la-Vallière (Avenue du Général de Gaulle) – Château-la-Vallière (Rue du Marteleur)	Voiture

3	08h45	09h31	Travail	Château-la-Vallière (Rue du Marteleur) – Tours (Rue des Amandiers)	Voiture
4	16h02	16h37	Courses	Tours (Rue des Amandiers) – Château-la-Vallière (Super U, Avenue du Général de Gaulle)	Voiture
5	16h49	16h51	Domicile	Château-la-Vallière (Super U, Avenue du Général de Gaulle) – Château-la-Vallière (Rue du Marteleur)	Voiture

En vélo (journée de 10h52) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ - Arrivée	Mode
1	08h30	08h31		Château-la-Vallière (Rue du Marteleur) – Château-la-Vallière (Avenue du Général de Gaulle)	Vélo
2	08h32	08h34	Domicile	Château-la-Vallière (Avenue du Général de Gaulle) – Château-la-Vallière (Rue du Marteleur)	Vélo
3	08h42	10h27	Travail	Château-la-Vallière (Rue du Marteleur) – Tours (Rue des Amandiers)	Vélo
4	17h08	19h08	Course	Tours (Rue des Amandiers) – Château-la-Vallière (Avenue du Général de Gaulle)	Vélo
5	19h20	19h22	Domicile	Château-la-Vallière (Avenue du Général de Gaulle) – Château-la-Vallière (Rue du Marteleur)	Vélo

[d : 08h30] → Déplacement 1 : vélo (1 min) [a : 08h31] → Activité 1 (5 min)

[d : 08h32] → Déplacement 2 : vélo (2 min) [a : 08h34] → Activité 2 (8 min)

[d : 08h42] → Déplacement 3 : vélo (1h45) [a : 10h27] → Activité 3 (6h40)

[d : 17h08] → Déplacement 4 : vélo (2h00) [a : 19h08] → Activité 4 (12 min)

[d : 19h20] → Déplacement 5 : vélo (2 min) [a : 19h22]

En transport en commun (journée de 28h40) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ - Arrivée	Mode
1	08h30	08h35		Château-la-Vallière (Rue du Marteleur) – Château-la-Vallière (Avenue du Général de Gaulle)	Pied
2	08h40	08h44	Domicile	Château-la-Vallière (Avenue du Général de Gaulle) – Château-la-Vallière (Rue du Marteleur)	Pied

3	08h52	14h10	Travail	Château-la-Vallière (Rue du Marteleur) – Tours (Rue des Amandiers)	Pied + Bus
4	20h50	12h50 (J+1)	Course	Tours (Rue des Amandiers) – Château-la-Vallière (Avenue du Général de Gaulle)	Pied + Bus
5	13h02 (J+1)	13h10 (J+1)	Domicile	Château-la-Vallière (Avenue du Général de Gaulle) – Château-la-Vallière (Rue du Marteleur)	Pied

[d : 08h30] → Déplacement 1 : pied (5 min) [a : 08h35] → Activité 1 (5 min)

[d : 08h40] → Déplacement 2 : pied (2 min) [a : 08h44] → Activité 2 (8 min)

[d : 08h52] → Déplacement 3 : bus + pied (4h42) [a : 14h10] → Activité 3 (6h40)

[d : 20h50] → Déplacement 4 : bus + pied (16h50) [a : 12h50 J+1] → Activité 4 (12 min)

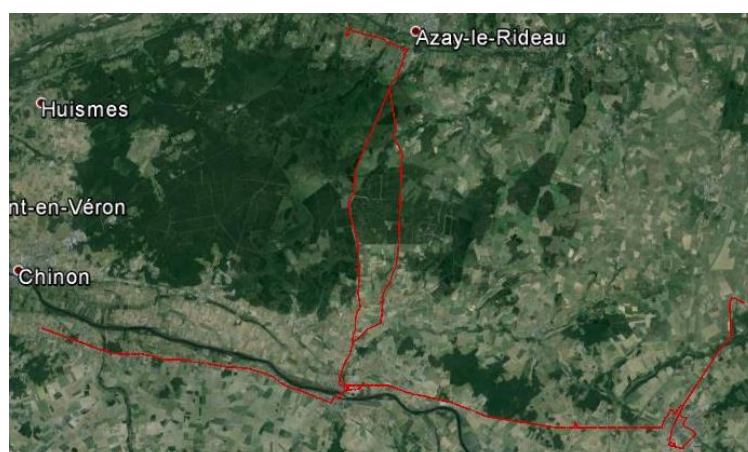
[d : 13h02 J+1] → Déplacement 5 : pied (8 min) [a : 13h10 J+1]

Remarque :

- En vélo, en partant à la même heure, cette personne aura une heure de retard au travail.
- En transport en commun, pour une journée de 5 déplacements, cette personne perd plus de 20h à utiliser les transports en commun plutôt que la voiture.

► (X1)

**Mercredi 1 Juin 2011**



Journée initiale (journée de 13h14) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ - Arrivée	Mode
1	08h42	08h58		Cheillé (4 Impasse de la Pavillerie) – Avon-les-Roches (2 rue de la Poste)	Voiture
2	09h04	09h11	Cabinet	Avon-les-Roches (2 rue de la Poste) – L'île-Bouchard (7 rue de la Fougetterie)	Voiture

3	09h18	09h36		L'île-Bouchard (7 rue de la Fougetterie) – Rivière (70 rue René Cassin)	Voiture
4	09h56	10h11		Rivière (70 rue René Cassin) – L'île-Bouchard (19 rue Saint-Lazare)	Voiture
5	10h30	10h32	Retour cabinet	L'île-Bouchard (19 rue Saint-Lazare) – L'île-Bouchard (7 rue de la Fougetterie)	Voiture
6	13h13	13h37		L'île-Bouchard (7 rue de la Fougetterie) – Sainte-Maure-de-Touraine (70 rue du Dr Patry)	Voiture
7	13h43	13h50	Course	Sainte-Maure-de-Touraine (70 rue du Dr Patry) – Sainte-Maure-de-Touraine (70 rue du Dr Patry (Les Marchaux))	Voiture
8	14h08	14h34		Sainte-Maure-de-Touraine (70 rue du Dr Patry (Les Marchaux) – Noyant-de-Touraine (17 rue de Chinon)	Voiture
9	14h36	14h46	Course	Noyant-de-Touraine (17 rue de Chinon) – L'île-Bouchard (Super U)	Voiture
10	14h53	14h55	Cabinet	L'île-Bouchard (Super U) – L'île-Bouchard (7 rue de la Fougetterie)	Voiture
11	21h37	21h56	Domicile	L'île-Bouchard (7 rue de la Fougetterie) – Cheillé (4 Impasse de la Pavillerie)	Voiture

En vélo (journée de 17h49) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ - Arrivée	Mode
1	08h42	09h27		Cheillé (4 Impasse de la Pavillerie) – Avon-les-Roches (2 rue de la Poste)	Vélo
2	09h34	09h48	Cabinet	Avon-les-Roches (2 rue de la Poste) – L'île-Bouchard (7 rue de la Fougetterie)	Vélo
3	09h55	10h39		L'île-Bouchard (7 rue de la Fougetterie) – Rivière (70 rue René Cassin)	Vélo
4	10h59	11h42		Rivière (70 rue René Cassin) – L'île-Bouchard (19 rue Saint-Lazare)	Vélo
5	12h01	12h03	Retour cabinet	L'île-Bouchard (19 rue Saint-Lazare) – L'île-Bouchard (7 rue de la Fougetterie)	Vélo
6	14h54	15h46		L'île-Bouchard (7 rue de la Fougetterie) – Sainte-Maure-de-Touraine (70 rue du Dr Patry)	Vélo
7	15h52	15h58	Course	Sainte-Maure-de-Touraine (70 rue du Dr Patry) – Sainte-Maure-de-Touraine (70 rue du Dr Patry (Les Marchaux))	Vélo

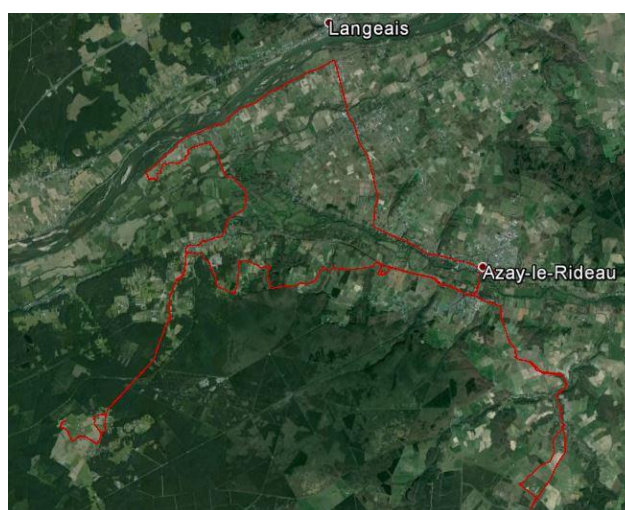
8	16h14	16h28		Sainte-Maure-de-Touraine (70 rue du Dr Patry (Les Marchaux) – Noyant-de-Touraine (17 rue de Chinon)	Vélo
9	16h30	17h14	Course	Noyant-de-Touraine (17 rue de Chinon) – L'île-Bouchard (Super U)	Vélo
10	17h21	17h22	Cabinet	L'île-Bouchard (Super U) – L'île-Bouchard (7 rue de la Fougetterie)	Vélo
11	00h04 (J+1)	01h00 (J+1)	Domicile	L'île-Bouchard (7 rue de la Fougetterie) – Cheillé (4 Impasse de la Pavillerie)	Vélo

[d : 08h42] → Déplacement 1 : vélo (45 min) [a : 09h27] → Activité 1 (6 min)  
 [d : 09h34] → Déplacement 2 : vélo (14 min) [a : 09h48] → Activité 2 (7 min)  
 [d : 09h55] → Déplacement 3 : vélo (44 min) [a : 10h39] → Activité 3 (20 min)  
 [d : 10h59] → Déplacement 4 : vélo (41 min) [a : 11h42] → Activité 4 (19 min)  
 [d : 12h01] → Déplacement 5 : vélo (2 min) [a : 12h03] → Activité 5 (2h51)  
 [d : 14h54] → Déplacement 6 : vélo (52 min) [a : 15h46] → Activité 6 (6 min)  
 [d : 15h52] → Déplacement 7: vélo (6 min) [a : 15h56] → Activité 7 (18 min)  
 [d : 16h14] → Déplacement 8 : vélo (14 min) [a : 16h28] → Activité 8 (2min)  
 [d : 16h30] → Déplacement 9: vélo (44 min) [a : 17h14] → Activité 9 (7 min)  
 [d : 17h21] → Déplacement 10 : vélo (1 min) [a : 17h22] → Activité 10 (6h42)  
 [d : 00h04 J+1] → Déplacement 11 : vélo (56 min) [a : 01h00 J+1]

Remarque :

- En vélo, en partant à la même heure, cette personne ne peut pas être présente aux bons horaires de travail (14h55 jusqu'à 21h37). Dans ce cas-là, il lui est recommandé de partir plus tôt de son domicile.
- En transport en commun, le déplacement n°1 (Cheillé – Avon-les-Roches) est impossible car aucune ligne ne relie ces deux itinéraires.

Dimanche 5 Juin 2011



Journée initiale (journée de 9h52) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ - Arrivée	Mode
1	12h05	12h10		Cheillé (4 Impasse de la Pavillerie) – La Chapelle-Saint-Blaise (Rue de la prairie)	Voiture
2	12h15	12h18		La Chapelle-Saint-Blaise (Rue de la prairie) – Azay-le-Rideau (Rue Rabelais)	Voiture
3	12h21	12h25		Azay-le-Rideau (Rue Rabelais) – Azay-le-Rideau (Rue du Stade)	Voiture
4	13h15	13h20		Azay-le-Rideau (Rue du Stade) – Azay-le-Rideau (Rue Rabelais)	Voiture
5	13h55	14h01	Retour domicile	Azay-le-Rideau (Rue Rabelais) – Cheillé (4 Impasse de la Pavillerie)	Voiture
6	14h09	14h24		Cheillé (4 Impasse de la Pavillerie) – Avon-les-Roches (La Maison blanche)	Voiture
7	17h02	17h13		Avon-les-Roches (La Maison blanche) – Azay-le-rideau (25 rue Nationale)	Voiture
8	17h19	17h36		Azay-le-rideau (25 rue Nationale) – Bréhémont (3 Milly)	Voiture
9	19h51	20h11		Bréhémont (3 Milly) – Saint-Benoit-la-forêt (Les Caves Perrières)	Voiture
10	21h32	21h57	Retour domicile	Saint-Benoit-la-forêt (Les Caves Perrières) – L'île-Bouchard (7 rue de la Fougetterie)	Voiture

En vélo (journée de 11h54) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ - Arrivée	Mode
1	12h05	12h17		Cheillé (4 Impasse de la Pavillerie) – La Chapelle-Saint-Blaise (Rue de la prairie)	Vélo
2	12h15	12h18		La Chapelle-Saint-Blaise (Rue de la prairie) – Azay-le-Rideau (Rue Rabelais)	Vélo
3	12h29	12h32		Azay-le-Rideau (Rue Rabelais) – Azay-le-Rideau (Rue du Stade)	Vélo
4	13h15	13h20		Azay-le-Rideau (Rue du Stade) – Azay-le-Rideau (Rue Rabelais)	Vélo
5	14h04	14h19	Retour domicile	Azay-le-Rideau (Rue Rabelais) – Cheillé (4 Impasse de la Pavillerie)	Vélo
6	14h27	15h04		Cheillé (4 Impasse de la Pavillerie) – Avon-les-Roches (La Maison blanche)	Vélo
7	17h42	18h06		Avon-les-Roches (La Maison blanche) – Azay-le-rideau (25 rue Nationale)	Vélo
8	18h12	18h48		Azay-le-rideau (25 rue Nationale) – Bréhémont (3 Milly)	Vélo

9	21h03	21h39		Bréhémont (3 Milly) – Saint-Benoit-la-forêt (Les Caves Perrières)	Vélo
10	23h00	23h59	Retour domicile	Saint-Benoit-la-forêt (Les Caves Perrières) – L'île-Bouchard (7 rue de la Fougetterie)	Vélo

[d : 12h05] → Déplacement 1 : vélo (12 min) [a : 12h17] → Activité 1 (5 min)

[d : 12h22] → Déplacement 2 : vélo (4 min) [a : 12h26] → Activité 2 (3 min)

[d : 12h29] → Déplacement 3 : vélo (3 min) [a : 12h32] → Activité 3 (43 min)

[d : 13h15] → Déplacement 4 : vélo (5 min) [a : 13h20] → Activité 4 (44 min)

[d : 14h04] → Déplacement 5 : vélo (15 min) [a : 14h19] → Activité 5 (8 min)

[d : 14h27] → Déplacement 6 : vélo (37 min) [a : 15h04] → Activité 6 (2h38)

[d : 17h42] → Déplacement 7 : vélo (24 min) [a : 18h06] → Activité 7 (6 min)

[d : 18h12] → Déplacement 8 : vélo (36 min) [a : 18h48] → Activité 8 (2h15)

[d : 21h03] → Déplacement 9 : vélo (36 min) [a : 21h39] → Activité 9 (1h21)

[d : 23h00] → Déplacement 10 : vélo (56 min) [a : 23h59]

Remarque :

- En vélo, en partant à la même heure, cette personne perd 3h de sa journée en utilisant son vélo
- En transport en commun, la journée est impossible à réaliser.

► (E1)

Vendredi 29 Avril 2011



Journée initiale (journée de 9h43) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	09h48	10h18	Courses/Achats	Neuillé-Pont-Pierre (Rue Racan) – Neuillé-Pont-Pierre (CC de l'Hippodrome, D766)	Pied
2	11h37	11h53	Domicile	Neuillé-Pont-Pierre (CC de l'Hippodrome, D766) – Neuillé-Pont- Pierre (Rue Racan)	Pied

3	15h31	15h35		Neuillé-Pont-Pierre (Rue Racan) – Neuillé-Pont-Pierre (Rue des Juifs)	Pied
4	19h15	19h31	Domicile	Neuillé-Pont-Pierre (Rue des Juifs) – Neuillé-Pont-Pierre (Rue Racan)	Pied

En vélo (journée de 8h55) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	09h48	09h54	Courses/Achats	Neuillé-Pont-Pierre (Rue Racan) – Neuillé-Pont-Pierre (CC de l'Hippodrome, D766)	Vélo
2	11h13	11h19	Domicile	Neuillé-Pont-Pierre (CC de l'Hippodrome, D766) – Neuillé-Pont- Pierre (Rue Racan)	Vélo
3	14h57	15h00		Neuillé-Pont-Pierre (Rue Racan) – Neuillé-Pont-Pierre (Rue des Juifs)	Vélo
4	19h15	19h31	Domicile	Neuillé-Pont-Pierre (Rue des Juifs) – Neuillé-Pont-Pierre (Rue Racan)	Vélo

[d : 09h48] → Déplacement 1 : vélo (6 min) [a : 09h54] → Activité 1 (1h19)

[d : 11h13] → Déplacement 2 : vélo (6 min) [a : 11h19] → Activité 2 (3h38 min)

[d : 14h57] → Déplacement 3 : vélo (3 min) [a : 15h00] → Activité 3 (3h40 min)

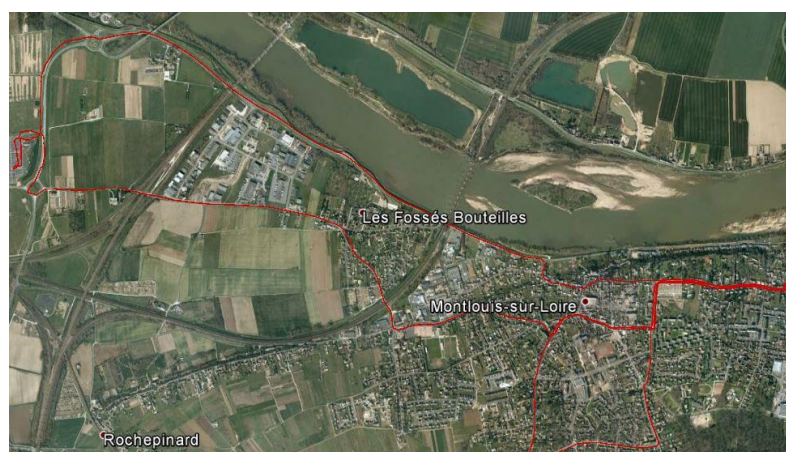
[d : 18h40] → Déplacement 4 : vélo (3min) [a : 18h43]

Remarque :

- En vélo, cette personne se déplace uniquement à pied lors de sa journée initiale. En se déplaçant à vélo, elle gagnerait 48 min.
- Pas d'intérêt d'analyser les trajets en bus car cette personne ne se déplace qu'à pied. La journée sera donc la même que la journée initiale.

► (M3)

Lundi 22 Novembre 2010



Journée initiale (journée de 7h54) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	14h00	14h07	Courses	Montlouis-sur-Loire (Rue Condorcet) – La-Ville-aux-Dames (CC Leclerc, Avenue Jeanne d’Arc)	Voiture
2	16h07	16h18	Domicile	La-Ville-aux-Dames (CC Leclerc, Avenue Jeanne d’Arc) – Montlouis-sur-Loire (Rue Condorcet)	Voiture
3	19h25	19h30	?	Montlouis-sur-Loire (Rue Condorcet) – Montlouis-sur-Loire (Allée des Quartes)	Voiture
4	21h49	21h54	Domicile	Montlouis-sur-Loire (Allée des Quartes) – Montlouis-sur-Loire (Rue Condorcet)	Voiture

En vélo (journée de 8h19) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	14h00	14h17	Courses	Montlouis-sur-Loire (Rue Condorcet) – La-Ville-aux-Dames (CC Leclerc, Avenue Jeanne d’Arc)	Vélo
2	16h17	16h38	Domicile	La-Ville-aux-Dames (CC Leclerc, Avenue Jeanne d’Arc) – Montlouis-sur-Loire (Rue Condorcet)	Vélo
3	19h45	19h52	?	Montlouis-sur-Loire (Rue Condorcet) – Montlouis-sur-Loire (Allée des Quartes)	Vélo
4	22h11	22h19	Domicile	Montlouis-sur-Loire (Allée des Quartes) – Montlouis-sur-Loire (Rue Condorcet)	Vélo

[d : 14h00] Déplacement 1 : vélo (17 min) [a : 14h17] → Activité 1 (2h)

[d : 16h17] Déplacement 2 : vélo (21 min) [a : 16h38] → Activité 2 (3h07)

[d : 19h45] Déplacement 3 : vélo (7 min) [a : 19h52] → Activité 3 (2h19)

[d : 22h11] Déplacement 4 : vélo (8 min) [a : 22h19]

En transport en commun (journée de 10h05) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	14h00	14h05	Courses	Montlouis-sur-Loire (Rue Condorcet) – Montlouis-sur-Loire (Arrêt Les Brossereaux)	Pied
2	14h49	15h13	Courses	Montlouis-sur-Loire (Arrêt Les Brossereaux) – La-Ville-aux-Dames (Arrêt Fougerolles)	Bus
3	15h13	15h15		La-Ville-aux-Dames (Arrêt Fougerolles) – La-Ville-aux-Dames (CC Leclerc, Avenue Jeanne d’Arc)	Pied

4	17h15	17h17	Domicile	La-Ville-aux-Dames (CC Leclerc, Avenue Jeanne d'Arc) – La-Ville-aux-Dames (Arrêt Fougerolles)	Pied
5	17h26	17h48		La-Ville-aux-Dames (Arrêt Fougerolles) – Montlouis-sur-Loire (Arrêt Les Brossereaux)	Bus
6	17h48	17h53		Montlouis-sur-Loire (Arrêt Les Brossereaux) – Montlouis-sur-Loire (Rue Condorcet)	Pied
7	21h00	21h23	?	Montlouis-sur-Loire (Rue Condorcet) – Montlouis-sur-Loire (Allée des Quartes)	Pied
8	23h42	00h05 (J+1)	Domicile	Montlouis-sur-Loire (Allée des Quartes) – Montlouis-sur-Loire (Rue Condorcet)	Pied

[d : 14h00] Déplacement 1 : pied (5 min) [a : 14h05] → Activité 1 (44 min)  
 [d : 14h49] Déplacement 2 : bus (24 min) [a : 15h13] → Activité 2 (0 min)  
 [d : 15h13] Déplacement 3 : pied (2 min) [a : 15h15] → Activité 3 (2h)  
 [d : 17h15] Déplacement 4 : pied (2 min) [a : 17h17] → Activité 4 (9 min)  
 [d : 17h26] Déplacement 5 : bus (22 min) [a : 17h48] → Activité 5 (0 min)  
 [d : 17h48] Déplacement 6 : pied (5 min) [a : 17h53] → Activité 6 (3h07)  
 [d : 21h00] Déplacement 7 : pied (23 min) [a : 21h23] → Activité 7 (2h19)  
 [d : 23h42] Déplacement 8 : pied (23 min) [a : 00h05 J+1]

Remarque :

- En vélo, cette personne perd moins de 30 minutes dans sa journée.
- En transport en commun, les deux derniers trajets se font à pied car le service de transport en commun est terminé et que les distances ne sont pas trop grandes.

Samedi 27 Novembre 2010



Journée initiale (journée de 9h19) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	14h13	14h49	?	Montlouis-sur-Loire (Rue Condorcet) – Bossée (Les Bois du Fay)	Voiture

2	15h04	15h36	Domicile	Bossée (Les Bois du Fay) – Montlouis-sur-Loire (Rue Condorcet)	Voiture
3	20h12	20h39	Restaurant	Montlouis-sur-Loire (Rue Condorcet) – Chambray-lès-Tours (Le Relais d'Alsace, Avenue Grand Sud)	Voiture
4	23h03	23h32	Domicile	Chambray-lès-Tours (Le Relais d'Alsace, Avenue Grand Sud) – Montlouis-sur-Loire (Rue Condorcet)	Voiture

En vélo (journée de 14h26) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	14h13	16h18	?	Montlouis-sur-Loire (Rue Condorcet) – Bossée (Les Bois du Fay)	Vélo
2	16h33	18h35	Domicile	Bossée (Les Bois du Fay) – Montlouis-sur-Loire (Rue Condorcet)	Vélo
3	23h11	00h09 (J+1)	Restaurant	Montlouis-sur-Loire (Rue Condorcet) – Chambray-lès-Tours (Le Relais d'Alsace, Avenue Grand Sud)	Vélo
4	03h45 (J+1)	04h39 (J+1)	Domicile	Chambray-lès-Tours (Le Relais d'Alsace, Avenue Grand Sud) – Montlouis-sur-Loire (Rue Condorcet)	Vélo

[d : 14h13] Déplacement 1 : vélo (2h05) [a : 16h18] → Activité 1 (15 min)

[d : 16h33] Déplacement 2 : vélo (2h02) [a : 18h35] → Activité 2 (4h36)

[d : 23h11] Déplacement 3 : vélo (58 min) [a : 00h09 J+1] → Activité 3 (3h36)

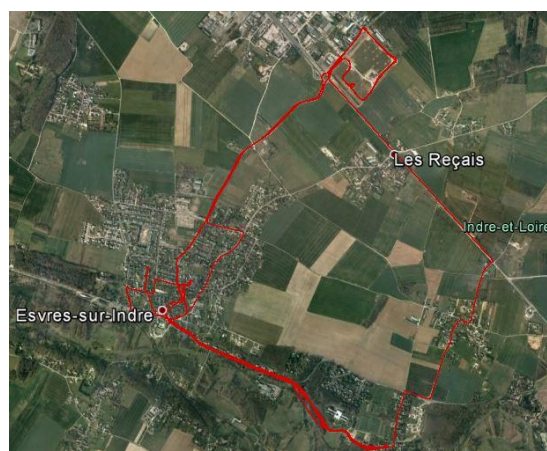
[d : 03h45 J+1] Déplacement 4 : vélo (54 min) [a : 04h39 J+1]

Remarque :

- En vélo, cette personne fait de longue distance ce jour, sa journée est alors grandement rallongée (+5h).
- En transport en commun, la journée est impossible le samedi. Les différents bus pour se rendre à Bossée ne circulent que le mercredi ou le vendredi.

► (T1)

Mardi 16 Novembre 2010



Journée initiale (journée de 11h36) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	09h47	09h52	?	Esvres-sur-Indre (Rue de Vontes) – Esvres-sur-Indre (1 Rue de la Tour)	Voiture
2	09h54	09h55	?	Esvres-sur-Indre (1 Rue de la Tour) – Esvres-sur-Indre (16 Rue de la Tour)	Pied
3	09h56	09h57	?	Esvres-sur-Indre (16 Rue de la Tour) – Esvres-sur-Indre (33 La Papauterie)	Pied
4	10h18	10h18	?	Esvres-sur-Indre (33 La Papauterie) – Esvres-sur-Indre (3 La Papauterie)	Pied
5	10h20	10h25	?	Esvres-sur-Indre (3 La Papauterie) – Esvres-sur-Indre (Rue du Vallon)	Pied
6	10h30	10h35	Courses	Esvres-sur-Indre (Rue du Vallon) – Esvres (Simply Market, ZI Le Grand Berchenay)	Voiture
7	10h59	11h05	?	Esvres (Simply Market, ZI Le Grand Berchenay) – Esvres (La Papauterie)	Voiture
8	12h09	12h14	Domicile	Esvres (La Papauterie) – Esvres-sur-Indre (Rue de Vontes)	Voiture
9	12h21	12h27	Courses	Esvres-sur-Indre (Rue de Vontes) – Esvres (Simply Market, ZI Le Grand Berchenay)	Voiture
10	12h56	13h04	Domicile	Esvres (Simply Market, ZI Le Grand Berchenay) – Esvres-sur-Indre (Rue de Vontes)	Voiture
11	14h45	14h49	?	Esvres-sur-Indre (Rue de Vontes) – Esvres (La Papauterie)	Voiture
12	18h16	18h18	?	Esvres (La Papauterie) – Esvres (Rue Nationale)	Voiture

13	18h25	18h26	?	Esvres (Rue Nationale) – Esvres (Place Auguste Noyant)	Voiture
14	18h29	18h33	Domicile	Esvres (Place Auguste Noyant) – Esvres-sur-Indre (Rue de Vontes)	Voiture
15	19h17	19h20	?	Esvres-sur-Indre (Rue de Vontes) – Esvres (Rue Nationale)	Voiture
16	21h15	21h16	?	Esvres (Rue Nationale) – Esvres (Impasse du Parc)	Voiture
17	21h18	21h23	Domicile	Esvres (Impasse du Parc) – Esvres-sur-Indre (Rue de Vontes)	Voiture

En vélo (journée de 12h15) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	09h47	09h54	?	Esvres-sur-Indre (Rue de Vontes) – Esvres-sur-Indre (1 Rue de la Tour)	Vélo
2	09h56	09h57	?	Esvres-sur-Indre (1 Rue de la Tour) – Esvres-sur-Indre (16 Rue de la Tour)	Vélo
3	09h58	09h59	?	Esvres-sur-Indre (16 Rue de la Tour) – Esvres-sur-Indre (33 La Papauterie)	Vélo
4	10h20	10h21	?	Esvres-sur-Indre (33 La Papauterie) – Esvres-sur-Indre (3 La Papauterie)	Vélo
5	10h23	10h27	?	Esvres-sur-Indre (3 La Papauterie) – Esvres-sur-Indre (Rue du Vallon)	Vélo
6	10h32	10h40	Courses	Esvres-sur-Indre (Rue du Vallon) – Esvres-sur-Indre (Simply Market, ZI Le Grand Berchenay)	Vélo
7	11h04	11h14	?	Esvres-sur-Indre (Simply Market, ZI Le Grand Berchenay) – Esvres-sur-Indre (La Papauterie)	Vélo
8	12h18	12h25	Domicile	Esvres-sur-Indre (La Papauterie) – Esvres-sur-Indre (Rue de Vontes)	Vélo
9	12h32	12h45	Courses	Esvres-sur-Indre (Rue de Vontes) – Esvres-sur-Indre (Simply Market, ZI Le Grand Berchenay)	Vélo
10	13h14	13h27	Domicile	Esvres-sur-Indre (Simply Market, ZI Le Grand Berchenay) – Esvres-sur-Indre (Rue de Vontes)	Vélo
11	15h08	15h17	?	Esvres-sur-Indre (Rue de Vontes) – Esvres-sur-Indre (La Papauterie)	Vélo
12	18h44	18h46	?	Esvres-sur-Indre (La Papauterie) – Esvres-sur-Indre (Rue Nationale)	Vélo
13	18h53	18h54	?	Esvres-sur-Indre (Rue Nationale) – Esvres-sur-Indre (Place Auguste Noyant)	Vélo
14	18h57	19h03	Domicile	Esvres-sur-Indre (Place Auguste Noyant) – Esvres-sur-Indre (Rue de Vontes)	Vélo

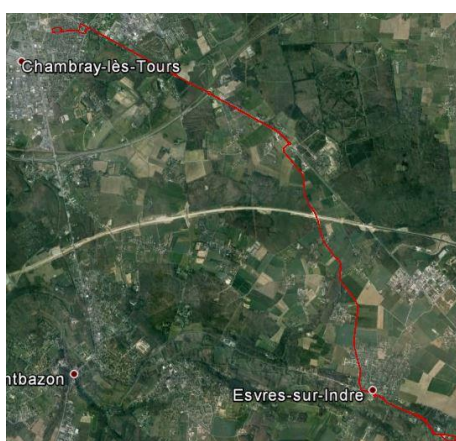
15	19h47	19h53	?	Esvres-sur-Indre (Rue de Vontes) – Esvres-sur-Indre (Rue Nationale)	Vélo
16	21h48	21h51	?	Esvres-sur-Indre (Rue Nationale) – Esvres-sur-Indre (Impasse du Parc)	Vélo
17	21h53	22h02	Domicile	Esvres-sur-Indre (Impasse du Parc) – Esvres-sur-Indre (Rue de Vontes)	Vélo

[d : 09h47] Déplacement 1 : vélo (7 min) [a : 09h54] → Activité 1 (2 min)  
 [d : 09h56] Déplacement 2 : vélo (1 min) [a : 09h57] → Activité 2 (1 min)  
 [d : 09h58] Déplacement 3 : vélo (1 min) [a : 09h59] → Activité 3 (21 min)  
 [d : 10h20] Déplacement 4 : vélo (1 min) [a : 10h21] → Activité 4 (2 min)  
 [d : 10h23] Déplacement 5 : vélo (4 min) [a : 10h27] → Activité 5 (5 min)  
 [d : 10h32] Déplacement 6 : vélo (8 min) [a : 10h40] → Activité 6 (24 min)  
 [d : 11h04] Déplacement 7 : vélo (10 min) [a : 11h14] → Activité 7 (1h04)  
 [d : 12h18] Déplacement 8 : vélo (7 min) [a : 12h25] → Activité 8 (7 min)  
 [d : 12h32] Déplacement 9 : vélo (13 min) [a : 12h45] → Activité 9 (29 min)  
 [d : 13h14] Déplacement 10 : vélo (13 min) [a : 13h27] → Activité 10 (1h41)  
 [d : 15h08] Déplacement 11 : vélo (9 min) [a : 15h17] → Activité 11 (3h27)  
 [d : 18h44] Déplacement 12 : vélo (2 min) [a : 18h46] → Activité 12 (7 min)  
 [d : 18h53] Déplacement 13 : vélo (1 min) [a : 18h54] → Activité 13 (3 min)  
 [d : 18h57] Déplacement 14 : vélo (6 min) [a : 19h03] → Activité 14 (44 min)  
 [d : 19h47] Déplacement 15 : vélo (6 min) [a : 19h53] → Activité 15 (1h55)  
 [d : 21h48] Déplacement 16 : vélo (3 min) [a : 21h51] → Activité 16 (2 min)  
 [d : 21h53] Déplacement 17 : vélo (9 min) [a : 22h02]

Remarque :

- En vélo, sa journée se rallonge à peine. Comme il s'agit de courtes distances, pour elle comme pour l'environnement, il serait judicieux de privilégier le vélo.
- En transport en commun, aucun bus Fil Bleu ne passe par cette ville. Il existe un réseau Fil Vert mais sur seulement 1 arrêt dans la commune. Par conséquent, ces trajets devront se faire en vélo ou à pied (ceux-ci étant petits en distance).

**Dimanche 21 Novembre 2010**



Journée initiale (journée de 6h23) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	12h07	12h10	?	Esvres-sur-Indre (Rue de Vontes) – Esvres (Place Auguste Noyant)	Voiture
2	12h22	12h35	?	Esvres (Place Auguste Noyant) – Chambray-lès-Tours (Allée des Cystises)	Voiture
3	13h18	13h35	Domicile	Chambray-lès-Tours (Allée des Cystises) – Esvres-sur-Indre (Rue de Vontes)	Voiture
4	15h30	15h58	?	Esvres-sur-Indre (Rue de Vontes) – Esvres (Place Auguste Noyant)	Pied
5	18h08	18h30	Domicile	Esvres (Place Auguste Noyant) – Esvres-sur-Indre (Rue de Vontes)	Pied

En vélo (journée de 6h41) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	12h07	12h14	?	Esvres-sur-Indre (Rue de Vontes) – Esvres-sur-Indre (Place Auguste Noyant)	Vélo
2	12h26	13h05	?	Esvres-sur-Indre (Place Auguste Noyant) – Chambray-lès-Tours (Allée des Cystises)	Vélo
3	13h48	14h29	Domicile	Chambray-lès-Tours (Allée des Cystises) – Esvres-sur-Indre (Rue de Vontes)	Vélo
4	16h24	16h31	?	Esvres-sur-Indre (Rue de Vontes) – Esvres-sur-Indre (Place Auguste Noyant)	Vélo
5	18h41	18h48	Domicile	Esvres-sur-Indre (Place Auguste Noyant) – Esvres-sur-Indre (Rue de Vontes)	Vélo

[d : 12h07] Déplacement 1 : vélo (7 min) [a : 12h14] → Activité 1 (12 min)

[d : 12h26] Déplacement 2 : vélo (39 min) [a : 13h05] → Activité 2 (43 min)

[d : 13h48] Déplacement 3 : vélo (41 min) [a : 14h29] → Activité 3 (1h55)

[d : 16h24] Déplacement 4 : vélo (7 min) [a : 16h31] → Activité 4 (2h10)

[d : 18h41] Déplacement 5 : vélo (7 min) [a : 18h48]

Remarque :

- En vélo, sa journée se rallonge de quelques minutes.
- En transport en commun, elle ne peut pas réaliser sa journée car Fil Vert ne circule pas.

► (M6)

Vendredi 27 Mai 2011



Journée initiale (journée de 14h48) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	06h54	06h58	Stationnement gare	Pocé-sur-Cisse (Route d'Amboise) – Amboise (Parking gare, Boulevard Gambetta)	Voiture
2	06h58	06h59	Gare d'Amboise	Amboise (Parking gare, Boulevard Gambetta) – Amboise (Gare d'Amboise)	Pied
3	07h05	07h26	Acheminement	Amboise (Gare d'Amboise) – Tours (Gare de Tours)	Train
4	07h26	07h29	Travail	Tours (Gare de Tours) – Tours (CAF, Rue Edouard Vaillant)	Pied
5	17h32	17h32	Gare de Tours	Tours (CAF, Rue Edouard Vaillant) – Tours (Gare de Tours)	Pied
6	17h35	17h59	Acheminement	Tours (Gare de Tours) – Amboise (Gare d'Amboise)	Train
7	17h59	18h00	Retour stationnement	Amboise (Gare d'Amboise) – Amboise (Parking gare, Boulevard Gambetta)	Pied
8	18h00	18h04	Domicile	Amboise (Parking gare, Boulevard Gambetta) – Pocé-sur-Cisse (Route d'Amboise)	Voiture
9	18h17	18h20	Courses	Pocé-sur-Cisse (Route d'Amboise) – Pocé-sur-Cisse (Intermarché Super, Boulevard du Sevrage)	Voiture
10	19h33	19h36	Domicile	Pocé-sur-Cisse (Intermarché Super, Boulevard du Sevrage) – Pocé-sur-Cisse (Route d'Amboise)	Voiture
11	20h20	20h25	Stationnement	Pocé-sur-Cisse (Route d'Amboise) – Amboise (Quai du Général de Gaulle)	Voiture
12	20h25	20h26	Courses	Amboise (Quai du Général de Gaulle) – Amboise (Rue Jean-Jacques Rousseau)	Pied
13	21h34	21h35	Retour stationnement	Amboise (Rue Jean-Jacques Rousseau) – Amboise (Quai du Général de Gaulle)	Pied

14	21h36	21h42	Domicile	Amboise (Quai du Général de Gaulle) – Pocé-sur-Cisse (Route d'Amboise)	Voiture
----	-------	-------	----------	--	---------

En vélo (journée de 15h44) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	06h54	07h57	Travail	Pocé-sur-Cisse (Route d'Amboise) – Tours (CAF, Rue Edouard Vaillant)	Vélo
2	17h20	18h45	Domicile	Tours (CAF, Rue Edouard Vaillant) – Pocé-sur-Cisse (Route d'Amboise)	Vélo
3	19h03	19h08	Courses	Pocé-sur-Cisse (Route d'Amboise) – Pocé-sur-Cisse (Intermarché Super, Boulevard du Sevrage)	Vélo
4	20h23	20h29	Domicile	Pocé-sur-Cisse (Intermarché Super, Boulevard du Sevrage) – Pocé-sur-Cisse (Route d'Amboise)	Vélo
5	21h13	21h24	Courses	Pocé-sur-Cisse (Route d'Amboise) – Amboise (Rue Jean-Jacques Rousseau)	Vélo
6	22h35	22h47	Domicile	Amboise (Rue Jean-Jacques Rousseau) – Pocé-sur-Cisse (Route d'Amboise)	Vélo

[d : 06h54] → Déplacement 1 : vélo (1h23) [a : 07h57] → Activité 1 (9h23)

[d : 17h20] → Déplacement 2 : vélo (1h25) [a : 18h45] → Activité 2 (18 min)

[d : 19h03] → Déplacement 3 : vélo (5 min) [a : 19h08] → Activité 3 (1h13)

[d : 20h23] → Déplacement 4 : vélo (6 min) [a : 20h29] → Activité 4 (44 min)

[d : 21h13] → Déplacement 5 : vélo (14 min) [a : 21h24] → Activité 5 (1h11)

[d : 22h35] → Déplacement 6 : vélo (12 min) [a : 22h47]

En transport en commun (journée de 16h35) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	06h35	07h05	Stationnement gare	Pocé-sur-Cisse (Route d'Amboise) – Amboise (Gare d'Amboise)	Pied
2	07h05	07h26	Acheminement	Amboise (Gare d'Amboise) – Tours (Gare de Tours)	Train
3	07h26	07h29	Travail	Tours (Gare de Tours) – Tours (CAF, Rue Edouard Vaillant)	Pied
4	17h32	17h35	Gare de Tours	Tours (CAF, Rue Edouard Vaillant) – Tours (Gare de Tours)	Pied
5	17h35	17h59	Acheminement	Tours (Gare de Tours) – Amboise (Gare d'Amboise)	Train
6	17h59	18h34	Domicile	Amboise (Gare d'Amboise) – Pocé-sur-Cisse (Route d'Amboise)	Pied

7	18h52	18h59	Courses	Pocé-sur-Cisse (Route d'Amboise) – Pocé-sur-Cisse (Intermarché Super, Boulevard du Sevrage)	Pied
8	20h12	20h25	Domicile	Pocé-sur-Cisse (Intermarché Super, Boulevard du Sevrage) – Pocé-sur-Cisse (Route d'Amboise)	Pied
9	21h09	21h30	Courses	Pocé-sur-Cisse (Route d'Amboise) – Amboise (Rue Jean-Jacques Rousseau)	Pied
10	22h41	23h10	Domicile	Amboise (Rue Jean-Jacques Rousseau) – Pocé-sur-Cisse (Route d'Amboise)	Pied

[d : 06h35] → Déplacement 1 : pied (30 min) [a : 07h05] → Activité 1 (0 min)

[d : 07h05] → Déplacement 2 : train (21 min) [a : 07h26] → Activité 2 (0 min)

[d : 07h26] → Déplacement 3 : pied (3 min) [a : 07h29] → Activité 3 (9h23)

[d : 17h32] → Déplacement 4 : pied (3 min) [a : 17h35] → Activité 4 (12 min)

[d : 17h35] → Déplacement 5 : train (24 min) [a : 17h59] → Activité 5 (3h35)

[d : 17h59] → Déplacement 6 : pied (35 min) [a : 18h34] → Activité 6 (18 min)

[d : 18h52] → Déplacement 7: pied (7 min) [a : 18h59] → Activité 7 (1h13)

[d : 20h12] → Déplacement 8 : pied (13 min) [a : 20h25] → Activité 8 (44min)

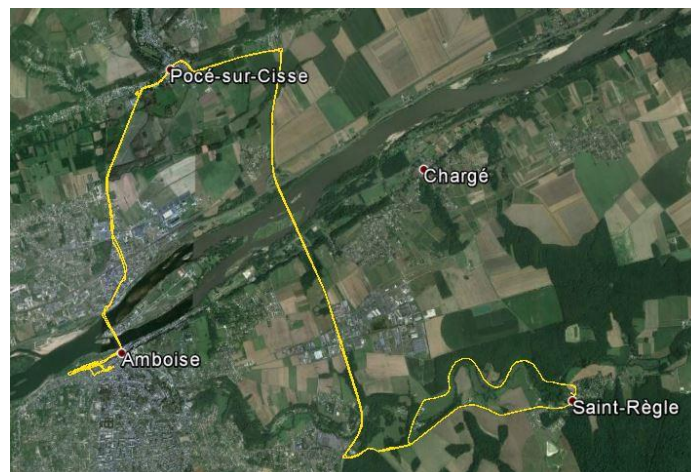
[d : 21h09] → Déplacement 9 : pied (21 min) [a : 21h30] → Activité 9 (1h11)

[d : 22h41] → Déplacement 10 : pied (31 min) [a : 23h10]

Remarque :

- En vélo, nous n'avons que 6 déplacements au lieu de 14 pour la journée initiale, cela s'explique par le fait que la personne fait beaucoup de déplacement pour se rendre à la gare ou encore pour stationner. Ces déplacements ne sont donc pas nécessaires pour un déplacement en vélo uniquement.
- En transport en commun, cette personne devra partir à 6h35 au lieu de 6h54 afin de pouvoir prendre son train à Amboise à 07h05. Elle ne pourra faire que ces dernières courses à 21h30, les magasins ont de grandes chances d'être fermé.

Samedi 28 Mai 2011



Journée initiale (journée de 13h46) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	08h56	08h57	Marché	Pocé-sur-Cisse (Route d'Amboise) – Pocé-sur-Cisse (Place de la Mairie)	Voiture
2	09h57	09h58	Domicile	Pocé-sur-Cisse (Place de la Mairie) – Pocé-sur-Cisse (Route d'Amboise)	Voiture
3	10h06	10h13	Stationnement	Pocé-sur-Cisse (Route d'Amboise) – Amboise (Quai du Général de Gaulle)	Voiture
4	10h13	10h20	Courses	Amboise (Quai du Général de Gaulle) – Amboise (Rue Nationale)	Pied
5	10h26	10h30	Courses	Amboise (Rue Nationale) – Amboise (Quai du Général de Gaulle)	Pied
6	11h42	11h46	Courses	Amboise (Quai du Général de Gaulle) – Amboise (Rue Nationale)	Pied
7	12h15	12h21	Retour stationnement	Amboise (Rue Nationale) – Amboise (Quai du Général de Gaulle)	Pied
8	12h23	12h31	Domicile	Amboise (Quai du Général de Gaulle) – Pocé-sur-Cisse (Route d'Amboise)	Voiture
9	12h54	13h07	Visite Amis	Pocé-sur-Cisse (Route d'Amboise) – Saint-Règle (Rue du Petit pont)	Voiture
10	22h06	22h42	Domicile	Saint-Règle (Rue du Petit pont) – Pocé-sur-Cisse (Route d'Amboise)	Voiture

En vélo (journée de 13h50) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	08h56	08h57	Marché	Pocé-sur-Cisse (Route d'Amboise) – Pocé-sur-Cisse (Place de la Mairie)	Vélo
2	09h57	09h58	Domicile	Pocé-sur-Cisse (Place de la Mairie) – Pocé-sur-Cisse (Route d'Amboise)	Vélo
3	10h06	10h20	Courses	Pocé-sur-Cisse (Route d'Amboise) – Amboise (Rue Nationale)	Vélo
4	10h26	10h28	Courses	Amboise (Rue Nationale) – Amboise (Quai du Général de Gaulle)	Vélo
5	11h40	11h43	Courses	Amboise (Quai du Général de Gaulle) – Amboise (Rue Nationale)	Vélo
6	12h10	12h25	Domicile	Amboise (Rue Nationale) – Pocé-sur-Cisse (Route d'Amboise)	Vélo
7	12h48	13h17	Visite Amis	Pocé-sur-Cisse (Route d'Amboise) – Saint-Règle (Rue du Petit pont)	Vélo
8	22h16	22h46	Domicile	Saint-Règle (Rue du Petit pont) – Pocé-sur-Cisse (Route d'Amboise)	Vélo

[d : 08h56] → Déplacement 1 : vélo (1 min) [a : 08h57] → Activité 1 (1h00)  
 [d : 09h57] → Déplacement 2 : vélo (1 min) [a : 09h58] → Activité 2 (8 min)  
 [d : 10h06] → Déplacement 3 : vélo (14 min) [a : 10h20] → Activité 3 (6 min)  
 [d : 10h26] → Déplacement 4 : vélo (2 min) [a : 10h28] → Activité 4 (1h12)  
 [d : 11h40] → Déplacement 5 : vélo (3 min) [a : 11h43] → Activité 5 (27 min)  
 [d : 12h10] → Déplacement 6 : vélo (15 min) [a : 12h25] → Activité 6 (23 min)  
 [d : 12h48] → Déplacement 7 : vélo (29 min) [a : 13h17] → Activité 7 (8h59)  
 [d : 22h16] → Déplacement 8 : vélo (30 min) [a : 22h46]

En transport en commun (journée de 15h04) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	08h56	09h03	Marché	Pocé-sur-Cisse (Route d'Amboise) – Pocé-sur-Cisse (Place de la Mairie)	Pied
2	10h03	10h10	Domicile	Pocé-sur-Cisse (Place de la Mairie) – Pocé-sur-Cisse (Route d'Amboise)	Pied
3	10h18	10h50	Courses	Pocé-sur-Cisse (Route d'Amboise) – Amboise (Rue Nationale)	Pied
4	10h56	11h02	Courses	Amboise (Rue Nationale) – Amboise (Quai du Général de Gaulle)	Pied
5	12h14	12h20	Courses	Amboise (Quai du Général de Gaulle) – Amboise (Rue Nationale)	Pied
6	12h47	13h32	Domicile	Amboise (Rue Nationale) – Pocé-sur-Cisse (Route d'Amboise)	Pied
7	13h55	14h58	Visite Amis	Pocé-sur-Cisse (Route d'Amboise) – Saint-Règle (Rue du Petit pont)	Pied
8	23h57	01h00 (J+1)	Domicile	Saint-Règle (Rue du Petit pont) – Pocé-sur-Cisse (Route d'Amboise)	Pied

[d : 08h56] → Déplacement 1 : pied (5 min) [a : 09h03] → Activité 1 (1h00)  
 [d : 10h03] → Déplacement 2 : pied (7 min) [a : 10h10] → Activité 2 (8 min)  
 [d : 10h18] → Déplacement 3 : pied (32 min) [a : 10h50] → Activité 3 (6 min)  
 [d : 10h56] → Déplacement 4 : pied (6 min) [a : 11h02] → Activité 4 (1h12)  
 [d : 12h14] → Déplacement 5 : pied (6 min) [a : 12h20] → Activité 5 (27 min)  
 [d : 12h47] → Déplacement 6 : pied (45 min) [a : 13h32] → Activité 6 (23 min)  
 [d : 13h55] → Déplacement 7 : pied (1h03 min) [a : 14h58] → Activité 7 (8h59)  
 [d : 23h57] → Déplacement 8 : pied (1h03 min) [a : 01h00 J+1]

Remarque :

- En vélo, la journée s'allonge de 4 minutes.
- En transport en commun, la journée se fait exclusivement à pied car il n'y a pas de bus dans la ville.

► (F4)

Jeudi 17 Mars 2011



Journée initiale (journée de 14h15) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ - Arrivée	Mode
1	07h56	08h07	Travail	Notre-Dame-d'Oé (9-11 rue Marguerite Yourcenar) – Tours (rue de la Loire)	Voiture
2	09h13	09h23		Tours (rue de la Loire) – Tours (4 rue de la Bassée)	Voiture
3	10h40	10h49	Travail	Tours (4 rue de la Bassée) – Tours (rue de la Loire)	Voiture
4	16h44	18h00	Domicile	Tours (rue de la Loire) – Notre-Dame-d'Oé (9-11 rue Marguerite Yourcenar)	Voiture
5	18h10	18h54		Notre-Dame-d'Oé (9-11 rue Marguerite Yourcenar) – Blois (57 rue Basse des Grouets)	Voiture
6	21h30	22h11	Domicile	Blois (57 rue Basse des Grouets) – Notre-Dame-d'Oé (9-11 rue Marguerite Yourcenar)	Voiture

En vélo (journée de 17h55) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ - Arrivée	Mode
1	07h56	08h14	Travail	Notre-Dame-d'Oé (9-11 rue Marguerite Yourcenar) – Tours (rue de la Loire)	Vélo
2	09h20	09h34		Tours (rue de la Loire) – Tours (4 rue de la Bassée)	Vélo
3	10h51	11h03	Travail	Tours (4 rue de la Bassée) – Tours (rue de la Loire)	Vélo
4	16h58	17h18	Domicile	Tours (rue de la Loire) – Notre-Dame-d'Oé (9-11 rue Marguerite Yourcenar)	Vélo
5	17h28	20h19		Notre-Dame-d'Oé (9-11 rue Marguerite Yourcenar) – Blois (57 rue Basse des Grouets)	Vélo

6	22h55	01h51 (J+1)	Domicile	Blois (57 rue Basse des Grouets) – Notre-Dame-d'Oé (9-11 rue Marguerite Yourcenar)	Vélo
---	-------	----------------	----------	--	------

[d : 07h56] → Déplacement 1 : vélo (18 min) [a : 08h14] → Activité 1 (1h06)

[d : 09h20] → Déplacement 2 : vélo (14 min) [a : 09h34] → Activité 2 (1h17)

[d : 10h51] → Déplacement 3 : vélo (12 min) [a : 11h03] → Activité 3 (5h55)

[d : 16h58] → Déplacement 4 : vélo (20 min) [a : 17h18] → Activité 4 (10 min)

[d : 17h28] → Déplacement 5 : vélo (2h51) [a : 20h19] → Activité 5 (2h36)

[d : 22h55] → Déplacement 6 : vélo (2h56) [a : 01h51 J+1]

En transport en commun (journée de 24h08) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ - Arrivée	Mode
1	07h48	07h53	Travail	Notre-Dame-d'Oé (9-11 rue Marguerite Yourcenar) – Notre-Dame-d'Oé (Le Marais)	Pied
2	07h53	08h15		Notre-Dame-d'Oé (Le Marais) – Tours (Passerelle)	Bus
3	08h15	08h21		Tours (Passerelle) – Tours (rue de la Loire)	Pied
4	09h59	10h06		Tours (rue de la Loire) – Tours (Golf)	Pied
5	10h06	10h22		Tours (Golf) – Tours (Beffroi)	Bus
6	10h22	10h26		Tours (Beffroi) – Tours (4 rue de la Bassée)	Pied
7	11h43	11h46		Tours (4 rue de la Bassée) – Tours (Beffroi)	Pied
8	11h55	12h02		Tours (Beffroi) – Tours (St Symphorien)	Bus
9	12h02	12h09		Tours (St Symphorien) – Tours (rue de la Loire)	Pied
10	18h04	18h11	Travail	Tours (rue de la Loire) – Tours (Passerelle)	Pied
11	18h25	18h50		Tours (Passerelle) – Notre-Dame-d'Oé (Le Marais)	Bus
12	18h50	18h57		Notre-Dame-d'Oé (Le Marais) – Notre-Dame-d'Oé (9-11 rue Marguerite Yourcenar)	Pied
13	19h07	19h12		Notre-Dame-d'Oé (9-11 rue Marguerite Yourcenar) – Notre-Dame-d'Oé (Le Marais)	Pied
14	19h25	19h51		Notre-Dame-d'Oé (Le Marais) – Tours (Gare Vinci)	Bus + Tram
15	21h03	21h39		Tours (Gare Vinci) – Blois (Gare)	Train
16	21h39	22h37		Blois (Gare) – Blois (57 rue Basse des Grouets)	Pied

17	01h13 (J+1)	02h11 (J+1)	Domicile	Blois (57 rue Basse des Grouets) – Blois (Gare)	Pied
18	06h36 (J+1)	07h21 (J+1)		Blois (Gare) – Tours (Gare Vinci)	Train
19	07h25 (J+1)	07h51 (J+1)		Blois (57 rue Basse des Grouets) – Notre- Dame-d'Oé (Le Marais)	Tram + Bus
20	07h51 (J+1)	07h56 (J+1)		Notre-Dame-d'Oé (Le Marais) – Notre- Dame-d'Oé (9-11 rue Marguerite Yourcenar)	Pied

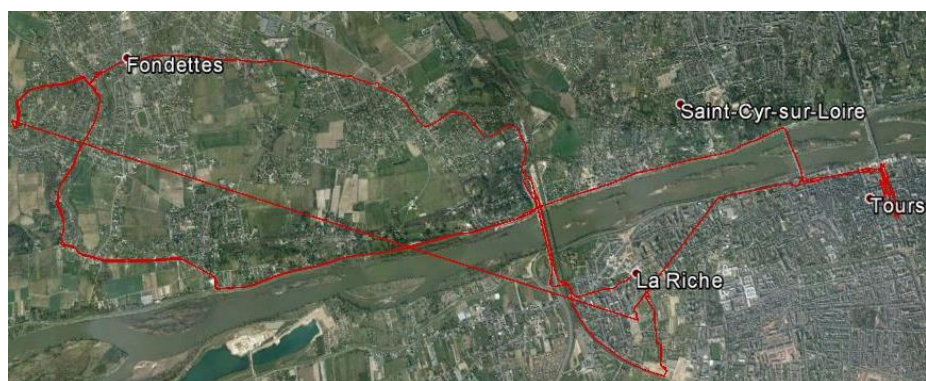
[d : 07h48] → Déplacement 1 : pied (5 min) [a : 07h53] → Activité 1 (0 min)  
 [d : 07h53] → Déplacement 2 : bus (22 min) [a : 08h15] → Activité 2 (0 min)  
 [d : 08h15] → Déplacement 3 : pied (6 min) [a : 08h21] → Activité 3 (1h06)  
 [d : 09h59] → Déplacement 4 : pied (7 min) [a : 10h06] → Activité 4 (0 min)  
 [d : 10h06] → Déplacement 5 : bus (16 min) [a : 10h22] → Activité 5 (0 min)  
 [d : 10h22] → Déplacement 6 : bus (4 min) [a : 10h26] → Activité 6 (1h17)  
 [d : 11h43] → Déplacement 7 : pied (3 min) [a : 11h46] → Activité 7 (9 min)  
 [d : 11h55] → Déplacement 8 : bus (7 min) [a : 12h02] → Activité 8 (0 min)  
 [d : 12h02] → Déplacement 9 : pied (12 min) [a : 12h09] → Activité 9 (5h55)  
 [d : 18h04] → Déplacement 10 : pied (7 min) [a : 18h11] → Activité 10 (14 min)  
 [d : 18h25] → Déplacement 11 : bus (25 min) [a : 18h50] → Activité 11 (0 min)  
 [d : 18h50] → Déplacement 12 : pied (7 min) [a : 18h57] → Activité 12 (10 min)  
 [d : 19h07] → Déplacement 13 : pied (5 min) [a : 19h12] → Activité 13 (13 min)  
 [d : 19h25] → Déplacement 14 : bus tram (26 min) [a : 19h51] → Activité 14 (1h12)  
 [d : 21h03] → Déplacement 15 : train (36 min) [a : 21h39] → Activité 15 (0 min)  
 [d : 21h39] → Déplacement 16 : pied (58 min) [a : 22h37] → Activité 16 (2h36)  
 [d : 01h13 J+1] → Déplacement 17 : pied (58 min) [a : 02h11 J+1] → Activité 17 (4h25)  
 [d : 06h36 J+1] → Déplacement 18 : Train (45 min) [a : 07h21 J+1] → Activité 18 (4 min)  
 [d : 07h25 J+1] → Déplacement 19 : T + B (26 min) [a : 07h51 J+1] → Activité 19 (0 min)  
 [d : 07h51 J+1] → Déplacement 20 : pied (5 min) [a : 07h56 J+1]

## Remarque :

- En vélo, le trajet Tours-Blois effectué en moins d'une heure en voiture, s'effectue en 3h à vélo. C'est à cause de cet aller-retour Tours-Blois que la personne perd 4h de sa journée initiale.
- En transport en commun, il y a un déplacement Tours-Blois. L'utilisateur doit donc emprunter le train pour s'y rendre.

► (P21-P22)

Samedi 11 Décembre 2010



Journée initiale (journée de 8h04) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ - Arrivée	Mode
1	11h41	11h44	Stationnement	Fondettes (Rue de Vau Moron) – Fondettes (Boulevard Gustave Marchand)	Voiture
2	11h44	11h45	La Poste	Fondettes (Boulevard Gustave Marchand) – Fondettes (Boulevard Gustave Marchand)	Pied
3	11h50	11h51		Fondettes (Boulevard Gustave Marchand) – Fondettes (Boulevard Gustave Marchand)	Pied
4	11h54	11h55		Fondettes (Boulevard Gustave Marchand) – Fondettes (Rue Eugène Gouin)	Pied
5	11h56	11h58	Retour stationnement	Fondettes (Rue Eugène Gouin) – Fondettes (Boulevard Gustave Marchand)	Pied
6	11h58	12h00	Retour domicile	Fondettes (Boulevard Gustave Marchand) – Fondettes (Rue de Vau Moron)	Voiture
7	12h51	13h04	Piscine	Fondettes (Rue de Vau Moron) – La Riche (Rue du Plessis)	Voiture
8	14h08	14h23	Retour domicile	La Riche (Rue du Plessis) – Fondettes (Rue de Vau Moron)	Voiture
9	17h56	18h08	Stationnement	Fondettes (Rue de Vau Moron) – Tours (Place Anatole France)	Voiture
10	18h16	18h20	Achat	Tours (Place Anatole France) – Tours (Rue Nationale)	Pied

11	18h21	18h45	Achat	Tours (Rue Nationale) – Tours (Rue Nationale)	Pied
12	18h53	18h56	Achat	Tours (Rue Nationale) – Tours (Rue Nationale)	Pied
13	19h01	19h05	Achat	Tours (Rue Nationale) – Tours (Rue Emile Zola)	Pied
14	19h20	19h24	Retour stationnement	Tours (Rue Emile Zola) – Tours (Place Anatole France)	Pied
15	19h28	19h45	Retour domicile	Tours (Place Anatole France) – Fondettes (Rue de Vau Moron)	Voiture

En vélo (journée de 9h05) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ - Arrivée	Mode
1	11h41	11h44	Stationnement	Fondettes (Rue de Vau Moron) – Fondettes (Boulevard Gustave Marchand)	Vélo
2	11h44	11h45	La Poste	Fondettes (Boulevard Gustave Marchand) – Fondettes (Boulevard Gustave Marchand)	Vélo
3	11h50	11h51		Fondettes (Boulevard Gustave Marchand) – Fondettes (Boulevard Gustave Marchand)	Vélo
4	11h54	11h57		Fondettes (Boulevard Gustave Marchand) – Fondettes (Rue Eugène Gouin)	Vélo
5	11h58	11h59	Retour stationnement	Fondettes (Rue Eugène Gouin) – Fondettes (Boulevard Gustave Marchand)	Vélo
6	11h59	12h03	Retour domicile	Fondettes (Boulevard Gustave Marchand) – Fondettes (Rue de Vau Moron)	Vélo
7	12h54	13h29	Piscine	Fondettes (Rue de Vau Moron) – La Riche (Rue du Plessis)	Vélo
8	14h33	15h13	Retour domicile	La Riche (Rue du Plessis) – Fondettes (Rue de Vau Moron)	Vélo
9	18h46	19h19	Stationnement	Fondettes (Rue de Vau Moron) – Tours (Place Anatole France)	Vélo
10	19h27	19h29	Achat	Tours (Place Anatole France) – Tours (Rue Nationale)	Vélo
11	19h30	19h32	Achat	Tours (Rue Nationale) – Tours (Rue Nationale)	Vélo

12	19h40	19h42	Achat	Tours (Rue Nationale) – Tours (Rue Nationale)	Vélo
13	19h47	19h48	Achat	Tours (Rue Nationale) – Tours (Rue Emile Zola)	Vélo
14	20h03	20h04	Retour stationnement	Tours (Rue Emile Zola) – Tours (Place Anatole France)	Vélo
15	20h08	20h46	Retour domicile	Tours (Place Anatole France) – Fondettes (Rue de Vau Moron)	Vélo

[d : 11h41] → Déplacement 1 : vélo (3 min) [a : 11h44] → Activité 1 (0 min)  
 [d : 11h44] → Déplacement 2 : vélo (1 min) [a : 11h45] → Activité 2 (5 min)  
 [d : 11h50] → Déplacement 3 : vélo (1 min) [a : 11h51] → Activité 3 (3 min)  
 [d : 11h54] → Déplacement 4 : vélo (3 min) [a : 11h57] → Activité 4 (1 min)  
 [d : 11h58] → Déplacement 5 : vélo (1 min) [a : 11h59] → Activité 5 (0 min)  
 [d : 11h59] → Déplacement 6 : vélo (4 min) [a : 12h03] → Activité 6 (51 min)  
 [d : 12h54] → Déplacement 7 : vélo (35 min) [a : 13h29] → Activité 7 (1h04)  
 [d : 14h33] → Déplacement 8 : vélo (40 min) [a : 15h13] → Activité 8 (3h33)  
 [d : 18h46] → Déplacement 9 : vélo (33 min) [a : 19h19] → Activité 9 (8 min)  
 [d : 19h27] → Déplacement 10 : vélo (2 min) [a : 19h29] → Activité 10 (1 min)  
 [d : 19h30] → Déplacement 11 : vélo (2 min) [a : 19h32] → Activité 11 (8 min)  
 [d : 19h40] → Déplacement 12 : vélo (2 min) [a : 19h42] → Activité 12 (5 min)  
 [d : 19h47] → Déplacement 13 : vélo (1 min) [a : 19h48] → Activité 13 (15 min)  
 [d : 20h03] → Déplacement 14 : vélo (1 min) [a : 20h04] → Activité 14 (4 min)  
 [d : 20h08] → Déplacement 15 : vélo (36 min) [a : 20h46]

En transport en commun (journée de 12h53) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ - Arrivée	Mode
1	11h41	11h51	Stationnement	Fondettes (Rue de Vau Moron) – Fondettes (Boulevard Gustave Marchand)	Pied
2	11h51	11h52	La Poste	Fondettes (Boulevard Gustave Marchand) – Fondettes (Boulevard Gustave Marchand)	Pied
3	11h57	11h58		Fondettes (Boulevard Gustave Marchand) – Fondettes (Boulevard Gustave Marchand)	Pied
4	12h01	12h02		Fondettes (Boulevard Gustave Marchand) – Fondettes (Rue Eugène Gouin)	Pied
5	12h03	12h05	Retour stationnement	Fondettes (Rue Eugène Gouin) – Fondettes (Boulevard Gustave Marchand)	Pied

6	12h05	12h15	Retour domicile	Fondettes (Boulevard Gustave Marchand) – Fondettes (Rue de Vau Moron)	Pied
7	13h06	13h20	Piscine	Fondettes (Rue de Vau Moron) – Fondettes (Mareuil)	Pied
8	13h42	14h10		Fondettes (Mareuil) – Tours (Bretonneau)	Bus
9	14h10	14h17		Tours (Bretonneau)– La Riche (Rue du Plessis)	Pied
10	15h34	16h22	Retour domicile	La Riche (Rue du Plessis) – Fondettes (Chantelouze)	Bus
11	16h22	16h32		Fondettes (Chantelouze) – Fondettes (Rue de Vau Moron)	Pied
12	20h05	21h58	Stationnement	Fondettes (Rue de Vau Moron) – Tours (Place Anatole France)	Pied
13	22h06	22h08	Achat	Tours (Place Anatole France) – Tours (Rue Nationale)	Pied
14	22h09	22h11	Achat	Tours (Rue Nationale) – Tours (Rue Nationale)	Pied
15	22h19	22h21	Achat	Tours (Rue Nationale) – Tours (Rue Nationale)	Pied
16	22h26	22h30	Achat	Tours (Rue Nationale) – Tours (Rue Emile Zola)	Pied
17	22h45	22h48	Retour stationnement	Tours (Rue Emile Zola) – Tours (Place Anatole France)	Pied
18	22h52	00h44 (J+1)	Retour domicile	Tours (Place Anatole France) – Fondettes (Rue de Vau Moron)	Pied

[d : 11h41] → Déplacement 1 : pied (10 min) [a : 11h51] → Activité 1 (0 min)  
 [d : 11h51] → Déplacement 2 : pied (1 min) [a : 11h52] → Activité 2 (5 min)  
 [d : 11h57] → Déplacement 3 : pied (1 min) [a : 11h58] → Activité 3 (3 min)  
 [d : 12h01] → Déplacement 4 : pied (1 min) [a : 12h02] → Activité 4 (1 min)  
 [d : 12h03] → Déplacement 5 : pied (2 min) [a : 12h05] → Activité 5 (0 min)  
 [d : 12h05] → Déplacement 6 : pied (10 min) [a : 12h15] → Activité 6 (51 min)  
 [d : 13h06] → Déplacement 7: pied (14 min) [a : 13h20] → Activité 7 (22 min)  
 [d : 13h42] → Déplacement 8 : bus (22 min) [a : 14h10] → Activité 8 (0 min)  
 [d : 14h10] → Déplacement 9 : pied (33 min) [a : 14h17] → Activité 9 (1h17)  
 [d : 15h34] → Déplacement 10 : bus (48 min) [a : 16h22] → Activité 10 (0 min)  
 [d : 16h22] → Déplacement 11 : pied (10 min) [a : 16h32] → Activité 11 (3h33)  
 [d : 20h05] → Déplacement 12 : pied (1h53) [a : 21h58] → Activité 12 (8 min)  
 [d : 22h06] → Déplacement 13 : pied (2 min) [a : 22h08] → Activité 13 (1 min)  
 [d : 22h09] → Déplacement 14 : pied (2 min) [a : 22h11] → Activité 14 (8 min)  
 [d : 22h19] → Déplacement 15 : pied (2 min) [a : 22h21] → Activité 15 (5 min)  
 [d : 22h26] → Déplacement 16 : pied (4 min) [a : 22h30] → Activité 16 (15 min)

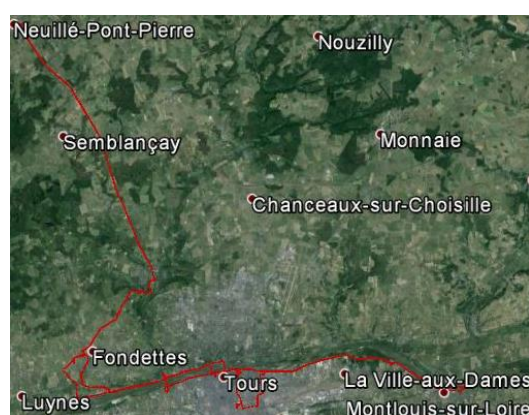
[d : 22h45] → Déplacement 17 : pied (3 min) [a : 22h48] → Activité 17 (4 min)

[d : 22h52] → Déplacement 18 : pied (1h53) [a : 00h44 J+1]

Remarque :

- En vélo, cette personne perdra une heure sur sa journée en temps de déplacement. Pour 15 déplacements, ceci est relativement faible. Cela est dû aux faibles distances de déplacement.
- En transport en commun, le trajet Fondettes – Tours Centre est plus rapide à pied qu'en bus aux heures souhaitées. En effet, la personne aurait été obligée d'attendre le lendemain pour utiliser le bus et se rendre à Tours-centre.

**Jeudi 16 Décembre 2010**



Journée initiale (journée de 12h37) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ - Arrivée	Mode
1	09h32	10h02		Fondettes (Rue Noël Carlotti) – Tours (Rue Danton)	Voiture
2	10h41	10h49		Tours (Rue Danton) – SPDC (Rue Ambroise Croizat)	Voiture
3	10h54	11h06		SPDC (Rue Ambroise Croizat) – Montlouis-sur-Loire (Chemin Tourne)	Voiture
4	12h23	12h52	Retour domicile	Montlouis-sur-Loire (Chemin Tourne) – Fondettes (Rue de Vau Moron)	Voiture
5	15h54	16h16		Fondettes (Rue de Vau Moron) – Neuillé-Pont-Pierre (Rue de Paris)	Voiture
6	18h20	18h28	Parc économique de la carrière	Neuillé-Pont-Pierre (Rue de Paris) – Charentilly (La Ribaulerie)	Voiture
7	18h32	18h47	Retour domicile	Charentilly (La Ribaulerie) – Fondettes (Rue de Vau Moron)	Voiture

8	20h16	20h34	Lycée Paul Louis Courier	Fondettes (Rue de Vau Moron) – Tours (Rue Racine)	Voiture
9	21h58	22h03	Stationnement	Tours (Rue Racine) – Tours (Quai du Pont Neuf)	Voiture
10	22h04	22h09		Tours (Quai du Pont Neuf) – Tours (Rue Eugène Sue)	Pied

En vélo (journée de 15h39) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ - Arrivée	Mode
1	09h32	10h08		Fondettes (Rue Noël Carlotti) – Tours (Rue Danton)	Vélo
2	10h47	10h57		Tours (Rue Danton) – SPDC (Rue Ambroise Croizat)	Vélo
3	11h02	11h41		SPDC (Rue Ambroise Croizat) – Montlouis-sur-Loire (Chemin Tourne)	Vélo
4	12h58	14h13	Retour domicile	Montlouis-sur-Loire (Chemin Tourne) – Fondettes (Rue de Vau Moron)	Vélo
5	17h02	18h09		Fondettes (Rue de Vau Moron) – Neuillé-Pont-Pierre (Rue de Paris)	Vélo
6	20h13	20h54	Parc économique de la carrière	Neuillé-Pont-Pierre (Rue de Paris) – Charentilly (La Ribaulterie)	Vélo
7	20h58	21h36	Retour domicile	Charentilly (La Ribaulterie) – Fondettes (Rue de Vau Moron)	Vélo
8	23h05	23h39	Lycée Paul Louis Courier	Fondettes (Rue de Vau Moron) – Tours (Rue Racine)	Vélo
9	01h03 (J+1)	01h08 (J+1)	Stationnement	Tours (Rue Racine) – Tours (Quai du Pont Neuf)	Vélo
10	01h09 (J+1)	01h11 (J+1)		Tours (Quai du Pont Neuf) – Tours (Rue Eugène Sue)	Vélo

[d : 09h32] → Déplacement 1 : vélo (36 min) [a : 10h08] → Activité 1 (39 min)

[d : 10h47] → Déplacement 2 : vélo (10 min) [a : 10h57] → Activité 2 (5 min)

[d : 11h02] → Déplacement 3 : vélo (39 min) [a : 11h41] → Activité 3 (1h17)

[d : 12h58] → Déplacement 4 : vélo (1h15) [a : 14h13] → Activité 4 (3h02)

[d : 17h02] → Déplacement 5 : vélo (1h07) [a : 18h09] → Activité 5 (2h04)

[d : 20h13] → Déplacement 6 : vélo (41 min) [a : 20h54] → Activité 6 (4 min)

[d : 20h58] → Déplacement 7 : vélo (35 min) [a : 21h36] → Activité 7 (1h29)

[d : 23h05] → Déplacement 8 : vélo (34 min) [a : 23h39] → Activité 8 (1h24)

[d : 01h03 J+1] → Déplacement 9 : vélo (5 min) [a : 01h08 J+1] → Activité 9 (1 min)

[d : 01h09 J+1] → Déplacement 10 : vélo (2 min) [a : 01h11 J+1]

En transport en commun (journée de 60h58) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ - Arrivée	Mode
1	07h15	07h52		Fondettes (Rue Noël Carlotti) – Fondettes (Edouard Branly)	Pied
2	07h52	08h19		Fondettes (Edouard Branly) – Tours (Gare Vinci)	Bus
3	08h19	08h30		Tours (Gare Vinci) – Tours (Rue Danton)	Pied
4	09h09	09h20		Tours (Rue Danton) – Tours (Gare Vinci)	Pied
5	09h20	09h24		Tours (Gare Vinci) – Saint-Pierre-des-Corps (Jéricho)	Bus
6	09h24	09h29		Saint-Pierre-des-Corps (Jéricho) – Saint-Pierre-des-Corps (Rue Ambroise Croizat)	Pied
7	09h34	09h37		Saint-Pierre-des-Corps (Rue Ambroise Croizat) – Saint-Pierre-des-Corps (Jéricho)	Pied
8	12h21	13h03		Saint-Pierre-des-Corps (Jéricho) – Montlouis-sur-Loire (L'Orbinais)	Bus
9	13h03	13h09		Montlouis-sur-Loire (L'Orbinais) – Montlouis-sur-Loire (Chemin Tourne)	Pied
10	14h26	14h34	Retour domicile	Montlouis-sur-Loire (Chemin Tourne) – Montlouis-sur-Loire (Les Brossereaux)	Pied
11	14h49	16h30		Montlouis-sur-Loire (Les Brossereaux) – Fondettes (Chantelouze)	Bus
12	16h30	16h41		Fondettes (Chantelouze) – Fondettes (Rue de Vau Moron)	Pied
13	19h43	19h44		Fondettes (Rue de Vau Moron) – Fondettes (Chantelouze)	Pied
14	05h56 (J+1)	06h23 (J+1)		Fondettes (Chantelouze) – Tours (Gare Vinci)	Bus
15	06h35 (J+1)	06h52 (J+1)		Tours (Gare Vinci) – Neuillé-Pont-Pierre (Gare)	Train
16	07h52 (J+1)	08h15 (J+1)		Neuillé-Pont-Pierre (Gare) – Neuillé-Pont-Pierre (Rue de Paris)	Pied
17	10h19 (J+1)	10h30 (J+1)	Parc économique de la carrière	Neuillé-Pont-Pierre (Rue de Paris) – Neuillé-Pont-Pierre (Gendarmerie)	Pied
18	06h35 (J+2)	06h56 (J+2)		Neuillé-Pont-Pierre (Gendarmerie) – Charentilly (Centre)	Bus

19	06h56 (J+2)	07h16 (J+2)		Charentilly (Centre) – Charentilly (La Ribaulterie)	Pied
20	07h20 (J+2)	07h40 (J+2)	Retour domicile	Charentilly (La Ribaulterie) – Charentilly (Centre)	Pied
21	13h25 (J+2)	14h05 (J+2)		Charentilly (La Ribaulterie) – Tours (Gare Vinci)	Bus
22	14h57 (J+2)	15h35 (J+2)		Tours (Gare Vinci) – Fondettes (Chantelouze)	Bus
23	15h35 (J+2)	15h45 (J+2)		Fondettes (Chantelouze) – Fondettes (Rue de Vau Moron)	Pied
24	17h14 (J+2)	17h34 (J+2)		Fondettes (Rue de Vau Moron) – Fondettes (Chantelouze)	Pied
25	17h41 (J+2)	18h12 (J+2)	Lycée Paul Louis Courier	Fondettes (Chantelouze) – Tours (Gare Vinci)	Bus
26	18h12 (J+2)	18h24 (J+2)		Tours (Gare Vinci) – Tours (Rue Racine)	Pied
27	19h48 (J+2)	20h06 (J+2)		Tours (Rue Racine) – Tours (Rue Danton)	Pied
28	20h07 (J+2)	20h13 (J+2)		Tours (Quai du Pont Neuf) – Tours (Rue Eugène Sue)	Pied

[d : 07h15] → Déplacement 1 : pied (37 min) [a : 07h52] → Activité 1 (0 min)  
 [d : 07h52] → Déplacement 2 : bus (27 min) [a : 08h19] → Activité 2 (0 min)  
 [d : 08h19] → Déplacement 3 : pied (39 min) [a : 08h30] → Activité 3 (39 min)  
 [d : 09h09] → Déplacement 4 : pied (11 min) [a : 09h20] → Activité 4 (0 min)  
 [d : 09h20] → Déplacement 5 : bus (4 min) [a : 09h24] → Activité 5 (0 min)  
 [d : 09h24] → Déplacement 6 : pied (5 min) [a : 09h29] → Activité 6 (5 min)  
 [d : 09h34] → Déplacement 7 : pied (5 min) [a : 09h39] → Activité 7 (2h44)  
 [d : 12h21] → Déplacement 8 : bus (22 min) [a : 13h03] → Activité 8 (0 min)  
 [d : 13h03] → Déplacement 9 : pied (6 min) [a : 13h09] → Activité 9 (1h17)  
 [d : 14h26] → Déplacement 10 : pied (8 min) [a : 14h34] → Activité 10 (15 min)  
 [d : 14h49] → Déplacement 11 : bus (41 min) [a : 16h30] → Activité 11 (0 min)  
 [d : 16h30] → Déplacement 12 : pied (11 min) [a : 16h41] → Activité 12 (3h03)  
 [d : 19h43] → Déplacement 13 : pied (1 min) [a : 19h44] → Activité 13 (1 min)  
 [d : 05h56 J+1] → Déplacement 14 : bus (27 min) [a : 06h23 J+1] → Activité 14 (12 min)  
 [d : 06h35 J+1] → Déplacement 15 : train 17 min) [a : 06h52 J+1] → Activité 15 (1h)  
 [d : 07h52 J+1] → Déplacement 16 : pied (25 min) [a : 08h15 J+1] → Activité 16 (2h04)  
 [d : 10h19 J+1] → Déplacement 17 : pied (11 min) [a : 10h30 J+1] → Activité 17 (20h05)  
 [d : 06h35 J+2] → Déplacement 18 : bus (21 min) [a : 06h56 J+2] → Activité 18 (0 min)  
 [d : 06h56 J+2] → Déplacement 19 : pied (20 min) [a : 07h16 J+2] → Activité 19 (4 min)  
 [d : 07h20 J+2] → Déplacement 20 : pied (20 min) [a : 07h40 J+2] → Activité 20 (5h45)  
 [d : 13h25 J+2] → Déplacement 21 : bus (40 min) [a : 14h05 J+2] → Activité 21 (52 min)  
 [d : 14h57 J+2] → Déplacement 22 : pied (38 min) [a : 15h35 J+2] → Activité 22 (0 min)  
 [d : 15h35 J+2] → Déplacement 23 : pied (10 min) [a : 15h45 J+2] → Activité 23 (1h29)

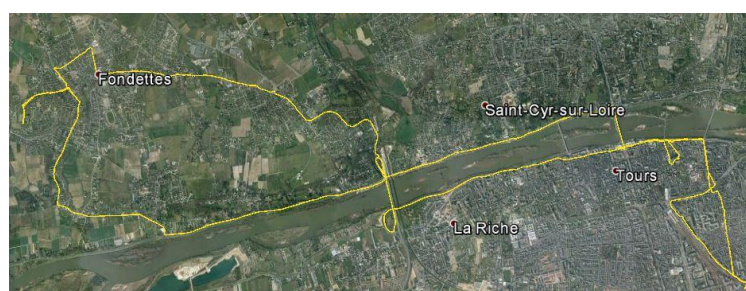
[d : 17h14 J+2] → Déplacement 24 : pied (20 min) [a : 17h34 J+2] → Activité 24 (7 min)  
 [d : 17h41 J+2] → Déplacement 25 : bus (29 min) [a : 18h12 J+2] → Activité 25 (0 min)  
 [d : 18h12 J+2] → Déplacement 26 : pied (12 min) [a : 18h24 J+2] → Activité 26 (1h24)  
 [d : 19h48 J+2] → Déplacement 27 : pied (18 min) [a : 20h06 J+2] → Activité 27 (1 min)  
 [d : 20h07 J+2] → Déplacement 28 : pied (5 min) [a : 20h13 J+2]

Remarque :

- En vélo, ce sont 3h qui sont perdues entre une journée en voiture et une journée en vélo. Cela est dû à des distances de trajet relativement élevées.
- En transport en commun, cette journée s'étale sur 2,5 jours du fait de l'utilisation de nombreuses lignes Fil Vert. L'utilisation dans ce cas des transports en commun est rendue très difficile.

► (P31-32)

**Jeudi 16 Décembre 2010**



Journée initiale (journée de 12h41) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	09h28	09h56	Acheminement	Fondettes (Rue de Vau Moron) – Tours (Rue Lavoisier)	Voiture
2	09h56	09h58	Lycée	Tours (Rue Lavoisier) – Tours (Rue de la Psalette)	Pied
3	19h04	19h05	Arrêt de bus	Tours (Rue de la Psalette) – Tours (Arrêt Château de Tours)	Pied
4	19h05	19h21	Arrêt de bus	Tours (Arrêt Château de Tours) – Tours (Arrêt Jolivet)	Bus
5	19h21	19h22	Sport	Tours (Arrêt Jolivet) – Tours (Gymnase de la Rotonde, rue Jules Guesde)	Pied
6	20h57	21h00	Arrêt de bus	Tours (Gymnase de la Rotonde, rue Jules Guesde) – Tours (Arrêt Jolivet)	Pied
7	21h04	21h17	Arrêt de bus	Tours (Arrêt Jolivet) – Tours (Arrêt Anatole France)	Bus
8	21h37	21h59	Arrêt de bus	Tours (Arrêt Anatole France) – Fondettes (Arrêt Fondettes Centre)	Bus

9	21h59	22h09	Domicile	Fondettes (Arrêt Fondettes Centre) – Fondettes (Rue de Vau Moron)	Pied
---	-------	-------	----------	--	------

En vélo (journée de 12h11) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	09h28	10h02	Lycée	Fondettes (Rue de Vau Moron) – Tours (Rue de la Psalette)	Vélo
2	19h08	19h17	Sport	Tours (Rue de la Psalette) – Tours (Gymnase de la Rotonde, rue Jules Guesde)	Vélo
3	20h54	21h39	Domicile	Tours (Gymnase de la Rotonde, rue Jules Guesde) – Fondettes (Rue de Vau Moron)	Vélo

[d : 09h28] → Déplacement 1 : vélo (34 min) [a : 10h02] → Activité 1 (9h06)

[d : 19h08] → Déplacement 2 : vélo (9 min) [a : 19h17] → Activité 2 (1h37)

[d : 20h54] → Déplacement 3 : vélo (45 min) [a : 21h39]

En transport en commun (journée de 13h00) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	09h09	09h56	Acheminement	Fondettes (Rue de Vau Moron) – Tours (Rue Lavoisier)	Bus
2	09h56	09h58	Lycée	Tours (Rue Lavoisier) – Tours (Rue de la Psalette)	Pied
3	19h04	19h05	Arrêt de bus	Tours (Rue de la Psalette) – Tours (Arrêt Château de Tours)	Pied
4	19h05	19h21	Arrêt de bus	Tours (Arrêt Château de Tours) – Tours (Arrêt Jolivet)	Bus
5	19h21	19h22	Sport	Tours (Arrêt Jolivet) – Tours (Gymnase de la Rotonde, rue Jules Guesde)	Pied
6	20h57	21h00	Arrêt de bus	Tours (Gymnase de la Rotonde, rue Jules Guesde) – Tours (Arrêt Jolivet)	Pied
7	21h04	21h17	Arrêt de bus	Tours (Arrêt Jolivet) – Tours (Arrêt Anatole France)	Bus
8	21h37	21h59	Arrêt de bus	Tours (Arrêt Anatole France) – Fondettes (Arrêt Fondettes Centre)	Bus
9	21h59	22h09	Domicile	Fondettes (Arrêt Fondettes Centre) – Fondettes (Rue de Vau Moron)	Pied

[d : 09h09] → Déplacement 1 : bus (47 min) [a : 09h56] → Activité 1 (0 min)

[d : 09h56] → Déplacement 2 : pied (2 min) [a : 09h58] → Activité 2 (09h06)

[d : 19h04] → Déplacement 3 : pied (1 min) [a : 19h05] → Activité 3 (0 min)

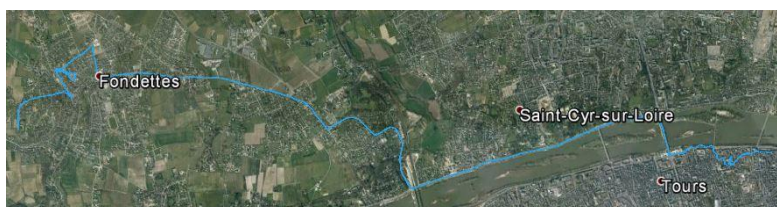
[d : 19h05] → Déplacement 4 : bus (16 min) [a : 19h21] → Activité 4 (0 min)

[d : 19h21] → Déplacement 5 : pied (1 min) [a : 19h22] → Activité 5 (1h37)  
 [d : 20h57] → Déplacement 6 : pied (3 min) [a : 21h00] → Activité 6 (4 min)  
 [d : 21h04] → Déplacement 7 : bus (13 min) [a : 21h17] → Activité 7 (20 min)  
 [d : 21h37] → Déplacement 8 : bus (22 min) [a : 21h59] → Activité 8 (0 min)  
 [d : 21h59] → Déplacement 9 : pied (10 min) [a : 22h09]

Remarque :

- En vélo, la journée ne fait que 3 trajet par rapport à la journée initiale de 9 trajet car la personne effectue beaucoup de trajet pour se rendre aux arrêts de bus, changer de bus. Ces trajets ne sont pas à réaliser en vélo. Dans ce cas, la journée en vélo est plus rapide (gain de 30 min) par rapport à la journée initiale.
- En transport en commun, pour être à l'heure au lycée, la personne devra partir à 09h09 au lieu de 09h28 pour la journée initiale.

### Samedi 18 Décembre 2010



Journée initiale (journée de 4h12) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	08h13	08h26		Fondettes (Rue de Vau Moron) – Fondettes (Arrêt Naurod)	Pied
2	08h26	08h55	Arrêt de bus	Fondettes (Arrêt Naurod) – Tours (Arrêt Place Choiseul)	Bus
3	08h55	09h10	Lycée	Tours (Arrêt Place Choiseul) – Tours (Place Grégoire de Tours)	Pied
4	12h17	12h25	Retour GPS	Tours (Place Grégoire de Tours) – Tours (Rue Blanqui)	Pied

En vélo (journée de 3h44) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	08h36	09h10	Lycée	Fondettes (Rue de Vau Moron) – Tours (Place Grégoire de Tours)	Vélo
2	12h17	12h20	Retour GPS	Tours (Place Grégoire de Tours) – Tours (Rue Blanqui)	Vélo

[d : 8h36] → Déplacement 1 : vélo (34 min) [a : 09h10] → Activité 1 (3h07)

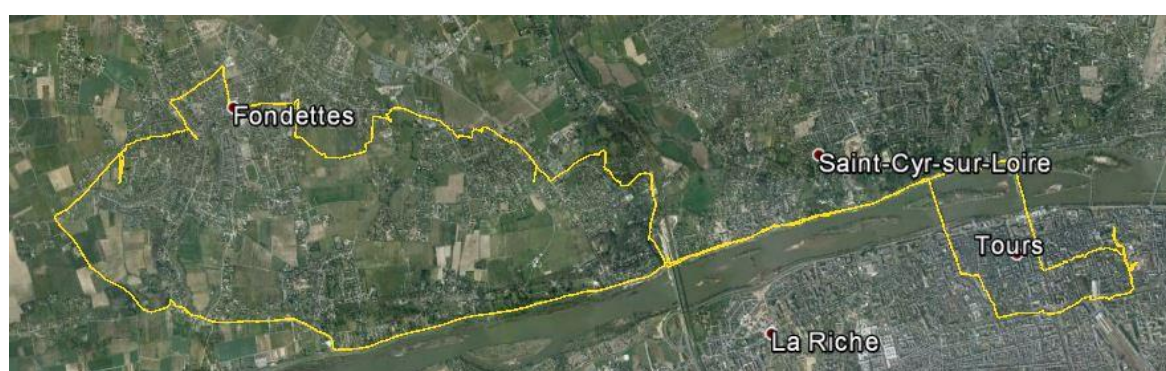
[d : 12h17] → Déplacement 2 : vélo (3 min) [a : 12h20]

Remarque :

- En vélo, il n'y a que deux déplacements aux lieux de quatre pour la journée initiale car la personne effectue trois trajets pour se rendre au lycée alors qu'un seul suffit en vélo. De plus, à vélo, la personne peut partir 23 minutes plus tard de son domicile le matin car le trajet (et la journée en générale) est plus rapide à vélo qu'en transport en commun.
- En transport en commun, la journée initiale est copiée/collée.

► (P41-42)

**Mardi 14 Décembre 2010**



Journée initiale (journée de 12h47) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	08h07	08h19	Arrêt de bus	Fondettes (Rue de Vau Moron) – Fondettes (Arrêt Fondettes Centre)	Pied
2	08h23	08h57	Arrêt de bus	Fondettes (Arrêt Fondettes Centre) – Tours (Arrêt Nationale)	Bus
3	08h57	09h08	Conservatoire	Tours (Arrêt Nationale) – Tours (Conservatoire, Rue du Petit Pré)	Pied
4	13h58	14h06	Lycée	Tours (Conservatoire, Rue du Petit Pré) – Tours (Place Grégoire de Tours)	Pied
5	15h29	15h37	Conservatoire	Tours (Place Grégoire de Tours) – Tours (Conservatoire, Rue du Petit Pré)	Pied
6	20h18	20h20	Covoiturage	Tours (Conservatoire, Rue du Petit Pré) – Tours (Boulevard Heurteloup)	Pied
7	20h21	20h42		Tours (Boulevard Heurteloup) – Fondettes (Rue de Vallières)	Voiture
8	20h51	20h54	Domicile	Fondettes (Rue de Vallières) – Fondettes (Rue de Vau Moron)	Voiture

En vélo (journée de 12h10) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	08h33	09h08	Conservatoire	Fondettes (Rue de Vau Moron) – Tours (Conservatoire, Rue du Petit Pré)	Vélo
2	13h58	13h59	Lycée	Tours (Conservatoire, Rue du Petit Pré) – Tours (Place Grégoire de Tours)	Vélo
3	15h22	15h23	Conservatoire	Tours (Place Grégoire de Tours) – Tours (Conservatoire, Rue du Petit Pré)	Vélo
4	20h04	20h43	Domicile	Tours (Conservatoire, Rue du Petit Pré) – Fondettes (Rue de Vau Moron)	Vélo

[d : 08h33] → Déplacement 1 : vélo (35 min) [a : 09h08] → Activité 1 (4h50)

[d : 09h57] → Déplacement 2 : vélo (1 min) [a : 09h58] → Activité 2 (1h23 min)

[d : 10h06] → Déplacement 3 : vélo (1 min) [a : 10h20] → Activité 3 (4h41 min)

[d : 10h26] → Déplacement 4 : vélo (39 min) [a : 10h28]

En transport en commun (journée de 15h12) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	08h07	08h19	Arrêt de bus	Fondettes (Rue de Vau Moron) – Fondettes (Arrêt Fondettes Centre)	Pied
2	08h23	08h57	Arrêt de bus	Fondettes (Arrêt Fondettes Centre) – Tours (Arrêt Nationale)	Bus
3	08h57	09h08	Conservatoire	Tours (Arrêt Nationale) – Tours (Conservatoire, Rue du Petit Pré)	Pied
4	13h58	14h06	Lycée	Tours (Conservatoire, Rue du Petit Pré) – Tours (Place Grégoire de Tours)	Pied
5	15h29	15h37	Conservatoire	Tours (Place Grégoire de Tours) – Tours (Conservatoire, Rue du Petit Pré)	Pied
6	20h18	22h19	Domicile	Tours (Conservatoire, Rue du Petit Pré) – Fondettes (Rue de Vau Moron)	Bus

[d : 08h07] → Déplacement 1 : pied (12 min) [a : 08h19] → Activité 1 (4 min)

[d : 08h23] → Déplacement 2 : bus (34 min) [a : 08h57] → Activité 2 (0 min)

[d : 08h57] → Déplacement 3 : pied (11 min) [a : 09h08] → Activité 3 (4h50)

[d : 13h58] → Déplacement 4 : pied (8 min) [a : 14h06] → Activité 4 (1h23)

[d : 15h29] → Déplacement 5 : pied (8 min) [a : 15h37] → Activité 5 (4h41)

[d : 20h18] → Déplacement 6 : pied (2h01) [a : 22h19]

Remarque :

- En vélo, on a un nombre de trajet moins conséquents par rapport à la journée initiale car la personne n'a pas besoin d'effectuer des trajets pour prendre le bus. De plus, cette personne pourra partir en vélo à 08h33 au lieu de 08h07 pour la journée initiale. La journée est plus courte en vélo.

- En transport en commun, aucun bus ne peut ramener la personne chez elle à 20h18. Il faudrait que cette personne attende le lendemain à 06h. La solution la plus plausible est donc les deux heures de marche à pied pour rentrer à son domicile.

Samedi 11 Décembre 2010



Journée initiale (journée de 14h37) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	08h44	08h47	Arrêt de bus	Tours (Rue Villeret) – Tours (Arrêt Tranchée)	Pied
2	08h48	08h51	Arrêt de bus	Tours (Arrêt Tranchée) – Tours (Arrêt Anatole France)	Bus
3	08h53	08h55	Arrêt de bus	Tours (Arrêt Anatole France) – Tours (Arrêt Château de Tours)	Bus
4	08h55	08h59	Lycée	Tours (Arrêt Château de Tours) – Tours (Arrêt Lycée Courier)	Pied
5	12h24	12h34	Domicile	Tours (Arrêt Lycée Courier) – Tours (Rue Villeret)	Bus
6	13h50	14h02		Tours (Rue Villeret) – Saint-Avertin (Boulevard Paul Doumer)	Voiture
7	17h23	17h40		Saint-Avertin (Boulevard Paul Doumer) – Tours (Rue Colbert)	Voiture
8	17h40	17h41		Tours (Rue Colbert) – Tours (Arrêt Nationale)	Pied
9	18h18	18h26	Arrêt de bus	Tours (Arrêt Nationale) – Tours (Arrêt Tranchée)	Bus
10	18h28	18h30	Domicile	Tours (Arrêt Tranchée) – Tours (Rue Villeret)	Pied

11	20h18	20h31		Tours (Rue Villeret) – Tours (Arrêt Ursulines)	Bus
12	20h36	20h45		Tours (Arrêt Ursulines) – Saint-Avertin (Boulevard Paul Doumer)	Voiture
13	22h54	23h02		Saint-Avertin (Boulevard Paul Doumer) – Tours (Rue Mirabeau)	Voiture
14	23h07	23h21	Domicile	Tours (Rue Mirabeau) – Tours (Rue Villeret)	Voiture

En vélo (journée de 15h28) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	08h48	08h59	Lycée	Tours (Rue Villeret) – Tours (Arrêt Lycée Courier)	Vélo
2	12h24	12h35	Domicile	Tours (Arrêt Lycée Courier) – Tours (Rue Villeret)	Vélo
3	13h51	14h20		Tours (Rue Villeret) – Saint-Avertin (Boulevard Paul Doumer)	Vélo
4	17h41	18h02		Saint-Avertin (Boulevard Paul Doumer) – Tours (Arrêt Nationale)	Vélo
5	18h50	19h01	Domicile	Tours (Arrêt Nationale) – Tours (Rue Villeret)	Vélo
6	20h50	21h10		Tours (Rue Villeret) – Saint-Avertin (Boulevard Paul Doumer)	Vélo
7	23h33	23h52		Saint-Avertin (Boulevard Paul Doumer) – Tours (Rue Mirabeau)	Vélo
8	23h57	00h12 (J+1)	Domicile	Tours (Rue Mirabeau) – Tours (Rue Villeret)	Vélo

[d : 08h48] → Déplacement 1 : vélo (11 min) [a : 09h08] → Activité 1 (3h25)

[d : 12h24] → Déplacement 2 : vélo (11 min) [a : 12h35] → Activité 2 (1h16)

[d : 13h51] → Déplacement 3 : vélo (29 min) [a : 14h20] → Activité 3 (3h21)

[d : 17h41] → Déplacement 4 : vélo (21 min) [a : 18h02] → Activité 4 (48 min)

[d : 18h50] → Déplacement 5 : vélo (11 min) [a : 19h01] → Activité 5 (1h48)

[d : 20h50] → Déplacement 6 : vélo (20 min) [a : 21h10] → Activité 6 (2h23)

[d : 23h33] → Déplacement 7 : vélo (19 min) [a : 23h52] → Activité 7 (5 min)

[d : 23h57] → Déplacement 8 : vélo (15 min) [a : 00h12 (J+1)]

En transport en commun (journée de 18h48) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	08h44	08h47	Arrêt de bus	Tours (Rue Villeret) – Tours (Arrêt Tranchée)	Pied

2	08h48	08h51	Arrêt de bus	Tours (Arrêt Tranchée) – Tours (Arrêt Anatole France)	Bus
3	08h53	08h55	Arrêt de bus	Tours (Arrêt Anatole France) – Tours (Arrêt Château de Tours)	Bus
4	08h55	08h59	Lycée	Tours (Arrêt Château de Tours) – Tours (Arrêt Lycée Courier)	Pied
5	12h24	12h34	Domicile	Tours (Arrêt Lycée Courier) – Tours (Rue Villeret)	Bus
6	15h03	15h58		Tours (Rue Villeret) – Saint-Avertin (Boulevard Paul Doumer)	Bus
7	19h19	19h57		Saint-Avertin (Boulevard Paul Doumer) – Tours (Rue Colbert)	Bus
8	19h57	19h58		Tours (Rue Colbert) – Tours (Arrêt Nationale)	Pied
9	21h35	21h41	Arrêt de bus	Tours (Arrêt Nationale) – Tours (Arrêt Tranchée)	Tram
10	21h43	22h21	Domicile	Tours (Arrêt Tranchée) – Tours (Rue Villeret)	Bus
11	00h09 (J+1)	00h43 (J+1)		Tours (Rue Villeret) – Tours (Arrêt Ursulines)	Pied
12	00h48 (J+1)	01h44 (J+1)		Tours (Arrêt Ursulines) – Saint-Avertin (Boulevard Paul Doumer)	Pied
13	01h53 (J+1)	02h48 (J+1)		Saint-Avertin (Boulevard Paul Doumer) – Tours (Rue Mirabeau)	Pied
14	02h53 (J+1)	03h32 (J+1)	Domicile	Tours (Rue Mirabeau) – Tours (Rue Villeret)	Pied

[d : 08h44] → Déplacement 1 : pied (3 min) [a : 08h47] → Activité 1 (1 min)

[d : 08h48] → Déplacement 2 : bus (3 min) [a : 08h51] → Activité 2 (2 min)

[d : 08h53] → Déplacement 3 : bus (2 min) [a : 08h55] → Activité 3 (0 min)

[d : 08h55] → Déplacement 4 : pied (4 min) [a : 08h59] → Activité 4 (3h25)

[d : 12h24] → Déplacement 5 : bus (10 min) [a : 12h34] → Activité 5 (2h29)

[d : 15h03] → Déplacement 6 : bus (55 min) [a : 15h58] → Activité 6 (3h21)

[d : 19h19] → Déplacement 7 : bus (38 min) [a : 19h57] → Activité 7 (0 min)

[d : 19h57] → Déplacement 8 : pied (1 min) [a : 19h58] → Activité 8 (1h37)

[d : 21h35] → Déplacement 9 : tram (6 min) [a : 21h41] → Activité 9 (2 min)

[d : 21h43] → Déplacement 10 : bus (38 min) [a : 22h21] → Activité 10 (1h48)

[d : 00h09 J+1] → Déplacement 11 : pied (34 min) [a : 00h43 J+1] → Activité 11 (5 min)

[d : 00h48 J+1] → Déplacement 12 : pied (56 min) [a : 01h44 J+1] → Activité 12 (9 min)

[d : 01h53 J+1] → Déplacement 13 : pied (55 min) [a : 02h48 J+1] → Activité 13 (5 min)

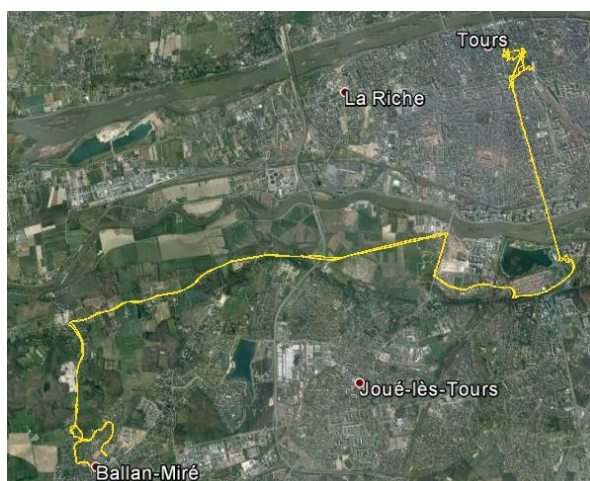
[d : 02h53 J+1] → Déplacement 14 : pied (39) [a : 03h32 J+1]

Remarque :

- En vélo, on a un nombre de trajet moins conséquents en vélo par rapport à la journée initiale car la personne n'a pas besoin d'effectuer des trajets pour prendre le bus.
- En transport en commun, cette personne devra finir sa journée à pied car à partir de 00h00 il n'y plus de transport en commun.

► (L1)

**Lundi 8 Novembre 2010**



Journée initiale (journée de 14h21) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	08h25	08h27	Ecole	Ballan-Miré (Rue des Tilleuls) – Ballan-Miré (Place du 11 Novembre)	Voiture
2	08h27	08h31	Garderie	Ballan-Miré (Place du 11 Novembre) – Ballan-Miré (Allée du 8 Mai 1945)	Pied
3	08h31	08h46	Stationnement	Ballan-Miré (Allée du 8 Mai 1945) – Tours (Parking du Lac, Pont du Lac)	Voiture
4	08h47	08h48	Arrêt de bus	Tours (Parking du Lac, Pont du Lac) – Tours (Arrêt Lac)	Pied
5	08h49	08h57	Acheminement	Tours (Arrêt Lac) – Tours (Arrêt Jean Jaurès)	Bus
6	08h57	09h06	Travail	Tours (Arrêt Jean Jaurès) – Tours (Rue Buffon)	Pied
7	13h32	13h57		Tours (Rue Buffon) – Tours (Vinci, Rue Bernard Palissy)	Pied
8	18h26	18h29	Arrêt de bus	Tours (Vinci, Rue Bernard Palissy) – Tours (Arrêt Jean Jaurès)	Pied
9	18h31	18h42	Acheminement	Tours (Arrêt Jean Jaurès) – Tours (Arrêt Lac)	Bus

10	18h42	18h44	Retour stationnement	Tours (Arrêt Lac) – Tours (Parking du Lac, Pont du Lac)	Pied
11	18h44	19h00	Domicile	Tours (Parking du Lac, Pont du Lac) – Ballan-Miré (Rue des Tilleuls)	Voiture
12	19h18	19h21	Sport	Ballan-Miré (Rue des Tilleuls) – Ballan-Miré (Avenue Jean Mermoz)	Voiture
13	20h43	20h46	Domicile	Ballan-Miré (Avenue Jean Mermoz) – Ballan-Miré (Rue des Tilleuls)	Voiture

En vélo (journée de 14h56) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	08h48	08h27	Ecole	Ballan-Miré (Rue des Tilleuls) – Ballan-Miré (Place du 11 Novembre)	Vélo
2	08h27	08h31	Garderie	Ballan-Miré (Place du 11 Novembre) – Ballan-Miré (Allée du 8 Mai 1945)	Vélo
3	08h31	09h06	Travail	Ballan-Miré (Allée du 8 Mai 1945) – Tours (Rue Buffon)	Vélo
4	13h32	13h57		Tours (Rue Buffon) – Tours (Vinci, Rue Bernard Palissy)	Vélo
5	18h26	18h29	Domicile	Tours (Vinci, Rue Bernard Palissy) – Ballan-Miré (Rue des Tilleuls)	Vélo
6	19h18	19h21	Sport	Ballan-Miré (Rue des Tilleuls) – Ballan-Miré (Avenue Jean Mermoz)	Vélo
7	20h43	20h46	Domicile	Ballan-Miré (Avenue Jean Mermoz) – Ballan-Miré (Rue des Tilleuls)	Vélo

[d : 08h48] → Déplacement 1 : vélo (4 min) [a : 08h52] → Activité 1 (0 min)

[d : 08h52] → Déplacement 2 : vélo (1 min) [a : 08h53] → Activité 2 (0 min)

[d : 08h53] → Déplacement 3 : vélo (37 min) [a : 09h30] → Activité 3 (4h26)

[d : 13h56] → Déplacement 4 : vélo (1 min) [a : 13h57] → Activité 4 (4h29)

[d : 18h26] → Déplacement 5 : vélo (40 min) [a : 19h06] → Activité 5 (49 min)

[d : 19h55] → Déplacement 6 : vélo (2 min) [a : 19h57] → Activité 6 (1h22)

[d : 21h19] → Déplacement 7 : vélo (2 min) [a : 21h21]

En transport en commun (journée de 14h07) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	08h25	08h37	Ecole	Ballan-Miré (Rue des Tilleuls) – Ballan-Miré (Place du 11 Novembre)	Pied
2	08h37	08h40	Garderie	Ballan-Miré (Place du 11 Novembre) – Ballan-Miré (Allée du 8 Mai 1945)	Pied
3	08h40	09h42	Travail	Ballan-Miré (Allée du 8 Mai 1945) – Tours (Rue Buffon)	Bus

4	14h08	14h33		Tours (Rue Buffon) – Tours (Vinci, Rue Bernard Palissy)	Pied
5	19h21	20h09	Domicile	Tours (Vinci, Rue Bernard Palissy) – Ballan-Miré (Rue des Tilleuls)	Bus
6	20h58	21h14	Sport	Ballan-Miré (Rue des Tilleuls) – Ballan-Miré (Avenue Jean Mermoz)	Pied
7	22h32	22h32	Domicile	Ballan-Miré (Avenue Jean Mermoz) – Ballan-Miré (Rue des Tilleuls)	Pied

[d : 08h25] → Déplacement 1 : pied (12 min) [a : 08h37] → Activité 1 (0 min)

[d : 08h37] → Déplacement 2 : pied (3 min) [a : 08h40] → Activité 2 (0 min)

[d : 08h40] → Déplacement 3 : bus (1h02) [a : 09h42] → Activité 3 (4h26)

[d : 14h08] → Déplacement 4 : pied (25 min) [a : 14h33] → Activité 4 (4h48)

[d : 19h21] → Déplacement 5 : bus (48 min) [a : 20h09] → Activité 5 (49 min)

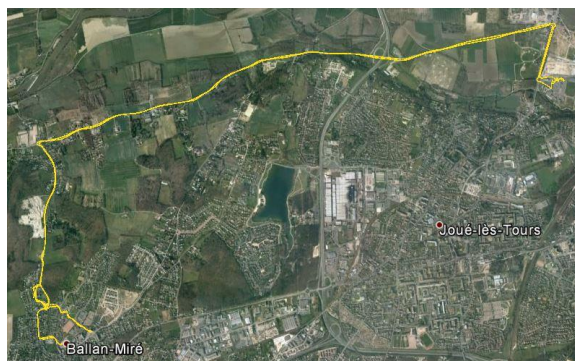
[d : 20h58] → Déplacement 7 : pied (6 min) [a : 21h04] → Activité 9 (1h22)

[d : 22h26] → Déplacement 8 : pied (6 min) [a : 22h32]

Remarque :

- En vélo, on a un nombre de trajet moins conséquents en vélo par rapport à la journée initiale car la personne n'a pas besoin d'effectuer des trajets pour prendre le bus.
- En transport en commun, la personne ne pourra être aux bons horaires de travail ni de sport.

**Samedi 6 Novembre 2010**



Journée initiale (journée de 5h48) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	10h56	11h12	Courses	Ballan-Miré (Rue des Tilleuls) – Ballan-Miré (Avenue Jean Mermoz)	Pied
2	11h15	11h28	Domicile	Ballan-Miré (Avenue Jean Mermoz) – Ballan-Miré (Rue des Tilleuls)	Pied
3	11h35	11h48	Gendarmerie	Ballan-Miré (Rue des Tilleuls) – Ballan-Miré (Rue des Tilleuls)	Pied

4	12h46	12h51	Visite Famille/Mère	Ballan-Miré (Rue des Tilleuls) – Ballan-Miré (Rue du Général Leclerc)	Vélo
5	12h54	12h59	Domicile	Ballan-Miré (Rue du Général Leclerc) – Ballan-Miré (Rue des Tilleuls)	Voiture
6	14h24	14h36	Cinéma	Ballan-Miré (Rue des Tilleuls) – Tours (CGR 2 Lions, Avenue Marcel Mérieux)	Voiture
7	16h34	16h44	Domicile	Tours (CGR 2 Lions, Avenue Marcel Mérieux) – Ballan-Miré (Rue des Tilleuls)	Voiture

En vélo (journée de 5h47) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	10h56	11h00	Courses	Ballan-Miré (Rue des Tilleuls) – Ballan-Miré (Avenue Jean Mermoz)	Vélo
2	11h03	11h07	Domicile	Ballan-Miré (Avenue Jean Mermoz) – Ballan-Miré (Rue des Tilleuls)	Vélo
3	11h14	11h17	Gendarmerie	Ballan-Miré (Rue des Tilleuls) – Ballan-Miré (Rue des Tilleuls)	Vélo
4	12h16	12h18	Visite Famille/Mère	Ballan-Miré (Rue des Tilleuls) – Ballan-Miré (Rue du Général Leclerc)	Vélo
5	12h21	12h28	Domicile	Ballan-Miré (Rue du Général Leclerc) – Ballan-Miré (Rue des Tilleuls)	Vélo
6	13h53	14h19	Cinéma	Ballan-Miré (Rue des Tilleuls) – Tours (CGR 2 Lions, Avenue Marcel Mérieux)	Vélo
7	16h17	16h43	Domicile	Tours (CGR 2 Lions, Avenue Marcel Mérieux) – Ballan-Miré (Rue des Tilleuls)	Vélo

[d : 10h56] → Déplacement 1 : vélo (4 min) [a : 11h00] → Activité 1 (3 min)

[d : 11h03] → Déplacement 2 : vélo (4 min) [a : 11h07] → Activité 2 (7 min)

[d : 11h14] → Déplacement 3 : vélo (3 min) [a : 11h17] → Activité 3 (58 min)

[d : 12h16] → Déplacement 4 : vélo (2 min) [a : 12h18] → Activité 4 (3 min)

[d : 12h21] → Déplacement 5 : vélo (7 min) [a : 12h28] → Activité 5 (1h25)

[d : 13h53] → Déplacement 6 : vélo (26 min) [a : 14h19] → Activité 6 (1h58)

[d : 16h17] → Déplacement 7 : vélo (26 min) [a : 16h43]

En transport en commun (journée de 9h24) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	10h56	11h16	Courses	Ballan-Miré (Rue des Tilleuls) – Ballan-Miré (Avenue Jean Mermoz)	Pied
2	11h19	11h32	Domicile	Ballan-Miré (Avenue Jean Mermoz) – Ballan-Miré (Rue des Tilleuls)	Pied

3	11h39	11h52	Gendarmerie	Ballan-Miré (Rue des Tilleuls) – Ballan-Miré (Rue des Tilleuls)	Pied
4	12h50	12h55	Visite Famille/Mère	Ballan-Miré (Rue des Tilleuls) – Ballan-Miré (Rue du Général Leclerc)	Pied
5	12h58	13h16	Domicile	Ballan-Miré (Rue du Général Leclerc) – Ballan-Miré (Rue des Tilleuls)	Pied
6	14h59	16h06	Cinéma	Ballan-Miré (Rue des Tilleuls) – Tours (CGR 2 Lions, Avenue Marcel Mérier)	Bus
7	19h14	20h20	Domicile	Tours (CGR 2 Lions, Avenue Marcel Mérier) – Ballan-Miré (Rue des Tilleuls)	Bus

[d : 10h56] → Déplacement 1 : pied (16 min) [a : 11h16] → Activité 1 (3 min)

[d : 11h19] → Déplacement 2 : pied (13 min) [a : 11h32] → Activité 2 (7 min)

[d : 11h39] → Déplacement 3 : pied (13 min) [a : 11h52] → Activité 3 (58 min)

[d : 12h50] → Déplacement 4 : pied (5 min) [a : 12h55] → Activité 4 (3 min)

[d : 12h58] → Déplacement 5 : pied (18 min) [a : 13h16] → Activité 5 (1h43)

[d : 14h59] → Déplacement 6 : bus (1h07) [a : 16h06] → Activité 6 (3h08)

[d : 19h14] → Déplacement 7 : bus (1h06) [a : 20h20]

Remarque :

- En vélo, la durée de la journée est la même que celle de la journée initiale.
- En transport en commun, une fois encore, le fait d'habiter à plus e 10 km de Tours est problématique pour l'utilisation des transports en commun. En transport en commun, la journée a presque doublé par rapport à la journée initiale.

► (S3)

Mardi 15 Mars 2011



Journée initiale (journée de 11h02) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	07h32	07h41	Stationnement	Mettray (Rue de Ribelleries) – Tours (Rue du Président Kennedy)	Voiture
2	07h41	07h44	Accompagnement école	Tours (Rue du Président Kennedy) – Tours (Rue Salvador Dali)	Pied
3	07h44	07h46	Retour stationnement	Tours (Rue Salvador Dali) – Tours (Rue du Président Kennedy)	Pied
4	07h47	08h08	Travail	Tours (Rue du Président Kennedy) – Tours (Allée Ferdinand de Lesseps)	Voiture
5	16h09	16h27	Stationnement	Tours (Allée Ferdinand de Lesseps) – Tours (Rue du Président Kennedy)	Voiture
6	16h27	16h30	Accompagnement école	Tours (Rue du Président Kennedy) – Tours (Rue Salvador Dali)	Pied
7	16h34	16h38	Retour stationnement	Tours (Rue Salvador Dali) – Tours (Rue du Président Kennedy)	Pied
8	16h40	16h47	Domicile	Tours (Rue du Président Kennedy) – Mettray (Rue de Ribelleries)	Voiture
9	17h07	17h10	Sport	Mettray (Rue de Ribelleries) – Mettray (Rue du Vieux Calvaire)	Voiture
10	18h13	18h22	Courses	Mettray (Rue du Vieux Calvaire) – Tours (Avenue Gustave Eiffel)	Voiture
11	18h27	18h34	Domicile	Tours (Avenue Gustave Eiffel) – Mettray (Rue des Ribelleries)	Voiture

En vélo (journée de 11h57) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	07h32	07h49	Accompagnement école	Mettray (Rue de Ribelleries) – Tours (Rue Salvador Dali)	Vélo
2	07h49	08h13	Travail	Tours (Rue Salvador Dali) – Tours (Allée Ferdinand de Lesseps)	Vélo
3	16h14	16h44	Accompagnement école	Tours (Allée Ferdinand de Lesseps) – Tours (Rue Salvador Dali)	Vélo
4	16h48	17h05	Domicile	Tours (Rue Salvador Dali) – Mettray (Rue de Ribelleries)	Vélo
5	17h25	17h31	Sport	Mettray (Rue de Ribelleries) – Mettray (Rue du Vieux Calvaire)	Vélo
6	18h44	19h08	Courses	Mettray (Rue du Vieux Calvaire) – Tours (Avenue Gustave Eiffel)	Vélo
7	19h13	19h29	Domicile	Tours (Avenue Gustave Eiffel) – Mettray (Rue des Ribelleries)	Vélo

[d : 07h32] → Déplacement 1 : vélo (17 min) [a : 07h49] → Activité 1 (0 min)

- [d : 07h49] → Déplacement 2 : vélo (24 min) [a : 08h13] → Activité 2 (8h01)  
 [d : 16h14] → Déplacement 3 : vélo (30 min) [a : 16h44] → Activité 3 (4 min)  
 [d : 16h48] → Déplacement 4 : vélo (17 min) [a : 17h05] → Activité 4 (20 min)  
 [d : 17h25] → Déplacement 5 : vélo (6 min) [a : 17h31] → Activité 5 (1h13 min)  
 [d : 18h44] → Déplacement 6 : vélo (24 min) [a : 19h08] → Activité 6 (5 min)  
 [d : 19h13] → Déplacement 7 : vélo (16 min) [a : 19h29]

En transport en commun (journée de 14h34) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	07h25	07h31	Accompagnement école	Mettray (Rue de Ribellerie) – Mettray (Arrêt Ribellerie)	Pied
2	07h31	07h41		Mettray (Arrêt Ribellerie) – Tours (Arrêt Beffroi)	Bus
3	07h41	07h42		Tours (Arrêt Beffroi) – Tours (Arrêt Beffroi)	Pied
4	07h49	07h51		Tours (Arrêt Beffroi) – Tours (Arrêt, Trois Rivières)	Bus
5	07h51	07h58		Tours (Arrêt, Trois Rivières) – Tours (Rue Salvador Dali)	Pied
6	08h04	08h12	Travail	Tours (Rue Salvador Dali) – Tours (Arrêt Christ Roi)	Pied
7	08h12	08h36		Tours (Arrêt Christ Roi) – Tours (Arrêt Heure Tranquille)	Tram
8	08h36	08h38		Tours (Arrêt Heure Tranquille) – Tours (Allée Ferdinand de Lesseps)	Pied
9	16h39	16h41	Accompagnement école	Tours (Allée Ferdinand de Lesseps) – Tours (Arrêt Heure Tranquille)	Pied
10	16h43	17h07		Tours (Arrêt Heure Tranquille) – Tours (Arrêt Christ Roi)	Tram
11	17h07	17h15		Tours (Arrêt Christ Roi) – Tours (Rue Salvador Dali)	Pied
12	17h19	17h26	Domicile	Tours (Rue Salvador Dali) – Tours (Arrêt Trois Rivières)	Pied
13	17h57	17h59	Domicile	Tours (Arrêt Trois Rivières) – Tours (Arrêt Beffroi)	Tram
14	17h59	17h59		Tours (Arrêt Beffroi) – Tours (Arrêt Beffroi)	Pied
15	18h03	18h03		Tours (Arrêt Beffroi) – Mettray (Arrêt Ribellerie)	Bus

16	18h12	18h16		Mettray (Arrêt Ribellerie) – Mettray (Rue de Ribelleries)	Pied
17	18h36	18h55	Sport	Mettray (Rue de Ribelleries) – Mettray (Rue du Vieux Calvaire)	Pied
18	20h08	21h10	Courses	Mettray (Rue du Vieux Calvaire) – Tours (Avenue Gustave Eiffel)	Pied
19	21h15	21h59	Domicile	Tours (Avenue Gustave Eiffel) – Mettray (Rue des Ribelleries)	Pied

[d : 07h25] → Déplacement 1 : pied (6 min) [a : 07h31] → Activité 1 (0 min)  
 [d : 07h31] → Déplacement 2 : bus (10 min) [a : 07h41] → Activité 2 (0 min)  
 [d : 07h41] → Déplacement 3 : pied (1 min) [a : 07h42] → Activité 3 (7 min)  
 [d : 07h49] → Déplacement 4 : bus (2 min) [a : 07h51] → Activité 4 (0 min)  
 [d : 07h51] → Déplacement 5 : pied (7 min) [a : 07h58] → Activité 5 (6 min)  
 [d : 08h04] → Déplacement 6 : pied (8 min) [a : 08h12] → Activité 6 (0 min)  
 [d : 08h12] → Déplacement 7 : tram (24 min) [a : 08h36] → Activité 7 (0 min)  
 [d : 08h36] → Déplacement 8 : pied (2 min) [a : 08h38] → Activité 8 (8h01)  
 [d : 16h39] → Déplacement 9 : pied (2 min) [a : 16h41] → Activité 9 (2 min)  
 [d : 16h43] → Déplacement 10 : tram (24 min) [a : 17h07] → Activité 10 (0 min)  
 [d : 17h07] → Déplacement 11 : pied (8 min) [a : 17h15] → Activité 11 (4 min)  
 [d : 17h19] → Déplacement 12 : pied (7 min) [a : 17h26] → Activité 12 (31 min)  
 [d : 17h57] → Déplacement 13 : tram (2 min) [a : 17h59] → Activité 13 (0 min)  
 [d : 17h59] → Déplacement 14 : pied (0 min) [a : 17h59] → Activité 14 (4 min)  
 [d : 18h03] → Déplacement 15 : bus (1 min) [a : 18h12] → Activité 15 (0 min)  
 [d : 18h12] → Déplacement 16 : pied (4 min) [a : 18h16] → Activité 16 (20 min)  
 [d : 18h36] → Déplacement 17 : pied (19 min) [a : 18h55] → Activité 17 (1h13)  
 [d : 20h08] → Déplacement 18 : pied (1h02) [a : 21h10] → Activité 18 (5 min)  
 [d : 21h15] → Déplacement 19 : pied (44 min) [a : 21h59]

Remarque :

- En vélo, pas besoin de stationnement pour l'accompagnement à l'école. Pour pouvoir être à l'heure à l'école et au travail, cette personne doit partir plus tôt.
- En transport en commun, dès le départ, sa journée commence en retard. Sauf si elle prend le bus de 6h44 le matin, elle ne peut pas arriver à l'heure à l'école et à son travail. Sur les deux derniers trajets, le choix de les faire à pied a été privilégié car ce sont des durées relativement courtes comparées à l'attente des transports en commun le lendemain matin.

► (J4)

Mardi 8 Mars 2011



Journée initiale (journée de 12h43) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	06h58	07h01	Super U Essence	Chanceaux-sur-Choisille (Rue Paul Verlaine) – Chanceaux-sur-Choisille (Avenue Saint Martin, Super U)	Voiture
2	07h04	07h21	Travail	Chanceaux-sur-Choisille (Avenue Saint Martin, Super U) – Tours (Place Neuve)	Voiture
3	11h55	11h59	Stationnement	Tours (Place Neuve) – La Riche (Parking CC La Riche Soleil)	Voiture
4	11h59	12h01	Centre commercial	La Riche (Parking CC La Riche Soleil) – La Riche (CC La Riche Soleil)	Pied
5	12h31	12h44	Galerie CC	La Riche (CC La Riche Soleil) – La Riche (CC La Riche Soleil)	Pied
6	12h44	12h49	Retour stationnement	La Riche (CC La Riche Soleil) – La Riche (Parking CC La Riche Soleil)	Pied
7	12h50	12h55	Stationnement travail	La Riche (Parking CC La Riche Soleil) – Tours (Allée Ferdinand de Lesseps)	Voiture
8	12h56	12h57	Travail	Tours (Allée Ferdinand de Lesseps) – Tours (Allée Ferdinand de Lesseps)	Pied
9	13h20	13h36		Tours (Allée Ferdinand de Lesseps) – Tours (Allée Ferdinand de Lesseps)	Pied
10	15h54	16h21	Arc	Tours (Allée Ferdinand de Lesseps) – Chanceaux-sur-Choisille (La Bourdillière S)	Voiture
11	17h33	17h35	Théâtre	Chanceaux-sur-Choisille (La Bourdillière S) – Chanceaux-sur- Choisille (Rue de la mairie)	Voiture

12	17h51	17h53	Loisirs	Chanceaux-sur-Choisille (Rue de la mairie) – Chanceaux-sur-Choisille (Rue de la Mairie)	Voiture
13	19h36	19h41	Retour domicile	Chanceaux-sur-Choisille (Rue de la Mairie) – Chanceaux-sur-Choisille (Rue Paul Verlaine)	Voiture

En vélo (journée de 13h55) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	06h58	07h40	Travail	Chanceaux-sur-Choisille (Avenue Saint Martin, Super U) – Tours (Place Neuve)	Vélo
2	12h14	12h28	Stationnement	Tours (Place Neuve) – La Riche (Parking CC La Riche Soleil)	Vélo
3	12h28	12h30	Centre commercial	La Riche (Parking CC La Riche Soleil) – La Riche (CC La Riche Soleil)	Pied
4	13h00	13h13	Galerie CC	La Riche (CC La Riche Soleil) – La Riche (CC La Riche Soleil)	Pied
5	13h13	13h18	Retour stationnement	La Riche (CC La Riche Soleil) – La Riche (Parking CC La Riche Soleil)	Pied
6	13h19	13h29	Stationnement travail	La Riche (Parking CC La Riche Soleil) – Tours (Allée Ferdinand de Lesseps)	Vélo
7	13h30	13h31	Travail	Tours (Allée Ferdinand de Lesseps) – Tours (Allée Ferdinand de Lesseps)	Pied
8	13h54	14h10		Tours (Allée Ferdinand de Lesseps) – Tours (Allée Ferdinand de Lesseps)	Pied
9	16h28	17h24	Arc	Tours (Allée Ferdinand de Lesseps) – Chanceaux-sur-Choisille (La Bourdillière S)	Vélo
10	18h36	18h41	Théâtre	Chanceaux-sur-Choisille (La Bourdillière S) – Chanceaux-sur-Choisille (Rue de la mairie)	Vélo
11	18h57	18h59	Loisirs	Chanceaux-sur-Choisille (Rue de la mairie) – Chanceaux-sur-Choisille (Rue de la Mairie)	Vélo
12	20h42	20h53	Retour domicile	Chanceaux-sur-Choisille (Rue de la Mairie) – Chanceaux-sur-Choisille (Rue Paul Verlaine)	Vélo

[d : 06h58] → Déplacement 1 : vélo (42 min) [a : 07h40] → Activité 1 (4h34)

[d : 12h14] → Déplacement 2 : vélo (14 min) [a : 12h28] → Activité 2 (0 min)

[d : 12h28] → Déplacement 3 : pied (2 min) [a : 12h30] → Activité 3 (30 min)

[d : 13h00] → Déplacement 4 : pied (13 min) [a : 13h13] → Activité 4 (0 min)

- [d : 13h13] → Déplacement 5 : pied (5 min) [a : 13h18] → Activité 5 (1 min)  
 [d : 13h19] → Déplacement 6 : vélo (10 min) [a : 13h29] → Activité 6 (1 min)  
 [d : 13h30] → Déplacement 7 : pied (1 min) [a : 13h31] → Activité 7 (23 min)  
 [d : 13h54] → Déplacement 8 : pied (16 min) [a : 14h10] → Activité 8 (2h18)  
 [d : 16h28] → Déplacement 9 : vélo (56 min) [a : 17h24] → Activité 9 (1h12)  
 [d : 18h36] → Déplacement 10 : vélo (5 min) [a : 18h41] → Activité 10 (16 min)  
 [d : 18h57] → Déplacement 11 : vélo (2 min) [a : 18h59] → Activité 11 (1h43)  
 [d : 20h42] → Déplacement 12 : vélo (11 min) [a : 20h53]

En transport en commun (journée de 17h07) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	06h58	07h00	Travail	Chanceaux-sur-Choisille (Rue Paul Verlaine) – Chanceaux-sur-Choisille (Arrêt Les Charmes)	Pied
2	07h10	07h41		Chanceaux-sur-Choisille (Arrêt Les Charmes) – Tours (Arrêt Marne)	Bus
3	07h47	08h07	Travail	Tours (Arrêt Marne) – Tours (Arrêt Palais des Sports)	Tram
4	08h07	08h10		Tours (Arrêt Palais des Sports) – Tours (Place Neuve)	Pied
5	12h44	12h50	Centre commercial	Tours (Place Neuve) – Tours (Arrêt Vénien)	Pied
6	13h18	13h33		Tours (Arrêt Vénien) – Tours (Arrêt Desmoulins)	Bus
7	13h33	13h33		Tours (Arrêt Desmoulins) – Tours (Arrêt Desmoulins)	Pied
8	13h39	13h52		Tours (Arrêts Desmoulins) – La Riche (Arrêt La Riche Soleil)	Bus
9	13h52	13h56		La Riche (Arrêt La Riche Soleil) – La Riche (La Riche Soleil, Centre Commercial)	Pied
10	14h26	14h39	Galerie CC	La Riche (La Riche Soleil, Centre Commercial) – La Riche (La Riche Soleil, Centre Commercial)	Pied
11	14h39	14h43	Travail	La Riche (La Riche Soleil, Centre Commercial) – La Riche (Arrêt La Riche Soleil)	Pied
12	15h04	15h31		La Riche (Arrêt La Riche Soleil) – Tours (Arrêt Jean Jaurès)	Bus
13	15h31	15h33		Tours (Arrêt Jean Jaurès) – Tours (Arrêt Jean Jaurès)	Pied
14	15h38	15h53		Tours (Arrêt Jean Jaurès) – Tours (Arrêt Heure Tranquille)	Tram

15	15h53	15h55		Tours (Arrêt Heure Tranquille) – Tours (Allée Ferdinand de Lesseps)	Pied
16	16h18	16h34	Travail	Tours (Allée Ferdinand de Lesseps) – Tours (Allée Ferdinand de Lesseps)	Pied
17	18h52	18h54	Arc	Tours (Allée Ferdinand de Lesseps) – Tours (Arrêt Heure Tranquille)	Pied
18	18h59	19h34		Tours (Arrêt Heure Tranquille) – Tours (Arrêt Vaucanson)	Tram
19	19h34	19h35		Tours (Arrêt Vaucanson) – Tours (Arrêt Vaucanson)	Pied
20	19h40	20h01		Tours (Arrêt Vaucanson) – Chanceaux-sur-Choisille (Arrêt Eve Lavallière)	Bus
21	20h01	20h08		Chanceaux-sur-Choisille (Arrêt Eve Lavallière) – Chanceaux-sur-Choisille (La Bourdillière S)	Pied
22	21h20	21h24	Théâtre	Chanceaux-sur-Choisille (La Bourdillière S) – Chanceaux-sur-Choisille (Rue de la mairie)	Vélo
23	21h40	21h43	Loisirs	Chanceaux-sur-Choisille (Rue de la mairie) – Chanceaux-sur-Choisille (Rue de la Mairie)	Pied
24	23h26	00h05 (J+1)	Retour domicile	Chanceaux-sur-Choisille (Rue de la Mairie) – Chanceaux-sur-Choisille (Rue Paul Verlaine)	Pied

[d : 06h58] → Déplacement 1 : pied (2 min) [a : 07h00] → Activité 1 (10 min)  
 [d : 07h10] → Déplacement 2 : bus (31 min) [a : 07h41] → Activité 2 (6 min)  
 [d : 07h47] → Déplacement 3 : tram (20 min) [a : 08h07] → Activité 3 (0 min)  
 [d : 08h07] → Déplacement 4 : pied (3 min) [a : 08h10] → Activité 4 (4h34)  
 [d : 12h44] → Déplacement 5 : pied (6 min) [a : 12h50] → Activité 5 (28 min)  
 [d : 13h18] → Déplacement 6 : bus (15 min) [a : 13h33] → Activité 6 (0 min)  
 [d : 13h33] → Déplacement 7 : pied (0 min) [a : 13h33] → Activité 7 (6 min)  
 [d : 13h39] → Déplacement 8 : bus (13 min) [a : 13h52] → Activité 8 (0 min)  
 [d : 13h52] → Déplacement 9 : pied (4 min) [a : 13h56] → Activité 9 (30 min)  
 [d : 14h26] → Déplacement 10 : pied (13 min) [a : 14h39] → Activité 10 (0 min)  
 [d : 14h39] → Déplacement 11 : pied (4 min) [a : 14h43] → Activité 11 (21 min)  
 [d : 15h04] → Déplacement 12 : bus (27 min) [a : 15h31] → Activité 12 (0 min)  
 [d : 15h31] → Déplacement 13 : pied (2 min) [a : 15h33] → Activité 13 (5 min)  
 [d : 15h38] → Déplacement 14 : bus (15 min) [a : 15h53] → Activité 14 (0 min)  
 [d : 15h53] → Déplacement 15 : pied (2 min) [a : 15h55] → Activité 15 (23 min)  
 [d : 16h18] → Déplacement 16 : pied (16 min) [a : 16h34] → Activité 16 (2h18)  
 [d : 18h52] → Déplacement 17 : pied (2 min) [a : 18h54] → Activité 17 (5 min)  
 [d : 18h59] → Déplacement 18 : tram (35 min) [a : 19h34] → Activité 18 (0 min)  
 [d : 19h34] → Déplacement 19 : pied (1 min) [a : 19h35] → Activité 19 (5 min)  
 [d : 19h40] → Déplacement 20 : bus (21 min) [a : 20h01] → Activité 20 (0 min)  
 [d : 20h01] → Déplacement 21 : pied (7 min) [a : 20h08] → Activité 21 (1h12)  
 [d : 21h20] → Déplacement 22 : pied (4 min) [a : 21h24] → Activité 22 (16 min)

[d : 21h40] → Déplacement 23 : pied (3 min) [a : 21h43] → Activité 23 (1h43)

[d : 23h26] → Déplacement 24 : (39 min) [a : 00h05 J+1]

Remarque :

- En vélo, cette personne ne peut pas être présente aux bons horaires pour son travail et ses loisirs. En partant plus tôt, elle peut être à l'heure pour son travail mais sera en retard pour ses autres activités qui suivent.
- En transport en commun, cette personne n'est pas présente aux bons horaires de travail et de loisirs.

**Samedi 12 Mars 2011**



Journée initiale (journée de 1h53) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	09h16	09h24		Chanceaux-sur-Choisille (Rue Paul Verlaine) – Notre-Dame-d'Oé (Rue Robert Schuman)	Voiture
2	09h33	09h41		Notre-Dame-d'Oé (Rue Robert Schuman) – Chanceaux-sur-Choisille (La Bourdillière S)	Voiture
3	10h39	10h42		Chanceaux-sur-Choisille (La Bourdillière S) – Chanceaux-sur-Choisille (Rue de la mairie)	Voiture
4	10h53	10h56		Chanceaux-sur-Choisille (Rue de la mairie) – Chanceaux-sur-Choisille (Avenue de la Langennière)	Voiture
5	11h08	11h09		Chanceaux-sur-Choisille (Avenue de la Langennière) – Chanceaux-sur-Choisille (Rue Paul Verlaine)	Voiture

En vélo (journée de 2h25) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	09h16	09h30		Chanceaux-sur-Choisille (Rue Paul Verlaine) – Notre-Dame-d'Oé (Rue Robert Schuman)	Vélo

2	09h39	10h00		Notre-Dame-d'Oé (Rue Robert Schuman) – Chanceaux-sur-Choisille (La Bourdillière S)	Vélo
3	10h58	11h03		Chanceaux-sur-Choisille (La Bourdillière S) – Chanceaux-sur-Choisille (Rue de la mairie)	Vélo
4	11h14	11h25		Chanceaux-sur-Choisille (Rue de la mairie) – Chanceaux-sur-Choisille (Avenue de la Langennière)	Vélo
5	11h37	11h41	Retour domicile	Chanceaux-sur-Choisille (Avenue de la Langennière) – Chanceaux-sur-Choisille (Rue Paul Verlaine)	Vélo

[d : 09h16] → Déplacement 1 : vélo (24 min) [a : 09h30] → Activité 1 (9 min)

[d : 09h39] → Déplacement 2 : vélo (21 min) [a : 10h00] → Activité 2 (58 min)

[d : 10h58] → Déplacement 3 : vélo (5 min) [a : 11h03] → Activité 3 (11 min)

[d : 11h14] → Déplacement 4 : vélo (11 min) [a : 11h25] → Activité 4 (12 min)

[d : 11h37] → Déplacement 5 : vélo (4 min) [a : 11h41]

En transport en commun (journée de 3h47) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	09h16	09h18		Chanceaux-sur-Choisille (Rue Paul Verlaine) – Chanceaux-sur-Choisille (Arrêt Les Charmes)	Pied
2	09h50	10h11		Chanceaux-sur-Choisille (Arrêt Les Charmes) – Notre-Dame-d'Oé (Arrêt L'Arche D'Oé)	Bus
3	10h11	10h17		Notre-Dame-d'Oé (Arrêt L'Arche D'Oé) – Notre- Dame-d'Oé (Rue Robert Schuman)	Pied
4	10h26	10h33		Notre-Dame-d'Oé (Rue Robert Schuman) – Notre-Dame-d'Oé (Arrêt L'Arche D'Oé)	Pied
5	10h40	10h52		Notre-Dame-d'Oé (Arrêt L'Arche D'Oé) – Chanceaux-sur-Choisille (Arrêt Eve Lavallière)	Bus
6	10h52	11h00		Chanceaux-sur-Choisille (Arrêt Eve Lavallière) – Chanceaux-sur-Choisille (La Bourdillière S)	Pied
7	11h58	12h01		Chanceaux-sur-Choisille (La Bourdillière S) – Chanceaux-sur-Choisille (Rue de la mairie)	Pied
8	12h12	12h44		Chanceaux-sur-Choisille (Rue de la mairie) – Chanceaux-sur-Choisille (Avenue de la Langennière)	Pied
9	12h56	13h03	Retour domicile	Chanceaux-sur-Choisille (Avenue de la Langennière) – Chanceaux-sur-Choisille (Rue Paul Verlaine)	Pied

[d : 09h16] → Déplacement 1 : pied (2 min) [a : 09h18] → Activité 1 (32 min)

[d : 09h50] → Déplacement 2 : bus (21 min) [a : 10h11] → Activité 2 (0 min)

[d : 10h11] → Déplacement 3 : pied (6 min) [a : 10h17] → Activité 3 (9 min)

- [d : 10h26] → Déplacement 4 : pied (7 min) [a : 10h33] → Activité 4 (7 min)  
 [d : 10h40] → Déplacement 5 : bus (12 min) [a : 10h52] → Activité 5 (0 min)  
 [d : 10h52] → Déplacement 6 : pied (8 min) [a : 11h00] → Activité 6 (58 min)  
 [d : 11h58] → Déplacement 7 : pied (3 min) [a : 12h01] → Activité 7 (11 min)  
 [d : 12h12] → Déplacement 8 : pied (32 min) [a : 12h44] → Activité 8 (12 min)  
 [d : 12h56] → Déplacement 9 : pied (7 min) [a : 13h03]

Remarque :

- En vélo, sa journée se rallonge très peu. Prendre sa voiture sur des durées de trajets aussi courtes est inutile.
- En transport en commun, sa journée est allongée de quelques heures. Malgré les courtes durées de trajets, l'attente des transports est trop longue.

► (N2)

**Mardi 2 Novembre 2010**



Journée initiale (journée de 10h50) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	07h32	07h53	Acheminement	Luze (La Grande Maison) – Noyant-de-Touraine (Allée de la Gare)	Voiture
2	08h18	08h38	Acheminement	Noyant-de-Touraine (Allée de la Gare) – Tours (Gare de Tours)	Train
3	08h38	08h43	Acheminement	Tours (Gare de Tours) – Tours (Arrêt Jean Jaurès)	Pied
4	08h45	08h58	Travail	Tours (Arrêt Jean Jaurès) – Tours (Arrêt Michelin)	Bus
5	16h51	17h08	Acheminement	Tours (Arrêt Michelin) – Tours (Arrêt Jean Jaurès)	Bus

6	17h10	17h14	Acheminement	Tours (Arrêt Jean Jaurès) – Tours (Gare de Tours)	Pied
7	17h37	18h00	Acheminement	Tours (Gare de Tours) – Noyant-de-Touraine (Allée de la Gare)	Train
8	18h03	18h22	Domicile	Noyant-de-Touraine (Allée de la Gare) – Luze (La Grande Maison)	Voiture

En vélo (journée de 17h23) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	07h32	10h07	Travail	Luze (La Grande Maison) – Tours (Arrêt Michelin)	Vélo
2	22h17	00h55 (J+1)	Domicile	Tours (Arrêt Michelin) – Luze (La Grande Maison)	Vélo

[d : 07h32] → Déplacement 1 : vélo (2h35) [a : 11h15] → Activité 1 (10h10)

[d : 17h49] → Déplacement 2 : vélo (2h38) [a : 00h55 J+1]

En transport en commun (journée de 13h33) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	04h49	08h18	Acheminement	Luze (La Grande Maison) – Noyant-de-Touraine (Allée de la Gare)	Pied
2	08h18	08h38	Acheminement	Noyant-de-Touraine (Allée de la Gare) – Tours (Gare de Tours)	Train
3	08h38	08h43	Acheminement	Tours (Gare de Tours) – Tours (Arrêt Jean Jaurès)	Pied
4	08h45	08h58	Travail	Tours (Arrêt Jean Jaurès) – Tours (Arrêt Michelin)	Bus
5	16h51	17h08	Acheminement	Tours (Arrêt Michelin) – Tours (Arrêt Jean Jaurès)	Bus
6	17h10	17h14	Acheminement	Tours (Arrêt Jean Jaurès) – Tours (Gare de Tours)	Pied
7	17h37	18h00	Acheminement	Tours (Gare de Tours) – Noyant-de-Touraine (Allée de la Gare)	Train
8	18h03	18h22	Domicile	Noyant-de-Touraine (Allée de la Gare) – Luze (La Grande Maison)	Pied

[d : 04h24] → Déplacement 1 : pied (3h29) [a : 08h18] → Activité 1 (25 min)

[d : 08h18] → Déplacement 2 : pied (20 min) [a : 08h38] → Activité 2 (0 min)

[d : 08h38] → Déplacement 3 : pied (5 min) [a : 08h43] → Activité 3 (2 min)

[d : 08h45] → Déplacement 4 : pied (13 min) [a : 08h58] → Activité 4 (7h53)

[d : 16h51] → Déplacement 5 : pied (17 min) [a : 17h08] → Activité 5 (2 min)

[d : 17h10] → Déplacement 6 : pied (4 min) [a : 17h14] → Activité 6 (23 min)

[d : 17h37] → Déplacement 7 : pied (23 min) [a : 18h00] → Activité 7 (3 min)

[d : 18h03] → Déplacement 8 : pied (19 min) [a : 18h22]

Remarque :

- En vélo, nous n'avons que 2 déplacements à vélo au lieu de 8 pour la journée initiale, cela s'explique par le fait que la personne fait beaucoup de déplacements pour se rendre à la gare et pour se rendre au bus. Ces déplacements ne sont donc pas nécessaires pour un déplacement en vélo uniquement. La personne devra terminer le travail à 22h17. Enfin, le trajet domicile-travail en vélo est très long : 2h35.
- En transport en commun, pour que la personne puisse avoir son train le matin, il faudra qu'elle parte à au lieu de 07h32. Le trajet pour rejoindre Noyant-de-Touraine s'effectuera à pied et prendra 3h29 min. Il serait alors conseillé à la personne de prendre son vélo pour effectuer ce trajet et de laisser son vélo à la gare (gain de 2h29).

► (J3)

Lundi 15 Novembre 2010



Journée initiale (journée de 11h46) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	09h04	09h09	?	Montlouis-sur-Loire (Rue Jacques-Marie Rougé) – Montlouis-sur-Loire (Rue Georges Courteline)	Voiture
2	09h36	10h06	?	Montlouis-sur-Loire (Rue Georges Courteline) – Chargé (Rue des grosses pierres)	Voiture
3	10h11	10h13	?	Chargé (Rue des grosses pierres) – Amboise (Rue de Saint-Règle)	Voiture
4	10h43	10h44	?	Amboise (Rue de Saint-Règle) – Amboise (Chemin du Roi)	Pied ?
5	10h57	10h59	?	Amboise (Chemin du Roi) – Chargé (Rue des grosses pierres)	Voiture
6	11h03	11h39	?	Chargé (Rue des grosses pierres) – Tours (Rue Louis Blériot)	Voiture
7	12h11	12h16	?	Tours (Rue Louis Blériot) – Tours (Rue Baptiste Marcet)	Voiture

8	12h38	12h56	?	Tours (Rue Baptiste Marcet) – Tours (Rue de la Fuye)	Voiture
9	13h31	13h46	?	Tours (Rue de la Fuye) – Montlouis-sur Loire (Place François Mitterrand)	Voiture
10	14h31	14h34	Domicile	Montlouis-sur Loire (Place François Mitterrand) - Montlouis-sur-Loire (Rue Jacques-Marie Rougé)	Voiture
11	14h58	15h04	?	Montlouis-sur-Loire (Rue Jacques-Marie Rougé) – Montlouis-sur-Loire (Rue Madeleine Vernet)	Voiture
12	16h10	16h16	?	Montlouis-sur-Loire (Rue Madeleine Vernet) – Montlouis-sur-Loire (Avenue Gabrielle D'Estrée)	Voiture
13	16h57	17h02	Domicile	Montlouis-sur-Loire (Avenue Gabrielle D'Estrée) - Montlouis-sur-Loire (Rue Jacques-Marie Rougé)	Voiture
14	18h55	19h01	?	Montlouis-sur-Loire (Rue Jacques-Marie Rougé) – Montlouis-sur-Loire (Route de Saint-Aignan)	Voiture
15	19h39	19h45	Domicile	Montlouis-sur-Loire (Route de Saint-Aignan) - Montlouis-sur-Loire (Rue Jacques-Marie Rougé)	Voiture
16	20h28	20h37	?	Montlouis-sur-Loire (Rue Jacques-Marie Rougé) – Vouvray (Route de Vernou)	Voiture
17	20h42	20h50	Domicile	Vouvray (Route de Vernou) - Montlouis-sur-Loire (Rue Jacques-Marie Rougé)	Voiture

En vélo (journée de 15h51) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	09h04	09h44	?	Montlouis-sur-Loire (Rue Jacques-Marie Rougé) – Montlouis-sur-Loire (Rue Georges Courteline)	Vélo
2	10h11	11h49	?	Montlouis-sur-Loire (Rue Georges Courteline) – Chargé (Rue des grosses pierres)	Vélo
3	11h54	11h57	?	Chargé (Rue des grosses pierres) – Amboise (Rue de Saint-Règle)	Vélo
4	12h27	12h28	?	Amboise (Rue de Saint-Règle) – Amboise (Chemin du Roi)	Vélo
5	12h41	12h42	?	Amboise (Chemin du Roi) – Chargé (Rue des grosses pierres)	Vélo
6	12h46	14h22	?	Chargé (Rue des grosses pierres) – Tours (Rue Louis Blériot)	Vélo

7	14h54	15h00	?	Tours (Rue Louis Blériot) – Tours (Rue Baptiste Marcet)	Vélo
8	15h22	15h42	?	Tours (Rue Baptiste Marcet) – Tours (Rue de la Fuye)	Vélo
9	16h27	17h08	?	Tours (Rue de la Fuye) – Montlouis-sur Loire (Place François Mitterrand)	Vélo
10	17h53	17h55	Domicile	Montlouis-sur Loire (Place François Mitterrand) - Montlouis-sur-Loire (Rue Jacques-Marie Rougé)	Vélo
11	18h29	18h38	?	Montlouis-sur-Loire (Rue Jacques-Marie Rougé) – Montlouis-sur-Loire (Rue Madeleine Vernet)	Vélo
12	19h44	19h50	?	Montlouis-sur-Loire (Rue Madeleine Vernet) – Montlouis-sur-Loire (Avenue Gabrielle D'Estrée)	Vélo
13	20h31	20h39	Domicile	Montlouis-sur-Loire (Avenue Gabrielle D'Estrée) - Montlouis-sur-Loire (Rue Jacques-Marie Rougé)	Vélo
14	22h32	22h48	?	Montlouis-sur-Loire (Rue Jacques-Marie Rougé) – Montlouis-sur-Loire (Route de Saint-Aignan)	Vélo
15	23h26	23h40	Domicile	Montlouis-sur-Loire (Route de Saint-Aignan) - Montlouis-sur-Loire (Rue Jacques-Marie Rougé)	Vélo
16	00h23 (J+1)	00h35 (J+1)	?	Montlouis-sur-Loire (Rue Jacques-Marie Rougé) – Vouvray (Route de Vernou)	Vélo
17	00h40 (J+1)	00h55 (J+1)	Domicile	Vouvray (Route de Vernou) - Montlouis-sur-Loire (Rue Jacques-Marie Rougé)	Vélo

[d : 09h04] → Déplacement 1 : vélo (40 min) [a : 09h44] → Activité 1 (27 min)  
 [d : 10h11] → Déplacement 2 : vélo (1h38) [a : 11h49] → Activité 2 (5 min)  
 [d : 11h54] → Déplacement 3 : vélo (3 min) [a : 11h57] → Activité 3 (30 min)  
 [d : 12h27] → Déplacement 4 : vélo (1 min) [a : 12h28] → Activité 4 (13 min)  
 [d : 12h41] → Déplacement 5 : vélo (1 min) [a : 12h42] → Activité 5 (4 min)  
 [d : 12h46] → Déplacement 6 : vélo (1h36) [a : 14h22] → Activité 6 (32 min)  
 [d : 14h54] → Déplacement 7 : vélo (6 min) [a : 15h00] → Activité 7 (22 min)  
 [d : 15h22] → Déplacement 8 : vélo (20 min) [a : 15h42] → Activité 8 (35 min)  
 [d : 16h27] → Déplacement 9 : vélo (41 min) [a : 17h08] → Activité 9 (45 min)  
 [d : 17h53] → Déplacement 10 : vélo (2 min) [a : 17h55] → Activité 10 (24 min)  
 [d : 18h29] → Déplacement 11 : vélo (9 min) [a : 18h38] → Activité 11 (1h06)  
 [d : 19h44] → Déplacement 12 : vélo (6 min) [a : 19h50] → Activité 12 (41 min)  
 [d : 20h31] → Déplacement 13 : vélo (8 min) [a : 20h39] → Activité 13 (1h53)  
 [d : 22h32] → Déplacement 14 : vélo (16 min) [a : 22h48] → Activité 14 (38 min)  
 [d : 23h26] → Déplacement 15 : vélo (14 min) [a : 23h40] → Activité 15 (43 min)  
 [d : 00h23 J+1] → Déplacement 16 : vélo (12 min) [a : 00h35 J+1] → Activité 16 (5 min)  
 [d : 00h40 J+1] → Déplacement 17 : vélo (15 min) [a : 00h55 J+1]

En transport en commun (journée de 53h31) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	09h04	09h17	?	Montlouis-sur-Loire (Rue Jacques-Marie Rougé) – Montlouis-sur-Loire (Rue Georges Courteline)	Pied
2	09h44	09h47	?	Montlouis-sur-Loire (Rue Georges Courteline) – Montlouis-sur-Loire (Arrêt Saule Michaud)	Pied
3	12h50	13h21		Montlouis-sur-Loire (Arrêt Saule Michaud) – Amboise (Arrêt Théâtre)	Bus
4	13h21	14h10		Amboise (Arrêt Théâtre) – Chargé (Rue des grosses pierres)	Pied
5	14h15	14h25	?	Chargé (Rue des grosses pierres) – Amboise (Rue de Saint-Règle)	Pied
6	14h55	15h02	?	Amboise (Rue de Saint-Règle) – Amboise (Chemin du Roi)	Pied
7	15h15	15h21	?	Amboise (Chemin du Roi) – Chargé (Rue des grosses pierres)	Pied
8	15h25	16h14	?	Chargé (Rue des grosses pierres) – Amboise (Arrêt Théâtre)	Pied
9	16h20	17h09		Amboise (Arrêt Théâtre) – Tours (Arrêt Halte Routière)	Bus
10	17h09	17h13		Tours (Arrêt Halte Routière) – Tours (Arrêt Gare Vinci)	Pied
11	17h14	17h29		Tours (Arrêt Gare Vinci) – Tours (Arrêt Lycée Vaucanson)	Bus
12	17h29	17h39		Tours (Arrêt Lycée Vaucanson) – Tours (Rue Louis Blériot)	Pied
13	18h11	18h19	?	Tours (Rue Louis Blériot) – Tours (Arrêt Nobel)	Pied
14	18h31	18h36		Tours (Arrêt Nobel) – Tours (Arrêt Danemark)	Bus
15	18h36	18h46		Tours (Arrêt Danemark) – Tours (Rue Baptiste Marcet)	Pied
16	19h08	19h17	?	Tours (Rue Baptiste Marcet) – Tours (Arrêt Danemark)	Pied
17	19h22	19h30		Tours (Arrêt Danemark) – Tours (Arrêt Lycée Vaucanson)	Bus
18	19h35	19h44		Tours (Arrêt Lycée Vaucanson) – Tours (Arrêt Mirabeau)	Bus
19	19h44	19h55		Tours (Arrêt Mirabeau) – Tours (Rue de la Fuye)	Pied

20	20h30	20h33	?	Tours (Rue de la Fuye) – Tours (Arrêt Deslandes)	Pied
21	20h57	21h02		Tours (Arrêt Deslandes) – Tours (Arrêt Gare Vinci)	Bus
22	21h02	21h06		Tours (Arrêt Gare Vinci) – Tours (Halte Routière)	Pied
23	06h55 (J+1)	07h18 (J+1)		Tours (Halte Routière) – Montlouis-sur-Loire (Arrêt La Paix)	Bus
24	07h18 (J+1)	07h21 (J+1)		Montlouis-sur-Loire (Arrêt La Paix) – Montlouis-sur Loire (Place François Mitterrand)	Pied
25	08h06 (J+1)	08h14 (J+1)	Domicile	Montlouis-sur Loire (Place François Mitterrand) - Montlouis-sur-Loire (Rue Jacques-Marie Rougé)	Pied
26	08h38 (J+1)	08h42 (J+1)	?	Montlouis-sur-Loire (Rue Jacques-Marie Rougé) – Montlouis-sur-Loire (Arrêt Pierre Maître)	Pied
27	09h21 (J+1)	09h32 (J+1)		Montlouis-sur-Loire (Arrêt Pierre Maître) – Montlouis-sur-Loire (Arrêt L'Orbinais)	Bus
28	09h32 (J+1)	09h36 (J+1)		Montlouis-sur-Loire (Arrêt L'Orbinais) – Montlouis-sur-Loire (Rue Madeleine Vernet)	Pied
29	10h42 (J+1)	10h59 (J+1)	?	Montlouis-sur-Loire (Rue Madeleine Vernet) – Montlouis-sur-Loire (Arrêt La Barre/D40)	Pied
30	11h35 (J+1)	11h47 (J+1)		(Arrêt La Barre/D40) – Montlouis-sur-Loire (Arrêt La Bourdaisière)	Bus
31	11h47 (J+1)	11h53 (J+1)		Montlouis-sur-Loire (Arrêt La Bourdaisière) – Montlouis-sur-Loire (Avenue Gabrielle D'Estrée)	Pied
32	12h34 (J+1)	12h52 (J+1)	Domicile	Montlouis-sur-Loire (Avenue Gabrielle D'Estrée) – Montlouis-sur-Loire (Arrêt Anatole France)	Pied
33	13h13 (J+1)	13h17 (J+1)		Montlouis-sur-Loire (Arrêt Anatole France) – Montlouis-sur-Loire (Arrêt Pierre Maître)	Bus
34	13h17 (J+1)	13h21 (J+1)		Montlouis-sur-Loire (Arrêt Pierre Maître) – Montlouis-sur-Loire (Rue Jacques-Marie Rougé)	Pied
35	15h14 (J+1)	15h18 (J+1)	?	Montlouis-sur-Loire (Rue Jacques-Marie Rougé) – Montlouis-sur-Loire (Arrêt Pierre Maître)	Pied
36	16h51 (J+1)	16h57 (J+1)		Montlouis-sur-Loire (Arrêt Pierre Maître) – Montlouis-sur-Loire (Arrêt Sénateur Belle)	Bus

37	17h38 (J+1)	17h53 (J+1)		Montlouis-sur-Loire (Arrêt Sénateur Belle) - Montlouis-sur-Loire (Arrêt Milletière-Saint- Aignan)	Bus
38	17h53 (J+1)	17h56 (J+1)		Montlouis-sur-Loire (Arrêt Milletière-Saint- Aignan) - Montlouis-sur-Loire (Route de Saint-Aignan)	Pied
39	18h34 (J+1)	18h37 (J+1)		Montlouis-sur-Loire (Route de Saint- Aignan) - Montlouis-sur-Loire (Arrêt Milletière-Saint-Aignan)	Pied
40	06h44 (J+2)	06h56 (J+2)	Domicile	Montlouis-sur-Loire (Arrêt Milletière-Saint- Aignan) – Montlouis-sur-Loire (Arrêt La Paix)	Bus
41	06h56 (J+2)	07h05 (J+2)		Montlouis-sur-Loire (Arrêt La Paix) – Montlouis-sur-Loire (Rue Jacques-Marie Rougé)	Pied
42	07h48 (J+2)	07h57 (J+2)		Montlouis-sur-Loire (Rue Jacques-Marie Rougé) – Montlouis-sur-Loire (Arrêt La Paix)	Pied
43	08h19 (J+2)	08h48 (J+2)	?	Montlouis-sur-Loire (Arrêt La Paix) – Tours (Halte Routière)	Bus
44	12h25 (J+2)	12h40 (J+2)		Tours (Halte Routière) – Vouvray (Arrêt La Croix-Buisée)	Bus
45	12h40 (J+2)	12h41 (J+2)		Vouvray (Arrêt La Croix-Buisée) – Vouvray (Route de Vernou)	Pied
46	12h46 (J+2)	12h47 (J+2)		Vouvray (Route de Vernou) - Vouvray (Arrêt La Croix-Buisée)	Pied
47	13h35 (J+2)	14h00 (J+2)		Vouvray (Arrêt La Croix-Buisée) - Tours (Halte Routière)	Bus
48	14h10 (J+2)	14h31 (J+2)	Domicile	Tours (Halte Routière) - Montlouis-sur-Loire (Arrêt Pierre Maître)	Bus
49	14h31 (J+2)	14h35 (J+2)		Montlouis-sur-Loire (Arrêt Pierre Maître) - Montlouis-sur-Loire (Rue Jacques-Marie Rougé)	Pied

[d : 09h04] → Déplacement 1 : pied (13 min) [a : 09h17] → Activité 1 (27 min)

[d : 09h44] → Déplacement 2 : pied (3 min) [a : 09h47] → Activité 2 (3h03)

[d : 12h50] → Déplacement 3 : bus (31 min) [a : 13h21] → Activité 3 (0 min)

[d : 13h21] → Déplacement 4 : pied (49 min) [a : 14h10] → Activité 4 (5 min)

[d : 14h15] → Déplacement 5 : pied (10 min) [a : 14h25] → Activité 5 (30 min)

[d : 14h55] → Déplacement 6 : pied (7 min) [a : 15h02] → Activité 6 (13 min)

[d : 15h15] → Déplacement 7 : pied (6 min) [a : 15h21] → Activité 7 (4 min)

[d : 15h25] → Déplacement 8 : pied (49 min) [a : 16h14] → Activité 8 (6 min)

[d : 16h20] → Déplacement 9 : bus (49 min) [a : 17h09] → Activité 9 (0 min)

[d : 17h09] → Déplacement 10 : pied (4 min) [a : 17h13] → Activité 10 (1 min)

[d : 17h14] → Déplacement 11 : bus (15 min) [a : 17h29] → Activité 11 (0 min)  
[d : 17h29] → Déplacement 12 : pied (10 min) [a : 17h39] → Activité 12 (32 min)  
[d : 18h11] → Déplacement 13 : pied (8 min) [a : 18h19] → Activité 13 (12 min)  
[d : 18h31] → Déplacement 14 : bus (5 min) [a : 18h36] → Activité 14 (0 min)  
[d : 18h36] → Déplacement 15 : pied (10 min) [a : 18h46] → Activité 15 (22 min)  
[d : 19h08] → Déplacement 16 : pied (9 min) [a : 19h17] → Activité 16 (5 min)  
[d : 19h22] → Déplacement 17 : bus (8 min) [a : 19h30] → Activité 17 (5 min)  
[d : 19h35] → Déplacement 18 : bus (9 min) [a : 19h44] → Activité 18 (0 min)  
[d : 19h44] → Déplacement 19 : pied (11 min) [a : 19h55] → Activité 19 (35 min)  
[d : 20h30] → Déplacement 20 : pied (3 min) [a : 20h33] → Activité 20 (24 min)  
[d : 20h57] → Déplacement 21 : bus (5 min) [a : 21h02] → Activité 21 (0 min)  
[d : 21h02] → Déplacement 22 : pied (4 min) [a : 21h06] → Activité 22 (9h49)  
[d : 06h55 J+1] → Déplacement 23 : bus (23 min) [a : 07h18 J+1] → Activité 23 (0 min)  
[d : 07h18 J+1] → Déplacement 24 : pied (3 min) [a : 07h21 J+1] → Activité 24 (45 min)  
[d : 08h06 J+1] → Déplacement 25 : pied (8 min) [a : 08h14 J+1] → Activité 25 (24 min)  
[d : 08h38 J+1] → Déplacement 26 : pied (4 min) [a : 08h42 J+1] → Activité 26 (39 min)  
[d : 09h21 J+1] → Déplacement 27 : bus (11 min) [a : 09h32 J+1] → Activité 27 (0 min)  
[d : 09h32 J+1] → Déplacement 28 : pied (4 min) [a : 09h36 J+1] → Activité 28 (1h06)  
[d : 10h42 J+1] → Déplacement 29 : pied (17 min) [a : 10h59 J+1] → Activité 29 (36 min)  
[d : 11h35 J+1] → Déplacement 30 : bus (12 min) [a : 11h47 J+1] → Activité 30 (0 min)  
[d : 11h47 J+1] → Déplacement 31 : pied (6 min) [a : 11h53 J+1] → Activité 31 (41 min)  
[d : 12h34 J+1] → Déplacement 32 : pied (18 min) [a : 12h52 J+1] → Activité 32 (21 min)  
[d : 13h13 J+1] → Déplacement 33 : bus (4 min) [a : 13h17 J+1] → Activité 33 (0 min)  
[d : 13h17 J+1] → Déplacement 34 : pied (4 min) [a : 13h21 J+1] → Activité 34 (1h53)  
[d : 15h14 J+1] → Déplacement 35 : pied (4 min) [a : 15h18 J+1] → Activité 35 (1h33)  
[d : 16h51 J+1] → Déplacement 36 : bus (6 min) [a : 16h57 J+1] → Activité 36 (41 min)  
[d : 17h38 J+1] → Déplacement 37 : bus (15 min) [a : 17h53 J+1] → Activité 37 (0 min)  
[d : 17h53 J+1] → Déplacement 38 : pied (3 min) [a : 17h56 J+1] → Activité 38 (38 min)  
[d : 18h34 J+1] → Déplacement 39 : pied (3 min) [a : 18h37 J+1] → Activité 39 (12h07)  
[d : 06h44 J+2] → Déplacement 40 : bus (12 min) [a : 06h56 J+2] → Activité 40 (0 min)  
[d : 06h56 J+2] → Déplacement 41 : pied (9 min) [a : 07h05 J+2] → Activité 41 (43 min)  
[d : 07h48 J+2] → Déplacement 42 : pied (9 min) [a : 07h57 J+2] → Activité 42 (22 min)  
[d : 08h19 J+2] → Déplacement 43 : bus (29 min) [a : 08h48 J+2] → Activité 43 (3h37)  
[d : 12h25 J+2] → Déplacement 44 : bus (15 min) [a : 12h40 J+2] → Activité 44 (0 min)  
[d : 12h40 J+2] → Déplacement 45 : pied (1 min) [a : 12h41 J+2] → Activité 45 (5 min)  
[d : 12h46 J+2] → Déplacement 46 : pied (1 min) [a : 12h47 J+2] → Activité 46 (48 min)  
[d : 13h35 J+2] → Déplacement 47 : bus (25 min) [a : 14h00 J+2] → Activité 47 (10 min)  
[d : 14h10 J+2] → Déplacement 48 : bus (21 min) [a : 14h31 J+2] → Activité 48 (0 min)  
[d : 14h31 J+2] → Déplacement 49 : pied (4 min) [a : 14h35 J+2]

Remarque :

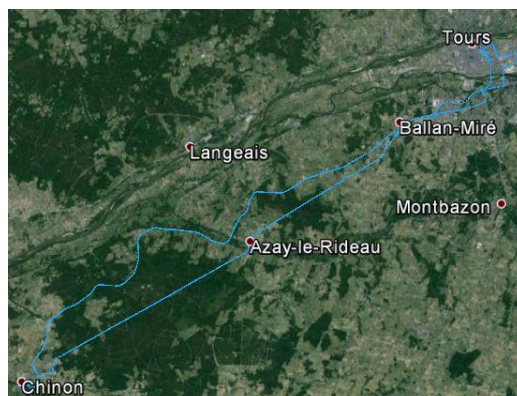
- En vélo, à cause de certains trajets avec une grande distance (30 km environ), cette personne perd beaucoup de temps (4h) en utilisant le vélo comme moyen de

déplacement. De plus, une distance aussi grande en vélo ne peut pas être supportée physiquement par certaines personnes.

- En transport en commun, le parcours de cette personne est très difficile. Certains lieux où cette personne se rend ne sont pas à proximité d'arrêt de transport en commun. Parfois, cette personne se trouve proche d'un arrêt de transport en commun mais il ne s'arrête pas aux heures auxquelles est cette personne.

► (S1)

Vendredi 29 Octobre 2010



Journée initiale (journée de 10h57) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	08h11	08h15	Acheminement	Tours (Rue de la Tour d'Auvergne) – Tours (Gare de Tours)	Vélo
2	09h05	09h06	Gare routière	Tours (Gare de Tours) – Tours (Halte Routière)	Pied
3	09h17	10h26	Acheminement	Tours (Halte Routière) – Chinon (Gare de Chinon)	Car
4	10h28	10h39	Travail	Gare de Chinon – Chinon (Rue du Jeu de Paume)	Pied
5	17h59	18h08	Acheminement	Chinon (Rue du Jeu de Paume) – Chinon (Gare de Chinon)	Pied
6	18h19	19h01	Acheminement	Chinon (Gare de Chinon) – Tours (Gare de Tours)	Train
7	19h04	19h08	Domicile	Tours (Gare de Tours) – Tours (Rue de la Tour d'Auvergne)	Vélo

En vélo (journée de 15h34) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	08h11	11h06	Travail	Tours (Rue de la Tour d'Auvergne) – Chinon (Rue du Jeu de Paume)	Vélo

2	20h50	23h45	Acheminement	Chinon (Rue du Jeu de Paume) – Tours (Rue de la Tour d'Auvergne)	Vélo
---	-------	-------	--------------	---	------

[d : 08h11] → Déplacement 1 : vélo (2h55) [a : 11h06] → Activité 1 (9h44)

[d : 08h18] → Déplacement 2 : vélo (2h55) [a : 08h38]

En transport en commun (journée de 11h22) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	07h59	08h15	Acheminement	Tours (Rue de la Tour d'Auvergne) – Tours (Gare de Tours)	Pied
2	09h05	09h06	Gare routière	Tours (Gare de Tours) – Tours (Halte Routière)	Pied
3	09h17	10h26	Acheminement	Tours (Halte Routière) – Chinon (Gare de Chinon)	Car
4	10h28	10h39	Travail	Gare de Chinon – Chinon (Rue du Jeu de Paume)	Pied
5	17h59	18h08	Acheminement	Chinon (Rue du Jeu de Paume) – Chinon (Gare de Chinon)	Pied
6	18h19	19h01	Acheminement	Chinon (Gare de Chinon) – Tours (Gare de Tours)	Train
7	19h04	19h20	Domicile	Tours (Gare de Tours) – Tours (Rue de la Tour d'Auvergne)	Pied

[d : 07h59] → Déplacement 1 : pied (16 min) [a : 08h15] → Activité 1 (50 min)

[d : 09h05] → Déplacement 2 : pied (1 min) [a : 09h06] → Activité 2 (11 min)

[d : 09h17] → Déplacement 3 : car (1h09) [a : 10h26] → Activité 3 (2 min)

[d : 10h28] → Déplacement 4 : pied (11 min) [a : 10h39] → Activité 4 (7h20)

[d : 17h59] → Déplacement 5 : pied (9 min) [a : 18h08] → Activité 5 (11 min)

[d : 18h19] → Déplacement 6 : train (42 min) [a : 19h01] → Activité 6 (3 min)

[d : 19h04] → Déplacement 7 : pied (16 min) [a : 19h20]

Remarque :

- En vélo, il n'y a que deux trajets : domicile-travail et travail-domicile.
- En transport en commun, pour être à l'heure à sa première activité la personne devra partir à 7h59 au lieu de 8h11.

Samedi 23 Octobre 2010



Journée initiale / En vélo (journée de 7h10) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	10h27	10h33	Courses	Tours (Rue de la Tour d’Auvergne) – Tours (Simply Market, Place Neuve)	Vélo
2	11h39	11h43	Courses	Tours (Simply Market, Place Neuve) – Tours (Coop Bio, Rue du Cluzel)	Vélo
3	12h19	12h28	Domicile	Tours (Coop Bio, Rue du Cluzel) – Tours (Rue de la Tour d’Auvergne)	Vélo
4	13h59	14h02	Association	Tours (Rue de la Tour d’Auvergne) – Tours (Rue des Abeilles)	Vélo
5	17h33	17h37	Domicile	Tours (Rue des Abeilles) – Tours (Rue de la Tour d’Auvergne)	Vélo

[d : 10h27] → Déplacement 1 : vélo (6 min) [a : 10h33] → Activité 1 (1h06)

[d : 11h39] → Déplacement 2 : vélo (4 min) [a : 11h43] → Activité 2 (36 min)

[d : 12h19] → Déplacement 3 : vélo (9 min) [a : 12h28] → Activité 3 (1h31)

[d : 13h59] → Déplacement 4 : vélo (3 min) [a : 14h02] → Activité 4 (3h31)

[d : 17h33] → Déplacement 5 : vélo (4 min) [a : 17h37]

En transport en commun (journée de 7h52) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	10h22	10h37	Courses	Tours (Rue de la Tour d’Auvergne) – Tours (Simply Market, Place Neuve)	Bus
2	11h43	11h53	Courses	Tours (Simply Market, Place Neuve) – Tours (Coop Bio, Rue du Cluzel)	Pied
3	12h29	12h51	Domicile	Tours (Coop Bio, Rue du Cluzel) – Tours (Rue de la Tour d’Auvergne)	Pied
4	14h22	14h32	Association	Tours (Rue de la Tour d’Auvergne) – Tours (Rue des Abeilles)	Pied
5	18h03	18h14	Domicile	Tours (Rue des Abeilles) – Tours (Rue de la Tour d’Auvergne)	Pied

- [d : 10h22] → Déplacement 1 : bus (15 min) [a : 10h37] → Activité 1 (1h06)  
 [d : 11h43] → Déplacement 2 : pied (10 min) [a : 11h53] → Activité 2 (36 min)  
 [d : 12h29] → Déplacement 3 : pied (22 min) [a : 12h51] → Activité 3 (1h31)  
 [d : 14h22] → Déplacement 4 : pied (10 min) [a : 14h32] → Activité 4 (3h31)  
 [d : 18h03] → Déplacement 5 : pied (11 min) [a : 18h14]

Remarque :

- En vélo, la journée est la même que la journée initiale.
- En transport en commun, la journée est sensiblement la même que celle en vélo.

► (V1)

**Samedi 13 Novembre 2010**



Journée initiale (journée de 4h53) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	14h00	14h11	?	Montlouis-sur-Loire (Rue de la Pusterie) – Tours (Promenade de Florence)	Voiture
2	14h50	15h00	Domicile	Tours (Promenade de Florence) - Montlouis-sur-Loire (Rue Jacques-Marie Rougé)	Voiture
3	16h40	16h45	Courses	Montlouis-sur-Loire (Rue Jacques-Marie Rougé) - La-Ville-aux-Dames (Rue Elisa Rachel)	Voiture
4	17h17	17h23	Domicile	La-Ville-aux-Dames (Rue Elisa Rachel) - Montlouis-sur-Loire (Rue Jacques-Marie Rougé)	Voiture
5	17h36	17h43	?	Montlouis-sur-Loire (Rue Jacques-Marie Rougé) - Montlouis-sur-Loire (Avenue Victor Laloux)	Voiture
6	17h49	17h53	Domicile	Montlouis-sur-Loire (Avenue Victor Laloux) - Montlouis-sur-Loire (Rue Jacques-Marie Rougé)	Voiture
7	18h39	18h42	?	Montlouis-sur-Loire (Rue Jacques-Marie Rougé) – Montlouis-sur-Loire (Allée des Rallueres)	Voiture

8	18h50	18h53	Domicile	Montlouis-sur-Loire (Allée des Rallueres) - Montlouis-sur-Loire (Rue Jacques-Marie Rougé)	Voiture
---	-------	-------	----------	---	---------

En vélo (journée de 5h56) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	14h00	14h23	?	Montlouis-sur-Loire (Rue de la Pouterie) – Tours (Promenade de Florence)	Vélo
2	15h02	15h34	Domicile	Tours (Promenade de Florence) - Montlouis- sur-Loire (Rue Jacques-Marie Rougé)	Vélo
3	17h14	17h29	Courses	Montlouis-sur-Loire (Rue Jacques-Marie Rougé) - La-Ville-aux-Dames (Rue Elisa Rachel)	Vélo
4	18h01	18h15	Domicile	La-Ville-aux-Dames (Rue Elisa Rachel) - Montlouis-sur-Loire (Rue Jacques-Marie Rougé)	Vélo
5	18h28	18h38	?	Montlouis-sur-Loire (Rue Jacques-Marie Rougé) - Montlouis-sur-Loire (Avenue Victor Laloux)	Vélo
6	18h44	18h50	Domicile	Montlouis-sur-Loire (Avenue Victor Laloux) - Montlouis-sur-Loire (Rue Jacques-Marie Rougé)	Vélo
7	19h36	19h43	?	Montlouis-sur-Loire (Rue Jacques-Marie Rougé) – Montlouis-sur-Loire (Allée des Rallueres)	Vélo
8	19h51	19h56	Domicile	Montlouis-sur-Loire (Allée des Rallueres) - Montlouis-sur-Loire (Rue Jacques-Marie Rougé)	Vélo

[d : 14h00] → Déplacement 1 : vélo (23 min) [a : 14h23] → Activité 1 (39 min)

[d : 15h02] → Déplacement 2 : vélo (32 min) [a : 15h34] → Activité 2 (1h40)

[d : 17h14] → Déplacement 3 : vélo (15 min) [a : 17h29] → Activité 3 (32 min)

[d : 18h01] → Déplacement 4 : vélo (14 min) [a : 18h15] → Activité 4 (13 min)

[d : 18h28] → Déplacement 5 : vélo (10 min) [a : 18h38] → Activité 5 (6 min)

[d : 18h44] → Déplacement 6 : vélo (6 min) [a : 18h50] → Activité 6 (46 min)

[d : 19h36] → Déplacement 7 : vélo (7 min) [a : 19h43] → Activité 7 (8 min)

[d : 19h51] → Déplacement 8 : vélo (5 min) [a : 19h56]

En transport en commun (journée de 49h37) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	14h00	14h07	?	Montlouis-sur-Loire (Rue de la Pouterie) – Montlouis-sur-Loire (Arrêt Greux)	Pied

2	15h05	15h32		Montlouis-sur-Loire (Arrêt Greux) – Tours (Halte routière)	Bus
3	15h32	15h36		Tours (Halte routière) – Tours (Arrêt Gare de Tours)	Pied
4	15h38	15h44		Tours (Arrêt Gare de Tours) – Tours (Arrêt Leccia)	Bus
5	15h44	15h59		Tours (Arrêt Leccia) – Tours (Promenade de Florence)	Pied
6	16h38	16h53	Domicile	Tours (Promenade de Florence) - Tours (Arrêt Leccia)	Pied
7	16h59	17h07		Tours (Arrêt Leccia) - Tours (Arrêt Gare de Tours)	Bus
8	17h07	17h09		Tours (Arrêt Gare de Tours) - Tours (Halte routière)	Pied
9	17h10	17h39		Tours (Halte routière) – Montlouis-sur-Loire (Arrêt La Paix)	Bus
10	17h39	17h48		Montlouis-sur-Loire (Arrêt La Paix) - Montlouis- sur-Loire (Rue Jacques-Marie Rougé)	Pied
11	19h28	19h32	Courses	Montlouis-sur-Loire (Rue Jacques-Marie Rougé) - Montlouis-sur-Loire (Arrêt Pierre Maître)	Pied
12	07h05 (J+2)	07h10 (J+2)		Montlouis-sur-Loire (Arrêt Pierre Maître) – La- Ville-aux-Dames (Arrêt Fougerolles)	Bus
13	07h10 (J+2)	07h23 (J+2)		La-Ville-aux-Dames (Arrêt Fougerolles) - La- Ville-aux-Dames (Rue Elisa Rachel)	Pied
14	07h55 (J+2)	08h12 (J+2)	Domicile	La-Ville-aux-Dames (Rue Elisa Rachel) - La- Ville-aux-Dames (Arrêt Fougerolles)	Pied
15	08h46 (J+2)	08h59 (J+2)		La-Ville-aux-Dames (Arrêt Fougerolles) - Montlouis-sur-Loire (Arrêt La Paix)	Bus
16	08h59 (J+2)	09h08 (J+2)		Montlouis-sur-Loire (Arrêt La Paix) - Montlouis- sur-Loire (Rue Jacques-Marie Rougé)	Pied
17	09h21 (J+2)	09h25 (J+2)	?	Montlouis-sur-Loire (Rue Jacques-Marie Rougé) – Montlouis-sur-Loire (Arrêt Pierre Maître)	Pied
18	12h51 (J+2)	12h59 (J+2)		Montlouis-sur-Loire (Arrêt Pierre Maître) – Montlouis-sur-Loire (Arrêt Anatole France)	Bus
19	12h59 (J+2)	13h09 (J+2)		Montlouis-sur-Loire (Arrêt Anatole France) - Montlouis-sur-Loire (Avenue Victor Laloux)	Pied
20	13h15 (J+2)	13h25 (J+2)	Domicile	Montlouis-sur-Loire (Avenue Victor Laloux) - Montlouis-sur-Loire (Arrêt Anatole France)	Pied
21	13h59 (J+2)	14h03 (J+2)		Montlouis-sur-Loire (Arrêt Anatole France) - Montlouis-sur-Loire (Arrêt Pierre Maître)	Bus
22	14h03 (J+2)	14h07 (J+2)		Montlouis-sur-Loire (Arrêt Pierre Maître) - Montlouis-sur-Loire (Rue Jacques-Marie Rougé)	Pied

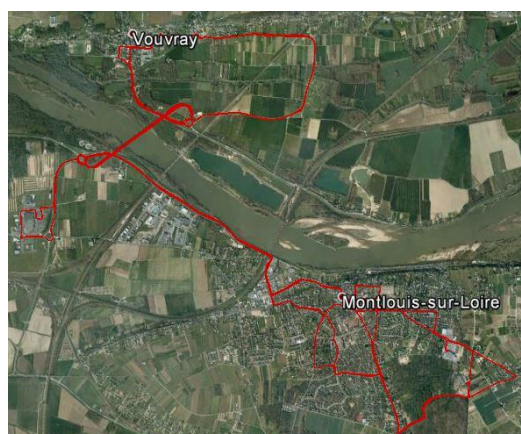
23	14h53 (J+2)	15h11 (J+2)	?	Montlouis-sur-Loire (Rue Jacques-Marie Rougé) – Montlouis-sur-Loire (Allée des Rallueres)	Pied
24	15h19 (J+2)	15h37 (J+2)	Domicile	Montlouis-sur-Loire (Allée des Rallueres) - Montlouis-sur-Loire (Rue Jacques-Marie Rougé)	Pied

[d : 14h00] → Déplacement 1 : pied (7 min) [a : 14h07] → Activité 1 (58 min)  
[d : 15h05] → Déplacement 2 : bus (27 min) [a : 15h32] → Activité 2 (0 min)  
[d : 15h32] → Déplacement 3 : pied (4 min) [a : 15h36] → Activité 3 (2 min)  
[d : 15h38] → Déplacement 4 : bus (6 min) [a : 15h44] → Activité 4 (0 min)  
[d : 15h44] → Déplacement 5 : pied (15 min) [a : 15h59] → Activité 5 (39 min)  
[d : 16h38] → Déplacement 6 : pied (15 min) [a : 16h53] → Activité 6 (6 min)  
[d : 16h59] → Déplacement 7 : bus (8 min) [a : 17h07] → Activité 7 (0 min)  
[d : 17h07] → Déplacement 8 : pied (2 min) [a : 17h09] → Activité 8 (1 min)  
[d : 17h10] → Déplacement 9 : pied (24 min) [a : 17h39] → Activité 9 (0 min)  
[d : 17h39] → Déplacement 10 : pied (9 min) [a : 17h48] → Activité 10 (1h40)  
[d : 19h28] → Déplacement 11 : pied (4 min) [a : 19h32] → Activité 11 (32 min)  
[d : 07h05 J+2] → Déplacement 12 : bus (10 min) [a : 07h10 J+2] → Activité 12 (0 min)  
[d : 07h10 J+2] → Déplacement 13 : pied (13 min) [a : 07h23 J+2] → Activité 13 (32 min)  
[d : 07h55 J+2] → Déplacement 14 : pied (13 min) [a : 08h12 J+2] → Activité 14 (13 min)  
[d : 08h46 J+2] → Déplacement 15 : bus (13 min) [a : 08h59 J+2] → Activité 15 (13 min)  
[d : 08h59 J+2] → Déplacement 16 : pied (9 min) [a : 09h08 J+2] → Activité 16 (13 min)  
[d : 09h21 J+2] → Déplacement 17 : pied (4 min) [a : 09h25 J+2] → Activité 17 (3h26)  
[d : 12h51 J+2] → Déplacement 18 : bus (8 min) [a : 12h59 J+2] → Activité 18 (0 min)  
[d : 12h59 J+2] → Déplacement 19 : pied (10 min) [a : 13h09 J+2] → Activité 19 (6 min)  
[d : 13h15 J+2] → Déplacement 20 : pied (10 min) [a : 13h25 J+2] → Activité 20 (34 min)  
[d : 13h59 J+2] → Déplacement 21 : bus (4 min) [a : 14h03 J+2] → Activité 21 (0 min)  
[d : 14h03 J+2] → Déplacement 22 : pied (4 min) [a : 14h07 J+2] → Activité 22 (46 min)  
[d : 14h53 J+2] → Déplacement 23 : pied (18 min) [a : 15h11 J+2] → Activité 7 (8 min)  
[d : 15h19 J+2] → Déplacement 24 : pied (18 min) [a : 15h37 J+2]

## Remarque :

- En vélo, cette personne perd une heure sur sa journée en empruntant le vélo pour ses déplacements.
- En transport en commun, les bus Fil Vert ne passent pas le dimanche. Donc, cette personne doit attendre le lundi suivant pour pouvoir aller faire ses courses et continuer sa journée (à partir du trajet n°12).

Mercredi 17 Novembre 2010



Journée initiale (journée de 12h35) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	08h36	08h45	?	Montlouis-sur-Loire (Rue Jacques-Marie Rougé) – Vouvray (Route de Vernou)	Voiture
2	08h46	08h54	Domicile	Vouvray (Route de Vernou) - Montlouis-sur-Loire (Rue Jacques-Marie Rougé)	Voiture
3	12h02	12h10	?	Montlouis-sur-Loire (Rue Jacques-Marie Rougé) – Vouvray (Route de Vernou)	Voiture
4	12h11	12h17	Courses	Vouvray (Route de Vernou) – La-Ville-aux-Dames (Rue Elisa Rachel)	Voiture
5	12h22	12h35	Achats/Courses ?	La-Ville-aux-Dames (Rue Elisa Rachel) – Montlouis-sur-Loire (Avenue Victor Laloux)	Voiture
6	12h38	12h40	?	Montlouis-sur-Loire (Avenue Victor Laloux) – Montlouis-sur-Loire (Rue du Clos du Houx)	Voiture
7	12h52	12h56	?	Montlouis-sur-Loire (Rue du Clos du Houx) – Montlouis-sur-Loire (Rue de la République)	Voiture
8	12h57	13h02	Domicile	Montlouis-sur-Loire (Rue de la République) - Montlouis-sur-Loire (Rue Jacques-Marie Rougé)	Voiture
9	18h30	18h32	?	Montlouis-sur-Loire (Rue Jacques-Marie Rougé) – Montlouis-sur-Loire (Avenue Paul-Louis Courier)	Voiture

10	18h33	18h38	?	Montlouis-sur-Loire (Avenue Paul-Louis Courier) - Montlouis-sur-Loire (Rue du Clos du Houx)	Voiture
11	18h38	18h43	Domicile	Montlouis-sur-Loire (Rue du Clos du Houx) - Montlouis-sur-Loire (Rue Jacques-Marie Rougé)	Voiture
12	19h32	19h40	?	Montlouis-sur-Loire (Rue Jacques-Marie Rougé) - Montlouis-sur-Loire (Rue du Clos du Houx)	Pied
13	19h40	19h47	Domicile	Montlouis-sur-Loire (Rue du Clos du Houx) - Montlouis-sur-Loire (Rue Jacques-Marie Rougé)	Voiture
14	19h47	19h50	?	Montlouis-sur-Loire (Rue Jacques-Marie Rougé) – Vouvray (Rue des Ecoles)	Voiture
15	19h56	20h05	Domicile	Vouvray (Rue des Ecoles) - Montlouis-sur-Loire (Rue Jacques-Marie Rougé)	Voiture
16	20h53	21h02	?	Montlouis-sur-Loire (Rue Jacques-Marie Rougé) – Vouvray (Rue des Ecoles)	Voiture
17	21h03	21h11	Domicile	Vouvray (Rue des Ecoles) - Montlouis-sur-Loire (Rue Jacques-Marie Rougé)	Voiture

En vélo (journée de 13h56) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	08h36	08h48	?	Montlouis-sur-Loire (Rue Jacques-Marie Rougé) – Vouvray (Route de Vernou)	Vélo
2	08h49	09h04	Domicile	Vouvray (Route de Vernou) - Montlouis-sur-Loire (Rue Jacques-Marie Rougé)	Vélo
3	12h12	12h24	?	Montlouis-sur-Loire (Rue Jacques-Marie Rougé) – Vouvray (Route de Vernou)	Vélo
4	12h25	12h42	Courses	Vouvray (Route de Vernou) – La-Ville-aux-Dames (Rue Elisa Rachel)	Vélo
5	12h47	13h09	Achats/Courses ?	La-Ville-aux-Dames (Rue Elisa Rachel) – Montlouis-sur-Loire (Avenue Victor Laloux)	Vélo

6	13h12	13h14	?	Montlouis-sur-Loire (Avenue Victor Laloux) – Montlouis-sur-Loire (Rue du Clos du Houx)	Vélo
7	13h26	13h32	?	Montlouis-sur-Loire (Rue du Clos du Houx) – Montlouis-sur-Loire (Rue de la République)	Vélo
8	13h33	13h36	Domicile	Montlouis-sur-Loire (Rue de la République) - Montlouis-sur-Loire (Rue Jacques-Marie Rougé)	Vélo
9	19h04	19h10	?	Montlouis-sur-Loire (Rue Jacques-Marie Rougé) – Montlouis-sur-Loire (Avenue Paul-Louis Courier)	Vélo
10	19h11	19h18	?	Montlouis-sur-Loire (Avenue Paul-Louis Courier) - Montlouis-sur-Loire (Rue du Clos du Houx)	Vélo
11	19h18	19h27	Domicile	Montlouis-sur-Loire (Rue du Clos du Houx) - Montlouis-sur-Loire (Rue Jacques-Marie Rougé)	Vélo
12	20h16	20h28	?	Montlouis-sur-Loire (Rue Jacques-Marie Rougé) - Montlouis-sur-Loire (Rue du Clos du Houx)	Vélo
13	20h28	20h37	Domicile	Montlouis-sur-Loire (Rue du Clos du Houx) - Montlouis-sur-Loire (Rue Jacques-Marie Rougé)	Vélo
14	20h37	20h52	?	Montlouis-sur-Loire (Rue Jacques-Marie Rougé) – Vouvray (Rue des Ecoles)	Vélo
15	20h58	21h13	Domicile	Vouvray (Rue des Ecoles) - Montlouis-sur-Loire (Rue Jacques-Marie Rougé)	Vélo
16	22h01	22h16	?	Montlouis-sur-Loire (Rue Jacques-Marie Rougé) – Vouvray (Rue des Ecoles)	Vélo
17	22h17	22h32	Domicile	Vouvray (Rue des Ecoles) - Montlouis-sur-Loire (Rue Jacques-Marie Rougé)	Vélo

[d : 08h36] → Déplacement 1 : vélo (12 min) [a : 08h48] → Activité 1 (1 min)

[d : 08h49] → Déplacement 2 : vélo (15 min) [a : 09h04] → Activité 2 (3h08)

[d : 12h12] → Déplacement 3 : vélo (12 min) [a : 12h24] → Activité 3 (1 min)

[d : 12h25] → Déplacement 4 : vélo (17 min) [a : 12h42] → Activité 4 (5 min)

[d : 12h47] → Déplacement 5 : vélo (22 min) [a : 13h09] → Activité 5 (3 min)

[d : 13h12] → Déplacement 6 : vélo (2 min) [a : 13h14] → Activité 6 (12 min)

[d : 13h26] → Déplacement 7 : vélo (6 min) [a : 13h32] → Activité 7 (1 min)

[d : 13h33] → Déplacement 8 : vélo (3 min) [a : 13h36] → Activité 8 (5h28)

- [d : 19h04] → Déplacement 9 : vélo (6 min) [a : 19h10] → Activité 9 (1 min)  
 [d : 19h11] → Déplacement 10 : vélo (7 min) [a : 19h18] → Activité 10 (0 min)  
 [d : 19h18] → Déplacement 11 : vélo (9 min) [a : 19h27] → Activité 11 (49 min)  
 [d : 20h16] → Déplacement 12 : vélo (12 min) [a : 20h28] → Activité 12 (0 min)  
 [d : 20h28] → Déplacement 13 : vélo (9 min) [a : 20h37] → Activité 13 (0 min)  
 [d : 20h37] → Déplacement 14 : vélo (15 min) [a : 20h52] → Activité 14 (6 min)  
 [d : 20h58] → Déplacement 15 : vélo (15 min) [a : 21h13] → Activité 15 (48 min)  
 [d : 22h01] → Déplacement 16 : vélo (15 min) [a : 22h16] → Activité 16 (1 min)  
 [d : 22h17] → Déplacement 17 : vélo (15 min) [a : 22h32]

En transport en commun (journée de 77h59) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	08h36	08h40	?	Montlouis-sur-Loire (Rue Jacques-Marie Rougé) – Montlouis-sur-Loire (Arrêt Pierre Maître)	Pied
2	09h25	09h51		Montlouis-sur-Loire (Arrêt Pierre Maître) – Tours (Halte routière)	Bus
3	12h25	12h40		Tours (Halte routière) – Vouvray (Arrêt La Croix-Buisée)	Bus
4	12h40	12h41		Vouvray (Arrêt La Croix-Buisée) - Vouvray (Route de Vernou)	Pied
5	12h42	12h43	Domicile	Vouvray (Route de Vernou) - Vouvray (Arrêt La Croix-Buisée)	Pied
6	13h35	14h00		Vouvray (Arrêt La Croix-Buisée) - Tours (Halte routière)	Bus
7	14h10	14h31		Tours (Halte routière) - Montlouis-sur-Loire (Arrêt Pierre Maître)	Bus
8	14h31	14h35		Montlouis-sur-Loire (Arrêt Pierre Maître) - Montlouis-sur-Loire (Rue Jacques-Marie Rougé)	Pied
9	17h43	17h52	?	Montlouis-sur-Loire (Rue Jacques-Marie Rougé) – Montlouis-sur-Loire (Arrêt La Paix)	Pied
10	18h26	18h59		Montlouis-sur-Loire (Arrêt La Paix) – Tours (Halte routière)	Bus
11	12h25 (J+1)	12h40 (J+1)		Tours (Halte routière) – Vouvray (Arrêt La Croix-Buisée)	Bus
12	12h40 (J+1)	12h41 (J+1)		Vouvray (Arrêt La Croix-Buisée) - Vouvray (Route de Vernou)	Pied
13	12h42 (J+1)	12h43 (J+1)	Courses	Vouvray (Route de Vernou) – Vouvray (Arrêt La Croix-Buisée)	Pied

14	13h35 (J+1)	14h00 (J+1)		Vouvray (Arrêt La Croix-Buisée) - Tours (Halte routière)	Bus
15	14h10 (J+1)	14h26 (J+1)		Tours (Halte routière) – La-Ville-aux- Dames (Arrêt Fougerolles)	Bus
16	14h26 (J+1)	14h39 (J+1)		La-Ville-aux-Dames (Arrêt Fougerolles) - La-Ville-aux-Dames (Rue Elisa Rachel)	Pied
17	14h44 (J+1)	14h57 (J+1)		La-Ville-aux-Dames (Rue Elisa Rachel) – La-Ville-aux-Dames (Arrêt Fougerolles)	Pied
18	16h10 (J+1)	16h48 (J+1)	Achats/Courses ?	La-Ville-aux-Dames (Arrêt Fougerolles) – Montlouis-sur-Loire (Arrêt Victor Laloux)	Bus
19	16h48 (J+1)	16h49 (J+1)		Montlouis-sur-Loire (Arrêt Victor Laloux) - Montlouis-sur-Loire (Avenue Victor Laloux)	Pied
20	16h52 (J+1)	16h59 (J+1)	?	Montlouis-sur-Loire (Avenue Victor Laloux) – Montlouis-sur-Loire (Rue du Clos du Houx)	Pied
21	17h11 (J+1)	17h32 (J+1)	?	Montlouis-sur-Loire (Rue du Clos du Houx) – Montlouis-sur-Loire (Rue de la République)	Pied
22	17h33 (J+1)	17h43 (J+1)	Domicile	Montlouis-sur-Loire (Rue de la République) - Montlouis-sur-Loire (Rue Jacques-Marie Rougé)	Pied
23	23h11 (J+1)	23h27 (J+1)	?	Montlouis-sur-Loire (Rue Jacques-Marie Rougé) – Montlouis-sur-Loire (Avenue Paul-Louis Courier)	Pied
24	23h28 (J+1)	23h55 (J+1)	?	Montlouis-sur-Loire (Avenue Paul-Louis Courier) - Montlouis-sur-Loire (Rue du Clos du Houx)	Pied
25	23h55 (J+1)	00h04 (J+2)		Montlouis-sur-Loire (Rue du Clos du Houx) - Montlouis-sur-Loire (Arrêt Victor Laloux)	Pied
26	06h46 (J+2)	06h56 (J+2)	Domicile	Montlouis-sur-Loire (Arrêt Victor Laloux) - Montlouis-sur-Loire (Arrêt La Paix)	Bus
27	06h56 (J+2)	07h05 (J+2)		Montlouis-sur-Loire (Arrêt La Paix) - Montlouis-sur-Loire (Rue Jacques-Marie Rougé)	Pied
28	07h54 (J+2)	08h03 (J+2)	?	Montlouis-sur-Loire (Rue Jacques-Marie Rougé) - Montlouis-sur-Loire (Arrêt La Paix)	Pied

29	08h59 (J+2)	09h15 (J+2)		Montlouis-sur-Loire (Arrêt La Paix) - Montlouis-sur-Loire (Arrêt Victor Laloux)	Bus
30	09h15 (J+2)	09h24 (J+2)	?	Montlouis-sur-Loire (Arrêt Victor Laloux) - Montlouis-sur-Loire (Rue du Clos du Houx)	Pied
31	09h24 (J+2)	09h33 (J+2)	Domicile	Montlouis-sur-Loire (Rue du Clos du Houx) - Montlouis-sur-Loire (Arrêt Victor Laloux)	Pied
32	09h46 (J+2)	10h01 (J+2)		Montlouis-sur-Loire (Arrêt Victor Laloux) - Montlouis-sur-Loire (Arrêt La Paix)	Bus
33	10h01 (J+2)	10h10 (J+2)		Montlouis-sur-Loire (Arrêt La Paix) - Montlouis-sur-Loire (Rue Jacques-Marie Rougé)	Pied
34	10h10 (J+2)	10h14 (J+2)	?	Montlouis-sur-Loire (Rue Jacques-Marie Rougé) – Montlouis-sur-Loire (Arrêt Pierre Maître)	Pied
35	12h43 (J+2)	13h07 (J+2)		Montlouis-sur-Loire (Arrêt Pierre Maître) - Tours (Halte routière)	Bus
36	16h30 (J+2)	16h50 (J+2)		Tours (Halte routière) - Vouvray (Arrêt La Croix-Buisée)	Bus
37	16h50 (J+2)	16h54 (J+2)		Vouvray (Arrêt La Croix-Buisée) - Vouvray (Rue des Ecoles)	Pied
38	17h00 (J+2)	17h04 (J+2)	Domicile	Vouvray (Rue des Ecoles) - Vouvray (Arrêt La Croix-Buisée)	Pied
39	07h18 (J+3)	07h45 (J+3)		Vouvray (Arrêt La Croix-Buisée) - Tours (Halte routière)	Bus
40	07h55 (J+3)	08h16 (J+3)		Tours (Halte routière) - Montlouis-sur- Loire (Arrêt Pierre Maître)	Bus
41	08h16 (J+3)	08h20 (J+3)		Montlouis-sur-Loire (Arrêt Pierre Maître) - Montlouis-sur-Loire (Rue Jacques-Marie Rougé)	Pied
42	09h08 (J+3)	09h12 (J+3)	?	Montlouis-sur-Loire (Rue Jacques-Marie Rougé) – Montlouis-sur-Loire (Arrêt Pierre Maître)	Pied
43	09h25 (J+3)	09h51 (J+3)		Montlouis-sur-Loire (Arrêt Pierre Maître) - Tours (Halte routière)	Bus
44	12h25 (J+3)	12h40 (J+3)		Tours (Halte routière) - Vouvray (Arrêt La Croix-Buisée)	Bus
45	12h40 (J+3)	12h44 (J+3)		Vouvray (Arrêt La Croix-Buisée) - Vouvray (Rue des Ecoles)	Pied

46	12h45 (J+3)	12h49 (J+3)	Domicile	Vouvray (Rue des Ecoles) - Vouvray (Arrêt La Croix-Buisée)	Pied
47	13h35 (J+3)	14h00 (J+3)		Vouvray (Arrêt La Croix-Buisée) - Tours (Halte routière)	Bus
48	14h10 (J+3)	14h31 (J+3)		Tours (Halte routière) - Montlouis-sur-Loire (Arrêt Pierre Maître)	Bus
49	14h31 (J+3)	14h35 (J+3)		Montlouis-sur-Loire (Arrêt Pierre Maître) - Montlouis-sur-Loire (Rue Jacques-Marie Rougé)	Pied

[d : 08h36] → Déplacement 1 : pied (4 min) [a : 08h40] → Activité 1 (45 min)  
 [d : 09h25] → Déplacement 2 : bus (26 min) [a : 09h51] → Activité 2 (2h34)  
 [d : 12h25] → Déplacement 3 : bus (15 min) [a : 12h40] → Activité 3 (0 min)  
 [d : 12h40] → Déplacement 4 : pied (1 min) [a : 12h41] → Activité 4 (1 min)  
 [d : 12h42] → Déplacement 5 : pied (1 min) [a : 12h43] → Activité 5 (52 min)  
 [d : 13h35] → Déplacement 6 : bus (25 min) [a : 14h00] → Activité 6 (10 min)  
 [d : 14h10] → Déplacement 7 : bus (21 min) [a : 14h31] → Activité 7 (0 min)  
 [d : 14h31] → Déplacement 8 : pied (4 min) [a : 14h35] → Activité 8 (3h08)  
 [d : 17h43] → Déplacement 9 : pied (9 min) [a : 17h52] → Activité 9 (34 min)  
 [d : 18h26] → Déplacement 10 : bus (33 min) [a : 18h59] → Activité 10 (1 min)  
 [d : 12h25 J+1] → Déplacement 11 : bus (15 min) [a : 12h40 J+1] → Activité 11 (0 min)  
 [d : 12h40 J+1] → Déplacement 12 : pied (1 min) [a : 12h41 J+1] → Activité 12 (1 min)  
 [d : 12h42 J+1] → Déplacement 13 : pied (1 min) [a : 12h43 J+1] → Activité 13 (52 min)  
 [d : 13h35 J+1] → Déplacement 14 : bus (25 min) [a : 14h00 J+1] → Activité 14 (10 min)  
 [d : 14h10 J+1] → Déplacement 15 : bus (16 min) [a : 14h26 J+1] → Activité 15 (0 min)  
 [d : 14h26 J+1] → Déplacement 16 : pied (13 min) [a : 14h39 J+1] → Activité 16 (5 min)  
 [d : 14h44 J+1] → Déplacement 17 : pied (13 min) [a : 14h57 J+1] → Activité 17 (1h13)  
 [d : 16h10 J+1] → Déplacement 18 : bus (38 min) [a : 16h48 J+1] → Activité 18 (0 min)  
 [d : 16h48 J+1] → Déplacement 19 : pied (1 min) [a : 16h49 J+1] → Activité 19 (3 min)  
 [d : 16h52 J+1] → Déplacement 20 : pied (7 min) [a : 16h59 J+1] → Activité 20 (12 min)  
 [d : 17h11 j+1] → Déplacement 21 : pied (21 min) [a : 17h32 J+1] → Activité 21 (1 min)  
 [d : 17h33 J+1] → Déplacement 22 : pied (10 min) [a : 17h43 J+1] → Activité 22 (5h28)  
 [d : 23h11 J+1] → Déplacement 23 : pied (16 min) [a : 23h27 J+1] → Activité 23 (1 min)  
 [d : 23h28 J+1] → Déplacement 24 : pied (27 min) [a : 23h55 J+1] → Activité 24 (0 min)  
 [d : 23h55 J+1] → Déplacement 25 : pied (9 min) [a : 00h04 J+2] → Activité 25 (6h42)  
 [d : 06h46 J+2] → Déplacement 26 : bus (10 min) [a : 06h56 J+2] → Activité 26 (0 min)  
 [d : 06h56 J+2] → Déplacement 27 : pied (9 min) [a : 07h05 J+2] → Activité 27 (49 min)  
 [d : 07h54 J+2] → Déplacement 28 : pied (9 min) [a : 08h03 J+2] → Activité 28 (56 min)  
 [d : 08h59 J+2] → Déplacement 29 : bus (16 min) [a : 09h15 J+2] → Activité 29 (0 min)  
 [d : 09h15 J+2] → Déplacement 30 : pied (9 min) [a : 09h24 J+2] → Activité 30 (0 min)  
 [d : 09h24 J+2] → Déplacement 31 : pied (9 min) [a : 09h33 J+2] → Activité 31 (13 min)  
 [d : 09h46 J+2] → Déplacement 32 : bus (15 min) [a : 10h01 J+2] → Activité 32 (0 min)  
 [d : 10h01 J+2] → Déplacement 33 : pied (9 min) [a : 10h10 J+2] → Activité 33 (0 min)  
 [d : 10h10 J+2] → Déplacement 34 : pied (4 min) [a : 10h14 J+2] → Activité 34 (2h29)

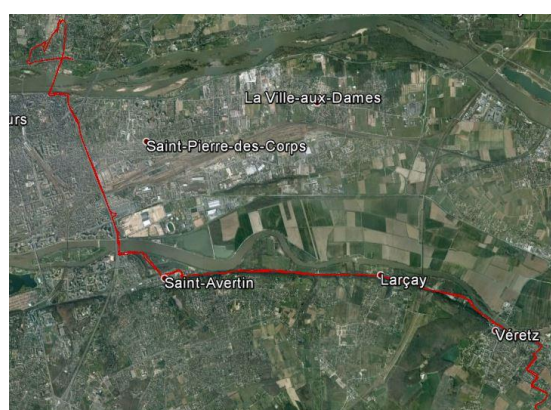
[d : 12h43 J+2] → Déplacement 35 : bus (24 min) [a : 13h07 J+2] → Activité 35 (3h23)  
 [d : 16h30 J+2] → Déplacement 36 : bus (20 min) [a : 16h50 J+2] → Activité 36 (0 min)  
 [d : 16h50 J+2] → Déplacement 37 : pied (4 min) [a : 16h54 J+2] → Activité 37 (6 min)  
 [d : 17h00 J+2] → Déplacement 38 : pied (4 min) [a : 17h04 J+2] → Activité 38 (10h14)  
 [d : 07h18 J+3] → Déplacement 39 : bus (27 min) [a : 07h45 J+3] → Activité 39 (10 min)  
 [d : 07h55 J+3] → Déplacement 40 : bus (21 min) [a : 08h16 J+3] → Activité 40 (0 min)  
 [d : 08h16 J+3] → Déplacement 41 : pied (4 min) [a : 08h20 J+3] → Activité 41 (48 min)  
 [d : 09h08 J+3] → Déplacement 42 : pied (4 min) [a : 09h12 J+3] → Activité 42 (13 min)  
 [d : 09h25 J+3] → Déplacement 43 : bus (26 min) [a : 09h51 J+3] → Activité 43 (1 min)  
 [d : 12h25 J+3] → Déplacement 44 : bus (15 min) [a : 12h40 J+3] → Activité 44 (0 min)  
 [d : 12h40 J+3] → Déplacement 45 : pied (4 min) [a : 12h44 J+3] → Activité 45 (1 min)  
 [d : 12h45 J+3] → Déplacement 46 : pied (4 min) [a : 12h49 J+3] → Activité 46 (46 min)  
 [d : 13h35 J+3] → Déplacement 47 : bus (25 min) [a : 14h00 J+3] → Activité 47 (10 min)  
 [d : 14h10 J+3] → Déplacement 48 : bus (21 min) [a : 14h31 J+3] → Activité 48 (0 min)  
 [d : 14h31 J+3] → Déplacement 49 : pied (4 min) [a : 14h35 J+3]

Remarque :

- En vélo, la journée se rallonge de quelques heures.
- En transport en commun, à une heure où ils ne passent plus et que la distance entre les départ et l'arrivée sont inférieure à 2,5 km (soit moins de 30 minutes de marche) les trajets se font à pied. Sinon, cette personne doit attendre le lendemain. Le dernier bus allant de Vouvray à Tours passe à 13h35 à l'arrêt souhaité, à partir du trajet 39, il est plus tard que cet horaire (17h04) donc cette personne doit attendre le lendemain.

► (M2)

Jeudi 04 Novembre 2010



Journée initiale (journée de 9h38) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	09h35	09h57	Travail	Tours (Rue de la Loire) – Véretz (Place des Esnaux)	Voiture

2	18h49	19h13	Domicile	Véretz (Place des Esnaux) - Tours (Rue de la Loire)	Voiture
---	-------	-------	----------	---	---------

En vélo (journée de 10h33) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	09h35	10h25	Travail	Tours (Rue de la Loire) – Véretz (Place des Esnaux)	Vélo
2	19h17	20h08	Domicile	Véretz (Place des Esnaux) - Tours (Rue de la Loire)	Vélo

[d : 09h35] → Déplacement 1 : vélo (50 min) [a : 10h25] → Activité 1 (8h52)

[d : 19h17] → Déplacement 2 : vélo (51 min) [a : 20h08]

En transport en commun (journée de 22h22) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	09h35	09h44	Travail	Tours (Rue de la Loire) – Tours (Arrêt Passerelle)	Pied
2	09h46	09h53		Tours (Arrêt Passerelle) – Tours (Arrêt Gare Vinci)	Bus
3	09h53	09h57		Tours (Arrêt Gare Vinci) – Tours (Halte Routière)	Pied
4	11h30	11h56		Tours (Halte Routière) – Véretz (Arrêt Les Iles)	Bus
5	11h56	12h17		Véretz (Arrêt Les Iles) - Véretz (Place des Esnaux)	Pied
6	21h10	21h29	Domicile	Véretz (Place des Esnaux) - Véretz (Arrêt Les Iles)	Pied
7	06h58 (J+1)	07h35 (J+1)		Véretz (Arrêt Les Iles) - Tours (Halte Routière)	Bus
8	07h35 (J+1)	07h39 (J+1)		Tours (Halte Routière) - Tours (Arrêt Gare Vinci)	Pied
9	07h41 (J+1)	07h49 (J+1)		Tours (Arrêt Gare Vinci) - Tours (Arrêt Passerelle)	Bus
10	07h49 (J+1)	07h57 (J+1)		Tours (Rue de la Loire)	Pied

[d : 09h35] → Déplacement 1 : pied (9 min) [a : 09h44] → Activité 1 (2 min)

[d : 09h46] → Déplacement 2 : bus (7 min) [a : 09h53] → Activité 2 (0 min)

[d : 09h53] → Déplacement 3 : pied (4 min) [a : 09h57] → Activité 3 (1h33)

[d : 11h30] → Déplacement 4 : bus (26 min) [a : 11h56] → Activité 4 (0 min)

[d : 11h56] → Déplacement 5 : pied (21 min) [a : 12h17] → Activité 5 (8h52)

[d : 21h10] → Déplacement 6 : pied (19 min) [a : 21h29] → Activité 6 (9h29)

[d : 06h58 J+1] → Déplacement 7 : bus (37 min) [a : 07h35 J+1] → Activité 7 (0 min)

[d : 07h35 J+1] → Déplacement 8 : pied (4 min) [a : 07h39 J+1] → Activité 8 (2 min)

[d : 07h41 J+1] → Déplacement 9 : bus (8 min) [a : 07h49 J+1] → Activité 9 (0 min)

[d : 07h49 J+1] → Déplacement 10 : pied (8 min) [a : 07h57 J+1]

Remarque :

- En vélo, cette personne perd moins d'une heure sur sa journée.
- En transport en commun, cette personne doit emprunter une ligne usuellement pour les étudiants et qui fait des trajets vers Tours le matin et en quittant Tours le midi et le soir. C'est pourquoi cette personne peut prendre ce bus (Fil Vert) qu'à 11h30 et ne peut retourner chez elle que le lendemain matin. Son temps de parcours est donc plus de doublé en utilisant les transports en commun. Cette personne n'est pas présente aux bons horaires de travail (10h-18h50). Et, étant donné le fait qu'elle revienne le lendemain matin, la journée du lendemain sera aussi décalée.

### Samedi 6 Novembre 2010



Journée initiale (journée de 7h13) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	11h54	11h58	Bus enfants	Tours (Rue de la Loire) – Véretz (Chemin Fier de Pied)	Voiture
2	12h00	12h03	Domicile	Véretz (Chemin Fier de Pied) – Tours (Rue de la Loire)	Voiture
3	18h36	19h07	Loisirs/Amis	Tours (Rue de la Loire) – Savonnières (Route du Petit Bois)	Voiture

En vélo (journée de 9h07) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	11h54	12h40	Bus enfants	Tours (Rue de la Loire) – Véretz (Chemin Fier de Pied)	Vélo
2	12h42	13h30	Domicile	Véretz (Chemin Fier de Pied) – Tours (Rue de la Loire)	Vélo

3	20h03	21h01	Loisirs/Amis	Tours (Rue de la Loire) – Savonnières (Route du Petit Bois)	Vélo
---	-------	-------	--------------	--	------

[d : 11h54] → Déplacement 1 : vélo (46 min) [a : 12h40] → Activité 1 (2 min)

[d : 12h42] → Déplacement 2 : vélo (48 min) [a : 13h30] → Activité 2 (6h33)

[d : 20h03] → Déplacement 3 : vélo (58 min) [a : 21h01]

En transport en commun (journée de 27h51) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	11h54	12h03	Bus enfants	Tours (Rue de la Loire) – Tours (Arrêt Passerelle)	Pied
2	12h07	12h14		Tours (Arrêt Passerelle) – Tours (Arrêt Gare Vinci)	Bus
3	12h14	12h18		Tours (Arrêt Gare Vinci) – Tours (Halte Routière)	Pied
4	13h00	13h26		Tours (Halte Routière) – Véretz (Arrêt Les Iles)	Bus
5	13h26	13h29		Véretz (Arrêt Les Iles) - Véretz (Chemin Fier de Pied)	Pied
6	13h31	13h34	Domicile	Véretz (Chemin Fier de Pied) – Véretz (Arrêt Les Iles)	Pied
7	14h23	14h55		Véretz (Arrêt Les Iles) - Tours (Halte Routière)	Bus
8	14h55	14h57		Tours (Halte Routière) - Tours (Arrêt Gare Vinci)	Pied
9	14h59	15h07		Tours (Arrêt Gare Vinci) – Tours (Arrêt Golf)	Bus
10	15h07	15h15	Domicile	Tours (Arrêt Golf) - Tours (Rue de la Loire)	Pied
11	21h48	21h57	Loisirs/Amis	Tours (Rue de la Loire) – Tours (Arrêt Passerelle)	Pied
12	14h45 (J+1)	15h05 (J+1)		Tours (Arrêt Passerelle) – Tours (Arrêt Lycée Grandmont)	Bus
13	15h21 (J+1)	15h40 (J+1)		Tours (Arrêt Lycée Grandmont) – Savonnières (Arrêt Petit Bois)	Bus
14	15h40 (J+1)	15h45 (J+1)		Savonnières (Arrêt Petit Bois) – Savonnières (Route du Petit Bois)	Pied

[d : 11h54] → Déplacement 1 : pied (9 min) [a : 12h03] → Activité 1 (4 min)

[d : 12h07] → Déplacement 2 : bus (7 min) [a : 12h14] → Activité 2 (0 min)

[d : 12h14] → Déplacement 3 : pied (4 min) [a : 12h18] → Activité 3 (42 min)

[d : 13h00] → Déplacement 4 : bus (26 min) [a : 13h26] → Activité 4 (0 min)

[d : 13h26] → Déplacement 5 : pied (3 min) [a : 13h29] → Activité 5 (2 min)

[d : 13h31] → Déplacement 6 : pied (3 min) [a : 13h34] → Activité 6 (49 min)

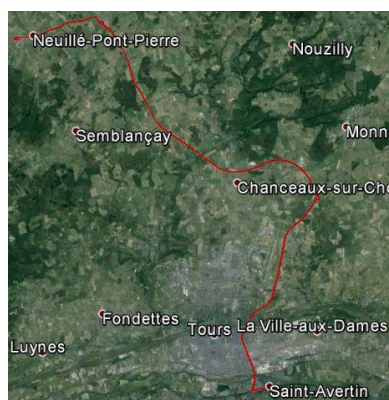
[d : 14h23] → Déplacement 7 : bus (32 min) [a : 14h55] → Activité 7 (0 min)  
 [d : 14h55] → Déplacement 8 : pied (2 min) [a : 14h57] → Activité 8 (2 min)  
 [d : 14h59] → Déplacement 9 : bus (8 min) [a : 15h07] → Activité 9 (0 min)  
 [d : 15h07] → Déplacement 10 : pied (8 min) [a : 15h15] → Activité 10 (6h33)  
 [d : 21h48] → Déplacement 11 : pied (9 min) [a : 21h57] → Activité 11 (16h48)  
 [d : 14h45 J+1] → Déplacement 12 : bus (20 min) [a : 15h05 J+1] → Activité 12 (16 min)  
 [d : 15h21 J+1] → Déplacement 13 : bus (19 min) [a : 15h40 J+1] → Activité 13 (0 min)  
 [d : 15h40 J+1] → Déplacement 14 : pied (5 min) [a : 15h45 J+1]

Remarque :

- En vélo, la journée de cette personne est rallongée d'environ 2h.
- En transport en commun, malgré le peu d'activités dans la journée, cette personne dépend des horaires ce qui ne lui permet pas de faire toutes ces activités en une seule journée.

► (T2)

Mercredi 4 Mai 2011



Journée initiale (journée de 2h48) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	08h13	08h39	?	Neuillé-Pont-Pierre (Rue des Juifs) – Saint-Avertin (Rue Chaumier-Moreau)	Voiture
2	09h16	09h39	Domicile	Saint-Avertin (Rue Chaumier-Moreau) – Neuillé-Pont-Pierre (Rue des Juifs)	Voiture
3	09h53	09h55	Courses ?	Neuillé-Pont-Pierre (Rue des Juifs) – Neuillé-Pont-Pierre (Parking CC, D766)	Voiture
4	10h08	10h09	Courses ?	Neuillé-Pont-Pierre (Parking CC, D766) – Neuillé-Pont-Pierre (585 D766)	Voiture
5	10h41	10h43	Courses	Neuillé-Pont-Pierre (585 D766) – Neuillé-Pont-Pierre (Lidl, D766)	Voiture
6	10h58	11h01	Domicile	Neuillé-Pont-Pierre (Lidl, D766) – Neuillé-Pont-Pierre (Rue des Juifs)	Voiture

En vélo (journée de 5h08) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	08h13	09h43	?	Neuillé-Pont-Pierre (Rue des Juifs) – Saint-Avertin (Rue Chaumier-Moreau)	Vélo
2	10h20	11h55	Domicile	Saint-Avertin (Rue Chaumier-Moreau) – Neuillé-Pont-Pierre (Rue des Juifs)	Vélo
3	12h09	12h13	Courses ?	Neuillé-Pont-Pierre (Rue des Juifs) – Neuillé-Pont-Pierre (Parking CC, D766)	Vélo
4	12h26	12h28	Courses ?	Neuillé-Pont-Pierre (Parking CC, D766) – Neuillé-Pont-Pierre (585 D766)	Vélo
5	13h00	13h02	Courses	Neuillé-Pont-Pierre (585 D766) – Neuillé-Pont-Pierre (Lidl, D766)	Vélo
6	13h17	13h21	Domicile	Neuillé-Pont-Pierre (Lidl, D766) – Neuillé-Pont-Pierre (Rue des Juifs)	Vélo

[d : 08h13] Déplacement 1 : vélo (1h30) [a : 09h43] → Activité 1 (37 min)

[d : 10h20] Déplacement 2 : vélo (1h35) [a : 11h55] → Activité 2 (14 min)

[d : 12h09] Déplacement 3 : vélo (4 min) [a : 12h13] → Activité 3 (13 min)

[d : 12h26] Déplacement 4 : vélo (2 min) [a : 12h28] → Activité 4 (32 min)

[d : 13h00] Déplacement 5 : vélo (2 min) [a : 13h02] → Activité 5 (15 min)

[d : 13h17] Déplacement 6 : vélo (4 min) [a : 13h21]

En transport en commun (journée de 36h50) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	06h50	07h00	?	Neuillé-Pont-Pierre (Rue des Juifs) – Neuillé-Pont-Pierre (Arrêt Gendarmerie)	Pied
2	07h05	14h36		Neuillé-Pont-Pierre (Arrêt Gendarmerie) – Saint-Avertin (Arrêt Halte de St-Avertin Centre)	Bus
3	14h36	14h41		Saint-Avertin (Arrêt Halte de St-Avertin Centre) – Saint-Avertin (Rue Chaumier-Moreau)	Pied
4	15h16	15h23	Domicile	Saint-Avertin (Rue Chaumier-Moreau) – Saint-Avertin (Arrêt Halte de St-Avertin Centre)	Pied
5	11h44 (J+1)	17h08 (J+1)		Saint-Avertin (Arrêt Halte de St-Avertin Centre) – Neuillé-Pont-Pierre (Arrêt Gendarmerie)	Bus
6	17h08 (J+1)	17h18 (J+1)		Neuillé-Pont-Pierre (Arrêt Gendarmerie) – Neuillé-Pont-Pierre (Rue des Juifs)	Pied
7	17h32 (J+1)	17h44 (J+1)	Courses ?	Neuillé-Pont-Pierre (Rue des Juifs) – Neuillé-Pont-Pierre (Parking CC, D766)	Pied

8	17h57 (J+1)	18h01 (J+1)	Courses ?	Neuillé-Pont-Pierre (Parking CC, D766) – Neuillé-Pont-Pierre (585 D766)	Pied
9	18h33 (J+1)	18h38 (J+1)	Courses	Neuillé-Pont-Pierre (585 D766) – Neuillé-Pont- Pierre (Lidl, D766)	Pied
10	18h53 (J+1)	19h00 (J+1)	Domicile	Neuillé-Pont-Pierre (Lidl, D766) – Neuillé- Pont-Pierre (Rue des Juifs)	Pied

[d : 06h50] Déplacement 1 : pied (10 min) [a : 07h00] → Activité 1 (5 min)

[d : 07h05] Déplacement 2 : bus (7h31) [a : 14h36] → Activité 2 (0 min)

[d : 14h36] Déplacement 3 : pied (7 min) [a : 14h41] → Activité 3 (37 min)

[d : 15h16] Déplacement 4 : pied (7 min) [a : 15h23] → Activité 4 (20h21)

[d : 11h44 J+1] Déplacement 5 : bus (5h24) [a : 17h08 J+1] → Activité 5 (0 min)

[d : 17h08 J+1] Déplacement 6 : pied (10 min) [a : 17h18 J+1] → Activité 6 (14 min)

[d : 17h32 J+1] Déplacement 7 : pied (12 min) [a : 17h44 J+1] → Activité 7 (13 min)

[d : 17h57 J+1] Déplacement 8 : pied (4 min) [a : 18h01 J+1] → Activité 8 (32 min)

[d : 18h33 J+1] Déplacement 9 : pied (5 min) [a : 18h38 J+1] → Activité 9 (15 min)

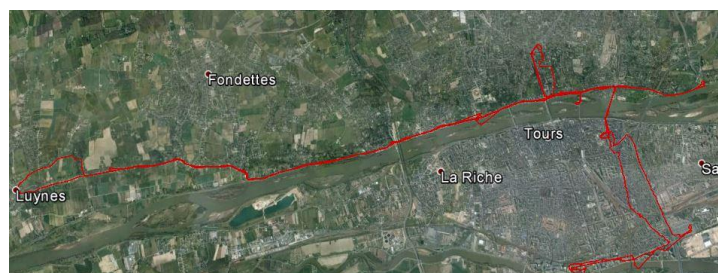
[d : 18h53 J+1] Déplacement 10 : pied (7 min) [a : 19h00 J+1]

Remarque :

- En vélo, la personne a tout son temps car elle ne réalise que des courses. Il faut juste la motivation pour faire du vélo pendant 1h30 aller/retour.
- En transport en commun, l'aller jusqu'à Saint-Avertin dure 7h31 et nécessite 4 changements de lignes. Elle doit partir à 06h50 car c'est le seul et l'unique itinéraire possible pour relier Neuillé-Pont-Pierre à Saint-Avertin.

► (D1)

Jeudi 18 Novembre 2010



Journée initiale (journée de 11h36) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	07h24	07h29	Accompagnement ?	Fondettes (Rue de Gannay) – Fondettes (Rue de Vallières)	Voiture
2	07h29	07h50	Accompagnement ?	Fondettes (Rue de Vallières) – Tours (Rue François Clouet)	Voiture
3	07h50	07h59	Travail	Tours (Rue François Clouet) – Tours (Ile Aucard)	Voiture

4	08h10	08h17	RDV Travail	Tours (Ile Aucard) – Tours (Place de la Tranchée)	Voiture
5	10h53	10h56	RDV Travail	Tours (Place de la Tranchée) – Tours (Rue Villeret)	Voiture
6	10h59	11h04	Travail	Tours (Rue Villeret) - Tours (Ile Aucard)	Voiture
7	11h09	11h23	Domicile	Tours (Ile Aucard) - Fondettes (Rue de Gannay)	Voiture
8	11h25	11h29	?	Fondettes (Rue de Gannay) – Luynes (Rue de la République)	Voiture
9	12h13	12h17	Domicile	Luynes (Rue de la République) - Fondettes (Rue de Gannay)	Voiture
10	12h28	12h41	Travail	Fondettes (Rue de Gannay) - Tours (Ile Aucard)	Voiture
11	13h06	13h12	RDV Travail	Tours (Ile Aucard) – Tours (Quai de Marmoutier)	Voiture
12	13h13	13h20	RDV Travail	Tours (Quai de Marmoutier) – Tours (Rond-point Jean le Reste)	Pied
13	13h20	13h32	RDV Travail	Tours (Rond-point Jean le Reste) - Tours (Rue Villeret)	Voiture
14	13h48	13h58	Travail	Tours (Rue Villeret) - Tours (Ile Aucard)	Voiture
15	16h32	16h42	Accompagnement ?	Tours (Ile Aucard) – Saint-Cyr-sur-Loire (Quai des Maisons Blanches)	Voiture
16	16h43	17h12	?	Saint-Cyr-sur-Loire (Quai des Maisons Blanches) – Tours (Rue Honoré Daumier)	Voiture
17	17h38	17h49	Achat/Courses ?	Tours (Rue Honoré Daumier) – SPDC (CC Les Atlantes)	Voiture
18	18h30	18h37	?	SPDC (CC Les Atlantes) - Tours (Rue François Clouet)	Voiture
19	18h42	19h00	Domicile	Tours (Rue François Clouet) - Fondettes (Rue de Gannay)	Voiture

En vélo (journée de 12h38) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	07h24	07h29	Accompagnement ?	Fondettes (Rue de Gannay) – Fondettes (Rue de Vallières)	Vélo
2	07h29	07h59	Accompagnement ?	Fondettes (Rue de Vallières) – Tours (Rue François Clouet)	Vélo
3	07h59	08h05	Travail	Tours (Rue François Clouet) – Tours (Ile Aucard)	Vélo

4	08h16	08h27	RDV Travail	Tours (Ile Aucard) – Tours (Place de la Tranchée)	Vélo
5	11h03	11h04	RDV Travail	Tours (Place de la Tranchée) – Tours (Rue Villeret)	Vélo
6	11h07	11h12	Travail	Tours (Rue Villeret) - Tours (Ile Aucard)	Vélo
7	11h17	11h48	Domicile	Tours (Ile Aucard) - Fondettes (Rue de Gannay)	Vélo
8	11h50	11h57	?	Fondettes (Rue de Gannay) – Luynes (Rue de la République)	Vélo
9	12h41	12h49	Domicile	Luynes (Rue de la République) - Fondettes (Rue de Gannay)	Vélo
10	13h00	13h30	Travail	Fondettes (Rue de Gannay) - Tours (Ile Aucard)	Vélo
11	13h55	14h02	RDV Travail	Tours (Ile Aucard) – Tours (Quai de Marmoutier)	Vélo
12	14h03	14h04	RDV Travail	Tours (Quai de Marmoutier) – Tours (Rond-point Jean le Reste)	Vélo
13	14h04	14h21	RDV Travail	Tours (Rond-point Jean le Reste) - Tours (Rue Villeret)	Vélo
14	14h37	14h42	Travail	Tours (Rue Villeret) - Tours (Ile Aucard)	Vélo
15	17h16	17h28	Accompagnement ?	Tours (Ile Aucard) – Saint-Cyr-sur-Loire (Quai des Maisons Blanches)	Vélo
16	17h29	17h52	?	Saint-Cyr-sur-Loire (Quai des Maisons Blanches) – Tours (Rue Honoré Daumier)	Vélo
17	18h18	18h28	Achat/Courses ?	Tours (Rue Honoré Daumier) – SPDC (CC Les Atlantes)	Vélo
18	19h09	19h19	?	SPDC (CC Les Atlantes) - Tours (Rue François Clouet)	Vélo
19	19h24	20h02	Domicile	Tours (Rue François Clouet) - Fondettes (Rue de Gannay)	Vélo

[d : 07h24] → Déplacement 1 : vélo (5 min) [a : 07h29] → Activité 1 (0 min)

[d : 07h29] → Déplacement 2 : vélo (30 min) [a : 07h59] → Activité 2 (0 min)

[d : 07h59] → Déplacement 3 : vélo (6 min) [a : 08h05] → Activité 3 (11 min)

[d : 08h16] → Déplacement 4 : vélo (9 min) [a : 08h27] → Activité 4 (2h36)

[d : 11h03] → Déplacement 5 : vélo (1 min) [a : 11h04] → Activité 5 (3 min)

[d : 11h07] → Déplacement 6 : vélo (5 min) [a : 11h12] → Activité 6 (5 min)

[d : 11h17] → Déplacement 7 : vélo (31 min) [a : 11h48] → Activité 7 (2 min)

[d : 11h50] → Déplacement 8 : vélo (7 min) [a : 11h57] → Activité 8 (44 min)

[d : 12h41] → Déplacement 9 : vélo (8 min) [a : 12h49] → Activité 9 (11 min)

[d : 13h00] → Déplacement 10 : vélo (30 min) [a : 13h30] → Activité 10 (25 min)

- [d : 13h55] → Déplacement 11 : vélo (7 min) [a : 14h02] → Activité 11 (1 min)  
 [d : 14h03] → Déplacement 12 : vélo (1 min) [a : 14h04] → Activité 12 (0 min)  
 [d : 14h04] → Déplacement 13 : vélo (17 min) [a : 14h21] → Activité 13 (16 min)  
 [d : 14h37] → Déplacement 14 : vélo (5 min) [a : 14h42] → Activité 14 (2h34)  
 [d : 17h16] → Déplacement 15 : vélo (12 min) [a : 17h28] → Activité 15 (1 min)  
 [d : 17h29] → Déplacement 16 : vélo (23 min) [a : 17h52] → Activité 16 (26 min)  
 [d : 18h18] → Déplacement 17 : vélo (10 min) [a : 18h28] → Activité 17 (41 min)  
 [d : 19h09] → Déplacement 18 : vélo (10 min) [a : 19h19] → Activité 18 (5 min)  
 [d : 19h24] → Déplacement 19 : vélo (38 min) [a : 20h02]

En transport en commun (journée de 27h13) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	07h24	07h25	Accompagnement ?	Fondettes (Rue de Gannay) – Fondettes (Arrêt Les Muses)	Pied
2	07h44	07h48		Fondettes (Arrêt Les Muses) – Fondettes (Arrêt Vallières)	Bus
3	07h48	07h54		Fondettes (Arrêt Vallières) - Fondettes (Rue de Vallières)	Pied
4	07h54	08h00	Accompagnement ?	Fondettes (Rue de Vallières) - Fondettes (Arrêt Vallières)	Pied
5	08h22	08h47		Fondettes (Arrêt Vallières) – Tours (Arrêt Mirabeau)	Bus
6	08h47	08h53		Tours (Arrêt Mirabeau) – Tours (Rue François Clouet)	Pied
7	08h53	08h57	Travail	Tours (Rue François Clouet) – Tours (Arrêt Ursulines)	Pied
8	09h00	09h05		Tours (Arrêt Ursulines) – Tours (Arrêt Ile Aucard)	Bus
9	09h05	09h10		Tours (Arrêt Ile Aucard) - Tours (Ile Aucard)	Pied
10	09h21	09h26	RDV Travail	Tours (Ile Aucard) - Tours (Arrêt Ile Aucard)	Pied
11	09h35	09h41		Tours (Arrêt Ile Aucard) – Tours (Arrêt Mi-Côte)	Bus
12	09h41	09h49	RDV Travail	Tours (Arrêt Mi-Côte) – Tours (Place de la Tranchée)	Pied
13	12h25	12h29	RDV Travail	Tours (Place de la Tranchée) – Tours (Rue Villeret)	Pied
14	12h32	12h34	Travail	Tours (Rue Villeret) - Tours (Arrêt Coty)	Pied
15	12h48	12h55		Tours (Arrêt Coty) - Tours (Arrêt Ile Aucard)	Bus

16	12h55	13h00		Tours (Arrêt Ile Aucard) - Tours (Ile Aucard)	Pied
17	13h05	13h10	Domicile	Tours (Ile Aucard) - Tours (Arrêt Ile Aucard)	Pied
18	13h25	13h29		Tours (Arrêt Ile Aucard) – Tours (Arrêt Mirabeau)	Bus
19	13h38	14h05		Tours (Arrêt Mirabeau) - Fondettes (Arrêt Les Muses)	Bus
20	14h05	14h07		Fondettes (Arrêt Les Muses) - Fondettes (Rue de Gannay)	Pied
21	14h09	14h11		Fondettes (Rue de Gannay) - Fondettes (Arrêt Les Muses)	Pied
22	14h37	14h42	?	Fondettes (Arrêt Les Muses) – Luynes (Arrêt St Venant)	Bus
23	14h42	14h43		Luynes (Arrêt St Venant) – Luynes (Rue de la République)	Pied
24	15h27	15h29		Luynes (Rue de la République) - Luynes (Arrêt St Venant)	Pied
25	15h31	15h35	Domicile	Luynes (Arrêt St Venant) - Fondettes (Arrêt Les Muses)	Bus
26	15h35	15h37		Fondettes (Arrêt Les Muses) - Fondettes (Rue de Gannay)	Pied
27	15h48	15h50		Fondettes (Rue de Gannay) - Fondettes (Arrêt Les Muses)	Pied
28	16h00	16h27	Travail	Fondettes (Arrêt Les Muses) – Tours (Arrêt Mirabeau)	Bus
29	16h32	16h39		Tours (Arrêt Mirabeau) - Tours (Arrêt Ile Aucard)	Bus
30	16h39	16h44		Tours (Arrêt Ile Aucard) - Tours (Ile Aucard)	Pied
31	17h09	17h22		Tours (Ile Aucard) – Tours (Arrêt St Joseph)	Pied
32	17h24	17h27	RDV Travail	Tours (Arrêt St Joseph) – Tours (Arrêt Les Rochettes)	Bus
33	17h27	17h29		Tours (Arrêt Les Rochettes) - Tours (Quai de Marmoutier)	Pied
34	17h30	17h37	RDV Travail	Tours (Quai de Marmoutier) – Tours (Rond-point Jean le Reste)	Pied
35	17h37	17h43	RDV Travail	Tours (Rond-point Jean le Reste) - Tours (Arrêt Les Rochettes)	Pied
36	17h53	17h56	RDV Travail	Tours (Arrêt Les Rochettes) - Tours (Arrêt Golf)	Bus

37	18h03	18h12		Tours (Arrêt Golf) – Tours (Arrêt Coty)	Bus
38	18h12	18h20		Tours (Arrêt Coty) - Tours (Rue Villeret)	Pied
39	18h36	18h38	Travail	Tours (Rue Villeret) - Tours (Arrêt Coty)	Pied
40	18h53	19h00		Tours (Arrêt Coty) - Tours (Arrêt Ile Aucard)	Bus
41	19h00	19h05		Tours (Arrêt Ile Aucard) - Tours (Ile Aucard)	Pied
42	21h39	21h34	Accompagnement ?	Tours (Ile Aucard) - Tours (Arrêt Ile Aucard)	Pied
43	06h12 (J+1)	06h15 (J+1)		Tours (Arrêt Ile Aucard) – Tours (Arrêt Place Choiseul)	Bus
44	06h22 (J+1)	06h27 (J+1)		Tours (Arrêt Place Choiseul) – Tours (Arrêt Jean Jaurès)	Tram
45	06h37 (J+1)	06h47 (J+1)		Tours (Arrêt Jean Jaurès) – Saint-Cyr-sur-Loire (Arrêt Barberonne)	Bus
46	06h47 (J+1)	06h50 (J+1)		Saint-Cyr-sur-Loire (Arrêt Barberonne) – Saint-Cyr-sur-Loire (Quai des Maisons Blanches)	Pied
47	06h51 (J+1)	06h54 (J+1)		Saint-Cyr-sur-Loire (Quai des Maisons Blanches) – Saint-Cyr-sur-Loire (Arrêt Barberonne)	Pied
48	07h01 (J+1)	07h11 (J+1)	?	Saint-Cyr-sur-Loire (Arrêt Barberonne) – Tours (Arrêt Jean Jaurès)	Bus
49	07h19 (J+1)	07h26 (J+1)		Tours (Arrêt Jean Jaurès) – Tours (Arrêt Verdun)	Bus
50	07h26 (J+1)	07h38 (J+1)		Tours (Arrêt Verdun) – Tours (Rue Honoré Daumier)	Pied
51	08h04 (J+1)	08h17 (J+1)		Tours (Rue Honoré Daumier) – Tours (Arrêt Verdun)	Pied
52	08h17 (J+1)	08h25 (J+1)	Achat/Courses ?	Tours (Arrêt Verdun) – Tours (Arrêt Leccia)	Bus
53	08h25 (J+1)	08h36 (J+1)		Tours (Arrêt Leccia) – SPDC (CC Les Atlantes)	Pied
54	09h17 (J+1)	09h28 (J+1)	?	SPDC (CC Les Atlantes) - Tours (Arrêt Leccia)	Pied
55	09h29 (J+1)	09h31 (J+1)		Tours (Arrêt Leccia) – Tours (Arrêt Jolivet)	Bus

56	09h37 (J+1)	09h43 (J+1)		Tours (Arrêt Jolivet) – Tours (Arrêt Ursulines)	Bus
57	09h43 (J+1)	09h47 (J+1)		Tours (Arrêt Ursulines) - Tours (Rue François Clouet)	Pied
58	09h52 (J+1)	09h56 (J+1)	Domicile	Tours (Rue François Clouet) – Tours (Arrêt Ursulines)	Pied
59	10h06 (J+1)	10h12 (J+1)		Tours (Arrêt Ursulines) – Tours (Arrêt Fac Tanneurs)	Bus
60	10h12 (J+1)	10h16 (J+1)	Domicile	Tours (Arrêt Fac Tanneurs) – Tours (Arrêt Victoire)	Pied
61	10h20 (J+1)	10h35 (J+1)		Tours (Arrêt Victoire) – Fondettes (Arrêt Les Muses)	Bus
62	10h35 (J+1)	10h37 (J+1)		Fondettes (Arrêt Les Muses) - Fondettes (Rue de Gannay)	Pied

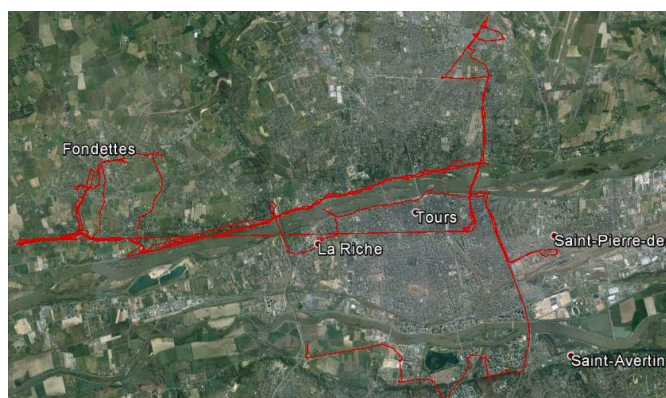
[d : 07h24] → Déplacement 1 : pied (1 min) [a : 07h25] → Activité 1 (19 min)  
 [d : 07h44] → Déplacement 2 : bus (4 min) [a : 07h48] → Activité 2 (0 min)  
 [d : 07h48] → Déplacement 3 : pied (6 min) [a : 07h54] → Activité 3 (0 min)  
 [d : 07h54] → Déplacement 4 : pied (6 min) [a : 08h00] → Activité 4 (22 min)  
 [d : 08h22] → Déplacement 5 : bus (25 min) [a : 08h47] → Activité 5 (0 min)  
 [d : 08h47] → Déplacement 6 : pied (6 min) [a : 08h53] → Activité 6 (0 min)  
 [d : 08h53] → Déplacement 7 : pied (4 min) [a : 08h57] → Activité 7 (3 min)  
 [d : 09h00] → Déplacement 8 : bus (5 min) [a : 09h05] → Activité 8 (0 min)  
 [d : 09h05] → Déplacement 9 : pied (5 min) [a : 09h10] → Activité 9 (11 min)  
 [d : 09h21] → Déplacement 10 : pied (5 min) [a : 09h26] → Activité 10 (9 min)  
 [d : 09h35] → Déplacement 11: bus (6 min) [a : 09h41] → Activité 11 (0 min)  
 [d : 09h41] → Déplacement 12 : pied (8 min) [a : 09h49] → Activité 12 (2h36)  
 [d : 12h25] → Déplacement 13 : pied (4 min) [a : 12h29] → Activité 13 (3 min)  
 [d : 12h32] → Déplacement 14 : pied (2 min) [a : 12h34] → Activité 14 (14 min)  
 [d : 12h48] → Déplacement 15 : bus (7 min) [a : 12h55] → Activité 15 (0 min)  
 [d : 12h55] → Déplacement 16 : pied (5 min) [a : 13h00] → Activité 16 (5 min)  
 [d : 13h05] → Déplacement 17 : pied (5 min) [a : 13h10] → Activité 17 (15 min)  
 [d : 13h25] → Déplacement 18 : bus (4 min) [a : 13h29] → Activité 18 (9 min)  
 [d : 13h38] → Déplacement 19 : bus (27 min) [a : 14h05] → Activité 19 (0 min)  
 [d : 14h05] → Déplacement 20 : pied (2 min) [a : 14h07] → Activité 20 (2 min)  
 [d : 14h09] → Déplacement 21 : pied (2 min) [a : 14h11] → Activité 21 (26 min)  
 [d : 14h37] → Déplacement 22 : bus (5 min) [a : 14h42] → Activité 22 (0 min)  
 [d : 14h42] → Déplacement 23 : pied (1 min) [a : 14h43] → Activité 23 (44 min)  
 [d : 15h27] → Déplacement 24 : pied (2 min) [a : 15h29] → Activité 24 (2 min)  
 [d : 15h31] → Déplacement 25 : bus (4 min) [a : 15h35] → Activité 25 (0 min)  
 [d : 15h35] → Déplacement 26 : pied (2 min) [a : 15h37] → Activité 26 (11 min)  
 [d : 15h48] → Déplacement 27 : pied (2 min) [a : 15h50] → Activité 27 (10 min)  
 [d : 16h00] → Déplacement 28 : bus (27 min) [a : 16h27] → Activité 28 (5 min)  
 [d : 16h32] → Déplacement 29 : bus (7 min) [a : 16h39] → Activité 29 (0 min)

[d : 16h39] → Déplacement 30 : pied (5 min) [a : 16h44] → Activité 30 (25 min)  
[d : 17h09] → Déplacement 31 : pied (13 min) [a : 17h22] → Activité 31 (2 min)  
[d : 17h24] → Déplacement 32 : bus (3 min) [a : 17h27] → Activité 32 (0 min)  
[d : 17h27] → Déplacement 33 : pied (2 min) [a : 17h29] → Activité 33 (1 min)  
[d : 17h30] → Déplacement 34 : pied (7 min) [a : 17h37] → Activité 34 (0 min)  
[d : 17h37] → Déplacement 35 : pied (6 min) [a : 17h43] → Activité 35 (10 min)  
[d : 17h53] → Déplacement 36 : bus (3 min) [a : 17h56] → Activité 36 (7 min)  
[d : 18h03] → Déplacement 37 : bus (9 min) [a : 18h12] → Activité 37 (0 min)  
[d : 18h12] → Déplacement 38 : pied (8 min) [a : 18h20] → Activité 38 (16 min)  
[d : 18h36] → Déplacement 39 : pied (2 min) [a : 18h38] → Activité 39 (15 min)  
[d : 18h53] → Déplacement 40 : bus (7 min) [a : 19h00] → Activité 40 (0 min)  
[d : 19h00] → Déplacement 41 : pied (5 min) [a : 19h05] → Activité 41 (2h34)  
[d : 21h39] → Déplacement 42 : pied (5 min) [a : 21h44] → Activité 42 (8h28)  
[d : 06h12 J+1] → Déplacement 43 : bus (3 min) [a : 06h15 J+1] → Activité 43 (7 min)  
[d : 16h22 J+1] → Déplacement 44 : tram (5 min) [a : 06h27 J+1] → Activité 44 (10 min)  
[d : 06h37 J+1] → Déplacement 45 : bus (10 min) [a : 06h47 J+1] → Activité 45 (0 min)  
[d : 06h47 J+1] → Déplacement 46 : pied (3 min) [a : 06h50 J+1] → Activité 46 (1 min)  
[d : 06h51 J+1] → Déplacement 47 : pied (3 min) [a : 06h54 J+1] → Activité 47 (7 min)  
[d : 07h01 J+1] → Déplacement 48 : bus (10 min) [a : 07h11 J+1] → Activité 48 (8 min)  
[d : 07h19 J+1] → Déplacement 49 : bus (7 min) [a : 07h26 J+1] → Activité 49 (0 min)  
[d : 07h26 J+1] → Déplacement 50 : pied (12 min) [a : 07h38 J+1] → Activité 50 (26 min)  
[d : 08h04 J+1] → Déplacement 51 : pied (13 min) [a : 08h17 J+1] → Activité 51 (0 min)  
[d : 08h17 J+1] → Déplacement 52 : bus (8 min) [a : 08h25 J+1] → Activité 52 (0 min)  
[d : 08h25 J+1] → Déplacement 53 : pied (11 min) [a : 08h36 J+1] → Activité 53 (41 min)  
[d : 09h17 J+1] → Déplacement 54 : pied (11 min) [a : 09h28 J+1] → Activité 54 (1 min)  
[d : 09h29 J+1] → Déplacement 55 : bus (2 min) [a : 09h31 J+1] → Activité 55 (6 min)  
[d : 09h37 J+1] → Déplacement 56 : bus (6 min) [a : 09h43 J+1] → Activité 56 (0 min)  
[d : 09h43 J+1] → Déplacement 57 : pied (4 min) [a : 09h47 J+1] → Activité 57 (5 min)  
[d : 09h52 J+1] → Déplacement 58 : pied (4 min) [a : 09h56 J+1] → Activité 58 (10 min)  
[d : 10h06 J+1] → Déplacement 59 : bus (6 min) [a : 10h12 J+1] → Activité 59 (0 min)  
[d : 10h12 J+1] → Déplacement 60 : pied (4 min) [a : 10h16 J+1] → Activité 60 (4 min)  
[d : 10h20 J+1] → Déplacement 61 : bus (15 min) [a : 10h35 J+1] → Activité 61 (0 min)  
[d : 10h35 J+1] → Déplacement 62 : pied (2 min) [a : 10h37 J+1]

Remarque :

- En vélo, la journée de cette personne est ponctuée de rendez-vous professionnels auxquels il n'arrive pas à l'heure.
- En transport en commun, cette personne doit attendre le lendemain matin car le service est terminé à l'heure à laquelle elle en a besoin (21h35). La journée de cette personne est rallongée d'environ 15h30 par rapport à sa journée initiale. Elle ne se rend pas aux bons horaires de travail et de rendez-vous.

Samedi 20 novembre 2010



Journée initiale (journée de 11h07) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	09h56	10h00	?	Fondettes (Rue de Gannay) – Fondettes (Place Victor Hugo)	Voiture
2	10h04	10h08	Achat ?	Fondettes (Place Victor Hugo) – Fondettes (Rue Noël Carlotti)	Voiture
3	10h08	10h09	Achat ?	Fondettes (Rue Noël Carlotti) – Fondettes (Avenue de Rochebise)	Voiture
4	10h11	10h16	Domicile	Fondettes (Avenue de Rochebise) - Fondettes (Rue de Gannay)	Voiture
5	10h49	11h07	?	Fondettes (Rue de Gannay) – Tours (Rue du Rempart)	Voiture
6	11h08	11h29	Domicile	Tours (Rue du Rempart) - Fondettes (Rue de Gannay)	Voiture
7	11h50	11h57	?	Fondettes (Rue de Gannay) – Fondettes (Avenue du Général de Gaulle)	Voiture
8	12h08	12h12	Domicile	Fondettes (Avenue du Général de Gaulle) - Fondettes (Rue de Gannay)	Voiture
9	12h53	12h56	?	Fondettes (Rue de Gannay) – Fondettes (Rue de Vallières)	Voiture
10	12h58	13h01	Domicile	Fondettes (Rue de Vallières) - Fondettes (Rue de Gannay)	Voiture
11	13h19	13h21	?	Fondettes (Rue de Gannay) – Fondettes (Rue de Vallières)	Voiture
12	13h25	13h27	Domicile	Fondettes (Rue de Vallières) - Fondettes (Rue de Gannay)	Voiture
13	14h19	14h38	Accompagnement ?	Fondettes (Rue de Gannay) – SPDC (Place de la Gare)	Voiture

14	14h40	14h58	?	SPDC (Place de la Gare) – La Riche (Rue Eugène Bruère)	Voiture
15	15h34	15h45	Domicile	La Riche (Rue Eugène Bruère) - Fondettes (Rue de Gannay)	Voiture
16	16h25	16h31	Achat ?	Fondettes (Rue de Gannay) – Fondettes (Rue François Rabelais)	Voiture
17	16h35	16h45	Domicile	Fondettes (Rue François Rabelais) - Fondettes (Rue de Gannay)	Voiture
18	17h55	17h59	?	Fondettes (Rue de Gannay) – Tours (Rue du Rempart)	Voiture
19	18h01	18h09	Achat ?	Tours (Rue du Rempart) – Tours (Avenue André Maginot)	Voiture
20	18h36	18h38	Achat ?	Tours (Avenue André Maginot) – Tours (Place Nicolas Copernic)	Voiture
21	19h27	19h49	Achat ?	Tours (Place Nicolas Copernic) – Tours (Allée Ferdinand de Lesseps)	Voiture
22	21h00	21h03	Retour Domicile	Tours (Allée Ferdinand de Lesseps) – Joué-lès-Tours (D37)	Voiture

En vélo (journée de 15h25) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	09h56	10h05	?	Fondettes (Rue de Gannay) – Fondettes (Place Victor Hugo)	Vélo
2	10h09	10h11	Achat ?	Fondettes (Place Victor Hugo) – Fondettes (Rue Noël Carlotti)	Vélo
3	10h11	10h12	Achat ?	Fondettes (Rue Noël Carlotti) – Fondettes (Avenue de Rochebise)	Vélo
4	10h13	10h19	Domicile	Fondettes (Avenue de Rochebise) - Fondettes (Rue de Gannay)	Vélo
5	10h52	11h27	?	Fondettes (Rue de Gannay) – Tours (Rue du Rempart)	Vélo
6	11h28	12h06	Domicile	Tours (Rue du Rempart) - Fondettes (Rue de Gannay)	Vélo
7	12h27	12h45	?	Fondettes (Rue de Gannay) – Fondettes (Avenue du Général de Gaulle)	Vélo
8	12h56	13h10	Domicile	Fondettes (Avenue du Général de Gaulle) - Fondettes (Rue de Gannay)	Vélo
9	13h51	13h56	?	Fondettes (Rue de Gannay) – Fondettes (Rue de Vallières)	Vélo
10	13h58	14h03	Domicile	Fondettes (Rue de Vallières) - Fondettes (Rue de Gannay)	Vélo

11	14h21	14h26	?	Fondettes (Rue de Gannay) – Fondettes (Rue de Vallières)	Vélo
12	14h30	14h35	Domicile	Fondettes (Rue de Vallières) - Fondettes (Rue de Gannay)	Vélo
13	15h27	16h10	Accompagnement ?	Fondettes (Rue de Gannay) – SPDC (Place de la Gare)	Vélo
14	16h12	16h34	?	SPDC (Place de la Gare) – La Riche (Rue Eugène Bruère)	Vélo
15	17h10	17h54	Domicile	La Riche (Rue Eugène Bruère) - Fondettes (Rue de Gannay)	Vélo
16	18h34	18h46	Achat ?	Fondettes (Rue de Gannay) – Fondettes (Rue François Rabelais)	Vélo
17	18h50	18h59	Domicile	Fondettes (Rue François Rabelais) - Fondettes (Rue de Gannay)	Vélo
18	20h09	20h44	?	Fondettes (Rue de Gannay) – Tours (Rue du Rempart)	Vélo
19	20h46	21h03	Achat ?	Tours (Rue du Rempart) – Tours (Avenue André Maginot)	Vélo
20	21h30	21h35	Achat ?	Tours (Avenue André Maginot) – Tours (Place Nicolas Copernic)	Vélo
21	22h24	22h55	Achat ?	Tours (Place Nicolas Copernic) – Tours (Allée Ferdinand de Lesseps)	Vélo
22	00h06 (J+1)	00h21 (J+1)	Retour Domicile	Tours (Allée Ferdinand de Lesseps) – Joué-lès-Tours (D37)	Vélo

[d : 09h56] → Déplacement 1 : vélo (9 min) [a : 10h05] → Activité 1 (4 min)

[d : 10h09] → Déplacement 2 : vélo (2 min) [a : 10h11] → Activité 2 (0 min)

[d : 10h11] → Déplacement 3 : vélo (1 min) [a : 10h12] → Activité 3 (2 min)

[d : 10h13] → Déplacement 4 : vélo (6 min) [a : 10h19] → Activité 4 (33 min)

[d : 10h52] → Déplacement 5 : vélo (35 min) [a : 11h27] → Activité 5 (1 min)

[d : 11h28] → Déplacement 6 : vélo (38 min) [a : 12h06] → Activité 6 (21 min)

[d : 12h27] → Déplacement 7 : vélo (18 min) [a : 12h45] → Activité 7 (11 min)

[d : 12h56] → Déplacement 8 : vélo (14 min) [a : 13h10] → Activité 8 (41 min)

[d : 13h51] → Déplacement 9 : vélo (5 min) [a : 13h56] → Activité 9 (2 min)

[d : 13h58] → Déplacement 10 : vélo (5 min) [a : 14h03] → Activité 10 (18 min)

[d : 14h21] → Déplacement 11 : vélo (5 min) [a : 14h26] → Activité 11 (4 min)

[d : 14h30] → Déplacement 12 : vélo (5 min) [a : 14h35] → Activité 12 (52 min)

[d : 15h27] → Déplacement 13 : vélo (43 min) [a : 16h10] → Activité 13 (2 min)

[d : 16h12] → Déplacement 14 : vélo (22 min) [a : 16h34] → Activité 14 (36 min)

[d : 17h10] → Déplacement 15 : vélo (34 min) [a : 17h54] → Activité 15 (40 min)

[d : 18h34] → Déplacement 16 : vélo (12 min) [a : 18h46] → Activité 16 (4 min)

[d : 18h50] → Déplacement 17 : vélo (9 min) [a : 18h59] → Activité 17 (1h10)

[d : 20h09] → Déplacement 18 : vélo (35 min) [a : 20h44] → Activité 18 (2 min)

[d : 20h46] → Déplacement 19 : vélo (17 min) [a : 21h03] → Activité 19 (27 min)

[d : 21h30] → Déplacement 20 : vélo (5 min) [a : 21h35] → Activité 20 (49 min)

[d : 22h24] → Déplacement 21 : vélo (31 min) [a : 22h55] → Activité 21 (1h11)

[d : 00h06 J+1] → Déplacement 22 : vélo (15 min) [a : 00h21 J+1]

En transport en commun (journée de 44h03) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	09h56	09h58	?	Fondettes (Rue de Gannay) – Fondettes (Arrêt Les Muses)	Pied
2	10h00	10h01		Fondettes (Arrêt Les Muses) – Fondettes (Arrêt Mareuil)	Bus
3	10h11	10h14		Fondettes (Arrêt Mareuil) – Fondettes (Arrêt Guesne)	Bus
4	10h14	10h21		Fondettes (Arrêt Guesne) - Fondettes (Place Victor Hugo)	Pied
5	10h25	10h31	Achat ?	Fondettes (Place Victor Hugo) – Fondettes (Rue Noël Carlotti)	Pied
6	10h31	10h36	Achat ?	Fondettes (Rue Noël Carlotti) – Fondettes (Avenue de Rochebise)	Pied
7	10h38	10h39	Domicile	Fondettes (Avenue de Rochebise) – Fondettes (Arrêt Rochebise)	Pied
8	10h53	10h55		Fondettes (Arrêt Rochebise) – Fondettes (Arrêt Mareuil)	Bus
9	11h25	11h27		Fondettes (Arrêt Mareuil) – Fondettes (Arrêt Les Muses)	Bus
10	11h27	11h29		Fondettes (Arrêt Les Muses) - Fondettes (Rue de Gannay)	Pied
11	12h02	12h03	?	Fondettes (Rue de Gannay) – Fondettes (Arrêt Les Muses)	Pied
12	12h03	12h29		Fondettes (Arrêt Les Muses) – Tours (Arrêt Mirabeau)	Bus
13	12h29	12h32		Tours (Arrêt Mirabeau) - Tours (Rue du Rempart)	Pied
14	12h33	12h37	Domicile	Tours (Rue du Rempart) - Tours (Arrêt Mirabeau)	Pied
15	13h05	13h31		Tours (Arrêt Mirabeau) - Fondettes (Arrêt Les Muses)	Bus
16	13h31	13h33		Fondettes (Arrêt Les Muses) - Fondettes (Rue de Gannay)	Pied
17	13h54	13h55	?	Fondettes (Rue de Gannay) – Fondettes (Arrêt Les Muses)	Pied

18	14h09	14h22		Fondettes (Arrêt Les Muses) – Tours (Arrêt Pont Napoléon)	Bus
19	14h34	14h42		Tours (Arrêt Pont Napoléon) – Fondettes (Arrêt Crucifix)	Bus
20	14h42	14h43		Fondettes (Arrêt Crucifix) - Fondettes (Avenue du Général de Gaulle)	Pied
21	14h54	14h56	Domicile	Fondettes (Avenue du Général de Gaulle) - Fondettes (Arrêt Crucifix)	Pied
22	15h21	15h25		Fondettes (Arrêt Crucifix) – Fondettes (Arrêt Pont de la Motte)	Bus
23	15h29	15h38		Fondettes (Arrêt Pont de la Motte) - Fondettes (Arrêt Les Muses)	Bus
24	15h38	15h40		Fondettes (Arrêt Les Muses) - Fondettes (Rue de Gannay)	Pied
25	16h21	16h22	?	Fondettes (Rue de Gannay) – Fondettes (Arrêt Les Muses)	Pied
26	16h48	16h52		Fondettes (Arrêt Les Muses) – Fondettes (Arrêt Vallières)	Bus
27	16h52	16h58		Fondettes (Arrêt Vallières) - Fondettes (Rue de Vallières)	Pied
28	17h00	17h06	Domicile	Fondettes (Rue de Vallières) - Fondettes (Arrêt Vallières)	Pied
29	17h10	17h14		Fondettes (Arrêt Vallières) - Fondettes (Arrêt Les Muses)	Bus
30	17h14	17h16		Fondettes (Arrêt Les Muses) - Fondettes (Rue de Gannay)	Pied
31	17h34	17h35	?	Fondettes (Rue de Gannay) – Fondettes (Arrêt Les Muses)	Pied
32	17h54	17h58		Fondettes (Arrêt Les Muses) – Fondettes (Arrêt Vallières)	Bus
33	17h58	18h04		Fondettes (Arrêt Vallières) - Fondettes (Rue de Vallières)	Pied
34	18h08	18h14	Domicile	Fondettes (Rue de Vallières) - Fondettes (Arrêt Vallières)	Pied
35	18h19	18h23		Fondettes (Arrêt Vallières) - Fondettes (Arrêt Les Muses)	Bus
36	18h23	18h25		Fondettes (Arrêt Les Muses) - Fondettes (Rue de Gannay)	Pied
37	19h17	19h18	Accompagnement ?	Fondettes (Rue de Gannay) – Fondettes (Arrêt Les Muses)	Pied

38	19h52	20h11		Fondettes (Arrêt Les Muses) – Tours (Arrêt Jean Jaurès)	Bus
39	20h16	20h31		Tours (Arrêt Jean Jaurès) – SPDC (Arrêt St Pierre Gare)	Bus
40	20h31	20h33		SPDC (Arrêt St Pierre Gare) - SPDC (Place de la Gare)	Pied
41	20h35	20h37	?	SPDC (Place de la Gare) – SPDC (Arrêt St Pierre Gare)	Pied
42	20h42	20h58		SPDC (Arrêt St Pierre Gare) - Tours (Arrêt Jean Jaurès)	Bus
43	21h10	21h19		Tours (Arrêt Jean Jaurès) – La Riche (Arrêt Félix)	Bus
44	21h19	21h25		La Riche (Arrêt Félix) - La Riche (Rue Eugène Bruère)	Pied
45	22h01	22h06	Domicile	La Riche (Rue Eugène Bruère) - La Riche (Arrêt Félix)	Pied
46	11h28 (J+1)	11h38 (J+1)		La Riche (Arrêt Félix) – Tours (Arrêt Béranger)	Bus
47	11h51 (J+1)	12h06 (J+1)		Tours (Arrêt Béranger) - Fondettes (Arrêt Les Muses)	Bus
48	12h06 (J+1)	12h08 (J+1)		Fondettes (Arrêt Les Muses) - Fondettes (Rue de Gannay)	Pied
49	12h48 (J+1)	12h49 (J+1)	Achat ?	Fondettes (Rue de Gannay) – Fondettes (Arrêt Les Muses)	Pied
50	13h52 (J+1)	13h53 (J+1)		Fondettes (Arrêt Les Muses) – Fondettes (Arrêt Mareuil)	Bus
51	14h01 (J+1)	14h08 (J+1)		Fondettes (Arrêt Mareuil) – Fondettes (Arrêt Maisons Rouges)	Bus
52	14h08 (J+1)	14h15 (J+1)		Fondettes (Arrêt Maisons Rouges) - Fondettes (Rue François Rabelais)	Pied
53	14h19 (J+1)	14h27 (J+1)	Domicile	Fondettes (Rue François Rabelais) - Fondettes (Arrêt Maisons Rouges)	Pied
54	15h01 (J+1)	15h08 (J+1)		Fondettes (Arrêt Maisons Rouges) - Fondettes (Arrêt Mareuil)	Bus
55	15h36 (J+1)	15h37 (J+1)		Fondettes (Arrêt Mareuil) - Fondettes (Arrêt Les Muses)	Bus
56	15h37 (J+1)	15h39 (J+1)		Fondettes (Arrêt Les Muses) - Fondettes (Rue de Gannay)	Pied
57	16h49 (J+1)	16h50 (J+1)	?	Fondettes (Rue de Gannay) – Fondettes (Arrêt Les Muses)	Pied
58	17h25 (J+1)	17h47 (J+1)		Fondettes (Arrêt Les Muses) – Tours (Arrêt Mirabeau)	Bus

59	17h47 (J+1)	17h50 (J+1)		Tours (Arrêt Mirabeau) - Tours (Rue du Rempart)	Pied
60	17h52 (J+1)	17h56 (J+1)	Achat ?	Tours (Rue du Rempart) – Tours (Arrêt Mirabeau)	Pied
61	17h56 (J+1)	18h04 (J+1)		Tours (Arrêt Mirabeau) – Tours (Arrêt Maréchal Juin)	Bus
62	18h04 (J+1)	18h05 (J+1)		Tours (Arrêt Maréchal Juin) – Tours (Arrêt Collège Ronsard)	Pied
63	18h14 (J+1)	18h16 (J+1)		Tours (Arrêt Collège Ronsard) – Tours (Arrêt Daguerre)	Bus
64	18h16 (J+1)	18h20 (J+1)		Tours (Arrêt Daguerre) - Tours (Avenue André Maginot)	Pied
65	18h47 (J+1)	19h01 (J+1)	Achat ?	Tours (Avenue André Maginot) – Tours (Arrêt Luxembourg)	Pied
66	19h07 (J+1)	19h09 (J+1)		Tours (Arrêt Luxembourg) – Tours (Arrêt Aéroport)	Bus
67	19h09 (J+1)	19h19 (J+1)		Tours (Arrêt Aéroport) - Tours (Place Nicolas Copernic)	Pied
68	20h08 (J+1)	20h19 (J+1)	Achat ?	Tours (Place Nicolas Copernic) – Tours (Arrêt Lycée Vaucanson)	Pied
69	20h43 (J+1)	21h04 (J+1)		Tours (Arrêt Lycée Vaucanson) – Tours (Arrêt Verdun)	Bus
70	21h10 (J+1)	21h15 (J+1)		Tours (Arrêt Verdun) – Tours (Arrêt L'Heure Tranquille)	Tram
71	21h15 (J+1)	21h18 (J+1)		Tours (Arrêt L'Heure Tranquille) - Tours (Allée Ferdinand de Lesseps)	Pied
72	22h28 (J+1)	22h31 (J+1)	Retour Domicile	Tours (Allée Ferdinand de Lesseps) – Tours (Arrêt L'Heure Tranquille)	Pied
73	05h59 (J+2)	06h04 (J+2)		Tours (Arrêt L'Heure Tranquille) – Joué-lès-Tours (Arrêt Joué Hôtel de Ville)	Tram
74	06h18 (J+2)	06h24 (J+2)		Joué-lès-Tours (Arrêt Joué Hôtel de Ville) – Joué-lès-Tours (Arrêt Gutenberg)	Bus
75	06h24 (J+2)	06h37 (J+2)		Joué-lès-Tours (Arrêt Gutenberg) - Joué-lès-Tours (D37)	Pied

[d : 09h56] → Déplacement 1 : pied (2 min) [a : 09h58] → Activité 1 (2 min)

[d : 10h00] → Déplacement 2 : bus (1 min) [a : 10h01] → Activité 2 (10 min)

[d : 10h11] → Déplacement 3 : bus (3 min) [a : 10h14] → Activité 3 (0 min)

[d : 10h14] → Déplacement 4 : pied (7 min) [a : 10h21] → Activité 4 (4 min)

[d : 10h25] → Déplacement 5 : pied (6 min) [a : 10h31] → Activité 5 (0 min)

[d : 10h31] → Déplacement 6 : pied (5 min) [a : 10h36] → Activité 6 (2 min)

[d : 10h38] → Déplacement 7 : pied (1 min) [a : 10h39] → Activité 7 (14 min)  
[d : 10h53] → Déplacement 8 : bus (2 min) [a : 10h55] → Activité 8 (30 min)  
[d : 11h25] → Déplacement 9 : bus (2 min) [a : 11h27] → Activité 9 (0 min)  
[d : 11h27] → Déplacement 10 : pied (2 min) [a : 11h29] → Activité 10 (33 min)  
[d : 12h02] → Déplacement 11 : pied (1 min) [a : 12h03] → Activité 11 (0 min)  
[d : 12h03] → Déplacement 12 : bus (26 min) [a : 12h29] → Activité 12 (0 min)  
[d : 12h29] → Déplacement 13 : pied (3 min) [a : 12h32] → Activité 13 (1 min)  
[d : 12h33] → Déplacement 14 : pied (4 min) [a : 12h37] → Activité 14 (28 min)  
[d : 13h05] → Déplacement 15 : pied (26 min) [a : 13h31] → Activité 15 (0 min)  
[d : 13h31] → Déplacement 16 : pied (2 min) [a : 13h33] → Activité 16 (21 min)  
[d : 13h54] → Déplacement 17 : pied (1 min) [a : 13h55] → Activité 17 (14 min)  
[d : 14h09] → Déplacement 18 : bus (13 min) [a : 14h22] → Activité 18 (12 min)  
[d : 14h34] → Déplacement 19 : bus (8 min) [a : 14h42] → Activité 19 (0 min)  
[d : 14h42] → Déplacement 20 : pied (1 min) [a : 14h43] → Activité 20 (11 min)  
[d : 14h54] → Déplacement 21 : pied (2 min) [a : 14h56] → Activité 21 (25 min)  
[d : 15h21] → Déplacement 22 : bus (4 min) [a : 15h25] → Activité 22 (4 min)  
[d : 15h29] → Déplacement 23 : bus (9 min) [a : 15h38] → Activité 23 (0 min)  
[d : 15h38] → Déplacement 24 : pied (2 min) [a : 15h40] → Activité 24 (41 min)  
[d : 16h21] → Déplacement 25 : pied (1 min) [a : 16h22] → Activité 25 (26 min)  
[d : 16h48] → Déplacement 26 : bus (4 min) [a : 16h52] → Activité 26 (0 min)  
[d : 16h52] → Déplacement 27 : pied (6 min) [a : 16h58] → Activité 27 (2 min)  
[d : 17h00] → Déplacement 28 : pied (6 min) [a : 07h06] → Activité 28 (4 min)  
[d : 17h10] → Déplacement 29 : bus (4 min) [a : 17h14] → Activité 29 (0 min)  
[d : 17h14] → Déplacement 30 : pied (2 min) [a : 17h16] → Activité 30 (18 min)  
[d : 17h34] → Déplacement 31 : pied (1 min) [a : 17h35] → Activité 31 (19 min)  
[d : 17h54] → Déplacement 32 : pied (4 min) [a : 17h58] → Activité 32 (0 min)  
[d : 17h58] → Déplacement 33 : pied (6 min) [a : 18h04] → Activité 33 (4 min)  
[d : 18h08] → Déplacement 34 : pied (6 min) [a : 18h14] → Activité 34 (5 min)  
[d : 18h19] → Déplacement 35 : bus (4 min) [a : 18h23] → Activité 35 (0 min)  
[d : 18h23] → Déplacement 36 : pied (2 min) [a : 18h25] → Activité 36 (52 min)  
[d : 19h17] → Déplacement 37 : pied (1 min) [a : 19h18] → Activité 37 (34 min)  
[d : 19h52] → Déplacement 38 : bus (19 min) [a : 20h11] → Activité 38 (5 min)  
[d : 20h16] → Déplacement 39 : bus (15 min) [a : 20h31] → Activité 39 (0 min)  
[d : 20h31] → Déplacement 40 : pied (2 min) [a : 20h33] → Activité 40 (2 min)  
[d : 20h35] → Déplacement 41 : pied (2 min) [a : 20h37] → Activité 41 (5 min)  
[d : 20h42] → Déplacement 42 : bus (16 min) [a : 20h58] → Activité 42 (12 min)  
[d : 21h10] → Déplacement 43 : bus (9 min) [a : 21h19] → Activité 43 (0 min)  
[d : 21h19] → Déplacement 44 : pied (6 min) [a : 21h25] → Activité 44 (36 min)  
[d : 22h01] → Déplacement 45 : pied (5 min) [a : 22h06] → Activité 45 (13h22)  
[d : 11h28 J+1] → Déplacement 46 : bus (10 min) [a : 11h38 J+1] → Activité 46 (13 min)  
[d : 11h51 J+1] → Déplacement 47 : bus (15 min) [a : 12h06 J+1] → Activité 47 (0 min)  
[d : 12h06 J+1] → Déplacement 48 : pied (2 min) [a : 12h08 J+1] → Activité 48 (40 min)  
[d : 12h48 J+1] → Déplacement 49 : pied (1 min) [a : 12h49 J+1] → Activité 49 (1h03)

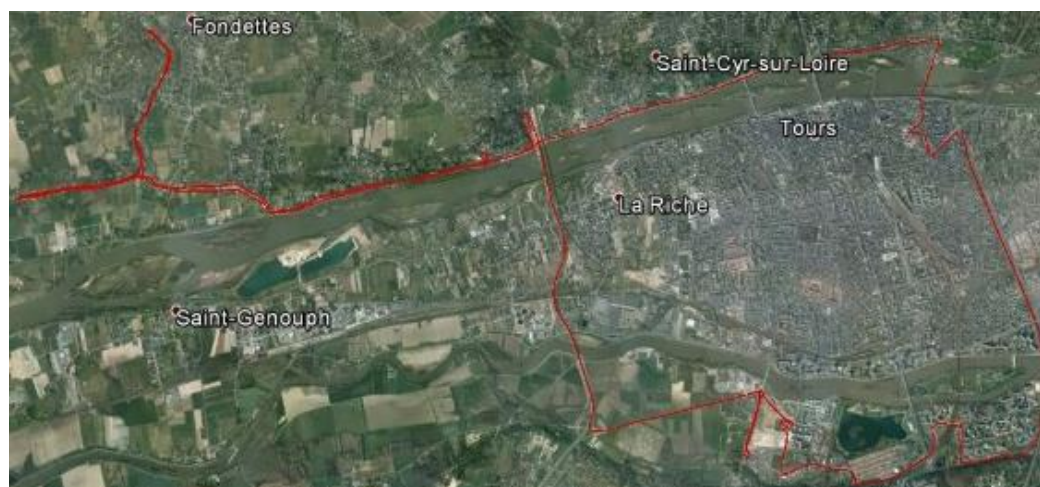
[d : 13h52 J+1] → Déplacement 50 : bus (1 min) [a : 13h53 J+1] → Activité 50 (8 min)  
[d : 14h01 J+1] → Déplacement 51 : bus (7 min) [a : 14h08 J+1] → Activité 51 (0 min)  
[d : 14h08 J+1] → Déplacement 52 : pied (7 min) [a : 14h15 J+1] → Activité 52 (4 min)  
[d : 14h19 J+1] → Déplacement 53 : pied (8 min) [a : 14h27 J+1] → Activité 53 (34 min)  
[d : 15h01 J+1] → Déplacement 54 : bus (7 min) [a : 15h08 J+1] → Activité 54 (28 min)  
[d : 15h36 J+1] → Déplacement 55 : bus (1 min) [a : 15h37 J+1] → Activité 55 (0 min)  
[d : 15h37 J+1] → Déplacement 56 : pied (2 min) [a : 15h39 J+1] → Activité 56 (1h10)  
[d : 16h49 J+1] → Déplacement 57 : pied (1 min) [a : 16h50 J+1] → Activité 57 (35 min)  
[d : 17h25 J+1] → Déplacement 58 : bus (22 min) [a : 17h47 J+1] → Activité 58 (0 min)  
[d : 17h47 J+1] → Déplacement 59 : pied (3 min) [a : 17h50 J+1] → Activité 59 (2 min)  
[d : 17h52 J+1] → Déplacement 60 : pied (4 min) [a : 17h56 J+1] → Activité 60 (0 min)  
[d : 17h56 J+1] → Déplacement 61 : bus (8 min) [a : 18h04 J+1] → Activité 61 (0 min)  
[d : 18h04 J+1] → Déplacement 62 : pied (1 min) [a : 18h05 J+1] → Activité 62 (9 min)  
[d : 18h14 J+1] → Déplacement 63 : bus (2 min) [a : 18h16 J+1] → Activité 63 (0 min)  
[d : 18h16 J+1] → Déplacement 64 : pied (4 min) [a : 18h20 J+1] → Activité 64 (27 min)  
[d : 18h47 J+1] → Déplacement 65 : pied (14 min) [a : 19h01 J+1] → Activité 65 (6 min)  
[d : 19h07 J+1] → Déplacement 66 : bus (2 min) [a : 19h09 J+1] → Activité 66 (0 min)  
[d : 19h09 J+1] → Déplacement 67 : pied (10 min) [a : 19h19 J+1] → Activité 67 (49 min)  
[d : 20h08 J+1] → Déplacement 68 : pied (11 min) [a : 20h19 J+1] → Activité 68 (24 min)  
[d : 20h43 J+1] → Déplacement 69 : bus (21 min) [a : 21h04 J+1] → Activité 69 (6 min)  
[d : 21h10 J+1] → Déplacement 70 : tram (5 min) [a : 21h15 J+1] → Activité 70 (0 min)  
[d : 21h15 J+1] → Déplacement 71 : pied (3 min) [a : 21h18 J+1] → Activité 71 (1h11)  
[d : 22h28 J+1] → Déplacement 72 : pied (3 min) [a : 22h31 J+1] → Activité 72 (7h28)  
[d : 05h59 J+2] → Déplacement 73 : tram (5 min) [a : 06h04 J+2] → Activité 73 (14 min)  
[d : 06h18 J+2] → Déplacement 74 : bus (6 min) [a : 06h24 J+2] → Activité 74 (0 min)  
[d : 06h24 J+2] → Déplacement 75 : pied (13 min) [a : 06h37 J+2]

Remarque :

- En vélo, la journée est 4h20 plus longue que la journée initiale, ce qui s'explique par de nombreux longs trajets.
- En transport en commun, cette personne doit attendre le lendemain car le service est terminé et attendre 13h22 car le lendemain étant le dimanche, les transports en commun sont moins nombreux et ont des horaires raccourcis. C'est pour cette raison, que cette personne doit attendre le surlendemain pour finalement rentrer chez elle.

► (S2)

Vendredi 19 Novembre 2010



Journée initiale (journée de 14h26) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	07h23	07h27	?	Fondettes (Rue de Gannay) – Fondettes (Rue de Vallières)	Voiture
2	07h28	07h46	Accompagnement	Fondettes (Rue de Vallières) – Tours (Rue François Clouet)	Voiture
3	07h47	08h00	Travail	Tours (Rue François Clouet) – Tours (Allée Ferdinand de Lesseps)	Voiture
4	15h58	16h01	Administration	Tours (Allée Ferdinand de Lesseps) – Tours (Avenue Marcel Dassault)	Voiture
5	16h11	16h20	Stationnement	Tours (Avenue Marcel Dassault) – Fondettes (Quai de la Guignière)	Voiture
6	16h26	16h37	Ecole	Fondettes (Quai de la Guignière) – Fondettes (Rue Jean Inglessi)	Pied
7	16h41	16h44	Retour stationnement	Fondettes (Rue Jean Inglessi) - Fondettes (Quai de la Guignière)	Pied
8	16h45	16h50	Domicile	Fondettes (Quai de la Guignière) - Fondettes (Rue de Gannay)	Voiture
9	18h31	18h35	Stationnement ?	Fondettes (Rue de Gannay) – Fondettes (Rue de l'Aubrière)	Voiture
10	18h35	18h36	Acheminement	Fondettes (Rue de l'Aubrière) – Fondettes (Rue de la Bruzette)	Pied
11	21h42	21h44	Retour stationnement ?	Fondettes (Rue de la Bruzette) - Fondettes (Rue de l'Aubrière)	Pied
12	21h45	21h49	Domicile	Fondettes (Rue de l'Aubrière) - Fondettes (Rue de Gannay)	Voiture

En vélo (journée de 14h56) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	07h23	07h28	?	Fondettes (Rue de Gannay) – Fondettes (Rue de Vallières)	Vélo
2	07h29	07h59	Accompagnement	Fondettes (Rue de Vallières) – Tours (Rue François Clouet)	Vélo
3	08h00	08h18	Travail	Tours (Rue François Clouet) – Tours (Allée Ferdinand de Lesseps)	Vélo
4	16h16	16h19	Administration	Tours (Allée Ferdinand de Lesseps) – Tours (Avenue Marcel Dassault)	Vélo
5	16h25	16h56	Ecole	Tours (Avenue Marcel Dassault) – Fondettes (Rue Jean Inglessi)	Vélo
6	16h57	17h14	Domicile	Fondettes (Rue Jean Inglessi)- Fondettes (Rue de Gannay)	Vélo
7	18h55	19h05	Loisirs ?	Fondettes (Rue de Gannay) – Fondettes (Rue de la Bruzette)	Vélo
8	22h11	22h19	Domicile	Fondettes (Rue de la Bruzette)- Fondettes (Rue de Gannay)	Vélo

[d : 07h23] → Déplacement 1 : vélo (5 min) [a : 07h28] → Activité 1 (1 min)

[d : 07h29] → Déplacement 2 : vélo (30 min) [a : 07h59] → Activité 2 (1 min)

[d : 08h00] → Déplacement 3 : vélo (18 min) [a : 08h18] → Activité 3 (7h58)

[d : 16h16] → Déplacement 4 : vélo (3 min) [a : 16h19] → Activité 4 (6 min)

[d : 16h25] → Déplacement 5 : vélo (31 min) [a : 16h56] → Activité 5 (1 min)

[d : 16h57] → Déplacement 6 : vélo (17 min) [a : 17h14] → Activité 6 (1h41)

[d : 18h55] → Déplacement 7 : vélo (10 min) [a : 19h05] → Activité 7 (3h06)

[d : 22h11] → Déplacement 8 : vélo (8 min) [a : 22h19]

En transport en commun (journée de 17h45) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	07h23	07h24	?	Fondettes (Rue de Gannay) – Fondettes (Arrêt Les Muses)	Pied
2	07h44	07h48		Fondettes (Arrêt Les Muses) – Fondettes (Arrêt Vallières)	Bus
3	07h48	07h54		Fondettes (Arrêt Vallières) – Fondettes (Rue de Vallières)	Pied
4	07h55	08h01	Accompagnement	Fondettes (Rue de Vallières) – Fondettes (Arrêt Vallières)	Pied
5	08h22	08h47		Fondettes (Arrêt Vallières) – Tours (Arrêt Mirabeau)	Bus
6	08h47	08h53		Tours (Arrêt Mirabeau) - Tours (Rue François Clouet)	Pied

7	08h54	09h00	Travail	Tours (Rue François Clouet) – Tours (Arrêt Mirabeau)	Pied
8	09h02	09h27		Tours (Arrêt Mirabeau) – Tours (Arrêt Fac 2 Lions)	Bus
9	09h27	09h35		Tours (Arrêt Fac 2 Lions) – Tours (Allée Ferdinand de Lesseps)	Pied
10	17h33	17h41	Administration	Tours (Allée Ferdinand de Lesseps) – Tours (Avenue Marcel Dassault)	Pied
11	17h47	17h50	Ecole	Tours (Avenue Marcel Dassault) – Tours (Arrêt Portalis)	Pied
12	17h54	18h10		Tours (Arrêt Portalis) – Tours (Arrêt Béranger)	Bus
13	18h15	18h31		Tours (Arrêt Béranger) – Fondettes (Arrêt Guignière)	Bus
14	18h31	18h43		Fondettes (Arrêt Guignière) – Fondettes (Rue Jean Inglessi)	Pied
15	18h44	18h56	Domicile	Fondettes (Rue Jean Inglessi) – Fondettes (Arrêt Guignière)	Pied
16	19h03	19h11	Domicile	Fondettes (Arrêt Guignière) – Fondettes (Arrêt Les Muses)	Bus
17	19h11	19h13		Fondettes (Arrêt Les Muses) – Fondettes (Rue de Gannay)	Pied
18	20h54	21h25	Loisirs ?	Fondettes (Rue de Gannay) – Fondettes (Rue de la Bruzette)	Pied
8	00h31 (J+1)	01h12 (J+1)	Domicile	Fondettes (Rue de la Bruzette) – Fondettes (Rue de Gannay)	Pied

[d : 07h23] → Déplacement 1 : pied (1 min) [a : 07h24] → Activité 1 (20 min)

[d : 07h44] → Déplacement 2 : bus (4 min) [a : 07h48] → Activité 2 (0 min)

[d : 07h48] → Déplacement 3 : pied (6 min) [a : 07h54] → Activité 3 (1 min)

[d : 07h55] → Déplacement 4 : pied (6 min) [a : 08h01] → Activité 4 (1 min)

[d : 08h22] → Déplacement 5 : bus (25 min) [a : 08h47] → Activité 5 (0 min)

[d : 08h47] → Déplacement 6 : pied (6 min) [a : 08h53] → Activité 6 (1 min)

[d : 08h54] → Déplacement 7 : pied (6 min) [a : 09h00] → Activité 7 (7 min)

[d : 09h02] → Déplacement 8 : bus (25 min) [a : 09h27] → Activité 8 (9 min)

[d : 09h27] → Déplacement 9 : pied (8 min) [a : 09h35] → Activité 9 (7h58)

[d : 17h33] → Déplacement 10 : pied (8 min) [a : 17h41] → Activité 10 (6 min)

[d : 17h47] → Déplacement 11 : pied (3 min) [a : 17h50] → Activité 11 (4 min)

[d : 17h54] → Déplacement 12 : bus (16 min) [a : 18h10] → Activité 12 (5 min)

[d : 18h15] → Déplacement 13 : bus (16 min) [a : 18h31] → Activité 13 (0 min)

[d : 18h31] → Déplacement 14 : pied (12 min) [a : 18h43] → Activité 14 (1 min)

[d : 18h44] → Déplacement 15 : pied (12 min) [a : 18h56] → Activité 15 (7 min)

[d : 19h03] → Déplacement 16 : bus (8 min) [a : 19h11] → Activité 16 (0 min)

[d : 19h11] → Déplacement 17 : pied (2 min) [a : 19h13] → Activité 17 (1h41)

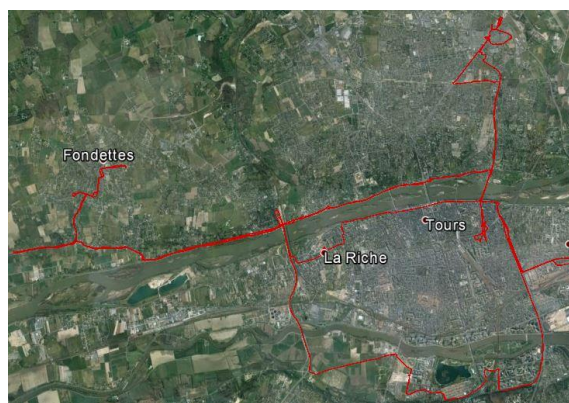
[d : 20h54] → Déplacement 18 : pied (31 min) [a : 21h25] → Activité 18 (3h06)

[d : 00h31 J+1] → Déplacement 19 : pied (31 min) [a : 01h12 J+1]

Remarque :

- En vélo, cette personne n'a pas besoin de se rendre aux lieux de stationnement. Les horaires de travaux de cette personne ne sont décalés uniquement de 20 minutes (plus tard). La journée de cette personne est plus longue de 30 minutes (par rapport à sa journée initiale) en utilisant uniquement le vélo.
- En transport en commun, cette personne n'a pas besoin de se rendre aux lieux de stationnement. Elle est obligée de faire les derniers trajets à pied car le service du bus est terminé pour la journée et que les distances sont petites. Cette personne n'est pas au bon horaire de travail (08h – 16h dans la journée initiale) ni pour aller chercher son enfant à l'école (16h30 normalement).

**Samedi 20 Novembre 2010**



Journée initiale (journée de 11h46) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	09h25	09h29	Stationnement ?	Fondettes (Rue de Gannay) – Fondettes (Place Victor Hugo)	Voiture
2	09h29	09h34	?	Fondettes (Place Victor Hugo) – Fondettes (Place Victor Hugo)	Pied
3	09h34	09h39	Achat ?	Fondettes (Place Victor Hugo) – Fondettes (Avenue Jean Jaurès)	Voiture
4	10h22	10h28	Domcile	Fondettes (Avenue Jean Jaurès) – Fondettes (Rue de Gannay)	Voiture
5	14h18	14h18	Acheminement (Stationnement ?)	Fondettes (Rue de Gannay) – Fondettes (Rue de Gannay)	Pied
6	14h19	14h37	Gare ?	Fondettes (Rue de Gannay) – SPDC (Place de la Gare)	Voiture
7	14h39	14h58	?	SPDC (Place de la Gare) – La Riche (Rue Eugène Bruère)	Voiture

8	15h33	15h44	Domicile	La Riche (Rue Eugène Bruère) - Fondettes (Rue de Gannay)	Voiture
9	17h36	17h55	?	Fondettes (Rue de Gannay) – Tours (Rue du Rempart)	Voiture
10	18h00	18h09	Achat ?	Tours (Rue du Rempart) – Tours (Avenue André Maginot)	Voiture
11	18h36	18h38	Achat ?	Tours (Avenue André Maginot) – Tours (Place Nicolas Copernic)	Voiture
12	19h21	19h25	Achat ?	Tours (Place Nicolas Copernic) – Tours (Avenue des Compagnons d'Emmaüs)	Voiture
13	19h27	19h49	Achat ?	Tours (Avenue des Compagnons d'Emmaüs) – Tours (Allée Ferdinand de Lesseps)	Voiture
14	20h59	21h11	Domicile	Tours (Allée Ferdinand de Lesseps) – Fondettes (Rue de Gannay)	Voiture

En vélo (journée de 15h02) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	09h25	09h34	?	Fondettes (Rue de Gannay) – Fondettes (Place Victor Hugo)	Vélo
2	09h39	09h45	Achat ?	Fondettes (Place Victor Hugo) – Fondettes (Avenue Jean Jaurès)	Vélo
3	10h28	10h37	Domicile	Fondettes (Avenue Jean Jaurès) – Fondettes (Rue de Gannay)	Vélo
4	14h27	15h35	Acheminement	Fondettes (Rue de Gannay) – Fondettes (Rue de Gannay)	Pied
5	15h36	16h19	Gare ?	Fondettes (Rue de Gannay) - SPDC (Place de la Gare)	Vélo
6	16h21	16h43	?	SPDC (Place de la Gare) – La Riche (Rue Eugène Bruère)	Vélo
7	17h18	17h52	Domicile	La Riche (Rue Eugène Bruère) - Fondettes (Rue de Gannay)	Vélo
8	19h44	20h19	?	Fondettes (Rue de Gannay) – Tours (Rue du Rempart)	Vélo
9	20h24	20h41	Achat ?	Tours (Rue du Rempart) – Tours (Avenue André Maginot)	Vélo
10	21h07	21h13	Achat ?	Tours (Avenue André Maginot) – Tours (Place Nicolas Copernic)	Vélo
11	21h56	22h01	Achat ?	Tours (Place Nicolas Copernic) – Tours (Avenue des Compagnons d'Emmaüs)	Vélo

12	22h03	22h34	Achat ?	Tours (Avenue des Compagnons d'Emmaüs) – Tours (Allée Ferdinand de Lesseps)	Vélo
13	23h44	00h27 (J+1)	Domicile	Tours (Allée Ferdinand de Lesseps) – Fondettes (Rue de Gannay)	Vélo

[d : 09h25] → Déplacement 1 : vélo (9 min) [a : 09h34] → Activité 1 (5 min)  
 [d : 09h39] → Déplacement 2 : vélo (6 min) [a : 09h45] → Activité 2 (43 min)  
 [d : 10h28] → Déplacement 3 : vélo (9 min) [a : 10h37] → Activité 3 (3h50)  
 [d : 14h27] → Déplacement 4 : pied (0 min) [a : 15h35] → Activité 4 (1 min)  
 [d : 15h36] → Déplacement 5 : vélo (43 min) [a : 16h19] → Activité 5 (2 min)  
 [d : 16h21] → Déplacement 6 : vélo (22 min) [a : 16h43] → Activité 6 (35 min)  
 [d : 17h18] → Déplacement 7 : vélo (34 min) [a : 17h52] → Activité 7 (1h52)  
 [d : 19h44] → Déplacement 8 : vélo (35 min) [a : 20h19] → Activité 8 (5 min)  
 [d : 20h24] → Déplacement 9 : vélo (17 min) [a : 20h41] → Activité 9 (27 min)  
 [d : 21h08] → Déplacement 10 : vélo (5 min) [a : 21h13] → Activité 10 (43 min)  
 [d : 21h56] → Déplacement 11 : vélo (5 min) [a : 22h01] → Activité 11 (2 min)  
 [d : 22h03] → Déplacement 12 : vélo (31 min) [a : 22h34] → Activité 12 (1h10)  
 [d : 23h44] → Déplacement 13 : vélo (43 min) [a : 00h27 J+1]

En transport en commun (journée de 31h25) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	09h25	09h26	?	Fondettes (Rue de Gannay) – Fondettes (Arrêt Les Muses)	Pied
2	09h31	09h32		Fondettes (Arrêt Les Muses) – Fondettes (Arrêt Mareuil)	Bus
3	09h40	09h43		Fondettes (Arrêt Mareuil) – Fondettes (Arrêt Guesne)	Bus
4	09h43	09h50		Fondettes (Arrêt Guesne) - Fondettes (Place Victor Hugo)	Pied
5	09h55	10h16	Achat ?	Fondettes (Place Victor Hugo) – Fondettes (Avenue Jean Jaurès)	Pied
6	10h45	10h49	Domicile	Fondettes (Avenue Jean Jaurès) – Fondettes (Arrêt Les Roncières)	Pied
7	10h51	10h59		Fondettes (Arrêt Les Roncières) – Fondettes (Arrêt Pont de la Motte)	Bus
8	11h18	11h27		Fondettes (Arrêt Pont de la Motte) – Fondettes (Arrêt Les Muses)	Bus
9	11h27	11h29		Fondettes (Arrêt Les Muses) – Fondettes (Rue de Gannay)	Pied
10	15h19	15h19	Acheminement (Stationnement ?)	Fondettes (Rue de Gannay) – Fondettes (Rue de Gannay)	Pied

11	15h20	15h21	Gare ?	Fondettes (Rue de Gannay) – Fondettes (Arrêt Les Muses)	Pied
12	15h45	16h09	Gare ?	Fondettes (Arrêt Les Muses) – Tours (Arrêt Gare Vinci)	Bus
13	16h14	16h27		Tours (Arrêt Gare Vinci) – SPDC (Arrêt St Pierre Gare)	Bus
14	16h27	16h29		SPDC (Arrêt St Pierre Gare) – SPDC (Place de la Gare)	Pied
15	16h31	16h33	?	SPDC (Place de la Gare) – SPDC (Arrêt St Pierre Gare)	Pied
16	16h40	16h48		SPDC (Arrêt St Pierre Gare) – Tours (Arrêt Docteur Fournier)	Bus
17	16h52	17h10		Tours (Arrêt Docteur Fournier) – La Riche (Arrêt Félix)	Bus
18	17h10	17h16		La Riche (Arrêt Félix) – La Riche (Rue Eugène Bruère)	Pied
19	17h51	17h56	Domicile	La Riche (Rue Eugène Bruère) – La Riche (Arrêt Félix)	Pied
20	18h14	18h24		La Riche (Arrêt Félix) – Tours (Arrêt Béranger)	Bus
21	18h32	18h51		Tours (Arrêt Béranger) – Fondettes (Arrêt Les Muses)	Bus
22	18h51	18h53		Fondettes (Arrêt Les Muses) – Fondettes (Rue de Gannay)	Pied
23	20h45	20h46	?	Fondettes (Rue de Gannay) – Fondettes (Arrêt Les Muses)	Pied
24	10h07 (J+1)	10h29 (J+1)		Fondettes (Arrêt Les Muses) – Tours (Arrêt Gare Vinci)	Bus
25	10h54 (J+1)	10h56 (J+1)		Tours (Arrêt Gare Vinci) – Tours (Arrêt Mirabeau)	Bus
26	10h56 (J+1)	10h59 (J+1)		Tours (Arrêt Mirabeau) – Tours (Rue du Rempart)	Pied
27	11h04 (J+1)	h (J+1)	Achat ?	Tours (Rue du Rempart) – Tours (Arrêt Quai Malraux)	Pied
28	11h22 (J+1)	11h38 (J+1)		Tours (Arrêt Quai Malraux) – Tours (Arrêt Daguerre)	Bus
29	11h38 (J+1)	11h42 (J+1)		Tours (Arrêt Daguerre) – Tours (Avenue André Maginot)	Pied
30	12h09 (J+1)	12h12 (J+1)	Achat ?	Tours (Avenue André Maginot) – Tours (Arrêt Luxembourg)	Pied
31	12h30 (J+1)	12h33 (J+1)		Tours (Arrêt Luxembourg) – Tours (Arrêt Fusaparc)	Bus

32	12h33 (J+1)	12h38 (J+1)		Tours (Arrêt Fusaparc) – Tours (Place Nicolas Copernic)	Pied
33	13h21 (J+1)	13h28 (J+1)	Achat ?	Tours (Place Nicolas Copernic) – Tours (Avenue des Compagnons d'Emmaüs)	Pied
34	13h30 (J+1)	13h38 (J+1)	Achat ?	Tours (Avenue des Compagnons d'Emmaüs) – Tours (Arrêt Aérogare)	Pied
35	14h08 (J+1)	14h20 (J+1)		Tours (Arrêt Aérogare) – Tours (Arrêt Mirabeau)	Bus
36	14h24 (J+1)	14h42 (J+1)	Achat ?	Tours (Arrêt Mirabeau) - Tours (Arrêt Fac 2 Lions)	Bus
37	14h42 (J+1)	14h50 (J+1)		Tours (Arrêt Fac 2 Lions) – Tours (Allée Ferdinand de Lesseps)	Pied
38	16h00 (J+1)	16h06 (J+1)	Domicile	Tours (Allée Ferdinand de Lesseps) – Tours (Arrêt L'Heure Tranquille)	Pied
39	16h08 (J+1)	16h21 (J+1)		Tours (Arrêt L'Heure Tranquille) – Tours (Arrêt Gare de Tours)	Tram
40	16h21 (J+1)	16h24 (J+1)		Tours (Arrêt Gare de Tours) – Tours (Arrêt Gare Vinci)	Pied
41	16h29 (J+1)	16h48 (J+1)		Tours (Arrêt Gare Vinci) – Fondettes (Arrêt Les Muses)	Bus
42	16h48 (J+1)	16h50 (J+1)		Fondettes (Arrêt Les Muses) – Fondettes (Rue de Gannay)	Pied

[d : 09h25] → Déplacement 1 : pied (1 min) [a : 09h26] → Activité 1 (5 min)  
 [d : 09h31] → Déplacement 2 : bus (1 min) [a : 09h32] → Activité 2 (8 min)  
 [d : 09h40] → Déplacement 3 : bus (3 min) [a : 09h43] → Activité 3 (0 min)  
 [d : 09h43] → Déplacement 4 : pied (7 min) [a : 09h50] → Activité 4 (5 min)  
 [d : 09h55] → Déplacement 5 : pied (17 min) [a : 10h12] → Activité 5 (43 min)  
 [d : 10h45] → Déplacement 6 : pied (4 min) [a : 10h49] → Activité 6 (2 min)  
 [d : 10h51] → Déplacement 7 : bus (8 min) [a : 10h59] → Activité 7 (19 min)  
 [d : 11h18] → Déplacement 8 : bus (9 min) [a : 11h27] → Activité 8 (0 min)  
 [d : 11h27] → Déplacement 9 : pied (2 min) [a : 11h29] → Activité 9 (3h50)  
 [d : 15h19] → Déplacement 10 : pied (0 min) [a : 15h19] → Activité 10 (1 min)  
 [d : 15h20] → Déplacement 11 : pied (1 min) [a : 15h21] → Activité 11 (24 min)  
 [d : 15h45] → Déplacement 12 : bus (24 min) [a : 16h09] → Activité 12 (5 min)  
 [d : 16h14] → Déplacement 13 : bus (13 min) [a : 16h27] → Activité 13 (0 min)  
 [d : 16h27] → Déplacement 14 : pied (2 min) [a : 16h29] → Activité 14 (2 min)  
 [d : 16h31] → Déplacement 15 : pied (2 min) [a : 16h33] → Activité 15 (7 min)  
 [d : 16h40] → Déplacement 16 : bus (8 min) [a : 16h48] → Activité 16 (4 min)  
 [d : 16h52] → Déplacement 17 : bus (18 min) [a : 17h10] → Activité 17 (0 min)  
 [d : 17h10] → Déplacement 18 : pied (6 min) [a : 17h16] → Activité 18 (35 min)  
 [d : 17h51] → Déplacement 19 : pied (5 min) [a : 17h56] → Activité 19 (8 min)  
 [d : 18h14] → Déplacement 20 : bus (10 min) [a : 18h24] → Activité 20 (8 min)  
 [d : 18h32] → Déplacement 21 : bus (19 min) [a : 18h51] → Activité 21 (0 min)

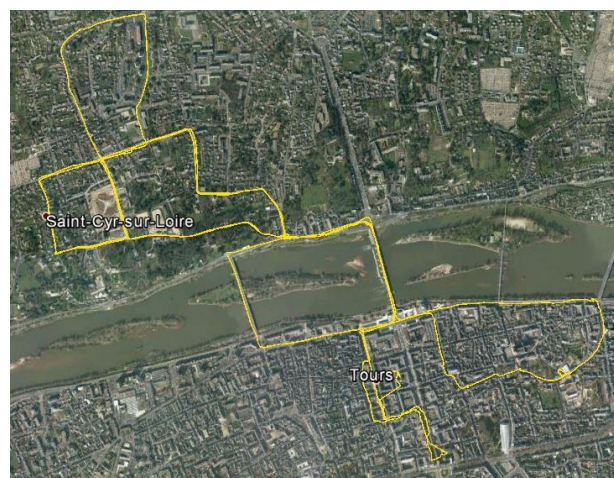
[d : 18h51] → Déplacement 22 : pied (2 min) [a : 18h53] → Activité 22 (1h52)  
[d : 20h45] → Déplacement 23 : pied (1 min) [a : 20h46] → Activité 23 (12h53)  
[d : 10h07 J+1] → Déplacement 24 : bus (22 min) [a : 10h29 J+1] → Activité 24 (8 min)  
[d : 10h54 J+1] → Déplacement 25 : bus (2 min) [a : 10h56 J+1] → Activité 25 (0 min)  
[d : 10h56 J+1] → Déplacement 26 : pied (3 min) [a : 10h59 J+1] → Activité 26 (5 min)  
[d : 11h04 J+1] → Déplacement 27 : pied (13 min) [a : 11h17 J+1] → Activité 27 (5 min)  
[d : 11h22 J+1] → Déplacement 28 : bus (16 min) [a : 11h38 J+1] → Activité 28 (0 min)  
[d : 11h38 J+1] → Déplacement 29 : pied (4 min) [a : 11h42 J+1] → Activité 29 (27 min)  
[d : 12h09 J+1] → Déplacement 30 : pied (13 min) [a : 12h12 J+1] → Activité 30 (18 min)  
[d : 12h30 J+1] → Déplacement 31 : bus (3 min) [a : 12h33 J+1] → Activité 31 (0 min)  
[d : 12h33 J+1] → Déplacement 32 : pied (5 min) [a : 12h38 J+1] → Activité 32 (43 min)  
[d : 13h21 J+1] → Déplacement 33 : pied (7 min) [a : 13h28 J+1] → Activité 33 (2 min)  
[d : 13h30 J+1] → Déplacement 34 : pied (8 min) [a : 13h38 J+1] → Activité 34 (20 min)  
[d : 14h08 J+1] → Déplacement 35 : bus (12 min) [a : 14h20 J+1] → Activité 35 (4 min)  
[d : 14h24 J+1] → Déplacement 36 : bus (18 min) [a : 14h42 J+1] → Activité 36 (0 min)  
[d : 14h42 J+1] → Déplacement 37 : pied (8 min) [a : 14h50 J+1] → Activité 37 (1h10)  
[d : 16h00 J+1] → Déplacement 38 : pied (6 min) [a : 16h06 J+1] → Activité 38 (2 min)  
[d : 16h08 J+1] → Déplacement 39 : tram (13 min) [a : 16h21 J+1] → Activité 39 (0 min)  
[d : 16h21 J+1] → Déplacement 40 : pied (3 min) [a : 16h24 J+1] → Activité 40 (5 min)  
[d : 16h29 J+1] → Déplacement 41 : bus (19 min) [a : 16h48 J+1] → Activité 41 (0 min)  
[d : 16h48 J+1] → Déplacement 42 : pied (2 min) [a : 16h50 J+1]

Remarque :

- En vélo, la journée est rallongée de quelques heures.
- En transport en commun, cette personne doit attendre le bus du lendemain matin pour pouvoir continuer sa journée, le dernier bus étant à 19h52 à l'arrêt Les Muses à Fondettes.

► (J2)

Mardi 16 Novembre 2010



Journée initiale (journée de 5h40) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	14h43	14h52	Stationnement	Saint-Cyr-sur-Loire (Rue des trois tonneaux) – Tours (Rue Marceau)	Voiture
2	14h54	14h59	Mairie de Tours	Tours (Rue Marceau) – Tours (Rue des Minimés)	Pied
3	17h07	17h13	Retour stationnement	Tours (Rue des Minimés) – Tours (Rue Marceau)	Pied
4	17h14	17h18		Tours (Rue Marceau) – Tours (Rue du Maréchal Foch)	Pied
5	17h38	17h45	Retour stationnement	Tours (Rue du Maréchal Foch) – Tours (Rue Marceau)	Pied
6	17h46	17h57	Mairie de Saint-Cyr-sur-Loire	Tours (Rue Marceau) – Saint-Cyr-sur-Loire (Rue Roland Engerand)	Voiture
7	18h08	18h12	Domicile	Saint-Cyr-sur-Loire (Rue Roland Engerand) – Saint-Cyr-sur-Loire (Rue des trois tonneaux)	Voiture
8	18h18	18h32	Cinéma Studios	Saint-Cyr-sur-Loire (Rue des trois tonneaux) – Tours (Rue des Ursulines)	Voiture
9	20h09	20h23	Domicile	Tours (Rue des Ursulines) – Saint-Cyr-sur-Loire (Rue des trois tonneaux)	Voiture

En vélo (journée de 5h46) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	14h43	14h57	Mairie de Tours	Saint-Cyr-sur-Loire (Rue des trois tonneaux) – Tours (Rue des Minimés)	Vélo
2	17h12	17h15		Tours (Rue des Minimés) – Tours (Rue du Maréchal Foch)	Vélo
3	17h43	17h57	Mairie de Saint-Cyr-sur-Loire	Tours (Rue du Maréchal Foch) – Saint-Cyr-sur-Loire (Rue Roland Engerand)	Vélo
4	18h08	18h15	Domicile	Saint-Cyr-sur-Loire (Rue Roland Engerand) – Saint-Cyr-sur-Loire (Rue des trois tonneaux)	Vélo
5	18h21	18h37	Cinéma Studios	Saint-Cyr-sur-Loire (Rue des trois tonneaux) – Tours (Rue des Ursulines)	Vélo
6	20h14	20h29	Domicile	Tours (Rue des Ursulines) – Saint-Cyr-sur-Loire (Rue des trois tonneaux)	Vélo

[d : 14h43] → Déplacement 1 : vélo (14 min) [a : 14h57] → Activité 1 (2h15)

[d : 17h12] → Déplacement 2 : vélo (3 min) [a : 17h15] → Activité 2 (28 min)

[d : 17h43] → Déplacement 3 : vélo (14 min) [a : 17h57] → Activité 3 (11 min)

[d : 18h08] → Déplacement 4 : vélo (7 min) [a : 18h15] → Activité 4 (6 min)

[d : 18h21] → Déplacement 5 : vélo (16 min) [a : 18h37] → Activité 5 (1h37)

[d : 20h14] → Déplacement 6 : vélo (15 min) [a : 20h29]

En transport en commun (journée de 9h08) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	14h23	15h09	Stationnement	Saint-Cyr-sur-Loire (Rue des trois tonneaux) – Tours (Rue Marceau)	Bus
2	15h11	15h16	Mairie de Tours	Tours (Rue Marceau) – Tours (Rue des Minimes)	Pied
3	17h24	18h30	Retour stationnement	Tours (Rue des Minimes) – Tours (Rue Marceau)	Pied
4	18h31	18h35		Tours (Rue Marceau) – Tours (Rue du Maréchal Foch)	Pied
5	18h55	19h02	Retour stationnement	Tours (Rue du Maréchal Foch) – Tours (Rue Marceau)	Pied
6	19h03	19h53	Mairie de Saint-Cyr-sur-Loire	Tours (Rue Marceau) – Saint-Cyr-sur-Loire (Rue Roland Engerand)	Voiture
7	20h04	20h23	Domicile	Saint-Cyr-sur-Loire (Rue Roland Engerand) – Saint-Cyr-sur-Loire (Rue des trois tonneaux)	Voiture
8	20h29	21h12	Cinéma Studios	Saint-Cyr-sur-Loire (Rue des trois tonneaux) – Tours (Rue des Ursulines)	Voiture
9	22h49	23h31	Domicile	Tours (Rue des Ursulines) – Saint-Cyr-sur-Loire (Rue des trois tonneaux)	Voiture

[d : 14h23] → Déplacement 1 : bus (46 min) [a : 15h09] → Activité 1 (2 min)

[d : 15h11] → Déplacement 2 : pied (4 min) [a : 15h16] → Activité 2 (2h08)

[d : 17h24] → Déplacement 3 : pied (6 min) [a : 18h30] → Activité 3 (1 min)

[d : 18h31] → Déplacement 4 : pied (4 min) [a : 18h35] → Activité 4 (20 min)

[d : 18h55] → Déplacement 5 : pied (7 min) [a : 19h02] → Activité 5 (1 min)

[d : 19h03] → Déplacement 6 : bus (50 min) [a : 19h53] → Activité 6 (11 min)

[d : 20h04] → Déplacement 7 : pied (19 min) [a : 20h23] → Activité 7 (6 min)

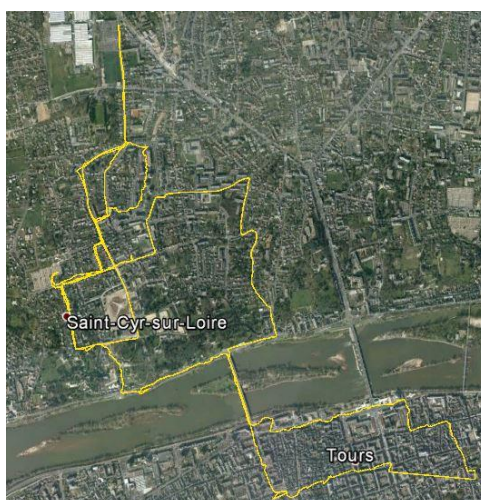
[d : 20h29] → Déplacement 8 : pied (43 min) [a : 21h12] → Activité 8 (1h37)

[d : 22h49] → Déplacement 9 : bus (42 min) [a : 23h31]

Remarque :

- En vélo, la journée se rallonge de 6 minutes.
- En transport en commun, afin d'avoir son bus, la personne devra partir de son domicile à 14h23 au lieu de 14h43.

Samedi 20 Novembre 2010



Journée initiale (journée de 11h11) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	12h03	12h12	Mairie de Saint-Cyr-sur- Loire	Saint-Cyr-sur-Loire (Rue des trois tonneaux) – Saint-Cyr-sur-Loire (Rue Roland Engerand)	Pied
2	12h16	12h23	Cimetière	Saint-Cyr-sur-Loire (Rue Roland Engerand) – Saint-Cyr-sur-Loire (Rue de la République)	Pied
3	12h26	12h30	Domicile	Saint-Cyr-sur-Loire (Rue de la République) – Saint-Cyr-sur-Loire (Rue des trois tonneaux)	Pied
4	14h22	15h04		Saint-Cyr-sur-Loire (Rue des trois tonneaux) – Tours (Rue Bernard Palissy)	Pied
5	18h59	19h12		Tours (Rue Bernard Palissy) – Tours (Arrêt Grand Marché)	Pied
6	19h19	19h28	Arrêt de bus	Tours (Arrêt Grand Marché) – Saint- Cyr-sur-Loire (Arrêt Victor Hugo)	Bus
7	19h29	19h36	Domicile	Saint-Cyr-sur-Loire (Arrêt Victor Hugo) – Saint-Cyr-sur-Loire (Rue des trois tonneaux)	Pied
8	21h00	21h04		Saint-Cyr-sur-Loire (Rue des trois tonneaux) – Saint-Cyr-sur-Loire (Rue Victor Hugo)	Voiture
9	23h09	23h14	Domicile	Saint-Cyr-sur-Loire (Rue Victor Hugo) – Saint-Cyr-sur-Loire (Rue des trois tonneaux)	Voiture

En vélo (journée de 10h27) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	12h03	12h06	Mairie de Saint-Cyr-sur-Loire	Saint-Cyr-sur-Loire (Rue des trois tonneaux) – Saint-Cyr-sur-Loire (Rue Roland Engerand)	Vélo
2	12h10	12h12	Cimetière	Saint-Cyr-sur-Loire (Rue Roland Engerand) – Saint-Cyr-sur-Loire (Rue de la République)	Vélo
3	12h15	12h16	Domicile	Saint-Cyr-sur-Loire (Rue de la République) – Saint-Cyr-sur-Loire (Rue des trois tonneaux)	Vélo
4	14h08	14h23		Saint-Cyr-sur-Loire (Rue des trois tonneaux) – Tours (Rue Bernard Palissy)	Vélo
5	18h18	18h34		Tours (Rue Bernard Palissy) – Saint-Cyr-sur-Loire (Arrêt Victor Hugo)	Vélo
6	18h51	18h54	Domicile	Saint-Cyr-sur-Loire (Arrêt Victor Hugo) – Saint-Cyr-sur-Loire (Rue des trois tonneaux)	Vélo
7	20h18	20h22		Saint-Cyr-sur-Loire (Rue des trois tonneaux) – Saint-Cyr-sur-Loire (Rue Victor Hugo)	Vélo
8	22h27	22h30	Domicile	Saint-Cyr-sur-Loire (Rue Victor Hugo) – Saint-Cyr-sur-Loire (Rue des trois tonneaux)	Vélo

[d : 12h03] → Déplacement 1 : vélo (3 min) [a : 12h06] → Activité 1 (4 min)

[d : 12h10] → Déplacement 2 : vélo (2 min) [a : 12h12] → Activité 2 (3 min)

[d : 12h15] → Déplacement 3 : vélo (1 min) [a : 12h16] → Activité 3 (1h52)

[d : 14h08] → Déplacement 4 : vélo (15 min) [a : 14h23] → Activité 4 (3h55)

[d : 18h18] → Déplacement 5 : vélo (16 min) [a : 18h34] → Activité 5 (17 min)

[d : 18h51] → Déplacement 6 : vélo (3 min) [a : 18h54] → Activité 6 (1h24)

[d : 20h18] → Déplacement 7 : vélo (4 min) [a : 20h22] → Activité 7 (2h05)

[d : 22h27] → Déplacement 8 : vélo (3 min) [a : 22h30]

En transport en commun (journée de 11h27) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	12h03	12h12	Mairie de Saint-Cyr-sur-Loire	Saint-Cyr-sur-Loire (Rue des trois tonneaux) – Saint-Cyr-sur-Loire (Rue Roland Engerand)	Pied
2	12h16	12h23	Cimetière	Saint-Cyr-sur-Loire (Rue Roland Engerand) – Saint-Cyr-sur-Loire (Rue de la République)	Pied

3	12h26	12h30	Domicile	Saint-Cyr-sur-Loire (Rue de la République) – Saint-Cyr-sur-Loire (Rue des trois tonneaux)	Pied
4	14h22	15h04		Saint-Cyr-sur-Loire (Rue des trois tonneaux) – Tours (Rue Bernard Palissy)	Pied
5	18h59	19h12		Tours (Rue Bernard Palissy) – Tours (Arrêt Grand Marché)	Pied
6	19h19	19h28	Arrêt de bus	Tours (Arrêt Grand Marché) – Saint-Cyr-sur-Loire (Arrêt Victor Hugo)	Bus
7	19h29	19h36	Domicile	Saint-Cyr-sur-Loire (Arrêt Victor Hugo) – Saint-Cyr-sur-Loire (Rue des trois tonneaux)	Pied
8	21h00	21h12		Saint-Cyr-sur-Loire (Rue des trois tonneaux) – Saint-Cyr-sur-Loire (Rue Victor Hugo)	Pied
9	23h17	23h30	Domicile	Saint-Cyr-sur-Loire (Rue Victor Hugo) – Saint-Cyr-sur-Loire (Rue des trois tonneaux)	Pied

[d : 12h03] → Déplacement 1 : pied (9 min) [a : 12h12] → Activité 1 (4 min)

[d : 12h16] → Déplacement 2 : pied (7 min) [a : 12h23] → Activité 2 (3 min)

[d : 12h26] → Déplacement 3 : pied (4 min) [a : 12h30] → Activité 3 (1h52)

[d : 14h22] → Déplacement 4 : pied (42 min) [a : 15h04] → Activité 4 (3h55)

[d : 18h59] → Déplacement 5 : pied (13 min) [a : 19h12] → Activité 5 (7 min)

[d : 19h19] → Déplacement 6 : bus (9 min) [a : 19h28] → Activité 6 (1 min)

[d : 19h29] → Déplacement 7 : pied (7 min) [a : 19h36] → Activité 7 (1h24)

[d : 21h00] → Déplacement 8 : pied (12 min) [a : 21h12] → Activité 8 (2h05)

[d : 23h17] → Déplacement 9 : pied (30 min) [a : 23h30]

Remarque :

- En vélo, la journée est plus rapide que la journée initiale.
- En transport en commun, la journée a sensiblement la même durée.

► (F2)

Mercredi 09 Mars 2011



Journée initiale (journée de 10h22) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	08h39	08h56	Travail	Saint-Cyr-sur-Loire (Allée des Lilas) – Tours (Allée Ferdinand de Lesseps)	Voiture
2	11h05	11h19	Domicile	Tours (Allée Ferdinand de Lesseps) - Saint-Cyr-sur-Loire (Allée des Lilas)	Voiture
3	12h21	12h37	Travail	Saint-Cyr-sur-Loire (Allée des Lilas) – Tours (Allée Ferdinand de Lesseps)	Voiture
4	14h37	14h51	Gare	Tours (Allée Ferdinand de Lesseps) – SPDC (Rue Fabienne Landy)	Voiture
5	14h54	15h08	Accompagnement	SPDC (Rue Fabienne Landy) - Saint-Cyr-sur-Loire (Rue des 3 Tonneaux)	Voiture
6	15h31	15h33	Stationnement	Saint-Cyr-sur-Loire (Rue des 3 Tonneaux) – Saint-Cyr-sur-Loire (Avenue de la République)	Voiture
7	15h33	15h35	Boulangerie	Saint-Cyr-sur-Loire (Avenue de la République) – Saint-Cyr-sur-Loire (Rue Victor Hugo)	Pied
8	15h36	15h37	Retour stationnement	Saint-Cyr-sur-Loire (Rue Victor Hugo) - Saint-Cyr-sur-Loire (Avenue de la République)	Pied

9	15h38	15h40	La Poste	Saint-Cyr-sur-Loire (Avenue de la République) – Saint-Cyr-sur-Loire (Rue Roland Engerand)	Voiture
10	15h41	15h45	Domicile	Saint-Cyr-sur-Loire (Rue Roland Engerand - Saint-Cyr-sur-Loire (Allée des Lilas)	Voiture
11	18h48	18h55	Garage	Saint-Cyr-sur-Loire (Allée des Lilas) – Saint-Cyr-sur-Loire (Boulevard Charles de Gaulle)	Pied
12	19h01	19h04	Domicile	Saint-Cyr-sur-Loire (Boulevard Charles de Gaulle) - Saint-Cyr-sur-Loire (Allée des Lilas)	Voiture

En vélo (journée de 11h34) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	08h39	09h11	Travail	Saint-Cyr-sur-Loire (Allée des Lilas) – Tours (Allée Ferdinand de Lesseps)	Vélo
2	11h20	11h53	Domicile	Tours (Allée Ferdinand de Lesseps) - Saint-Cyr-sur-Loire (Allée des Lilas)	Vélo
3	12h55	13h27	Travail	Saint-Cyr-sur-Loire (Allée des Lilas) – Tours (Allée Ferdinand de Lesseps)	Vélo
4	15h27	15h47	Gare	Tours (Allée Ferdinand de Lesseps) – SPDC (Rue Fabienne Landy)	Vélo
5	15h50	16h14	Accompagnement	SPDC (Rue Fabienne Landy) - Saint-Cyr-sur-Loire (Rue des 3 Tonneaux)	Vélo
6	16h37	16h39	Stationnement	Saint-Cyr-sur-Loire (Rue des 3 Tonneaux) – Saint-Cyr-sur-Loire (Avenue de la République)	Vélo
7	16h39	16h40	Boulangerie	Saint-Cyr-sur-Loire (Avenue de la République) – Saint-Cyr-sur-Loire (Rue Victor Hugo)	Pied
8	16h41	16h42	Retour stationnement	Saint-Cyr-sur-Loire (Rue Victor Hugo) - Saint-Cyr-sur-Loire (Avenue de la République)	Pied
9	16h43	16h47	La Poste	Saint-Cyr-sur-Loire (Avenue de la République) – Saint-Cyr-sur-Loire (Rue Roland Engerand)	Vélo
10	16h48	16h57	Domicile	Saint-Cyr-sur-Loire (Rue Roland Engerand - Saint-Cyr-sur-Loire (Allée des Lilas)	Vélo

11	20h00	20h06	Garage	Saint-Cyr-sur-Loire (Allée des Lilas) – Saint-Cyr-sur-Loire (Boulevard Charles de Gaulle)	Vélo
12	20h12	20h16	Domicile	Saint-Cyr-sur-Loire (Boulevard Charles de Gaulle) - Saint-Cyr-sur-Loire (Allée des Lilas)	Vélo

[d : 08h39] → Déplacement 1 : vélo (32 min) [a : 09h11] → Activité 1 (2h09)

[d : 11h20] → Déplacement 2 : vélo (33 min) [a : 11h53] → Activité 2 (1h02 min)

[d : 12h55] → Déplacement 3 : vélo (32 min) [a : 13h27] → Activité 3 (2h)

[d : 15h27] → Déplacement 4 : vélo (20 min) [a : 15h47] → Activité 4 (3 min)

[d : 15h50] → Déplacement 5 : vélo (24 min) [a : 16h14] → Activité 5 (23 min)

[d : 16h37] → Déplacement 6 : vélo (2 min) [a : 16h39] → Activité 6 (0 min)

[d : 16h39] → Déplacement 7 : vélo (1 min) [a : 16h40] → Activité 7 (1 min)

[d : 16h41] → Déplacement 8 : vélo (1 min) [a : 16h42] → Activité 8 (1 min)

[d : 16h43] → Déplacement 9 : vélo (4 min) [a : 16h47] → Activité 9 (1 min)

[d : 16h48] → Déplacement 10 : vélo (9 min) [a : 16h57] → Activité 10 (3h03)

[d : 20h00] → Déplacement 11 : vélo (6 min) [a : 20h06] → Activité 11 (6 min)

[d : 20h12] → Déplacement 12 : vélo (4 min) [a : 20h16]

En transport en commun (journée de 15h58) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	08h39	08h46	Travail	Saint-Cyr-sur-Loire (Allée des Lilas) – Saint-Cyr-sur-Loire (Arrêt L'Escale)	Pied
2	09h02	09h28		Saint-Cyr-sur-Loire (Arrêt L'Escale) – Tours (Arrêt Jean Jaurès)	Bus
3	09h39	09h56		Tours (Arrêt Jean Jaurès) – Tours (Arrêt Fac 2 Lions)	Bus
4	09h56	10h04		Tours (Arrêt Fac 2 Lions) – Tours (Allée Ferdinand de Lesseps)	Pied
5	12h13	12h20	Domicile	Tours (Allée Ferdinand de Lesseps) - Tours (Arrêt Fac 2 Lions)	Pied
6	12h25	12h41		Tours (Arrêt Fac 2 Lions) – Tours (Arrêt Béranger)	Bus
7	12h46	13h10		Tours (Arrêt Béranger) - Saint-Cyr-sur-Loire (Arrêt L'Escale)	Bus
8	13h10	13h16		Saint-Cyr-sur-Loire (Arrêt L'Escale) - Saint-Cyr-sur-Loire (Allée des Lilas)	Pied

9	14h18	14h25	Travail	Saint-Cyr-sur-Loire (Allée des Lilas) - Saint-Cyr-sur-Loire (Arrêt L'Escale)	Pied
10	14h39	15h05		Saint-Cyr-sur-Loire (Arrêt L'Escale) – Tours (Arrêt Jean Jaurès)	Bus
11	15h15	15h33		Tours (Arrêt Jean Jaurès) – Tours (Arrêt Fac 2 Lions)	Bus
12	15h33	15h41		Tours (Arrêt Fac 2 Lions) – Tours (Allée Ferdinand de Lesseps)	Pied
13	17h41	17h47	Gare	Tours (Allée Ferdinand de Lesseps) – Tours (Arrêt L'Heure Tranquille)	Pied
14	18h02	18h08		Tours (Arrêt L'Heure Tranquille) – Tours (Arrêt Verdun)	Tram
15	18h14	18h29		Tours (Arrêt Verdun) – SPDC (Arrêt St Pierre Gare)	Bus
16	18h29	18h37		SPDC (Arrêt St Pierre Gare) - SPDC (Rue Fabienne Landy)	Pied
17	18h40	18h48	Accompagnement	SPDC (Rue Fabienne Landy) - SPDC (Arrêt St Pierre Gare)	Pied
18	19h05	19h10		SPDC (Arrêt St Pierre Gare) – Tours (Arrêt Gare Vinci)	Bus
19	19h10	19h12	Accompagnement	Tours (Arrêt Gare Vinci) - Tours (Arrêt Gare de Tours)	Pied
20	19h17	19h26		Tours (Arrêt Gare de Tours) – Tours (Tranchée)	Tram
21	19h36	19h43		Tours (Tranchée) – Saint-Cyr-sur-Loire (Arrêt St Cyr Mairie)	Bus
22	19h43	19h52		Saint-Cyr-sur-Loire (Arrêt St Cyr Mairie) - Saint-Cyr-sur-Loire (Rue des 3 Tonneaux)	Pied
23	20h15	20h23	Boulangerie	Saint-Cyr-sur-Loire (Rue des 3 Tonneaux) – Saint-Cyr-sur-Loire (Rue Victor Hugo)	Pied
24	20h24	20h36	La Poste	Saint-Cyr-sur-Loire (Avenue de la République) – Saint-Cyr-sur-Loire (Rue Roland Engrand)	Pied
25	20h37	21h06	Domicile	Saint-Cyr-sur-Loire (Rue Roland Engrand - Saint-Cyr-sur-Loire (Allée des Lilas)	Pied

26	00h09 (J+1)	00h20 (J+1)	Garage	Saint-Cyr-sur-Loire (Allée des Lilas) – Saint-Cyr-sur-Loire (Boulevard Charles de Gaulle)	Pied
27	00h26 (J+1)	00h37 (J+1)	Domicile	Saint-Cyr-sur-Loire (Boulevard Charles de Gaulle) - Saint-Cyr-sur-Loire (Allée des Lilas)	Pied

[d : 08h39] → Déplacement 1 : pied (7 min) [a : 08h46] → Activité 1 (16 min)  
 [d : 09h02] → Déplacement 2 : bus (26 min) [a : 09h28] → Activité 2 (11 min)  
 [d : 09h39] → Déplacement 3 : bus (17 min) [a : 09h56] → Activité 3 (0 min)  
 [d : 09h56] → Déplacement 4 : pied (8 min) [a : 10h04] → Activité 4 (2h09)  
 [d : 12h13] → Déplacement 5 : pied (7 min) [a : 12h20] → Activité 5 (5 min)  
 [d : 12h25] → Déplacement 6 : bus (16 min) [a : 12h41] → Activité 6 (5 min)  
 [d : 12h46] → Déplacement 7 : bus (24 min) [a : 13h10] → Activité 7 (0 min)  
 [d : 13h10] → Déplacement 8 : pied (6 min) [a : 13h16] → Activité 8 (1h02)  
 [d : 14h18] → Déplacement 9 : pied (7 min) [a : 14h25] → Activité 9 (14 min)  
 [d : 14h39] → Déplacement 10 : bus (34 min) [a : 15h05] → Activité 10 (10 min)  
 [d : 15h15] → Déplacement 11 : bus (18 min) [a : 15h33] → Activité 11 (0 min)  
 [d : 15h33] → Déplacement 12 : pied (8 min) [a : 15h41] → Activité 12 (2h00)  
 [d : 17h41] → Déplacement 13 : pied (6 min) [a : 17h47] → Activité 13 (15 min)  
 [d : 18h02] → Déplacement 14 : tram (6 min) [a : 18h08] → Activité 14 (6 min)  
 [d : 18h14] → Déplacement 15 : bus (15 min) [a : 18h29] → Activité 15 (0 min)  
 [d : 18h29] → Déplacement 16 : pied (8 min) [a : 18h37] → Activité 16 (3 min)  
 [d : 18h40] → Déplacement 17 : pied (8 min) [a : 18h48] → Activité 17 (17 min)  
 [d : 19h05] → Déplacement 18 : bus (5 min) [a : 19h10] → Activité 18 (0 min)  
 [d : 19h10] → Déplacement 19 : pied (2 min) [a : 19h12] → Activité 19 (4 min)  
 [d : 19h17] → Déplacement 20 : tram (9 min) [a : 19h26] → Activité 20 (10 min)  
 [d : 19h36] → Déplacement 21 : bus (7 min) [a : 19h43] → Activité 21 (0 min)  
 [d : 19h43] → Déplacement 22 : pied (12 min) [a : 19h52] → Activité 22 (23 min)  
 [d : 20h15] → Déplacement 23 : pied (1 min) [a : 20h23] → Activité 23 (1 min)  
 [d : 20h24] → Déplacement 24 : pied (4 min) [a : 20h36] → Activité 24 (1 min)  
 [d : 20h37] → Déplacement 25 : pied (9 min) [a : 21h06] → Activité 25 (3h03)  
 [d : 00h09 J+1] → Déplacement 26 : pied (6 min) [a : 00h20 J+1] → Activité 26 (6 min)  
 [d : 00h26 J+1] → Déplacement 27 : pied (4 min) [a : 00h37 J+1]

## Remarque :

- En vélo, cette personne arrive en dehors de ses horaires de travail (09h – 11h, 12h20 – 14h40).
- En transport en commun, cette personne arrive en dehors de ses horaires de travail (09h – 11h, 12h20 – 14h40) et se rend dans des commerces (boulangerie, La Poste, garage) à des heures où ils sont fermés. Les derniers trajets de cette personne sont faits à pied car il n'y a plus de transports en commun et que les distances sont petites. Enfin, n'ayant pas de voiture, elle n'a pas besoin de se rendre aux lieux de stationnement.

► (P5)

Jeudi 6 Janvier 2011



Journée initiale (journée de 10h59) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	08h54	08h57	Stationnement gare	Sainte-Maure-de-Touraine (Route de Chinon) – Noyant-de-Touraine (Allée de la Gare)	Voiture
2	08h57	09h01	Gare	Noyant-de-Touraine (Allée de la Gare) – Gare de Noyant-de-Touraine	Pied
3	09h09	09h30	Acheminement	Noyant-de-Touraine (Gare de Noyant-de-Touraine) – Tours (Gare de Tours)	Train
4	09h31	09h42	Travail	Tours (Gare de Tours) – Tours (Rue Boisdenier)	Pied
5	18h12	18h24	Gare	Tours (Rue Boisdenier) – Tours (Gare de Tours)	Pied
6	19h27	19h46	Acheminement	Tours (Gare de Tours) – Noyant-de- Touraine (Gare de Noyant-de- Touraine)	Train
7	19h47	19h48	Retour stationnement	Noyant-de-Touraine (Gare de Noyant-de-Touraine) – Noyant-de- Touraine (Allée de la Gare)	Pied
8	19h49	19h53	Domicile	Noyant-de-Touraine (Allée de la Gare) – Sainte-Maure-de-Touraine (Route de Chinon)	Voiture

En vélo (journée de 11h23) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	07h38	09h42	Travail	Sainte-Maure-de-Touraine (Route de Chinon) – Tours (Rue Boisdénier)	Vélo
2	18h12	20h17	Gare	Tours (Rue Boisdénier) – Sainte-Maure-de-Touraine (Route de Chinon)	Vélo

[d : 07h38] → Déplacement 1 : vélo (2h09) [a : 09h42] → Activité 1 (8h30)

[d : 18h12] → Déplacement 2 : vélo (2h04) [a : 20h17]

En transport en commun (journée de 12h05) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	08h35	09h01	Gare	Sainte-Maure-de-Touraine (Route de Chinon) – Gare de Noyant-de-Touraine	Pied
2	09h09	09h38	Acheminement	Noyant-de-Touraine (Gare de Noyant-de-Touraine) – Tours (Gare de Tours)	Train
3	09h39	09h50	Travail	Tours (Gare de Tours) – Tours (Rue Boisdénier)	Pied
4	18h40	18h52	Gare	Tours (Rue Boisdénier) – Tours (Gare de Tours)	Pied
5	19h55	20h14	Acheminement	Tours (Gare de Tours) – Noyant-de-Touraine (Gare de Noyant-de-Touraine)	Train
6	20h14	20h40	Domicile	Noyant-de-Touraine (Gare de Noyant-de-Touraine) – Sainte-Maure-de-Touraine (Route de Chinon)	Pied

[d : 08h35] → Déplacement 1 : pied (26 min) [a : 09h01] → Activité 1 (8 min)

[d : 09h09] → Déplacement 2 : train (29 min) [a : 09h38] → Activité 2 (1 min)

[d : 09h39] → Déplacement 3 : pied (11 min) [a : 09h50] → Activité 3 (8h30)

[d : 18h40] → Déplacement 4 : pied (12 min) [a : 18h52] → Activité 4 (1h03)

[d : 19h55] → Déplacement 5 : train (19 min) [a : 20h14] → Activité 5 (0 min)

[d : 20h14] → Déplacement 6 : pied (26 min) [a : 20h40]

Remarque :

- En vélo, il n'y a que deux trajets au lieu de huit pour la journée initiale car la personne n'a qu'une seule activité : le travail donc qu'un seul trajet aller-retour domicile-travail. Ce trajet s'effectuant en vélo a une durée de plus de 2h. Si la personne veut être à l'heure au travail, elle devra donc partir à 07h38 au lieu de 08h54 pour la journée initiale.
- En transport en commun, pour avoir son train, la personne devra partir à 08h35 au lieu de 08h54 le matin.

Samedi 8 Janvier 2011



Journée initiale (journée de 3h01) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	09h57	10h10	Courses	Sainte-Maure-de-Touraine (Route de Chinon) – L'Île-Bouchard (Leader price, Rue Saint-Lazare)	Voiture
2	10h42	10h56	Domicile	L'Île-Bouchard (Leader price, Rue Saint-Lazare) – Sainte-Maure-de-Touraine (Route de Chinon)	Voiture
3	12h16	12h17	Entretien maison	Sainte-Maure-de-Touraine (Route de Chinon) – Sainte-Maure-de-Touraine (Rue des Tanneries)	Voiture
4	12h18	12h21	Courses	Sainte-Maure-de-Touraine (Rue des Tanneries) – Sainte-Maure-de-Touraine (Pharmacie de la Manse, Les Marchaux)	Voiture
5	12h53	12h58	Domicile	Sainte-Maure-de-Touraine (Pharmacie de la Manse, Les Marchaux) – Sainte-Maure-de-Touraine (Route de Chinon)	Voiture

En vélo (journée de 3h00) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	09h57	10h38	Courses	Sainte-Maure-de-Touraine (Route de Chinon) – L'Île-Bouchard (Leader price, Rue Saint-Lazare)	Vélo
2	11h10	11h56	Domicile	L'Île-Bouchard (Leader price, Rue Saint-Lazare) – Sainte-Maure-de-Touraine (Route de Chinon)	Vélo
3	12h10	12h12	Entretien maison	Sainte-Maure-de-Touraine (Route de Chinon) – Sainte-Maure-de-Touraine (Rue des Tanneries)	Vélo
4	12h13	12h18	Courses	Sainte-Maure-de-Touraine (Rue des Tanneries) – Sainte-Maure-de-Touraine (Pharmacie de la Manse, Les Marchaux)	Vélo

5	12h50	12h57	Domicile	Sainte-Maure-de-Touraine (Pharmacie de la Manse, Les Marchaux) – Sainte-Maure-de-Touraine (Route de Chinon)	Vélo
---	-------	-------	----------	---	------

[d : 09h57] → Déplacement 1 : vélo (41 min) [a : 10h38] → Activité 1 (32 min)

[d : 11h10] → Déplacement 2 : vélo (46 min) [a : 11h56] → Activité 2 (14 min)

[d : 12h10] → Déplacement 3 : vélo (2 min) [a : 12h12] → Activité 3 (1 min)

[d : 12h13] → Déplacement 4 : vélo (5 min) [a : 12h18] → Activité 4 (32 min)

[d : 12h50] → Déplacement 5 : vélo (7 min) [a : 12h57]

En transport en commun (journée de 6h17) :

Tn°	Heure Départ	Heure Arrivée	Motif	Départ – Arrivée	Mode
1	08h10	08h28	Courses	Sainte-Maure-de-Touraine (Route de Chinon) – L'Île-Bouchard (Leader price, Rue Saint-Lazare)	Bus
2	12h39	12h58	Domicile	L'Île-Bouchard (Leader price, Rue Saint-Lazare) – Sainte-Maure-de-Touraine (Route de Chinon)	Bus
3	13h12	12h18	Entretien maison	Sainte-Maure-de-Touraine (Route de Chinon) – Sainte-Maure-de-Touraine (Rue des Tanneries)	Pied
4	13h19	13h34	Courses	Sainte-Maure-de-Touraine (Rue des Tanneries) – Sainte-Maure-de-Touraine (Pharmacie de la Manse, Les Marchaux)	Pied
5	14h06	14h27	Domicile	Sainte-Maure-de-Touraine (Pharmacie de la Manse, Les Marchaux) – Sainte-Maure-de-Touraine (Route de Chinon)	Pied

[d : 08h10] → Déplacement 1 : bus (28 min) [a : 08h28] → Activité 1 (4h11)

[d : 12h39] → Déplacement 2 : bus (28 min) [a : 12h58] → Activité 2 (14 min)

[d : 13h12] → Déplacement 3 : pied (6 min) [a : 12h18] → Activité 3 (1 min)

[d : 13h19] → Déplacement 4 : pied (15 min) [a : 13h34] → Activité 4 (32 min)

[d : 14h06] → Déplacement 5 : pied (21 min) [a : 14h27]

Remarque :

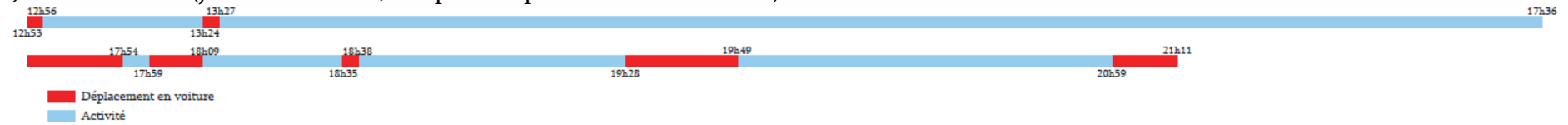
- A vélo comme en voiture, la journée effectuée dure 3 heures.
- En transport en commun, la personne devra partir à 08h10 au lieu de 09h57 afin de prendre un bus que l'emmènera à l'Île-Bouchard. Elle devra alors attendre 12h39 pour prendre le même bus dans le sens inverse pour se rendre à son domicile.

## B. Méthode 2

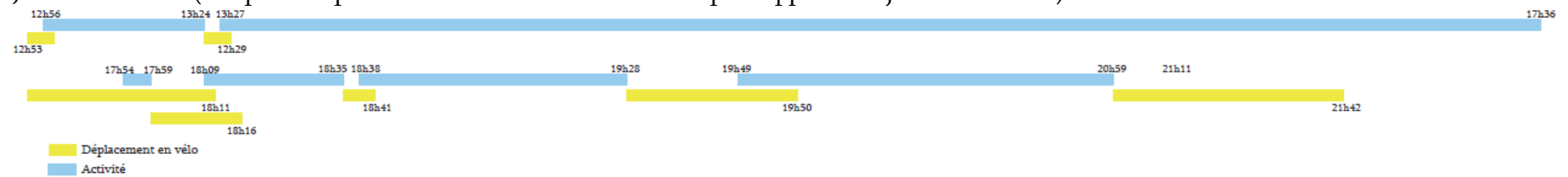
► (M5)

**Samedi 20 Novembre 2010**

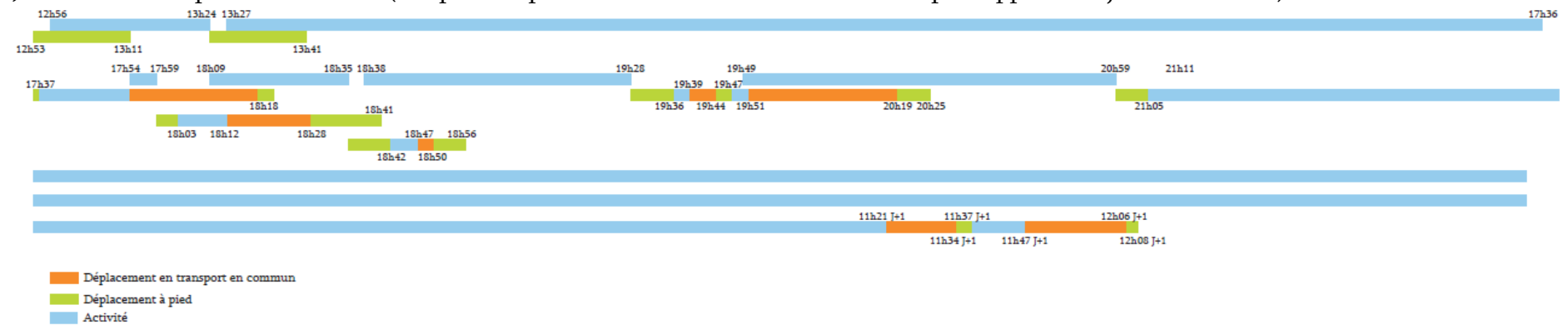
Journée initiale (journée de 8h28, temps de déplacement total : 1h10) :



Journée en vélo (temps de déplacement total : 2h23 soit +1h13 par rapport à la journée initiale) :



Journée en transport en commun (temps de déplacement total : 17h54 soit +16h44 par rapport à la journée initiale) :



**Lundi 22 Novembre 2010**

Journée initiale (journée de 11h37, temps de déplacement total : 1h15) :



Journée en vélo (temps de déplacement total : 1h32 soit +17 min par rapport à la journée initiale) :



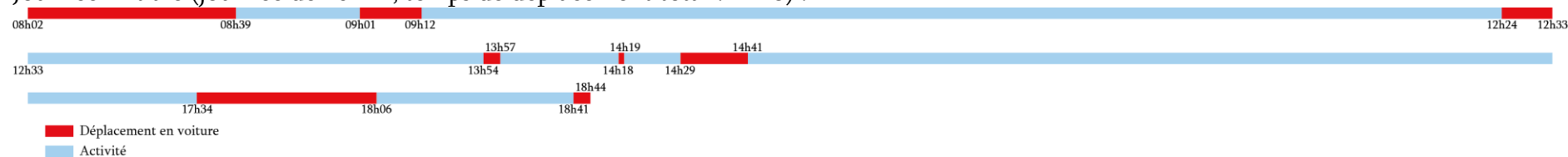
Journée en transport en commun (temps de déplacement total : 2h00 soit +45 min par rapport à la journée initiale) :



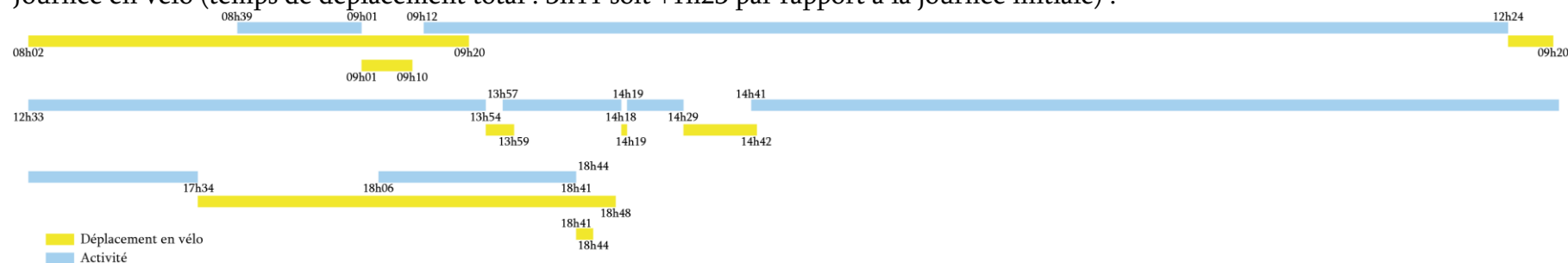
► (L2)

**Mercredi 17 Novembre 2010**

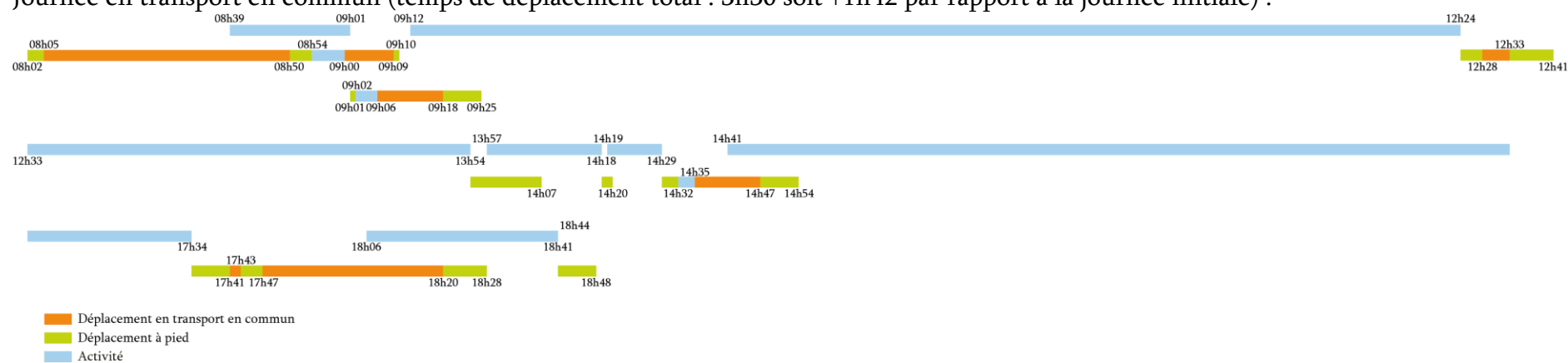
Journée initiale (journée de 10h42, temps de déplacement total : 1h48) :



Journée en vélo (temps de déplacement total : 3h11 soit +1h23 par rapport à la journée initiale) :

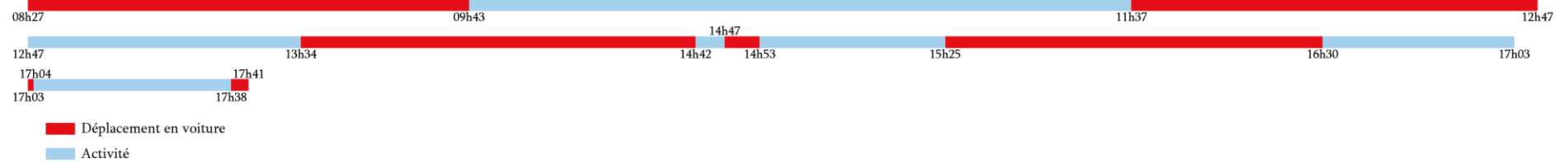


Journée en transport en commun (temps de déplacement total : 3h30 soit +1h42 par rapport à la journée initiale) :

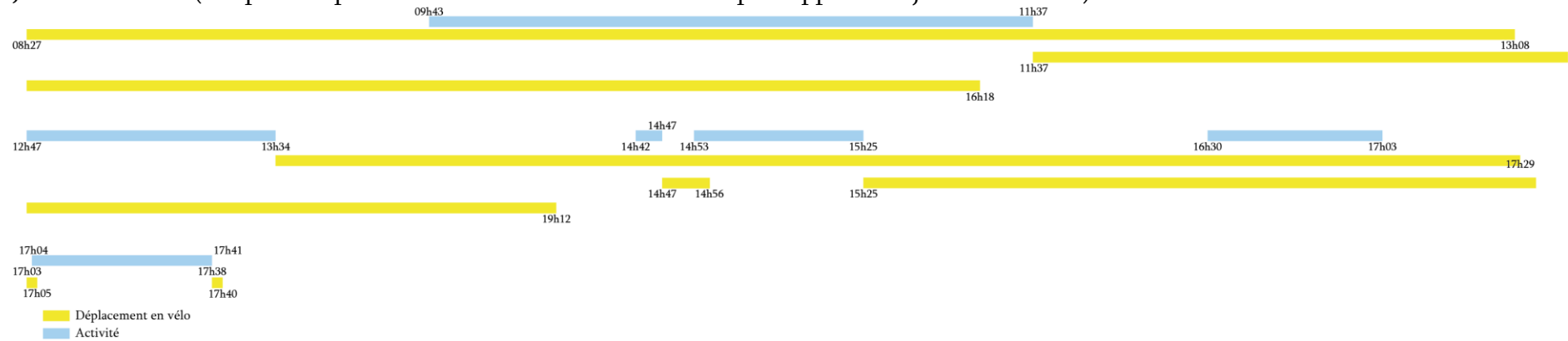


**Samedi 13 Novembre 2010**

Journée initiale (journée de 9h14, temps de déplacement total : 4h49) :



Journée en vélo (temps de déplacement total : 17h17 soit +12h28 par rapport à la journée initiale) :

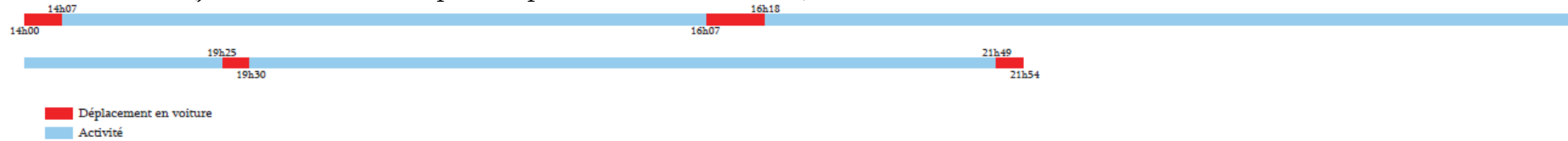


Remarque : la journée en transport en commun est impossible le samedi, aucun transport n'allant à Villiers.

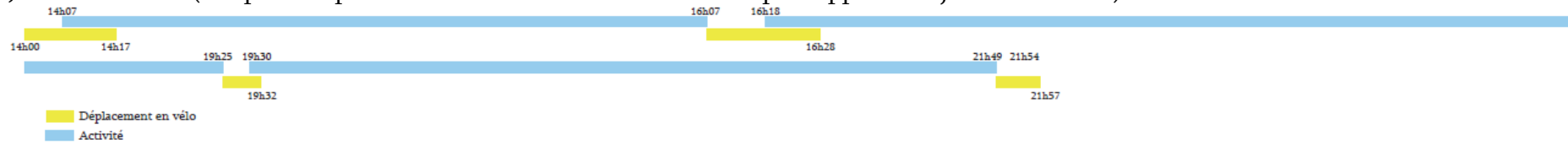
► (M3)

**Lundi 22 Novembre 2010**

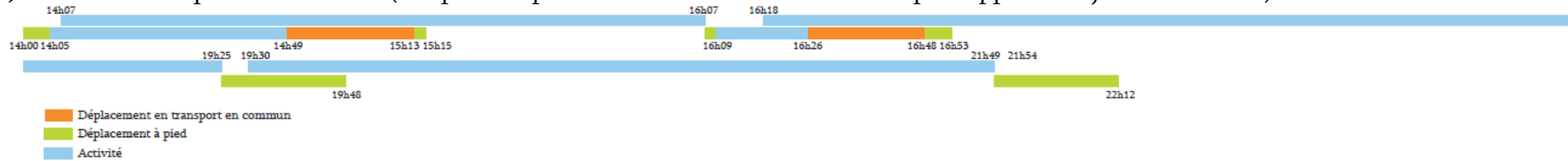
Journée initiale (journée de 7h54, temps de déplacement total : 27 min) :



Journée en vélo (temps de déplacement total : 53 min soit +26 min par rapport à la journée initiale) :

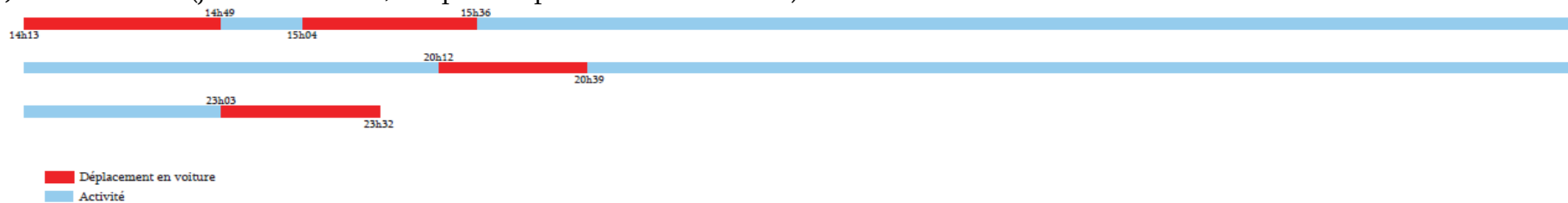


Journée en transport en commun (temps de déplacement total : 2h45 soit +2h18 par rapport à la journée initiale) :

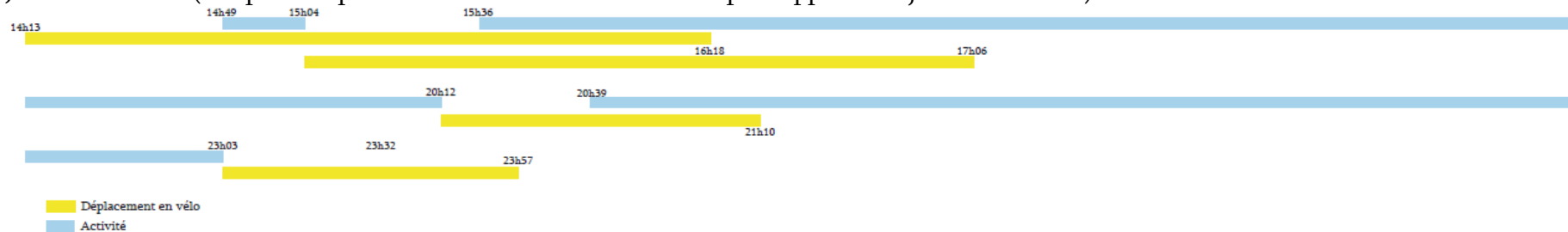


### Samedi 27 Novembre 2010

Journée initiale (journée de 9h19, temps de déplacement total : 2h04) :



Journée en vélo (temps de déplacement total : 5h59 soit +3h55 par rapport à la journée initiale) :



Remarque : la journée en transport en commun est impossible le samedi. Les différents bus pour se rendre à Bossée ne circulent que le mercredi ou le vendredi.

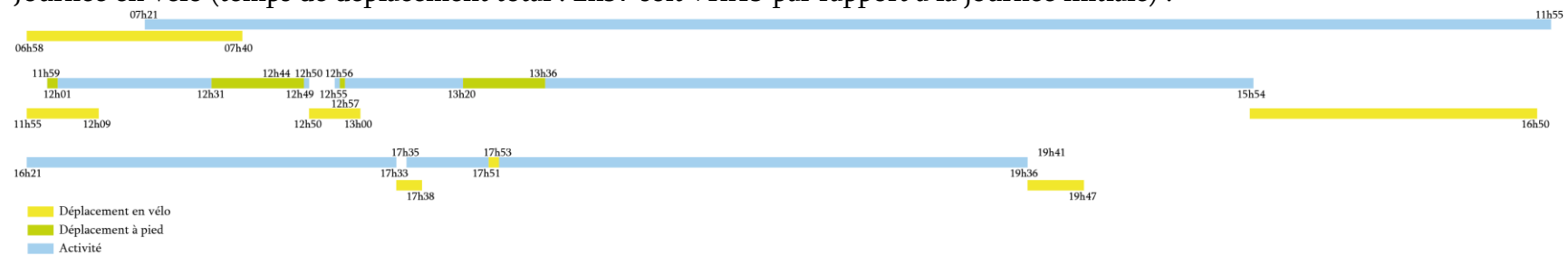
► (J4)

**Mardi 8 Mars 2011**

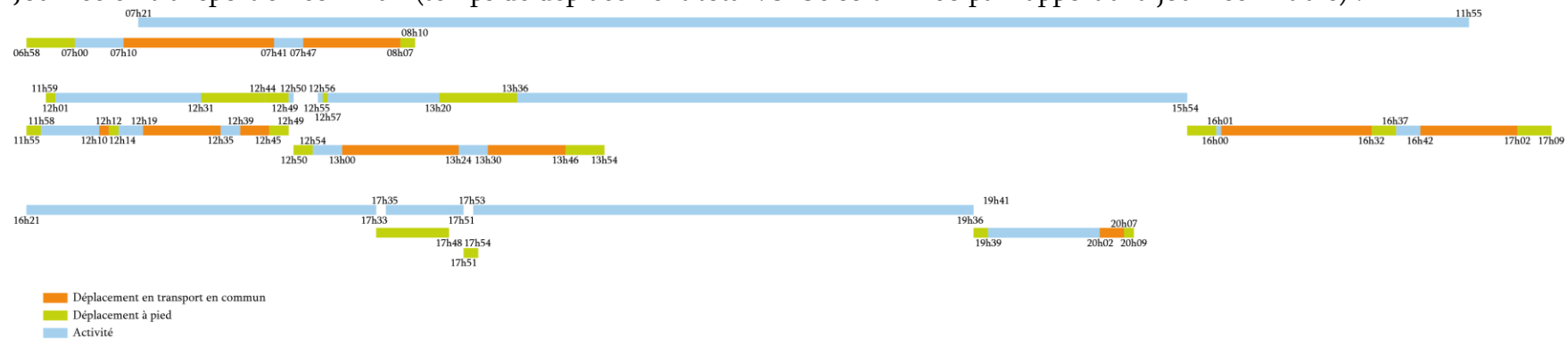
Journée initiale (journée de 12h43, temps de déplacement total : 1h42) :



Journée en vélo (temps de déplacement total : 2h57 soit +1h15 par rapport à la journée initiale) :



Journée en transport en commun (temps de déplacement total : 5h50 soit +4h08 par rapport à la journée initiale) :

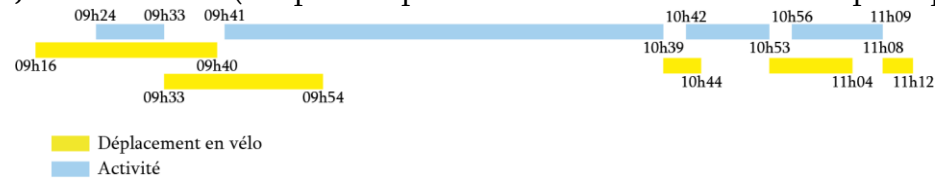


**Samedi 12 Mars 2011**

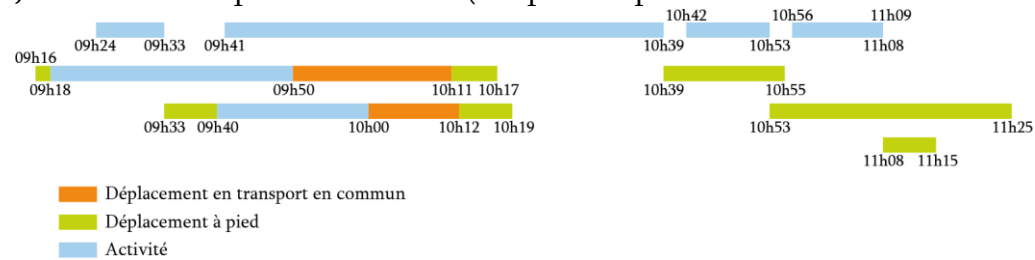
Journée initiale (journée de 1h53, temps de déplacement total : 0h23)



Journée en vélo (temps de déplacement total : 1h05 soit +0h42 par rapport à la journée initiale) :



Journée en transport en commun (temps de déplacement total : 2h42 soit +2h19 par rapport à la journée initiale) :



### C. Méthode 3

► (M5)

Samedi 20 Novembre 2010

Déplacement	Durée moyenne en vélo	Durée moyenne en transports en commun	Moyen le plus court
1	5 min	11 min (trajet) + 15 min (attente)	Vélo
2	5 min	11 min (trajet) + 15 min (attente)	Vélo
3	35 min	28 min (trajet) + 20 min (attente)	Vélo
4	17 min	30 min (trajet) + 5 min (attente)	Vélo
5	6 min	50 min (trajet) + 15 min (attente)	Vélo
6	32 min	32 min (trajet) + 5 min (attente)	Vélo
7	43 min	Trajet impossible	Vélo

Lundi 22 Novembre 2010

Déplacement	Durée moyenne en vélo	Durée moyenne en transports en commun	Moyen le plus court
1	21 min	29 min (trajet) + 5 min (attente)	Vélo
2	1 min	1 min (pied)	Vélo / Pied
3	34 min	40 min (trajet) + 10 min (attente)	Vélo
4	34 min	9 min (trajet) + 2 min (attente)	Transports en commun
5	4 min	6 min (pied)	Vélo

► (L2)

**Samedi 13 Novembre 2010**

Trajet	Durée moyenne en vélo	Durée moyenne en transports en commun	Moyen le plus court
1	4h41	Trajet impossible	Vélo
2	4h41	Trajet impossible	Vélo
3	3h55	2h15 (trajet) + 1h (attente)	Transports en commun
4	9 min	43 min (trajet) + 30 min (attente)	Vélo
5	3h47	Trajet impossible	Vélo
6	2 min	7 min (pied)	Vélo
7	2 min	6 min (pied)	Vélo

**Mercredi 17 Novembre 2010**

Trajet	Durée moyenne en vélo	Durée moyenne en transports en commun	Moyen le plus court
1	1h18	1h (trajet) + 15 min (attente)	Transports en commun
2	9 min	20 min (trajet) + 5 min (attente)	Vélo
3	8 min	19 min (trajet) + 2 min (attente)	Vélo
4	5 min	10 min (trajet) + 6 min (attente)	Vélo
5	1 min	2 min (pied)	Vélo
6	13 min	21 min (trajet) + 5 min (attente)	Vélo
7	1h14	50 min (trajet) + 15 min (attente)	Transports en commun
8	3 min	7 min (pied)	Vélo

► (M3)

**Lundi 22 Novembre 2010**

Trajet	Durée moyenne en vélo	Durée moyenne en transports en commun	Moyen le plus court
1	17 min	23 min (trajet) + 30 min (attente)	Vélo
2	21 min	23 min (trajet) + 30 min (attente)	Vélo
3	7 min	23 min (pied)	Vélo
4	8 min	23 min (pied)	Vélo

**Samedi 27 Novembre 2010**

Trajet	Durée moyenne en vélo	Durée moyenne en transports en commun	Moyen le plus court
1	2h05	Trajet impossible	Vélo
2	2h02	Trajet impossible	Vélo
3	58 min	Trajet impossible	Vélo
4	54 min	Trajet impossible	Vélo

► (J4)

**Mardi 8 Mars 2011**

Trajet	Durée moyenne en vélo	Durée moyenne en transports en commun	Moyen le plus court
1	42 min	1h01 (trajet) + 3 min (attente)	Vélo
2	14 min	45 min (trajet) + 10 min (attente)	Vélo
3	2 min		
4	13 min		
5	5 min		
6	10 min	1h12 (trajet) + 20 min (attente)	Vélo
7	1 min		
8	16 min		
9	56 min	1h15 (trajet) + 10 min (attente)	Vélo
10	5 min	16 min (pied)	Vélo
11	2 min	3 min (pied)	Vélo
12	11 min	1h (trajet) + 15 min (attente)	Vélo

**Samedi 12 Mars 2011**

Trajet	Durée moyenne en vélo	Durée moyenne en transports en commun	Moyen le plus court
1	24 min	29 min (trajet) + 20 min (attente)	Vélo
2	21 min	26 min (trajet) + 20 min (attente)	Vélo
3	5 min	16 min (pied)	Vélo
4	11 min	9 min (trajet) + 20 min (attente)	Vélo
5	4 min	7 min (pied)	Vélo

CITERES  
UMR 6173  
*Cités, Territoires,  
Environnement et  
Sociétés*

*Equipe IPA-PE  
Ingénierie du Projet  
d'Aménagement,  
Paysage,  
Environnement*



35, allée Ferdinand de Lesseps  
BP 30553  
37205 TOURS cedex 3

**Directeur de recherche :**  
MARTOUZET Denis

CHAINTRON Louis  
CHÊNE Elora  
VAUTRIN Antony

**Projet de Fin d'Etudes  
DA5  
2015-2016**

## **Mesure de la vulnérabilité socio-spatiale face à la dépendance automobile**

### **Résumé :**

Suite à un précédent travail de recherche mené sur la période 2009–2012 par l'équipe PériVia intitulée « Le périurbain à l'épreuve des modèles d'habiter – La viabilité périurbaine entre théorie(s) et pratique(s), » ce rapport propose une mesure de la vulnérabilité socio-spatiale face à la dépendance automobile. Bien qu'exploratoire, le traitement de données se fait sur la base de 37 personnes qui ont volontairement choisi d'être tracées sur une période d'une semaine.

Partant de ces données GPS, nous avons recalculer les déplacements des personnes tels qu'ils auraient été en l'absence de possibilité d'utiliser la voiture personnelle. Pour cela, nous avons mis en place trois méthodes de traitement que nous avons justifié en inventant deux scénarios. Par conséquent, cela ne reflète en aucun cas la réalité.

Enfin, nous avons proposé de mesurer cette vulnérabilité face à la dépendance automobile de trois manières. En premier, nous avons juste pris en compte le choix modal au quotidien. Ensuite, nous avons pris en compte les critères de localisation de l'emploi et du domicile ainsi que des critères sociaux. Puis, nous avons mesurer cette vulnérabilité en prenant en compte le coût de déplacement.

**Mots Clés :** dépendance automobile – mode d'habiter – mobilité – territoire – vulnérabilité – PériVia – Tours – 37